

FORD **TRANSIT CUSTOM**

Manuel du conducteur



Les informations de cette publication étaient exactes au moment de la mise sous presse. Dans le cadre de notre développement continu, nous nous réservons le droit de modifier les spécifications, la conception ou les équipements à tout moment, et ce sans préavis ni obligation. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, transmise, stockée dans un système d'extraction ni traduite dans une langue quelconque, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, sans notre accord écrit. Sauf erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2012

Tous droits réservés.

Numéro de pièce : CG3577fr 09/2012 20120919110340

Sommaire

Introduction

A propos de ce manuel.....	5
Glossaire des symboles.....	5
Recommandations pour les pièces de rechange	7
Notices spéciales.....	8
Equipement de communication mobile.....	8

Bref aperçu

Bref aperçu.....	9
------------------	---

Sécurité des enfants

Installation de sièges enfants	14
Positionnement du siège de sécurité enfant.....	17
Sécurités enfants.....	20

Ceintures de sécurité

Bouclage des ceintures de sécurité.....	21
Réglage en hauteur des ceintures de sécurité.....	22
Assistance dépannage dans les cas d'urgence.....	22

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

Principes de fonctionnement.....	23
Coussin gonflable conducteur.....	23
Coussin gonflable passager.....	24
Coussins gonflables latéraux.....	25
Airbags rideau latéraux	25

Clés et télécommandes

Informations générales sur les fréquences radio.....	27
Télécommande.....	27
Remplacement d'une clé ou d'une commande à distance perdue.....	27

Serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	28
Hayon manuel	31

Sécurité

Dispositif antivol passif.....	33
Alarme antivol.....	33

Volant de direction

Réglage du volant.....	34
Commandes audio.....	34
Commande vocale.....	35
Régulateur de vitesse.....	35
Contrôle de l'affichage d'information.....	36

Essuie-glaces/lave-glaces

Essuie-glaces de pare-brise.....	37
Essuie-glace à activation automatique.....	37
Lave-glaces de pare-brise.....	38
Essuie-glaces et lave-glaces de lunette arrière.....	39

Eclairage

Généralités.....	40
Commandes d'éclairage.....	40
Allumage automatique des phares.....	41
Réglage de l'intensité d'éclairage du combiné des instruments.....	42
Retard de sortie de phare.....	42
Feux de jour.....	43
Antibrouillards.....	43
Feux arrière de brouillard.....	43
Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs.....	44
Phares de virage.....	45
Clignotants.....	46
Eclairage de marchepied.....	46
Eclairage intérieur.....	46

Sommaire

Vitres et rétroviseurs

Lève-vitres électriques.....	48
Rétroviseurs extérieurs.....	49
Rétroviseur intérieur.....	50
Pare-soleils.....	50

Combiné des instruments

Instruments.....	51
Témoins d'avertissement et indicateurs.....	52
Signaux sonores et indicateurs.....	55

Affichages d'informations

Généralités.....	56
Montre de bord.....	58
Ordinateur de bord.....	59
Réglages personnalisés.....	59
Messages d'information.....	60

Contrat de licence d'utilisateur final

Principes de fonctionnement.....	65
Ouies d'aération.....	65
Climatisation manuelle.....	66
Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle	67
Vitres chauffantes et rétroviseurs chauffants.....	69

Sièges

S'asseoir dans la position correcte.....	70
Appuis-tête.....	70
Sièges avant.....	71
Sièges à réglage manuel.....	71
Sièges à réglage électrique.....	73
Sièges arrière.....	74
Sièges chauffants.....	78

Points d'alimentation auxiliaire

Points d'alimentation auxiliaire.....	80
Allume-cigares.....	82

Compartiments de rangement

Porte-gobelets.....	83
Console de pavillon.....	83
Cendrier.....	83
Tablettes au dos des sièges.....	83
Porte-bouteille.....	84
Porte-verre.....	84

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	85
Commutateur d'allumage.....	85
Verrou de direction.....	86
Démarrage d'un moteur diesel.....	86
Filtre à particules diesel.....	86
Mise à l'arrêt du moteur.....	87
Projecteurs antibrouillard.....	87

Caractéristiques de conduite uniques

Démarrage-arrêt.....	89
----------------------	----

Carburant et ravitaillement

Précautions de sécurité.....	91
Qualité du carburant.....	92
Panne sèche.....	92
Convertisseur catalytique.....	93
Ravitaillement.....	94
Consommation de carburant.....	96
Spécifications techniques.....	97

Transmission

Boîte de vitesses manuelle.....	98
---------------------------------	----

Sommaire

Aide au démarrage en côte.....	98
--------------------------------	----

Freins

Généralités.....	100
Interrupteur de coupure d'alimentation.....	100
Frein de stationnement.....	100

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	102
Utilisation de l'antipatinage.....	102

Programme de stabilité électronique

Principes de fonctionnement.....	103
----------------------------------	-----

Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants

Principes de fonctionnement.....	104
Système d'aide au stationnement	104
Caméra de recul	106

Régulateur de vitesse

Principes de fonctionnement.....	109
Utilisation du régulateur de vitesse.....	109

Aides à la conduite

Limiteur de vitesse.....	111
Avertissement du conducteur.....	112
Système de maintien de trajectoire	114
Mode Eco.....	117

Chargement du véhicule

Généralités.....	118
Trappes dans l'espace de chargement arrière.....	118
Barres de toit longitudinales et transversales.....	118
Fixations de retenue de charge.....	119

Remorquage

Traction d'une remorque.....	122
Contrôle du balancement de remorque.....	122
Points de remorquage.....	123
Remorquage du véhicule sur ses quatre roues.....	124

Conseils pour la conduite

Rodage.....	125
Performance réduite du moteur.....	125
Précautions nécessaires par temps froid.....	125
Conduite sur route inondée.....	125
Tapis de sol.....	126

Dispositifs d'aide au station- nement

Feux de détresse.....	128
Trousse de premiers secours.....	128
Triangle de signalisation.....	128
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants.....	128

Fusibles

Emplacement des boîtes à fusibles.....	130
Tableau de spécification des fusibles.....	131
Remplacement d'un fusible.....	141

Entretien

Généralités.....	142
Ouverture et fermeture du capot.....	143
Vue d'ensemble sous le capot - 2.2L Duratorq-TDCi (114kW/155ch) - Puma/2.2L Duratorq-TDCi (74kW/100ch) - Puma/2.2L Duratorq-TDCi (92kW/125ch) - Puma.....	144

Sommaire

Jauge de niveau d'huile moteur - 2.2L Duratorq-TDCi (114kW/155ch) - Puma/2.2L Duratorq-TDCi (74kW/100ch) - Puma/2.2L Duratorq-TDCi (92kW/125ch) - Puma.....	145
Contrôle de l'huile moteur.....	145
Contrôle du liquide de refroidissement.....	146
Contrôle de liquide de freins et d'embrayage.....	146
Contrôle du liquide de direction assistée.....	147
Contrôle du liquide lave-glace.....	147
Vidange du séparateur d'eau du filtre à carburant.....	147
Remplacement de la batterie	148
Contrôle des balais d'essuie-glaces.....	149
Remplacement des balais d'essuie-glaces.....	150
Dépose d'un phare.....	151
Remplacement d'une ampoule.....	151
Tableau de spécification des ampoules.....	157
Spécifications techniques.....	158

Nettoyage du véhicule

Nettoyage de l'extérieur.....	160
Nettoyage de l'intérieur.....	161
Réparation des dégâts mineurs de peinture.....	161
Nettoyage des jantes en alliage.....	161

Jantes et pneus

Généralités.....	163
Kit de mobilité temporaire	163
Entretien des pneus.....	167
Utilisation de pneus hiver.....	167
Utilisation de chaînes à neige.....	167
Remplacement d'une roue.....	168
Spécifications techniques.....	173

Quantités et spécifications

Plaque d'identification du véhicule.....	176
Numéro de châssis du véhicule.....	177
Spécifications techniques.....	177

Système audio

Généralités.....	181
Autoradio - Véhicules avec: AM/FM/CD.....	182
Autoradio - Véhicules avec: AM/FM/CD/Radio à diffusion audio numérique (DAB)/SYNC.....	188
Autoradio - Véhicules avec: Radio à diffusion audio numérique (DAB)/Système d'aide à la navigation/SYNC.....	194
Diffusion audio numérique	201
Prise d'entrée auxiliaire.....	203
Dépistage des pannes audio.....	204

Navigation

Navigation	205
------------------	-----

SYNC™

Généralités.....	210
Utilisation de la reconnaissance vocale	212
Utilisation de SYNC™ avec votre téléphone.....	215
Applications et services SYNC™.....	227
Utilisation de SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	230
Diagnostic de SYNC™.....	235

Appendices

Compatibilité électromagnétique.....	244
Chauffe-bloc moteur.....	245

Introduction

A PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre un peu de temps pour vous familiariser avec ce véhicule en lisant ce manuel. Plus vous en saurez sur lui, plus vous aurez de plaisir à le conduire et plus vous pourrez le faire en sécurité.

AVERTISSEMENT



Veillez à toujours conduire et à utiliser les commandes et fonctions du véhicule avec l'attention et les précautions qui s'imposent.

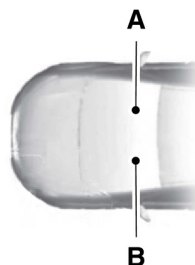
Note : Ce manuel décrit des fonctions et options de produits disponibles dans toute la gamme, des fois avant même qu'ils ne soient disponibles d'une manière générale. Il peut présenter des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Note : Certaines des illustrations de ce manuel peuvent être utilisées pour différents modèles, elles peuvent sembler différentes dans le cas de votre véhicule. Toutefois, l'information essentielle contenue dans les illustrations est toujours correcte.

Note : Veuillez toujours utiliser votre véhicule conformément aux lois et règlements en vigueur.

Note : Au moment de la revente de votre véhicule, veuillez remettre ce manuel au nouveau propriétaire. Le Guide d'Utilisation fait partie intégrante du véhicule.

Dans ce manuel, il peut être précisé qu'un composant se trouve du côté gauche ou droit. Le côté est déterminé en regardant vers l'avant quand on est assis sur le siège.



E154903

- A Côté droit
- B Côté gauche

Protection de l'environnement

Vous avez un rôle à jouer dans la protection de l'environnement. L'utilisation correcte du véhicule et la mise au rebut des déchets, des produits de nettoyage et des lubrifiants de la manière prescrite constituent autant de pas franchis dans la réalisation de ces objectifs.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici certains des symboles que vous pourriez observer sur votre véhicule.



Alerte de sécurité



Se reporter au Manuel du propriétaire



Système de freinage antiblocage (ABS)



Interdiction de fumer, flammes et étincelles interdites



Pile

Introduction



Acide de batterie



Liquide de frein - base non pétrolière



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifier le bouchon de réservoir de carburant



Verrouillage ou déverrouillage de la sécurité enfant sur les portes



Ancrage inférieur de siège enfant



Ancrage de sangle de siège enfant



Régulateur automatique de vitesse



Ne pas ouvrir à chaud



Filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile de transmission



Gaz explosifs



Attention, ventilateur



Boucler la ceinture de sécurité



Airbag avant



Projecteurs antibrouillard



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Boîte à fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Boîtier de raccordement de batterie



Ouverture intérieure du coffre à bagages



Cric



Commande d'éclairage



Pneus sous-gonflés



Vérifier le niveau de liquide

Introduction



Alarme de détresse



Aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Vitres électriques avant/arrière



Verrou de vitres électriques



Entretien moteur proche



Airbag latéral



Contrôle de stabilité



Nettoyage et balayage du pare-brise

RECOMMANDATIONS POUR LES PIÈCES DE RECHANGE

Votre véhicule a été construit selon les normes les plus strictes en utilisant des pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger l'utilisation de pièces Ford et Motorcraft authentiques chaque fois que vous confiez votre véhicule pour une réparation ou un entretien planifié. Vous pouvez facilement identifier les pièces Ford et Motorcraft authentiques en recherchant la présence de la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien programmé et réparations mécaniques

Un des meilleurs moyens de préserver le bon fonctionnement de votre véhicule au fil des ans consiste à le faire entretenir dans le respect de nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le présent Manuel du propriétaire. Les pièces Ford et Motorcraft authentiques respectent ou dépassent ces spécifications.

Réparations en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais personne n'est à l'abri d'un accident. Les pièces de rechange Ford authentiques utilisées en cas de collision respectent nos strictes exigences en matière d'ajustement, de finition, d'intégrité structurelle, de protection contre la corrosion et de résistance aux bosses. Au cours du développement d'un véhicule, nous nous assurons que ces pièces offrent le niveau de protection voulu en tant que système global. Pour avoir l'assurance de bénéficier de ce niveau de protection, il vous suffit d'utiliser des pièces de rechange Ford authentiques.

Introduction

Garantie des pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft authentiques sont les seules à bénéficier d'une Garantie Ford. Les dégâts provoqués au véhicule suite à la défaillance de pièces non-Ford risquent de ne pas être couverts par la Garantie Ford. Pour plus d'informations, se reporter aux conditions de la Garantie Ford.

NOTICES SPÉCIALES

En cas de rééquipement ou de modifications sur votre véhicule, reportez-vous au Manuel de montage carrosserie et équipement sur www.etis.ford.com/fordservice.

EQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation des équipements de communication mobiles tient une place de plus en plus importante aujourd'hui, tant dans la sphère personnelle que professionnelle. Elle ne doit toutefois en aucun cas compromettre votre sécurité ni celle des autres. Les communications mobiles peuvent renforcer la sécurité et la sûreté des individus lorsqu'elles sont utilisées correctement, en particulier dans les situations d'urgence. Pour ne pas compromettre les avantages des équipements de communication mobiles, la sécurité doit rester prioritaire. Par équipements de communication mobiles, on entend notamment les téléphones cellulaires, pagers, les appareils portables de consultation de la messagerie électronique et de messages texte, ainsi que les radios bidirectionnelles portables.

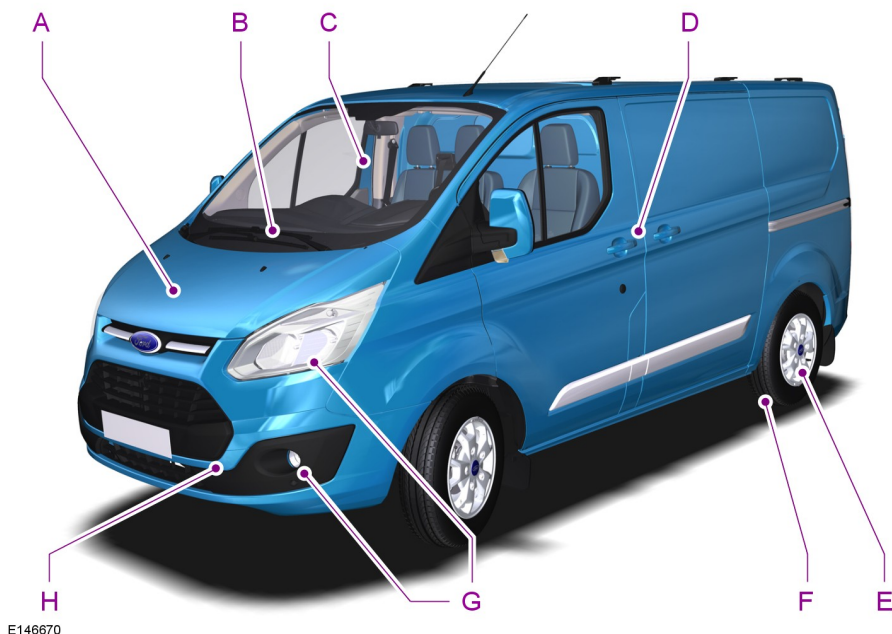
AVERTISSEMENT



Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil ou une fonctionnalité susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'appareils portables lorsque vous conduisez et vous engageons à respecter toutes les lois applicables.

Bref aperçu

Vue d'ensemble extérieure avant

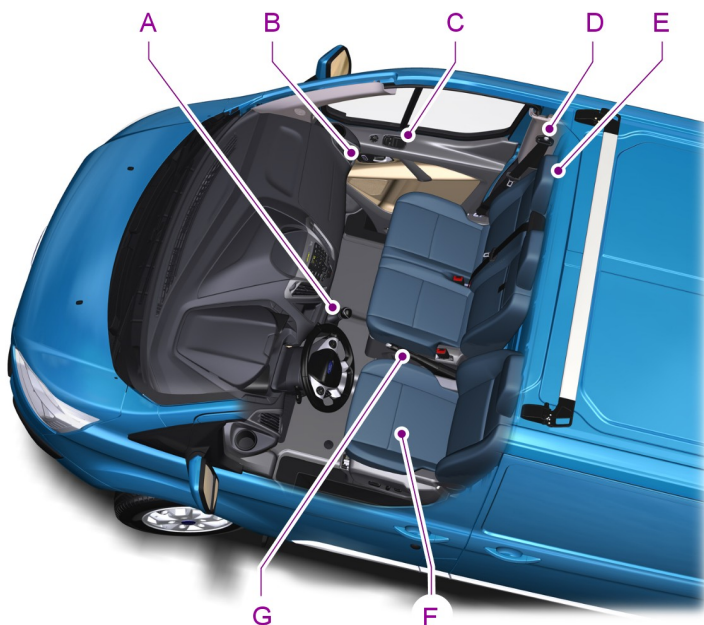


E146670

- A Voir **Entretien** (page 142).
- B Voir **Remplacement des balais d'essuie-glaces** (page 150).
- C Voir **Aides à la conduite** (page 111).
- D Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 28).
- E Voir **Remplacement d'une roue** (page 168).
- F Pressions des pneus. Voir **Spécifications techniques** (page 173).
- G Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 151).
- H Voir **Points de remorquage** (page 123).

Bref aperçu

Vue d'ensemble de l'intérieur du véhicule



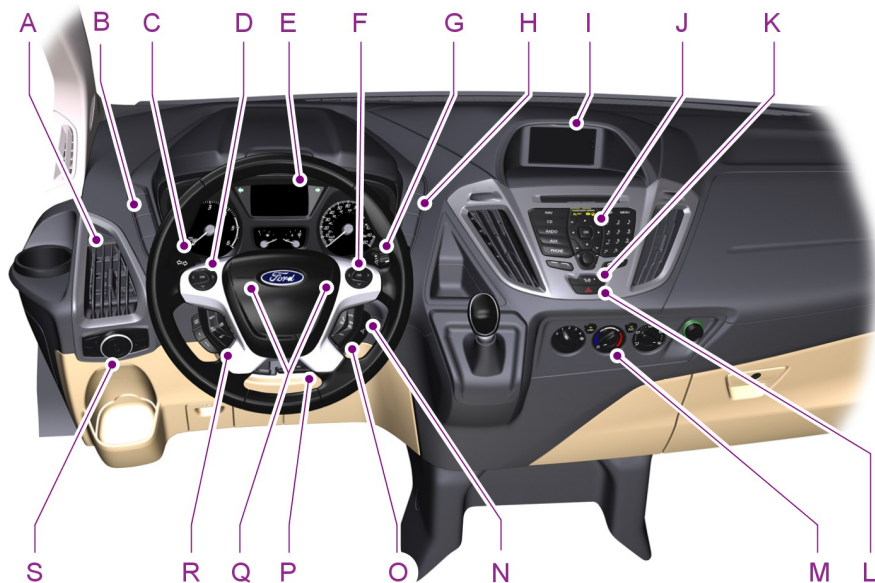
E146671

- A Voir **Transmission** (page 98).
- B Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 28).
- C Voir **Lève-vitres électriques** (page 48).
- D Voir **Bouclage des ceintures de sécurité** (page 21).
- E Voir **Appuis-tête** (page 70).
- F Voir **Sièges** (page 70).
- G Voir **Frein de stationnement** (page 100).

Bref aperçu

Vue d'ensemble de la planche de bord

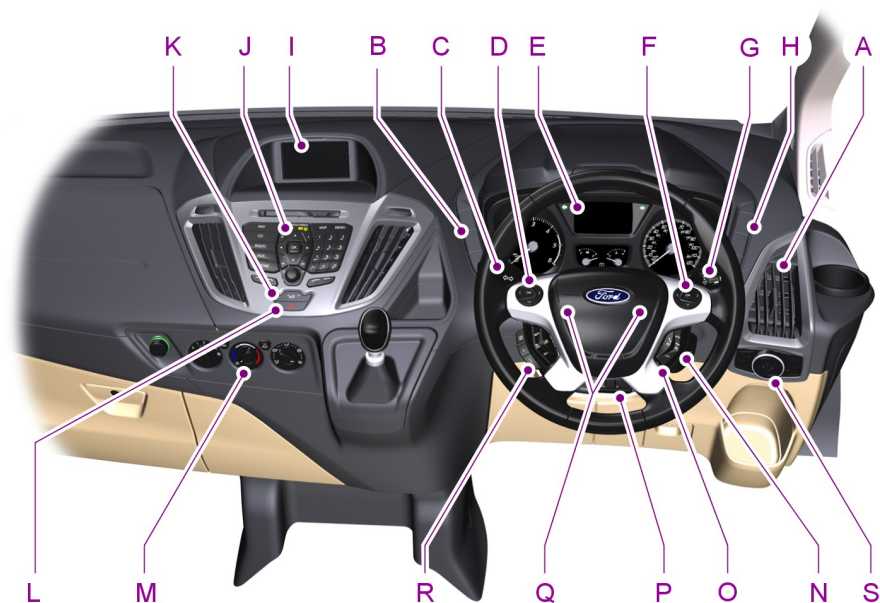
Conduite à gauche



E146672

Bref aperçu

Conduite à droite



E146673

- A Aérateurs. Voir **Ouies d'aération** (page 65).
- B Commutateur de système d'aide au stationnement. Voir **Système d'aide au stationnement** (page 104). Contacteur de marche/arrêt. Voir **Démarrage-arrêt** (page 89).
- C Indicateurs de direction. Voir **Clignotants** (page 46). Feu de route. Voir **Commandes d'éclairage** (page 40).
- D Véhicules à conduite à gauche - Commande de l'écran du combiné des instruments. Voir **Affichages d'informations** (page 56).
- D Véhicules à conduite à droite - Commande de l'écran d'information et de divertissement. Voir **Système audio** (page 181).
- E Combiné des instruments. Voir **Instruments** (page 51). Voir **Témoins d'avertissement et indicateurs** (page 52).

Bref aperçu

- F Véhicules à conduite à gauche - Commande de l'écran d'information et de divertissement. Voir **Système audio** (page 181).
- F Véhicules à conduite à droite - Commande de l'écran du combiné des instruments. Voir **Affichages d'informations** (page 56).
- G Levier d'essuie-glace. Voir **Essuie-glaces/lave-glaces** (page 37).
- H Commutateur de lunette arrière chauffante. Commutateur de pare-brise chauffant. Voir **Vitres chauffantes et rétroviseurs chauffants** (page 69).
- I Afficheur multifonction.
- J Autoradio. Voir **Système audio** (page 181).
- K Témoin de verrouillage des portes. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 28).
- L Commutateur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 128).
- M Commandes de climatisation. Voir **Contrat de licence d'utilisateur final** (page 65).
- N Commutateur d'allumage. Voir **Commutateur d'allumage** (page 85).
- O Commande audio. Voir **Commandes audio** (page 34). Commande vocale. Voir **Commande vocale** (page 35).
- P Réglage du volant. Voir **Réglage du volant** (page 34).
- ~~(Sécurité)~~
- Q Avertisseur sonore.
- R Commutateurs de régulateur de vitesse. Voir **Régulateur de vitesse** (page 109).
- S Commande d'éclairage. Voir **Commandes d'éclairage** (page 40). Projecteurs antibrouillard. Voir **Antibrouillards** (page 43). Feux antibrouillard arrière. Voir **Feux arrière de brouillard** (page 43). Commande de réglage de hauteur des phares. Voir **Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs** (page 44). Rhéostat d'éclairage des instruments. Voir **Réglage de l'intensité d'éclairage du combiné des instruments** (page 42).

Sécurité des enfants

INSTALLATION DE SIÈGES ENFANTS



E133140



E68916

AVERTISSEMENTS

-  Danger extrême ! N'installez pas un siège de sécurité enfant dos à la route sur un siège protégé par un airbag frontal actif !
-  Utilisez un siège de sécurité enfant agréé pour attacher les enfants mesurant moins de 150 cm sur le siège arrière.
-  Lisez et suivez les instructions du fabricant lorsque vous installez un siège pour enfants.
-  Ne modifiez pas les sièges pour enfants de quelque manière que ce soit.
-  Ne tenez jamais un enfant assis sur vos genoux lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENTS

-  Ne laissez pas des enfants seuls dans le véhicule.
-  Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites contrôler les sièges pour enfants par un concessionnaire agréé.

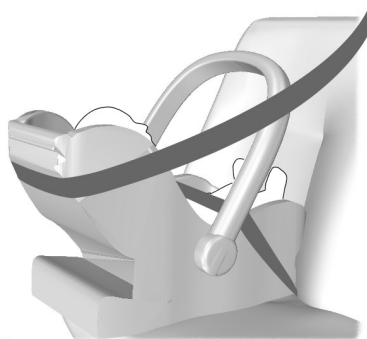
Seuls les sièges pour enfants conformes à la norme ECE-R44.03 (ou ultérieure) ont été testés et approuvés pour être utilisés dans votre véhicule. Les concessionnaires agréés proposent différents produits de ce type.

Note : Les obligations relatives aux sièges pour enfants varient d'un pays à l'autre.

Sièges pour enfants pour les différentes catégories de poids

Utilisez le siège pour enfants le plus adapté :

Siège de sécurité bébé



E68918

Attachez les enfants de moins de 13 kg dans un siège de sécurité enfant (Groupe 0+) dos à la route, sur la banquette arrière.

Sécurité des enfants

Siège de sécurité enfant



E68920

Attachez les enfants dont le poids est compris entre 13 kg et 18 kg dans un siège de sécurité enfant (groupe 1) sur le siège arrière.

Rehausseurs

AVERTISSEMENTS

-  N'installez pas un siège rehausseur avec la seule sangle ventrale de la ceinture de sécurité.
-  N'installez pas un siège rehausseur avec une ceinture de sécurité détendue ou vrillée.
-  Ne placez pas la ceinture de sécurité sous le bras ou derrière le dos de votre enfant.
-  N'utilisez pas d'oreillers, de livres ou de serviettes pour rehausser votre enfant.
-  Veillez à ce que votre enfant soit assis en position verticale.
-  Si vous installez un siège de sécurité enfant sur un siège arrière, il doit être étroitement appuyé contre le siège du véhicule. Il ne doit pas être en contact avec l'appui-tête. Au besoin, déposez l'appui-tête. Voir **Appuis-tête** (page 70).

AVERTISSEMENTS



Vous devez reposer l'appui-tête après avoir retiré le siège de sécurité enfant. Voir **Appuis-tête** (page 70).

Placez les enfants pesant plus de 15 kg mais mesurant moins de 150 cm sur un siège ou coussin rehausseur.

Siège rehausseur (groupe 2)



E70710

Nous vous recommandons d'utiliser un rehausseur combinant un coussin et un dossier à la place d'un coussin de rehausse uniquement. La position d'assise surélevée permettra de placer la sangle diagonale de la ceinture de sécurité au centre de l'épaule de votre enfant et la sangle ventrale bien ajustée sur son bassin.

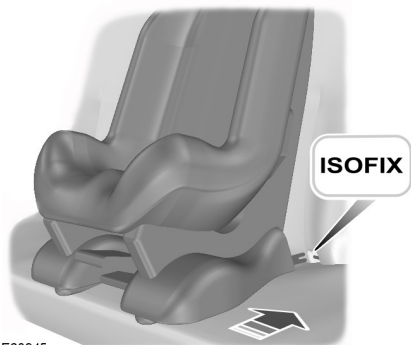
Sécurité des enfants

Coussin rehausseur (groupe 3)



E68924

Points d'ancrage ISOFIX



E68945

AVERTISSEMENT



Utilisez un dispositif anti-rotation lors de l'utilisation du système ISOFIX.

Nous recommandons l'utilisation d'un amarrage supérieur ou d'une patte de support.

Votre véhicule possède des points d'ancrage ISOFIX qui acceptent les sièges pour enfants ISOFIX homologués de façon universelle.

Le système ISOFIX est composé de deux bras rigides sur le siège de sécurité enfant, qui se fixent sur des points d'ancrage prévus sur les sièges de la deuxième rangée, à l'endroit où le coussin et le dossier se rencontrent. Les points d'ancrage sont fixés au-dessous ou à l'arrière des sièges de deuxième rangée pour les sièges de sécurité enfant munis d'un ancrage supérieur.

Note : Lors de l'achat d'un siège ISOFIX, veillez à connaître la catégorie de poids et de taille ISOFIX correcte pour l'emplacement d'assise prévu. Voir **Positionnement du siège de sécurité enfant** (page 17).

Fixation d'un siège de sécurité enfant avec sangles d'ancrage supérieures



E147062

Sécurité des enfants

Fourgon double cabine



E153270

AVERTISSEMENT

 Ne fixez pas la sangle d'amarrage supérieure à un autre endroit que le point d'ancrage d'amarrage supérieur correct.

POSITIONNEMENT DU SIÈGE DE SÉCURITÉ ENFANT

AVERTISSEMENTS

 Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour connaître les dernières informations concernant les sièges pour enfants recommandés par Ford.

AVERTISSEMENTS

 Danger extrême ! N'installez pas un siège de sécurité enfant dos à la route sur un siège protégé par un airbag frontal !

 En cas d'utilisation d'un siège enfant avec un pied de soutien, le pied de soutien doit prendre solidement appui sur le plancher.

 En cas d'utilisation d'un siège enfant avec une ceinture de sécurité, veillez à ce que la ceinture de sécurité ne présente pas de mou et qu'elle ne soit pas vrillée.

 Le siège enfant doit être solidement plaqué contre le siège du véhicule. Retirer l'appui-tête en cas d'utilisation d'un siège de sécurité enfant face à la route. Voir **Appuis-tête** (page 70).

 Vous devez reposer l'appui-tête après avoir retiré le siège de sécurité enfant. Voir **Appuis-tête** (page 70).

Note : En cas d'utilisation d'un siège enfant sur le siège avant, il faut toujours régler le siège passager avant au maximum vers l'arrière. S'il s'avère difficile de serrer l'enrouleur de la ceinture de sécurité sans qu'il y ait de mou, mettez le dossier en position complètement verticale et augmentez la hauteur du siège. Voir **Sièges** (page 70).

Sécurité des enfants

Sièges	Catégories de poids				
	0	0+	1	2	3
	Jusqu'à 10 kg (22 lbs)	Jusqu'à 13 kg (29 lbs)	9 - 18 kg (20 - 40 lbs)	15 - 25 kg (33 - 55 lbs)	22 - 36 kg (46 - 79 lbs)
Siège passager avant avec airbag ACTIF	X	X	UF ¹	UF ¹	UF ¹
Siège passager avant avec airbag DESAC- TIVE	U ¹	U ¹	U ¹	U ¹	U ¹
Sièges arrière	U	U	U	U	U

X Inapproprié pour les enfants dans cette catégorie de poids.

U Approprié pour les sièges de sécurité enfant universels homologués pour cette catégorie de poids.

U¹ Approprié pour les sièges de sécurité enfant universels homologués pour cette catégorie de poids. Toutefois, nous vous recommandons d'attacher les enfants dans un siège de sécurité homologué placé sur la banquette arrière.

UF¹ Approprié pour les sièges de sécurité enfant face à la route universels homologués pour cette catégorie de poids. Toutefois, nous vous recommandons d'attacher les enfants dans un siège de sécurité homologué placé sur la banquette arrière.

Sécurité des enfants

Sièges enfants ISOFIX

Sièges	Catégories de poids		
	0	0+	I
	Jusqu'à 10 kg (22 lbs)	Jusqu'à 13 kg (29 lbs)	9 - 18 kg (20 - 40 lbs)
	Siège de sécurité bébé		Siège de sécurité enfant
Siège de 2ème rangée ISOFIX	IU	IU	IU
Classe de taille ISOFIX - siège de deuxième rangée*	E	C, D, E	A, B, B1, C, D
Siège arrière de troisième rangée ISOFIX	IU	IU	IU
Classe de taille ISOFIX - siège de troisième rangée*	E	D, E	A, B, B1, D

IU Approprié pour les sièges de sécurité enfant ISOFIX universels homologués pour cette catégorie de poids.

*Conformément à la définition du règlement ECE-R16.

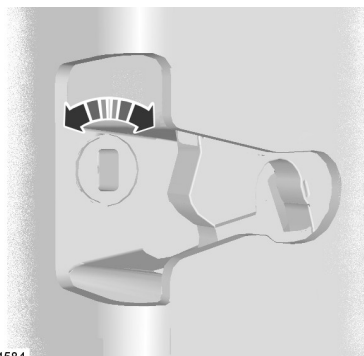
Note : lors de l'achat d'un siège de sécurité enfant ISOFIX, assurez-vous de connaître la catégorie de poids et de taille ISOFIX correcte pour l'emplacement d'assise prévu.

SÉCURITÉS ENFANTS

AVERTISSEMENT



Si les sécurités enfants sont activées, il n'est pas possible d'ouvrir les portes à partir de l'intérieur.



E74584

Les verrous de sécurité enfant se trouvent sur le bord arrière de chacune des portes arrière et doivent être réglés individuellement pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour verrouiller et dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller.

Côté droit

Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller et dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour déverrouiller.

Ceintures de sécurité

BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS

 Insérez la languette dans la boucle jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Si vous n'entendez pas un déclic, c'est que vous n'avez pas bouclé correctement la ceinture de sécurité.

 Assurez-vous que la ceinture de sécurité est bien enroulée et qu'elle ne se trouve pas à l'extérieur du véhicule lorsque vous fermez la porte.



E68586

Déroulez régulièrement la ceinture de sécurité. Elle peut se bloquer si vous tirez dessus trop violemment ou si le véhicule se trouve sur une pente.

Appuyez sur le bouton rouge sur la boucle pour relâcher la ceinture de sécurité. Maintenez la languette et laissez-la laisser s'enrouler complètement et en douceur jusqu'en position de rangement.

Utilisation des ceintures de sécurité lors de la grossesse

AVERTISSEMENT

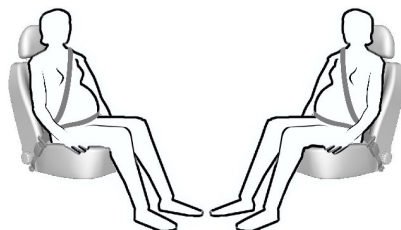
 Positionnez la ceinture de sécurité correctement afin de vous protéger et de protéger votre bébé. N'utilisez pas la sangle ventrale ou la sangle épaulière seule.



E68584



E68585



E68587

Ceintures de sécurité

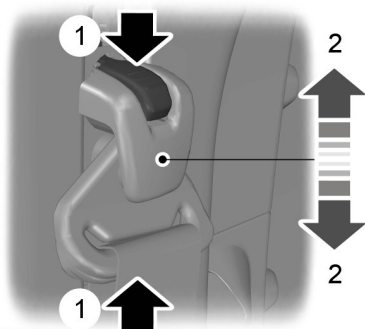
Les femmes enceintes doivent impérativement attacher leur ceinture de sécurité. La sangle ventrale d'une ceinture de sécurité passant par les épaules et l'abdomen doit être placée en dessous des hanches, sous le ventre, et être aussi ajustée que possible. La sangle épaulière de la ceinture de sécurité doit être placée de façon à passer au milieu de l'épaule et de la poitrine.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Positionnez le dispositif de réglage en hauteur de la ceinture de sécurité de façon à ce que celle-ci repose au milieu de l'épaule. Si vous ne réglez pas la ceinture de sécurité correctement, cela risque de diminuer son efficacité et par conséquent d'augmenter le risque de blessures en cas de collision.



E143981

1. Maintenez la boucle de ceinture de sécurité pendant que vous appuyez sur le bouton du dispositif de réglage.
2. Faites glisser le dispositif de réglage jusqu'à la position souhaitée, puis relâchez le bouton.

3. Appuyez sur la boucle de ceinture de sécurité pour vous assurer qu'elle est bien fixée en place.

ASSISTANCE DÉPANNAGE DANS LES CAS D'URGENCE

AVERTISSEMENT



Le système n'offre une protection que lorsque la ceinture de sécurité est correctement utilisée.

Le témoin s'allume et un avertissement sonore est émis si :

- Si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée.
- Le véhicule dépasse une certaine vitesse, relativement basse.

Il s'allume également lorsque la ceinture de sécurité du conducteur est détachée alors que le véhicule roule.

Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée, les avertissements sonore et visuel s'arrêtent automatiquement au bout de cinq minutes environ.

Désactivation du rappel de ceinture de sécurité

Contactez un concessionnaire agréé.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Danger extrême ! Ne pas installer un siège de sécurité enfant de type dos à la route sur un siège protégé par un coussin gonflable frontal !

 Ne modifiez pas l'avant du véhicule de quelque manière que ce soit. Ceci pourrait affecter le déploiement des airbags.

 Bouclez votre ceinture de sécurité et maintenez une distance suffisante entre vous et le volant. Pour retenir le corps dans une position permettant à l'airbag d'assurer une protection optimale, la ceinture de sécurité doit être correctement utilisée. Voir **S'asseoir dans la position correcte** (page 70).

 Les réparations sur le volant, la colonne de direction, les sièges, les airbags et les ceintures de sécurité doivent être exécutées par un concessionnaire agréé.

 Maintenir exempt d'obstruction l'espace situé devant les airbags. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles d'airbags.

 Veillez à ne pas transpercer le siège avec des objets pointus. Ceci pourrait endommager et affecter le déploiement des airbags.

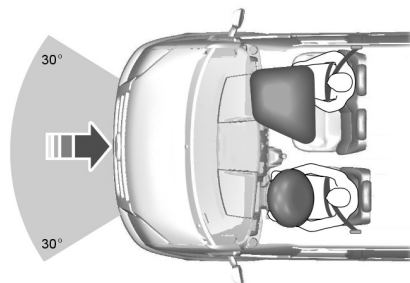
 Utilisez des housses conçues pour les sièges équipés d'airbags latéraux. Confiez la pose de ces équipements à un concessionnaire agréé.

Note : Le déploiement d'un airbag produit une détonation et un nuage de résidus poudreux inoffensifs. C'est normal.

Note : L'airbag passager avant protège les deux positions d'un siège double.

Note : Pour nettoyer les couvercles d'airbag, utilisez un chiffon humide seulement.

COUSSIN GONFLABLE CONDUCTEUR

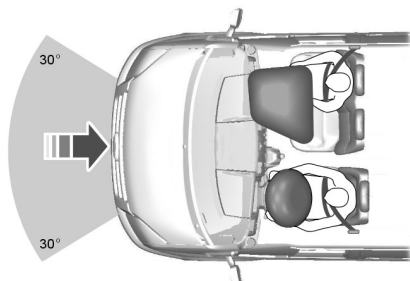


E68581

L'airbag se déploie lors d'importantes collisions frontales ou jusqu'à 30 degrés vers la gauche ou la droite. L'airbag se gonfle en quelques millièmes de seconde et se dégonfle au contact avec l'occupant, amortissant son mouvement vers l'avant. L'airbag ne se déploie pas en cas de collision frontale mineure, de basculement, de collision arrière ou latérale.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

COUSSIN GONFLABLE PASSAGER



E68581

L'airbag se déploie lors d'importantes collisions frontales ou jusqu'à 30 degrés vers la gauche ou la droite. L'airbag se gonfle en quelques millièmes de seconde et se dégonfle au contact avec l'occupant, amortissant son mouvement vers l'avant. L'airbag ne se déploie pas en cas de collision frontale mineure, de basculement, de collision arrière ou latérale.

Désactivation de l'airbag passager

AVERTISSEMENT

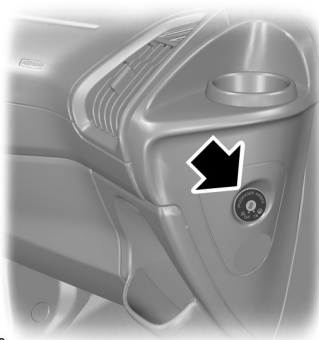


Vous devez désactiver cet airbag lorsque vous installez un siège de sécurité enfant dos à la route sur le siège passager avant.



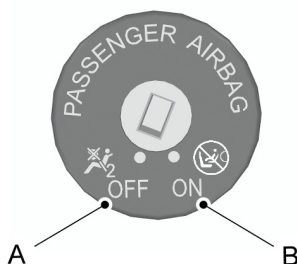
E71313

Le commutateur à clé et le témoin de désactivation d'airbag se situent dans la planche de bord.



E144003

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire



E144007

A Désactivation

B Activation

Tournez le commutateur sur la position A. Lorsque vous mettez le contact, vérifiez que le témoin de désactivation de l'airbag passager s'allume bien.

Activation de l'airbag passager

AVERTISSEMENT



Vous devez activer cet airbag lorsque vous n'utilisez pas de siège de sécurité enfant sur le siège avant.

Tournez le commutateur sur la position B.

COUSSINS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENT



Utilisez des housses conçues pour les sièges équipés d'airbags latéraux. Confiez la pose de ces équipements à un concessionnaire agréé.

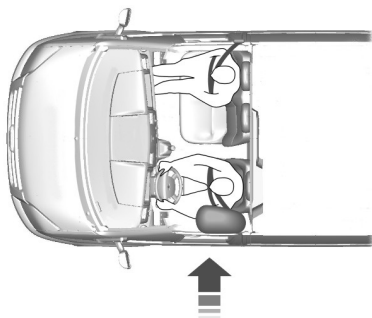


E72658

Les airbags sont situés dans les dossiers des sièges avant. Une étiquette fixée sur le côté du dossier indique la présence des airbags.

L'airbag se déploie lors d'importantes collisions latérales. Il se déploie également en cas d'importante collision frontale latérale. L'airbag ne se déploie pas en cas de collision latérale et frontale mineure, de collision arrière ou de renversement.

AIRBAGS RIDEAU LATÉRAUX



E68905

Les airbags sont situés au-dessus des vitres latérales avant. Leurs emplacements sont indiqués par des badges moulés dans la garniture de pavillon au-dessus des vitres.

Dispositif de retenue des passagers supplémentaire

L'airbag se déploie lors d'importantes collisions latérales. Il se déploie également en cas d'importante collision frontale latérale. L'airbag rideau ne se déploie pas en cas de collision latérale et frontale mineure, de collision arrière ou de basculement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES FRÉQUENCES RADIO

Note : *Les modifications ou changements non approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation d'utilisation de l'équipement de l'utilisateur.*

La portée de fonctionnement type de votre émetteur est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de fonctionnement peut diminuer en fonction :

- des conditions climatiques ;
- de la proximité d'émetteurs radio ;
- des structures entourant votre véhicule ;
- ou encore des autres véhicules stationnés à proximité de votre véhicule.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut également l'être par d'autres transmissions radio à courte distance (ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande et systèmes d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Note : *Assurez-vous que votre véhicule est bien fermé à clé avant de le quitter.*

Note : *Si vous vous trouvez dans la zone de fonctionnement de la télécommande, celle-ci fonctionnera si vous pressez une touche de manière non intentionnelle.*

TÉLÉCOMMANDE

Vous pouvez programmer jusqu'à huit télécommandes sur votre véhicule. Ce chiffre comprend toutes les télécommandes qui vous ont été fournies avec votre véhicule. Contactez un concessionnaire agréé.

REMPLACEMENT D'UNE CLÉ OU D'UNE COMMANDE À DISTANCE PERDUE

Vous pouvez vous procurer des clés ou des télécommandes de rechange auprès d'un concessionnaire agréé. Les concessionnaires agréés peuvent programmer des télécommandes pour votre véhicule. Voir **Télécommande** (page 27).

Pour reprogrammer le dispositif antivol passif, contactez un concessionnaire agréé.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Note : Vérifiez si votre véhicule est bien fermé à clé avant de le quitter.

Note : Ne laissez pas vos clés dans le véhicule.

Verrouillage

Verrouillage avec la clé

Orientez la partie supérieure de la clé vers l'avant du véhicule.

Verrouillage avec la télécommande



Appuyez sur le bouton.

Note : Vous pouvez verrouiller la porte conducteur à l'aide de la clé. Utilisez la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Double verrouillage

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas le double verrouillage si des passagers ou des animaux se trouvent à l'intérieur du véhicule. Les portes double-verrouillées ne peuvent pas être ouvertes à partir de l'intérieur.

Le double verrouillage est une fonction de protection contre le vol qui empêche l'ouverture des portes à partir de l'intérieur.

Note : si vous verrouillez votre véhicule à double tour en étant à l'intérieur, mettez le contact pour rétablir le verrouillage simple des portes.

Double verrouillage avec la clé

Tourner deux fois la clé en position de verrouillage en moins de trois secondes.

Double verrouillage avec la télécommande



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Déverrouillage

Déverrouillage avec la clé

Orientez la partie supérieure de la clé vers l'arrière du véhicule.

Déverrouillage avec la télécommande



Appuyez sur le bouton.

Note : Vous pouvez déverrouiller la porte conducteur à l'aide de la clé. Utilisez la clé si la télécommande ne fonctionne pas.

Note : Lorsque vous verrouillez le véhicule pour plusieurs semaines, la télécommande sera désactivée. Le véhicule doit être déverrouillé et le moteur démarré avec la clé. Le fait de déverrouiller et de démarrer une fois le véhicule réactivera la télécommande.

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Vous pouvez reprogrammer la fonction de déverrouillage de manière à ce que seule la porte conducteur soit déverrouillée. Voir **Télécommande** (page 27).

Confirmation du verrouillage et du déverrouillage

Lorsque vous verrouillez les portes, les clignotants clignotent une fois.

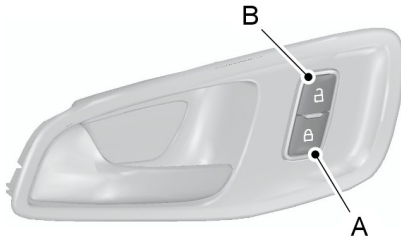
Lorsque vous verrouillez les portes à double tour, les clignotants clignotent trois fois.

Lorsque vous déverrouillez les portes, les indicateurs de direction clignotent une fois.

Serrures

Note : si votre véhicule est équipé d'un double verrouillage, les indicateurs de direction clignoteront une fois après le verrouillage, suivi de deux autres clignotements après le double verrouillage.

Verrouillage et déverrouillage des portes depuis l'intérieur



E148829

- A Verrouiller
- B Déverrouiller

Vous pouvez visualiser l'état de la serrure de porte sur le combiné d'instruments. Pour l'emplacement des éléments : Voir **Bref aperçu** (page 9). le voyant s'allume lorsque vous verrouillez votre véhicule.

Ouverture de la porte coulissante

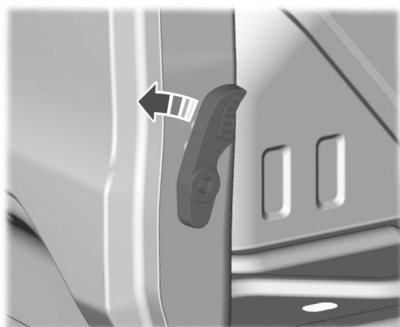


E148804

Ouverture des portes arrière doubles



E148805



E148806

Verrouillage automatique à la fermeture

Le verrouillage automatique à la fermeture vous permet de verrouiller une porte ouverte avec la clé ou la télécommande. La porte sera verrouillée lorsque vous la fermez.

Note : Ne laissez pas vos clés dans le véhicule.

Note : Si vous tentez de verrouiller les portes lorsqu'une porte est encore ouverte, un bref signal sonore est parfois émis par l'avertisseur sonore.

Verrouillage automatique

Sur votre véhicule, les portes peuvent se verrouiller automatiquement lorsque la vitesse dépasse 8 km/h (5 mph). Vous pouvez activer cette fonction à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 56). Si vous avez activé cette fonction, utilisez le bouton de déverrouillage de la porte intérieure ou bien coupez le contact et utilisez la clé ou la télécommande pour déverrouiller les portes arrière ou les portes latérales de chargement.

Reverrouillage automatique

Les portes se reverrouillent automatiquement si vous n'ouvrez pas une porte dans les 45 secondes qui suivent le déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande. Les serrures de portes et l'alarme reviennent à l'état précédent.

Déverrouillage en une étape

Lorsque vous utilisez cette fonction, vous déverrouillez les portes arrière ou bien le hayon et la porte coulissante, si vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage du coffre à bagages.

Note : Les indicateurs de direction clignotent une fois lorsque vous déverrouillez les portes.

Vous déverrouillez toutes les portes lorsque vous :

- Tirez sur l'une ou l'autre poignée intérieure (sauf si vous avez double-verrouillé les portes).
- Tournez la clé dans l'une des serrures de porte.
- Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Déverrouillage en deux étapes

Note : Les indicateurs de direction clignotent une fois lorsque vous déverrouillez les portes.

Vous déverrouillez les portes avant lorsque vous :

- Tirez sur l'une ou l'autre poignée intérieure (sauf si vous avez double-verrouillé les portes).
- Tournez la clé dans l'une des serrures de porte.
- Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Vous déverrouillez les portes avant, arrière et le coffre à bagages lorsque :

- vous tournez deux fois la clé dans l'une des serrures des portes avant en moins de trois secondes ;
- vous appuyez deux fois en moins de trois secondes sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ;

sur les fourgons, vous déverrouillez les portes arrière ou bien le hayon et la porte coulissante si vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage du coffre à bagages.

Reverrouillage des zones

Les serrures des Fourgons, Bus et Kombi sont divisées en deux zones, cabine et espace de chargement.

- Quittez le véhicule et appuyez sur le bouton de verrouillage.
- Appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage ou sur le bouton de déverrouillage du coffre à bagages pour ouvrir la zone en question.

Si vous ouvrez maintenant une porte dans la zone déverrouillée, les autres portes de cette zone se verrouillent automatiquement.

Déverrouillage configurable

Le déverrouillage configurable est réglé au moment de l'achat du véhicule. Il vous permet de sélectionner les portes à déverrouiller lorsque vous appuyez une ou deux fois sur le bouton de déverrouillage et le bouton de déverrouillage du coffre à bagages de votre télécommande. Vous ne pouvez pas réactiver cette fonctionnalité une fois que vous l'avez désactivée. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.

HAYON MANUEL

AVERTISSEMENTS



Il est extrêmement dangereux de se trouver dans la zone de chargement, à l'extérieur ou à l'intérieur de votre véhicule. En cas de collision, toute personne se trouvant dans ces zones est plus susceptible d'être gravement ou mortellement blessée. N'autorisez personne à rester dans une zone de votre véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule sont assis sur un siège et utilisent une ceinture de sécurité de manière adéquate.



Assurez-vous que le hayon est fermé pour éviter que les gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule. Cela empêchera également toute chute d'un passager ou du chargement. Si vous devez conduire avec la porte de hayon ouverte, veillez à ce que votre véhicule soit bien ventilé de manière à ce que l'air extérieur ne pénètre pas dans votre véhicule.

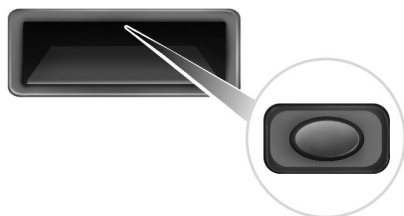
Note : *Faites attention à ne pas endommager le hayon lorsque vous l'ouvrez ou le fermez dans un garage ou tout autre espace clos.*

Note : *Ne suspendez rien (porte-vélos, etc.) au becquet, à la vitre ou au hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

Note : *Ne conduisez pas en laissant le hayon ouvert. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

Ouverture et fermeture du hayon

Pour ouvrir le hayon



E138632

Appuyez sur le bouton situé en haut dans le creux de la poignée encastrée de fermeture du hayon pour déverrouiller ce dernier, puis tirez sur la poignée extérieure.

Ouverture avec la télécommande



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Pour fermer le hayon



E148833

DISPOSITIF ANTIVOL PASSIF

Principe de fonctionnement

Le système empêche le démarrage du moteur avec une clé codée incorrecte.

Clés codées

Si vous perdez une clé, vous pouvez vous procurer une clé de rechange auprès d'un concessionnaire agréé. Si possible, indiquez-lui le numéro de clé figurant sur l'étiquette fournie avec les clés d'origine. Vous pouvez également obtenir des clés supplémentaires auprès d'un concessionnaire agréé.

Note : *Si vous perdez une clé, faites effacer le code de toutes les clés restantes et programmer un nouveau code. Faites coder des clés de rechange et recoder vos clés existantes en même temps. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.*

Note : *Évitez que des objets métalliques ne fassent écran aux clés. Cela peut empêcher l'émetteur de reconnaître une clé codée.*

Activation du système d'immobilisation

Lorsque vous coupez le contact, le système d'immobilisation est automatiquement activé après une courte période.

Désactivation du système d'immobilisation

Lorsque vous établissez le contact, le système d'immobilisation est automatiquement désactivé si une clé correctement codée est utilisée.

Si vous n'avez pas pu démarrer le moteur avec une clé correctement codée, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertira de tout accès non autorisé à votre véhicule. Il se déclenchera si une porte, le coffre à bagages ou le capot sont ouverts sans utilisation de la clé ou de la télécommande.

Les indicateurs de direction et de stationnement clignoteront et l'avertisseur sonore se fera entendre en cas de tentative d'accès non autorisé si l'alarme a été activée.

Rapportez toutes les télécommandes à un concessionnaire agréé en cas de problème avec l'alarme sur votre véhicule.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être activée lorsqu'aucune clé ne se trouve sur le contact. Verrouillez le véhicule pour activer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Pour désactiver l'alarme :

- déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ;
- mettez le contact ou démarrez le véhicule ;
- insérez une clé dans la porte conducteur pour déverrouiller le véhicule, puis mettez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Volant de direction

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant pendant la conduite.

Note : Vérifiez que vous êtes correctement assis. Voir **S'asseoir dans la position correcte** (page 70).



E95178

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant de direction à la position souhaitée.



E95179

3. Verrouillez la colonne de direction.

COMMANDES AUDIO

Sélectionner la source requise sur l'autoradio.

Les fonctions suivantes peuvent être commandées à partir des commandes :

Type 1

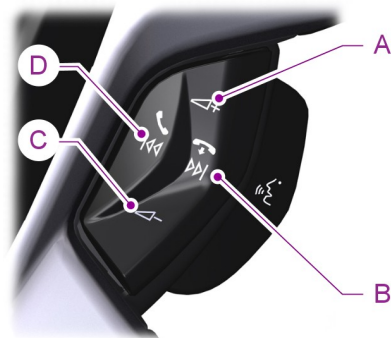


E145434

Utilisez les flèches du volant de direction pour naviguer dans les menus. Appuyez sur **OK** pour opérer une sélection.

Volant de direction

Type 2



E129463

- A Augmentation du volume
- B Recherche vers le haut ou suivant
- C Diminution du volume
- D Recherche vers le bas ou précédent

Recherche, suivant ou précédent

Appuyer sur le bouton de recherche pour :

- régler la radio sur la station pré-réglée suivante ou précédente
- Lecture de la piste précédente / suivante

Appuyer sur le bouton de recherche et le maintenir enfoncé pour :

- régler l'autoradio sur la station immédiatement au-dessus ou au-dessous dans la plage de fréquence
- Recherche à travers une plage.

COMMANDE VOCALE



E129464

Tirez sur la commande pour activer ou désactiver le mode de commande vocale. Voir **SYNC™** (page 210).

RÉGULATEUR DE VITESSE



E142437

Voir **Régulateur de vitesse** (page 109).

CONTRÔLE DE L’AFFICHAGE D’INFORMATION



E130248

Voir **Affichages d'informations** (page 56).

Essuie-glaces/lave-glaces

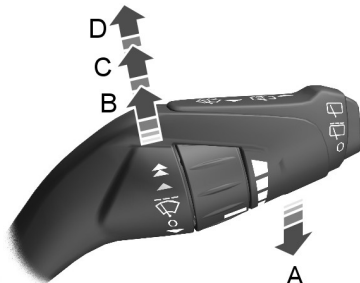
ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE

Note : dégivrez complètement le pare-brise avant de mettre en marche les essuie-glaces de pare-brise.

Note : assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant d'amener le véhicule dans une station de lavage.

Note : nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace s'ils commencent à laisser des traînées ou des traces sur le pare-brise. Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs.

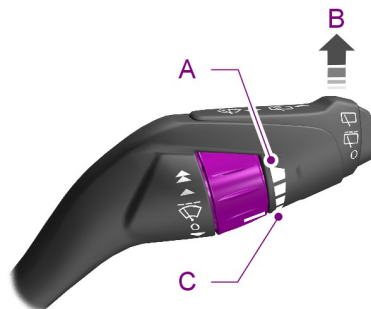
Note : ne faites pas fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Cela pourrait rayer la vitre, endommager les balais des essuie-glaces ou faire griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours le lave-glaces avant de mettre en marche les essuie-glaces sur un pare-brise sec.



E128444

- A Balayage unique
- B Balayage intermittent
- C Balayage normal
- D Balayage rapide

Balayage intermittent



E128445

- A Intervalle de balayage court
- B Balayage intermittent
- C Intervalle de balayage long

Utilisez le sélecteur rotatif pour régler l'intervalle de balayage.

Essuie-glaces soumis à la vitesse

Quand la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle de balayage diminue.

ESSUIE-GLACE À ACTIVATION AUTOMATIQUE

Note : dégivrez complètement le pare-brise avant de mettre en marche les essuie-glaces de pare-brise.

Note : assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant d'amener le véhicule dans une station de lavage.

Note : nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace s'ils commencent à laisser des traînées ou des traces sur le pare-brise. Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs.

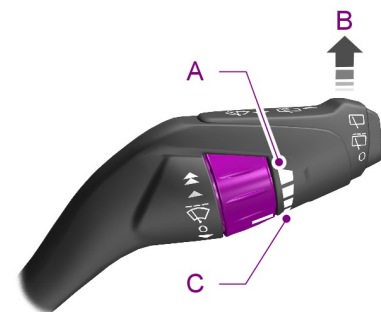
Essuie-glaces/lave-glaces

Note : Si les phares à allumage automatique et les essuie-glaces automatiques ont été activés conjointement, les phares de feux de croisement s'allument automatiquement lorsque le capteur de pluie active en continu les essuie-glaces du pare-brise.

Note : en cas de chaussée humide, il peut y avoir des traces ou des balayages imprévus.

Pour réduire les traces, nous vous recommandons de :

- baisser la sensibilité des essuie-glaces ;
- passer au balayage à vitesse normale ou rapide ;
- désactiver les essuie-glaces automatiques.



E128445

- A Sensibilité élevée
- B Activé
- C Sensibilité faible

Les essuie-glaces fonctionnent lorsque de l'humidité est détectée sur le pare brise. Le capteur de pluie continue à surveiller le niveau d'humidité sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de balayage des essuie-glaces.

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité du capteur de pluie. Avec une faible sensibilité, les essuie-glaces fonctionnent lorsque le capteur détecte un niveau d'humidité important sur le pare-brise. Avec une sensibilité élevée, les essuie-glaces fonctionnent lorsque le capteur détecte un niveau d'humidité réduit sur le pare-brise.

Maintenez la partie externe du pare-brise propre. La performance du capteur est affectée si la zone qui entoure le rétroviseur intérieur est sale. Le capteur de pluie est très sensible : les essuies-glaces peuvent se déclencher si des saletés, de la brume ou des insectes frappent le pare-brise.

LAVE-GLACES DE PARE-BRISE

Note : n'actionnez pas le lave-glace si le réservoir est vide. Cela pourrait entraîner une surchauffe de la pompe de lave-glace.

Note : n'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 10 secondes consécutives.



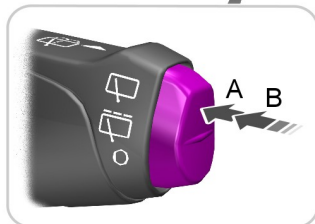
E129188

Le lave-glace fonctionne aussi longtemps que vous maintenez le levier tiré vers vous. Lorsque vous relâchez le levier, les essuie-glaces effectuent encore quelques balayages.

Essuie-glaces/lave-glaces

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES DE LUNETTE ARRIÈRE

Essuie-glace de lunette arrière



E129193

- A Balayage intermittent
- B Balayage lent

Appuyer sur le bouton en fin de levier pour passer entre arrêt, marche intermittente et basse vitesse.

Quand vous passez la marche arrière, l'essuie-glace arrière bascule en marche intermittente si les essuie-glaces avant sont activés.

Lave-glace de lunette arrière



E129194

Le lave-glace fonctionne aussi longtemps que vous poussez le levier. Lorsque vous relâchez le levier, les essuie-glaces effectuent encore quelques balayages.

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les blocs de feux

L'éclairage extérieur est équipé de buses pour s'adapter aux fluctuations normales de la pression de l'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Si de l'air humide pénètre dans le bloc de feux par les buses, de la condensation peut se former lorsque la température est basse. Lorsque de la condensation normale se forme, une fine couche de buée peut apparaître à l'intérieur de l'optique. Cette couche finit par disparaître et la buée est évacuée via les buses pendant le fonctionnement normal.

La disparition de la buée peut prendre jusqu'à 48 heures par temps sec.

Voici quelques exemples de condensation normale :

- Présence d'une fine couche de buée (sans taches, traces d'écoulement ou grosses gouttelettes).
- Une fine couche de buée couvre moins de 50 % de l'optique.

Voici quelques exemples de condensation anormale :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu.
- Des taches, traces d'écoulement ou grosses gouttelettes à l'intérieur de l'optique.

Si vous remarquez la présence de condensation anormale, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

COMMANDES D'ÉCLAIRAGE

Positions de la commande d'éclairage



E132706

- A OFF (désactivé)
- B Feux de stationnement, éclairage de la planche de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière
- C Phares

Feux de stationnement

Note : Une utilisation prolongée des feux de stationnement met la batterie à plat.

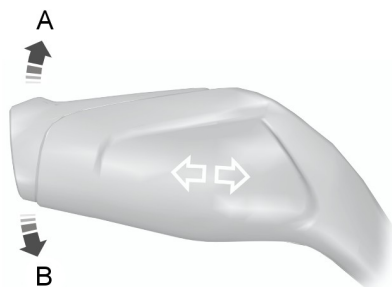
Coupez le contact.

Les deux côtés

Mettre la commande d'éclairage sur la position B.

Eclairage

Un côté



E130139

- A Côté droit
- B Côté gauche

Feux de route



E130140

Poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route.

Appel de phares



E142450

Tirez le levier légèrement vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

ALLUMAGE AUTOMATIQUE DES PHARES

Note : en cas de conditions météorologiques difficiles, il peut s'avérer nécessaire d'allumer manuellement vos phares.

Note : si la fonction d'allumage automatique des phares est activée, vous ne pouvez allumer les feux de route que si la fonction d'allumage automatique a déjà allumé les phares.

Note : si la fonction d'allumage automatique des phares est activée, vous ne pouvez allumer les feux de brouillard avant que si la fonction d'allumage automatique a déjà allumé les phares.

Eclairage

RÉGLAGE DE L'INTENSITÉ D'ÉCLAIRAGE DU COMBINÉ DES INSTRUMENTS

Note : Si vous débranchez la batterie, ou bien si elle se décharge, les composants allumés passent sur le réglage maximum.

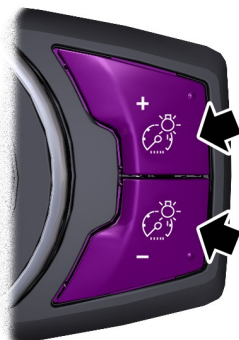


E132707

Les phares s'allument et s'éteignent automatiquement dans des conditions de faible éclairage ou en cas d'intempéries.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après l'arrêt de l'allumage. Vous pouvez adapter ce délai à l'aide des commandes de l'affichage d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 56).

Note : si les phares à allumage automatique et les essuie-glaces automatiques ont été activés conjointement, les phares de feux de croisement s'allument automatiquement lorsque le capteur de pluie active en continu les essuie-glaces de pare-brise.



E132712

Appuyez de manière répétée ou maintenant enfoncé jusqu'à ce que le niveau souhaité soit atteint.

RETARD DE SORTIE DE PHARE

Après avoir coupé le contact, vous pouvez allumer les phares en tirant vers vous le levier de clignotants. Un signal sonore bref se fait entendre. Les phares s'éteignent automatiquement après 3 minutes lorsqu'une porte est ouverte, ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau vers vous le levier de clignotants ou en mettant le contact.

Eclairage

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT

 Veillez à toujours allumer les phares en conditions de faible éclairage ou d'intempéries. Le système n'active pas les feux arrière et peut ne pas offrir un éclairage adéquat dans de tels cas. Le fait de ne pas allumer les phares dans ces conditions peut entraîner une collision.

Pour activer le système :

- Mettez le contact.
- Placez la commande d'éclairage en position d'arrêt ou d'allumage automatique lorsque la luminosité extérieure ambiante est élevée.

ANTIBROUILLARDS

AVERTISSEMENT

 Utilisez les projecteurs antibrouillard avant uniquement lorsque la visibilité est fortement limitée par le brouillard, la neige ou la pluie.

Note : Si les phares à allumage automatique sont activés, vous ne pouvez allumer les projecteurs antibrouillard que si la fonction d'allumage automatique a déjà allumé les phares.



E132709

Appuyez sur la commande pour allumer ou éteindre les feux antibrouillard.

Vous pouvez allumer les feux antibrouillard avec la commande d'éclairage dans n'importe quelle position, sauf la position d'arrêt.

FEUX ARRIÈRE DE BROUILLARD



E1327010

AVERTISSEMENTS

 Utiliser les feux antibrouillard arrière uniquement lorsque la visibilité est réduite à moins de 50 mètres (164 pieds).

Eclairage

AVERTISSEMENTS



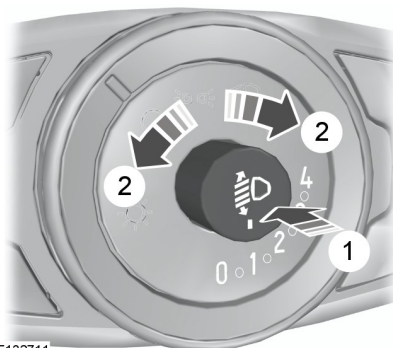
N'utilisez pas les feux antibrouillard arrière lorsqu'il pleut ou qu'il neige et que la visibilité est supérieure à 50 mètres (164 pieds).

Appuyez sur la commande pour allumer ou éteindre les feux antibrouillard.

Vous pouvez allumer les feux antibrouillard si les projecteurs antibrouillard avant ou les feux de croisement sont déjà allumés.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DU FAISCEAU DES PROJECTEURS

1. Appuyer pour déverrouiller le bouton à éjection.



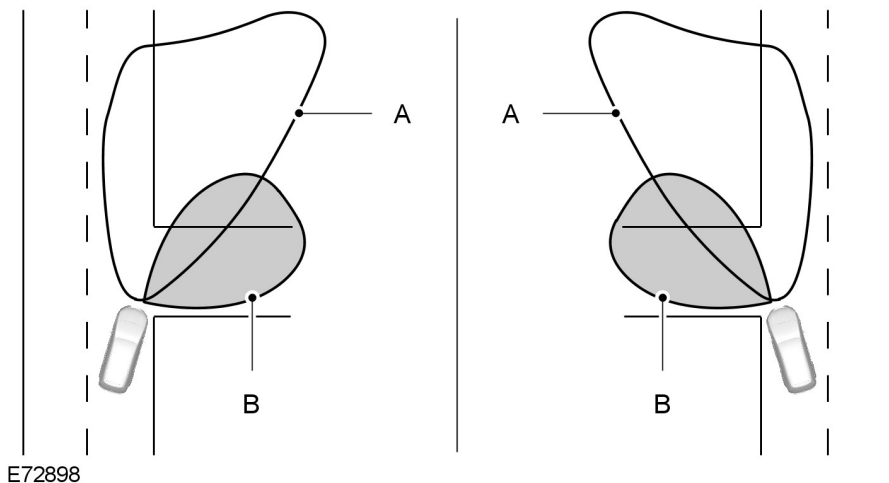
E132711

2. Tourner le bouton au réglage requis.
3. Enfoncer le bouton à la position verrouillée.

Vous pouvez ajuster la hauteur du faisceau des phares en fonction du chargement du véhicule.

Réglez la commande de réglage en hauteur des phares sur zéro lorsque le véhicule n'est pas chargé. Effectuez le réglage de manière à produire un éclairage de 35 à 100 mètres (115 à 330 pieds) lorsque le véhicule est partiellement ou complètement chargé.

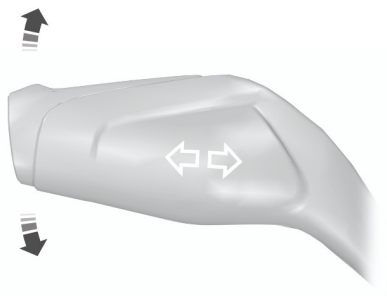
PHARES DE VIRAGE



- A Faisceau des phares principaux
- B Faisceau de phares de virage

Les phares de virage éclairent l'intérieur du virage au braquage.

CLIGNOTANTS



E130141

Soulevez ou abaissez le levier pour utiliser les clignotants.

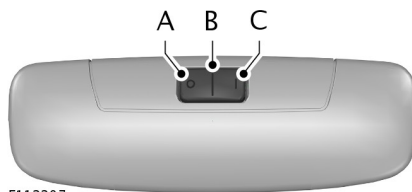
Note : *Soulevez ou abaissez légèrement le levier pour que les clignotants clignotent à trois reprises afin d'indiquer un changement de voie.*

ECLAIRAGE DE MARCHEPIED

Les éclairages de marchepied s'allument et s'éteignent automatiquement à l'ouverture et à la fermeture des portes. Ils s'allument lorsque vous déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande. Il s'éteint automatiquement après un bref instant.

ECLAIRAGE INTÉRIEUR

Lampe d'accueil



E112207

- A OFF (désactivé)
- B Portes activées
- C On

Si vous mettez le contacteur en position B, la lampe d'accueil s'allume lorsque vous déverrouillez ou ouvrez une porte ou le hayon. Si vous laissez une porte ouverte alors que le contact est coupé, la lampe d'accueil s'éteint automatiquement au bout d'un certain temps pour éviter que la batterie de votre véhicule se décharge. Pour rallumer, mettez le contact pendant un bref instant.

La lampe d'accueil s'allume également lorsque vous coupez le contact. Elle s'éteint automatiquement au bout de quelques instants ou lorsque vous démarrez le moteur.

Si vous mettez le contacteur en position C avec le contact coupé, la lampe d'accueil s'allume. Elle s'éteint automatiquement au bout de quelques instants pour éviter que la batterie de votre véhicule se décharge. Pour rallumer, mettez le contact pendant un bref instant.

Eclairage

Lampes de lecture



E112208

Si vous coupez le contact, les lampes de lecture s'éteignent automatiquement après un certain temps afin d'éviter que la batterie de votre véhicule se décharge. Pour les rallumer, mettez le contact pendant un bref instant.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule, ou jouer avec les lève-vitres électriques. Ils risquent de se blesser gravement.



Lors de la fermeture des lève-vitres électriques, vous devez vous assurer qu'il n'y a pas d'obstacle à la fermeture et qu'aucun enfant ou animal ne se trouve à proximité des baies de vitre.



E145236

Note : Il se peut que vous entendiez un grondement lorsque seulement une des vitres est ouverte. Baissez légèrement la vitre opposée afin de réduire ce bruit.

Note : Les lèves-vitres électriques fonctionnent seulement lorsque le contact est mis.

Appuyez sur le contacteur pour ouvrir la vitre.

Soulevez le contacteur pour fermer la vitre.

Ouverture à une impulsion côté conducteur

Enfoncez complètement le contacteur et relâchez-le. Appuyez de nouveau dessus ou soulevez-le pour stopper la vitre.

Fermeture à une impulsion côté conducteur

Soulevez complètement le contacteur et relâchez-le. Appuyez de nouveau dessus ou soulevez-le pour stopper la vitre.

Fonction anti-pincement

La vitre du côté conducteur s'arrête automatiquement en cours de fermeture. Le mouvement est inversé sur une certaine distance en cas d'obstacle.

Neutralisation de la fonction anti-pincement

Procédez comme suit pour neutraliser cette fonction de protection lorsque la vitre rencontre une résistance, par exemple en hiver :

1. Fermez la vitre deux fois jusqu'à ce qu'elle atteigne le point de résistance et laissez le mouvement s'inverser.
2. La troisième fois, fermez la vitre jusqu'au point de résistance. La fonction anti-pincement est alors désactivée et vous pouvez fermer la vitre manuellement. La vitre outrepassa le point de résistance et vous pouvez la fermer complètement.

Rendez-vous chez un concessionnaire agréé dès que possible si la vitre ne se ferme pas après la troisième tentative.

Vitres et rétroviseurs

Réinitialisation de la fonction anti-pincement

AVERTISSEMENT



La fonction anti-pincement reste désactivée jusqu'à ce que la mémoire soit réinitialisée.

Si vous avez débranché la batterie, vous devez réinitialiser la mémoire anti-pincement.

1. Soulevez le contacteur et maintenez-le dans cette position jusqu'à la fermeture totale de la vitre.
2. Relâchez le contacteur.
3. Soulevez de nouveau le contacteur pendant une seconde supplémentaire.
4. Enfoncez le contacteur et maintenez-le dans cette position jusqu'à l'ouverture totale de la vitre.
5. Relâchez le contacteur.
6. Soulevez le contacteur et maintenez-le dans cette position jusqu'à la fermeture totale de la vitre.
7. Ouvrez la vitre et essayez ensuite de la fermer automatiquement.
8. Réinitialisez et répétez la procédure si la vitre ne se ferme pas automatiquement.

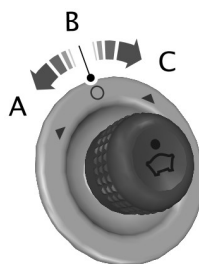
RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs électriques

AVERTISSEMENT

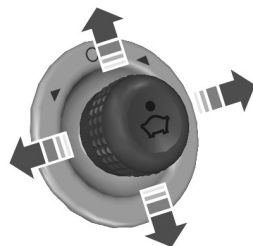


Ne réglez pas les rétroviseurs pendant la conduite.



E71280

- A Rétroviseur côté gauche
- B OFF (désactivé)
- C Rétroviseur côté droit



E71281

Inclinez le commutateur pour régler le rétroviseur.

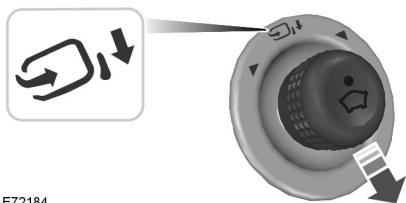
Rétroviseurs électriques rabattables

Rabattement et déploiement

Les rétroviseurs électriques rabattables fonctionnent lorsque le contact est établi et plusieurs minutes après l'avoir coupé.

Note : Les rétroviseurs ne peuvent être rabattus que lorsque le module de commande est réglé sur la position B.

Vitres et rétroviseurs



E72184

Incliner le module de commande vers le bas pour rabattre et déplier les rétroviseurs.

Incliner à nouveau le module de commande vers le bas pour arrêter le mouvement ou inverser sa direction.

Note : Le rabattement et le déploiement continus des rétroviseurs peut entraîner une surchauffe et un arrêt momentané. Cela évite de les endommager définitivement.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers le verre de vitre de porte. Veillez à engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez à sa position d'origine.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur pendant la conduite.

Note : ne nettoyez pas le boîtier ou le verre d'un rétroviseur quel qu'il soit à l'aide de produits abrasifs forts, de carburant ou de tout autre produit de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur selon vos préférences. Certains rétroviseurs possèdent un second point de pivotement. Cela vous permet de modifier l'orientation du rétroviseur vers le haut ou le bas et d'un côté ou de l'autre.

Tirez la languette située sous le rétroviseur vers vous pour réduire les sources d'éblouissement la nuit.

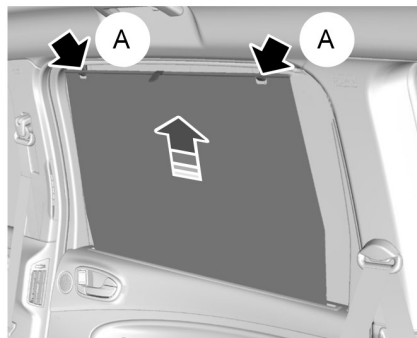
Rétroviseur anti-éblouissement (if Equipped)

Note : Ne bloquez pas les capteurs sur l'avant et sur l'arrière du rétroviseur. Cela est susceptible d'affecter les performances du rétroviseur. Un passage sur le siège arrière central ou un appui-tête central arrière relevé peut également empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur s'assombrit automatiquement pour réduire l'éblouissement lorsque des lumières vives sont détectées depuis l'arrière du véhicule. Il revient automatiquement à une réflexion normale lorsque vous sélectionnez la marche arrière pour vous garantir une bonne visibilité lorsque vous reculez.

PARE-SOLEILS

Vitres latérales arrière

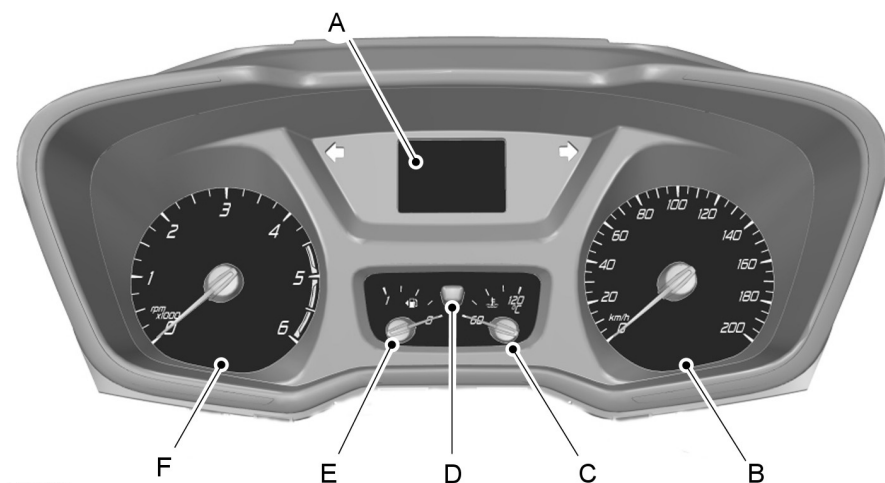


E74809

Tirez le rideau vers le haut et attachez-le aux crochets A.

Combiné des instruments

INSTRUMENTS



E151125

- A Affichage d'informations. Voir **Affichages d'informations** (page 56).
- B Compteur de vitesse
- C Thermomètre de température d'eau
- D Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier
- E Jauge de carburant
- F Compte-tours

Ecran d'informations

Totalisateur

Situé en bas de l'écran d'informations.
Enregistre la distance cumulée parcourue
par votre véhicule.

Température d'air extérieure

Indique la température extérieure.

Ordinateur de bord

Voir **Ordinateur de bord** (page 59).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 56).

Combiné des instruments

Thermomètre de liquide de refroidissement du moteur

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est en marche ou chaud.

A la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la partie centrale.

Note : Ne pas redémarrer le moteur avant d'avoir remédié à la cause de la surchauffe.

Si l'aiguille pénètre dans le secteur rouge, le moteur est en surchauffe. Mettre le moteur à l'arrêt, couper le contact et déterminer la cause de la surchauffe une fois que le moteur a refroidi. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 146).

Jauge de carburant

Mettez le contact. La jauge de carburant indique approximativement la quantité de carburant restant dans le réservoir. L'indication de la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule roule ou se trouve en pente. La flèche à côté du symbole de la pompe à essence indique de quel côté du véhicule se trouve la trappe de remplissage.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT ET INDICATEURS

Les témoins et indicateurs suivants vous avertissent d'un état du véhicule susceptible de devenir grave. Certains voyants s'allument lorsque vous démarrez votre véhicule pour indiquer qu'ils fonctionnent correctement. Si certains témoins restent allumés après avoir démarré votre véhicule, consultez les données concernant le témoin du système correspondant pour plus d'informations.

Note : certains témoins s'affichent sur l'écran d'information et fonctionnent comme des voyants mais ne s'affichent pas au démarrage de votre véhicule.

Témoin de système de freinage antiblocage



S'il s'allume pendant la conduite, cela indique un mauvais fonctionnement dans le système. Le freinage normal (sans ABS) reste totalement opérationnel. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.

Témoin d'usure des plaquettes de frein



Il s'allume lorsque l'usure des plaquettes de frein atteint une limite prédéterminée. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.

Témoin de système de freinage



Il s'allume lorsque vous mettez le frein à main et que le contact est établi.

S'il s'allume pendant la conduite, contrôler que le frein de stationnement n'est pas serré. Si le frein de stationnement n'est pas appliqué, il indique que le niveau de liquide de frein est bas, ou une anomalie de fonctionnement du système de freinage. Faites contrôler immédiatement votre véhicule par un concessionnaire agréé.

Combiné des instruments

AVERTISSEMENT



Conduire votre véhicule avec ce témoin allumé est dangereux. Les performances de freinage peuvent baisser sensiblement. Une distance plus longue sera nécessaire pour arrêter votre véhicule. Faites contrôler immédiatement votre véhicule par un concessionnaire agréé. Conduire sur de longues distances avec le frein de stationnement engagé peut causer une panne de freinage, avec des risques de blessures corporelles.

Indicateur de régulateur de vitesse



Il s'allume lorsqu'une vitesse est réglée à l'aide du régulateur de vitesse. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 109).

Indicateur de direction



Ce témoin clignote en même temps que les clignotants. L'augmentation soudaine de la fréquence de clignotement indique qu'une ampoule est défectueuse. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 151).

Témoin de porte mal fermée



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le contact et reste allumé si une porte ou le capot ne sont pas correctement fermés.

Témoins du moteur



Témoin d'anomalie de fonctionnement



Témoin du groupe motopropulseur

Tous les véhicules

Si l'un de ces témoins s'allume lorsque le moteur fonctionne, cela indique un dysfonctionnement. Le moteur continue de fonctionner mais avec une puissance limitée. S'il clignote pendant la conduite, réduire immédiatement la vitesse du véhicule. S'il continue de clignoter, évitez toute accélération ou décélération brusque. Faites contrôler immédiatement votre véhicule par un concessionnaire agréé.

AVERTISSEMENT



Faites-le contrôler immédiatement.

Si les deux témoins s'allument en même temps, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger (une utilisation prolongée peut entraîner une réduction de la puissance et provoquer l'arrêt du moteur). Coupez le contact, puis tentez de redémarrer le moteur. Si le moteur redémarre, faites immédiatement contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé. Si le moteur ne redémarre pas, faites contrôler le véhicule avant de poursuivre le trajet.

Témoin d'airbag avant



Si ce témoin reste éteint au démarrage du véhicule, s'il continue à clignoter ou s'il reste allumé pendant la conduite, cela indique une anomalie. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.

Témoin de feu de brouillard avant



Il s'allume lorsque les projecteurs antibrouillard sont activés.

Combiné des instruments

Témoin de verglas

AVERTISSEMENT



Même si la température s'élève au-dessus de +4 °C (39 °F), rien ne garantit que la route ne présente aucun danger causé par un temps rigoureux.



Il s'allume en orange lorsque la température de l'air extérieur est comprise entre 4 °C (39°F) et 0 °C (32°F). Il présente une couleur rouge lorsque la température est inférieure à 0 °C (32 °F).

Indicateur de bougie de préchauffage



S'il s'allume, patientez jusqu'à ce qu'il s'éteigne avant de démarrer.

Indicateur de phares



Il s'allume lorsque les feux de croisement ou les feux de stationnement ou de position arrière sont allumés.

Témoin de feux de route



Il s'allume lorsque les feux de route sont activés. Il clignote lorsque vous effectuez un appel de phares.

Témoin d'assistance au démarrage en côte



Pendant la conduite, il s'allume durant l'activation du système. S'il ne s'allume pas après l'établissement du contact, cela indique que le système a été désactivé. Un concessionnaire agréé peut le réactiver. Si un mauvais fonctionnement se produit, le système s'éteint et ne se rallume pas pendant la conduite.

Témoin d'allumage



S'il s'allume pendant la conduite, il y a une anomalie dans le système. Arrêtez tous les dispositifs électriques qui ne sont pas indispensables. Faites contrôler immédiatement votre véhicule par un concessionnaire agréé.

Témoin de bas niveau de carburant



S'il s'allume, remplir le réservoir dès que possible.

Témoin d'afficheur multimessage



Il s'allume lorsqu'un nouveau message est enregistré dans l'afficheur multifonction. Le témoin est de couleur rouge ou jaune, selon le degré de gravité du message, et reste allumé jusqu'à ce que le symptôme à l'origine du message ait été corrigé. Voir **Messages d'information** (page 60).

Témoin de pression d'huile

AVERTISSEMENT



S'il s'allume bien que le niveau soit correct, ne pas reprendre la route. Faites contrôler immédiatement votre véhicule par un concessionnaire agréé.

Combiné des instruments



S'il reste allumé après le démarrage ou qu'il s'allume pendant la conduite, cela signifie qu'il y a une anomalie dans le système. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire sans danger et coupez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile moteur. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 145).

Témoin de feux de brouillard arrière



Il s'allume lorsque les feux arrière de brouillard sont activés.

Témoin de rappel de ceinture de sécurité



Il s'allume, accompagné d'un signal sonore, pour vous rappeler d'attacher votre ceinture de sécurité. Voir **Assistance dépannage dans les cas d'urgence** (page 22).

Indicateur de contrôle de stabilité



Pendant la conduite, le témoin clignote lors des interventions du système. Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous avez mis le contact ou reste allumé en continu pendant la conduite, c'est l'indication d'un dysfonctionnement. Le système se désactive pendant toute la durée de l'anomalie. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.

Contrôle de stabilité désactivé



Lorsque vous désactivez le système, le témoin s'allume. Il s'éteint lorsque vous réactivez le système ou que vous coupez le contact.

Témoin de démarrage/arrêt



Il s'allume lorsque le moteur s'est arrêté automatiquement. Il clignote pour vous informer que le moteur doit être redémarré. Voir **Démarrage-arrêt** (page 89). Voir **Messages d'information** (page 60).

Témoin d'eau dans carburant

Véhicules à moteur diesel



Il s'allume en cas de présence excessive d'eau dans le filtre à carburant. Vidanger l'eau immédiatement. Voir **Vidange du séparateur d'eau du filtre à carburant** (page 147). Si le témoin s'allume après la vidange d'eau, cela signifie que le filtre à carburant nécessite un entretien. Faites contrôler immédiatement votre véhicule par un concessionnaire agréé.

SIGNAUX SONORES ET INDICATEURS

Phares allumés

Un signal sonore retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et que vous ouvrez la porte conducteur si vous avez laissé les phares ou les feux de stationnement allumés.

Frein de stationnement appliqué

Un signal sonore retentit lorsque vous conduisez le véhicule alors que le frein de stationnement est appliqué. Si le signal d'avertissement reste actif après avoir relâché le frein de stationnement, faites immédiatement contrôler le système par un concessionnaire agréé.

Affichages d'informations

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil ou une fonctionnalité susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous conseillons l'utilisation d'appareils portables lorsque vous conduisez et vous engageons à respecter toutes les lois applicables.



E130248

Différents systèmes de votre véhicule peuvent être contrôlés à l'aide des commandes de l'écran d'information sur le volant de direction. Des renseignements correspondants sont affichés sur l'écran d'information.

Commandes de l'écran d'information

Pour l'emplacement des éléments : Voir **Contrôle de l'affichage d'information** (page 36).

Pour utiliser les commandes :

- Appuyez sur la touche pointant vers le haut ou le bas pour faire défiler les options et les mettre en surbrillance dans un menu.
- Appuyez sur la touche pointant vers la droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la touche pointant vers la gauche pour quitter un sous-menu.
- Appuyez sur la touche pointant vers la gauche et maintenez-la enfoncée pour revenir à tout moment à l'affichage du menu principal.
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer des réglages ou des messages.

Structure de menu - Ecran d'information

Vous pouvez accéder au menu à l'aide des commandes de l'écran d'information.

Note : *L'affichage de certaines options peut être légèrement différent, ou certaines options peuvent ne pas apparaître du tout si les éléments sont des options.*

Affichages d'informations

Trajet ¹		
Totalisateur journalier		
Autonomie		
Cons. actuelle		
Ø Consom.	Ford EcoMode	Rapports
		Anticipation
		Vitesse
		Ford EcoMode ²
Vitesse moyenne		
Tempér. ext.		
Réglages usine		

* Voir **Ordinateur de bord** (page 59).

* Voir **Mode Eco** (page 117).

Réglages		
Ass. conduct.	Anti-patinage	Marche ou Arrêt
	Driver alert	Marche ou Arrêt
	Dém. en côte	Marche ou Arrêt
	Maintien voie	Sensibilité
		Intensité
Eclairage	Eclair. pluie	Marche ou Arrêt
	Luminosité	Automatique ou Manuel
	Ecl. Home	Manuel ou xx sec.
Affichage	Info navigation	Tjs coupé, Pndnt guidage ou Tjs en marche
	Langue	Choisissez le réglage applicable

Affichages d'informations

Réglages		
	Distance	Choisissez le réglage applicable
	Température	Choisissez le réglage applicable
Signaux	Informations	
	Avertissement	
Confort	Ch. suppl.	
	Message	Protection totale
		Réduit
		Demander à la sortie
	Serrures	Ferm. autom.
		Ouv. autom.
		Ouv. générale
		Ferm. person.
Réinitialisation du système	Appuyez sur OK et maintenez la touche enfoncée pour restaurer le paramétrage d'usine du système	

Contrôle système

Tous les avertissements actifs s'affichent en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de contrôle système peut varier en fonction des options d'équipement et de l'état actuel du véhicule. Appuyez sur la touche pointant vers le haut ou le bas pour faire défiler la liste.

MONTRE DE BORD

Type 1

Pour régler l'horloge, mettez le contact et appuyez sur les boutons H ou M sur l'écran d'information et de divertissement, selon les besoins.

Type 2

Note : Utilisez l'écran d'information pour régler l'horloge. Voir **Généralités** (page 56).

Affichages d'informations

ORDINATEUR DE BORD

Réinitialisation de l'ordinateur de bord

Appuyez sur **OK** sur l'écran actuel et maintenez cette touche enfoncée pour réinitialiser les informations concernant respectivement le compteur journalier, la distance, le temps et la consommation moyenne de carburant.

Totalisateur journalier

Enregistre la distance parcourue des différents trajets.

Autonomie

Indique la distance approximative que peut parcourir votre véhicule avec le carburant restant dans le réservoir. Le changement de type de conduite peut provoquer des écarts avec l'autonomie affichée.

Consommation de carburant instantanée

Indique la consommation de carburant actuelle.

Consommation de carburant moyenne

Indique la consommation de carburant moyenne depuis la dernière remise à zéro de la fonction.

Vitesse moyenne

Indique la vitesse moyenne depuis la dernière remise à zéro de la fonction.

Température d'air extérieure

Indique la température extérieure.

Réglages usine

Indique toute les informations concernant respectivement le compteur journalier, la distance, le temps et la consommation moyenne de carburant.

RÉGLAGES PERSONNALISÉS

Unités de mesure

Pour permuer entre les unités de mesure métriques et les unités de mesure anglo-saxonnes et vice-versa, faites défiler les informations jusqu'à cet affichage, puis appuyez sur la touche **OK**.

La permutation entre les unités de mesure métriques et anglo-saxonnes s'applique aux affichages suivants :

- Autonomie.
- Consommation moyenne de carburant.
- Consommation de carburant instantanée.
- Vitesse moyenne.

Désactivation des avertissements sonores

Les signaux sonores suivants peuvent être désactivés :

- Messages d'avertissement.
- Messages d'information.

Affichages d'informations

MESSAGES D'INFORMATION



E130248

Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer réception et supprimer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages seront supprimés automatiquement au bout de quelques instants.

Certains messages doivent être confirmés avant de pouvoir accéder aux menus.



L'indicateur de message s'allume pour compléter certains messages. Il prend une couleur rouge ou jaune, selon le degré de gravité du message, et reste allumé jusqu'à ce que le problème à l'origine du message ait été corrigé.

Certains messages sont complétés par un symbole spécifique au système accompagné d'un indicateur de message.

Note : En fonction des options dont votre véhicule est équipé, tous les messages ne s'affichent pas et certains peuvent ne pas être disponibles. Certains messages peuvent apparaître abrégés ou tronqués en fonction du type de combiné d'instruments de votre véhicule.

Airbag

Message	Indicateur de message	Action
Airbag Anomalie Rév. immédiate	Jaune	Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.

Message

Message	Indicateur de message	Action
Alarme déclenchée Contr. véhicule	Jaune	S'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée en raison d'un accès non autorisé. Voir Alarme antivol (page 33).
Alarme Anomalie Rév. nécessaire	-	Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.

Affichages d'informations

Batterie et circuit de charge

Message	Indicateur de message	Action
Syst. électrique Surten- sion Stopper SVP	Rouge	Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en sécurité et coupez le contact. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.
Pile faible cf. Manuel	Jaune	S'affiche pour avertir que la batterie est faible. Arrêtez tous les accessoires électriques qui ne sont pas indispensables. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.

Portes ouvertes

Message	Indicateur de message	Action
Portière cond. ouverte	Rouge	Le véhicule roule. Arrêtez votre véhicule en toute sécurité dès que possible et fermez-le.
Côté conduct. Portière arrière ouverte	Rouge	Le véhicule roule. Arrêtez votre véhicule en toute sécurité dès que possible et fermez-le.
Portière passager avant ouverte	Rouge	Le véhicule roule. Arrêtez votre véhicule en toute sécurité dès que possible et fermez-le.
Côté passager Portière arrière ouverte	Rouge	Le véhicule roule. Arrêtez votre véhicule en toute sécurité dès que possible et fermez-le.
Capot moteur ouvert	Rouge	Le véhicule roule. Arrêtez votre véhicule en toute sécurité dès que possible et fermez-le.
Coffre charge. arrière porte ouverte	Rouge	Le véhicule roule. Arrêtez votre véhicule en toute sécurité dès que possible et fermez-le.
Porte de secours arrière ouverte	Rouge	Le véhicule roule. Arrêtez votre véhicule en toute sécurité dès que possible et fermez-le.
Portière cond. ouverte	-	Véhicule immobile. Fermer.
Côté conduct. Portière arrière ouverte	-	Véhicule immobile. Fermer.
Portière passager avant ouverte	-	Véhicule immobile. Fermer.

Affichages d'informations

Message	Indicateur de message	Action
Côté passager Portière arrière ouverte	-	Véhicule immobile. Fermer.
Capot moteur ouvert	-	Véhicule immobile. Fermer.
Coffre charge. arrière porte ouverte	-	Véhicule immobile. Fermer.
Porte de secours arrière ouverte	-	Véhicule immobile. Fermer.

Moteur

Message	Indicateur de message	Action
Moteur Anomalie Rév. immédiate	Jaune	Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.
Moteur surchauffe Stopper SVP	Rouge	S'affiche quand la température du moteur est trop élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible et laissez refroidir le moteur. Si le problème persiste, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible. Voir Contrôle du liquide de refroidissement (page 146).

Assistance au démarrage en côte

Message	Indicateur de message	Action
Ass. Dém côte non disponible	Jaune	S'affiche quand l'assistant de démarrage en côte n'est pas disponible. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible. Voir Aide au démarrage en côte (page 98).

Affichages d'informations

Eclairage

Message	Indicateur de message	Action
Feu stop Amp. défaut.	-	S'affiche quand l'ampoule de feu stop a grillé. Voir Eclairage (page 40).
Feu code Amp. défaut.	-	S'affiche quand l'ampoule de phare de feu code a grillé. Voir Eclairage (page 40).
Eclairage AV Anomalie Rév. nécessaire	Jaune	S'affiche en cas de problème du circuit électrique des phares. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.

Entretien

Message	Indicateur de message	Action
Huile moteur Vidange nécessaire	-	S'affiche à la fin de la durée de vie de l'huile moteur quand une vidange est nécessaire. Voir Contrôle de l'huile moteur (page 145).
Niveau liq. frein insuff. Rév. immédiate	Rouge	Indique que le niveau de liquide de freins est bas et que le système de freinage doit être inspecté immédiatement. Voir Contrôle de liquide de freins et d'embrayage (page 146).
Niveau bas du liquide de lave-glace	-	S'affiche quand le niveau de liquide de lave-glace est bas et qu'un appoint est nécessaire. Voir Contrôle du liquide lave-glace (page 147).

Système d'aide au stationnement

Message	Indicateur de message	Action
Ass. parking Anomalie Rév. nécessaire	Jaune	S'affiche quand le système a détecté un défaut qui nécessite une révision. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible. Voir Système d'aide au stationnement (page 104).

Affichages d'informations

Frein de stationnement

Message	Indicateur de message	Action
Frein à main serré	Rouge	S'affiche quand le frein de stationnement est appliqué, que le moteur tourne et que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h. Si le message reste affiché une fois le frein de stationnement relâché, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.

Système de démarrage

Message	Indicateur de message	Action
Pour démarrer actionner frein	-	S'affiche lorsque vous démarrez votre véhicule pour vous rappeler d'enfoncer le frein.
Temps de lancement dépassé	-	S'affiche lorsque votre véhicule ne parvient pas à démarrer.

Antipatinage

Message	Indicateur de message	Action
Système anti-patinage coupé	-	S'affiche lorsque vous désactivez le système antipatinage. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 102).

Contrat de licence d'utilisateur final

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Air extérieur

Gardez les entrées d'air devant le pare-brise exemptes d'obstruction (neige, feuilles, etc.) pour permettre le bon fonctionnement du système de chauffage, ventilation et climatisation.

Air recirculé

AVERTISSEMENT



Une utilisation prolongée de la fonction de ventilation en circuit fermé peut être à l'origine d'un embuage des vitres. Si les vitres s'embuent, suivez les réglages de désembuage du pare-brise.

L'air présent dans l'habitacle sera recirculé. L'air extérieur ne pénètre pas dans le véhicule.

Chauffage

L'efficacité du chauffage dépend de la température du liquide de refroidissement.

Climatisation

Note : La climatisation ne fonctionne que lorsque la température est supérieure à 4 °C (39 °F).

Note : L'utilisation de la climatisation entraîne une augmentation de la consommation de carburant du véhicule.

L'air est dirigé à travers l'évaporateur où il est refroidi. L'humidité est extraite de l'air pour éviter l'embuage des vitres. La condensation qui en résulte est évacuée vers l'extérieur du véhicule et il est donc normal de voir une petite flaque d'eau sous le véhicule.

Généralités sur le contrôle de la température et de l'humidité dans l'habitacle

Fermez complètement toutes les vitres.

Chauffage de l'habitacle

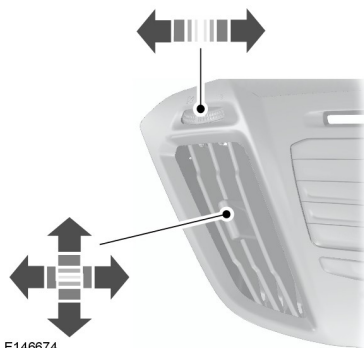
Orientez le flux d'air vers vos pieds. Par temps froid ou humide, orientez une partie de l'air vers le pare-brise et les vitres de portes.

Refroidissement de l'habitacle

Orientez le flux d'air vers votre visage.

OUÏES D'AÉRATION

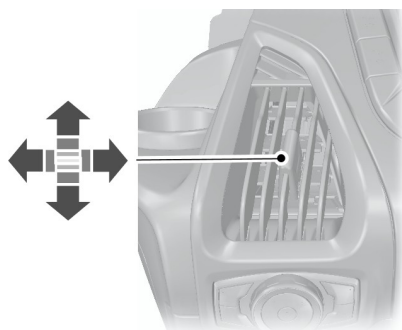
Buses d'aération centrales



E146674

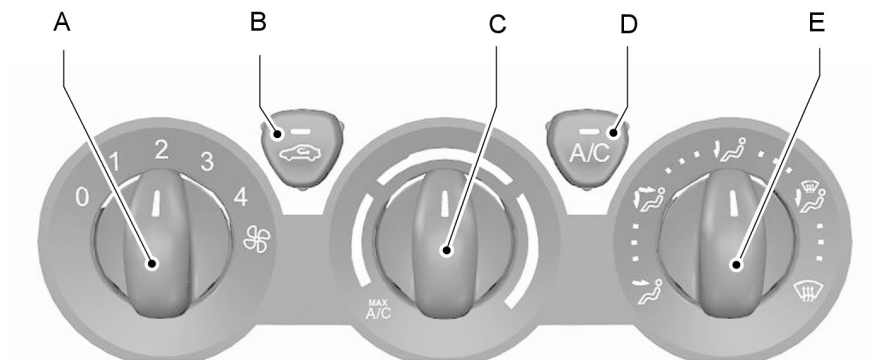
Contrat de licence d'utilisateur final

Buse d'aération latérale



E146675

CLIMATISATION MANUELLE



E147011

- A **Commande de vitesse du ventilateur :** contrôle le volume de l'air qui circule dans votre véhicule. Réglez pour sélectionner la vitesse de ventilateur souhaitée ou arrêter. Si vous arrêtez le ventilateur, le pare-brise peut s'embuer.
- B **Air recirculé :** appuyez sur la touche pour passer de la ventilation avec apport d'air extérieur à la ventilation avec air recirculé et vice-versa. Lorsque vous sélectionnez l'air recirculé, la touche s'allume et l'air présent dans l'habitacle est recirculé. Cela peut raccourcir le temps nécessaire pour refroidir l'habitacle et réduire la pénétration des odeurs indésirables dans votre véhicule.

Contrat de licence d'utilisateur final

- C **Commande de température :** contrôle la température de l'air qui circule dans votre véhicule. Réglez pour sélectionner la température désirée. Si vous sélectionnez **MAX A/C**, le système répartit l'air recirculé via les buses d'aération de la planche de bord. Ce mode est plus économique et efficace que la climatisation normale.
- D **Climatisation :** appuyez sur la touche pour mettre la climatisation en marche ou pour l'arrêter. La climatisation refroidit votre véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour améliorer la climatisation, lorsque vous démarrez votre véhicule, conduisez avec les fenêtres légèrement ouvertes pendant deux ou trois minutes.
- E **Commande de répartition d'air :** réglez pour sélectionner la répartition d'air désirée.



Sélectionnez la répartition d'air via les buses d'aération de planche de bord.



Sélectionnez la répartition d'air via les buses d'aération de planche de bord et de plancher avant.



Sélectionnez la répartition d'air via les buses d'aération de plancher avant.



Sélectionnez la répartition d'air via les buses d'aération de pare-brise et de plancher avant.



Sélectionnez la répartition d'air via les buses d'aération de pare-brise. Vous pouvez également utiliser ce réglage pour désembuer et débarrasser le pare-brise d'une fine couche de givre. Vous pouvez aussi augmenter la température et la vitesse de ventilation pour améliorer le désembuage.

CONSEILS POUR LA GESTION DE LA TEMPÉRATURE ET DE L'HUMIDITÉ DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Note : Une utilisation prolongée de la fonction d'air recirculé peut être à l'origine d'un embuage des vitres.

Note : Une petite quantité d'air peut se sentir au niveau des buses d'aération de plancher avant, quel que soit le réglage de répartition d'air.

Note : Pour limiter l'accumulation d'humidité à l'intérieur de votre véhicule, ne conduisez pas avec le système désactivé ou avec la fonction d'air recirculé active en permanence.

Note : Ne placez aucun objet sous les sièges avant, car cela peut gêner le flux d'air vers les sièges arrière.

Note : Retirez en totalité la neige, le givre ou les feuilles présentes dans la zone d'admission d'air à la base du pare-brise.

Contrat de licence d'utilisateur final

Note : Pour limiter l'embuage du pare-brise lorsque le temps est humide, réglez la commande de répartition d'air sur la position de répartition via les buses d'aération du pare-brise. Augmentez la température et la vitesse de ventilation pour améliorer le désembuage, si nécessaire.

Réchauffage rapide de l'habitacle

- Réglez la vitesse du ventilateur sur la vitesse la plus rapide.
- Réglez la commande de température sur la température la plus élevée.
- Réglez la commande de répartition d'air sur la position de répartition via les buses d'aération de plancher avant.

Réglages recommandés pour la fonction de chauffage

- Réglez la vitesse du ventilateur sur la deuxième vitesse.
- Réglez la commande de température sur la position à mi-chemin du réglage le plus chaud.
- Réglez la commande de répartition d'air sur la position de répartition via les buses d'aération de plancher avant et de pare-brise.

Refroidissement rapide de l'habitacle

- Réglez la vitesse du ventilateur sur la vitesse la plus rapide.
- Réglez la commande de température en position **MAX A/C**.
- Réglez la commande de répartition d'air sur la position de répartition via les buses d'aération de planche de bord.

Réglages recommandés pour la fonction de refroidissement

- Réglez la vitesse du ventilateur sur la deuxième vitesse.
- Réglez la commande de température sur la position à mi-chemin du réglage le plus froid.
- Réglez la commande de répartition d'air sur la position de répartition via les buses d'aération de planche de bord.

Véhicule immobilisé pour des périodes prolongées à des températures ambiantes extrêmement élevées

- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le levier sélecteur de transmission en position **P** ou en position de point mort.
- Réglez la commande de température en position **MAX A/C**.
- Réglez la vitesse du ventilateur sur la vitesse la plus lente.

Désembuage des vitres latérales par temps froid

- Réglez la commande de répartition d'air sur les positions de répartition via les buses d'aération de planche de bord et de plancher avant.
- Appuyez sur la touche **A/C**.
- Positionnez la commande de température sur le réglage souhaité.
- Réglez la vitesse du ventilateur sur la vitesse la plus rapide.
- Dirigez les buses d'aération de planche de bord vers les vitres latérales.
- Fermez les buses de la planche de bord.

Contrat de licence d'utilisateur final

Performances de refroidissement maximum en position de répartition via la planche de bord ou via la planche de bord et le plancher avant

- Réglez la commande de température sur la température la plus basse.
- Appuyer sur la touche **A/C** et la touche d'air recirculé.
- Réglez d'abord la vitesse de ventilateur sur la vitesse la plus élevée, puis réglez-la en fonction du niveau de confort désiré.

VITRES CHAUFFANTES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Note : assurez-vous que le moteur tourne avant d'actionner les vitres chauffantes.

Note : si vous activez les vitres chauffantes, le moteur peut ne pas s'arrêter automatiquement avec l'utilisation de la fonction de Démarrage/Arrêt. Si vous appuyez sur le commutateur des vitres chauffantes quand le moteur est arrêté automatiquement, le moteur doit être redémarré. Voir **Démarrage-arrêt** (page 89).

Pare-brise chauffant



Appuyez sur le bouton pour désembuer et débarrasser la fenêtre d'une fine couche de givre. Il s'éteint automatiquement après quelques instants.

Lunette arrière chauffante



Appuyez sur le bouton pour désembuer et débarrasser la fenêtre d'une fine couche de givre. Il s'éteint automatiquement après quelques instants.

Note : n'utilisez pas de lames de rasoir ou d'autres objets pointus pour nettoyer la face intérieure de la lunette arrière ou pour enlever des autocollants. Vous risquez d'endommager les conduites de grille chauffantes, et ces dommages ne sont pas couverts par votre garantie.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Note : n'enlevez pas le givre déposé sur les rétroviseurs à l'aide d'un grattoir et n'essayez pas de régler le verre du rétroviseur si celui-ci est immobile à cause du gel. Ces actions pourraient endommager le verre et les rétroviseurs.

Note : ne nettoyez pas le boîtier ou le verre d'un rétroviseur quel qu'il soit à l'aide de produits abrasifs forts, de carburant ou de tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

Note : sur les véhicules dépourvus de commutateur de rétroviseurs chauffants, ceux-ci s'activent automatiquement lorsque le pare-brise chauffant ou la lunette arrière chauffante est activé(e).



Les deux rétroviseurs sont chauffés pour enlever le givre, la brume et le brouillard. Ils s'éteignent automatiquement après quelques instants.

S'ASSEOIR DANS LA POSITION CORRECTE

AVERTISSEMENTS



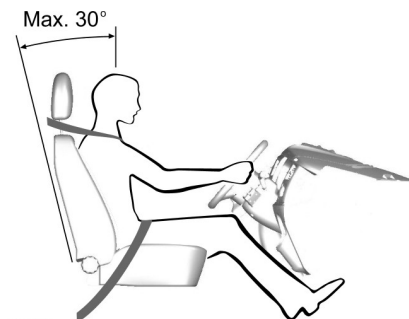
Ne pas trop incliner le dossier vers l'arrière au risque de glisser sous la ceinture de sécurité. Ceci pourrait entraîner des blessures graves en cas de collision.



Une position assise incorrecte, une mauvaise position générale ou un dossier trop incliné vers l'arrière peuvent être à l'origine de blessures graves, voire de décès, en cas de collision. Tenez-vous toujours assis bien droit contre le dossier, vos pieds reposant sur le sol.



Ne transportez pas d'objets plus hauts que le dossier du siège afin de limiter les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brutal.



E68595

Moyennant une utilisation adaptée, le siège, l'appui-tête, la ceinture de sécurité et les airbags vous assurent une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de suivre les consignes ci-dessous :

- Asseyez-vous bien droit, en calant le bas de votre colonne vertébrale aussi loin que possible dans le siège.
- N'inclinez pas votre dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appui-tête de telle sorte que son sommet corresponde à celui de votre tête et soit aussi avancé que possible. Assurez-vous d'être confortablement installé.
- Maintenez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous vous recommandons d'établir une distance minimum de 10 pouces (25 centimètres) entre votre sternum et le couvercle de l'airbag.
- Tenez le volant avec les bras légèrement pliés.
- Pliez légèrement les jambes de manière à pouvoir enfoncer complètement les pédales.
- Placez la sangle diagonale de la ceinture de sécurité sur le centre de votre épaule et ajustez la sangle ventrale pour qu'elle soit bien serrée au niveau de votre bassin.

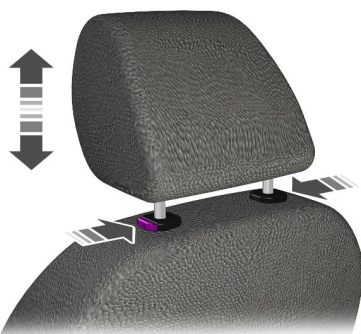
Assurez-vous d'avoir une position de conduite confortable et d'être en mesure de garder le parfait contrôle de votre véhicule.

APPUIS-TÊTE

AVERTISSEMENT



Réglez complètement l'appui-tête avant de vous asseoir ou d'utiliser le véhicule. Vous réduisez ainsi les risques de blessures cervicales en cas de collision. Ne réglez pas l'appui-tête pendant la conduite.



E66539

Réglage de l'appui-tête

AVERTISSEMENT



Relevez l'appui-tête arrière lorsque le siège arrière correspondant est occupé par un passager ou un siège de sécurité enfant.

Réglez l'appui-tête de telle sorte que son sommet corresponde à celui de votre tête.

Dépose de l'appui-tête

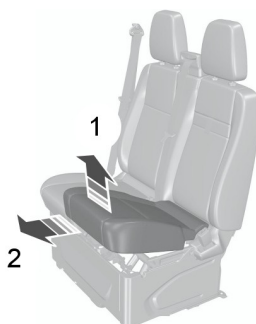
Appuyez sur les boutons de verrouillage et déposez l'appui-tête.

SIÈGES AVANT

Compartment de rangement sous le siège

Note : le compartiment de rangement est accessible à travers les deux coussins.

Un compartiment de rangement est situé sous le siège passager.



2



3

E154714

SIÈGES À RÉGLAGE MANUEL

AVERTISSEMENTS



Ne modifiez pas les réglages du siège conducteur ou de son dossier pendant que le véhicule roule.



Ne placez pas de charge ou d'objets derrière le dossier de siège avant de l'avoir remis dans sa position d'origine. Tirez sur le dossier du siège pour vous assurer qu'il est complètement enclenché lorsqu'il est ramené dans sa position d'origine. Un siège mal enclenché peut être dangereux en cas d'arrêt brutal ou de collision.

Sièges

AVERTISSEMENTS

⚠ Après avoir lâché le levier, essayez de faire bouger le siège vers l'avant et l'arrière pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.

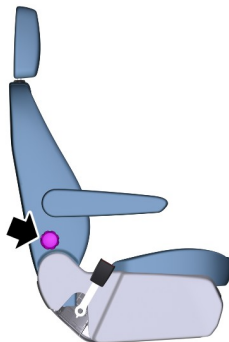
⚠ Le siège conducteur comporte des boulons de butée que vous pouvez retirer pour avoir accès à la batterie du véhicule. Voir **Remplacement de la batterie** (page 148).

Avance et recul des sièges



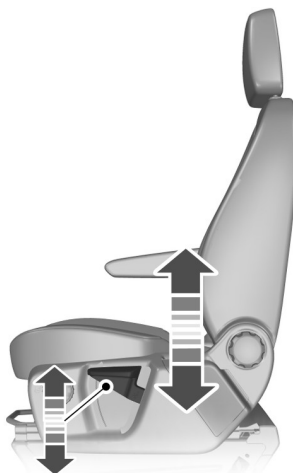
E130249

Réglage du support lombaire



E146386

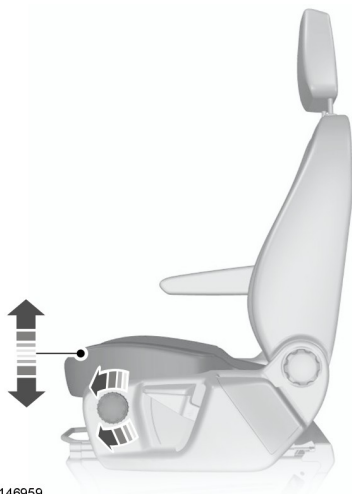
Réglage de la hauteur du siège conducteur



E146384

Sièges

Réglage de coussin de siège



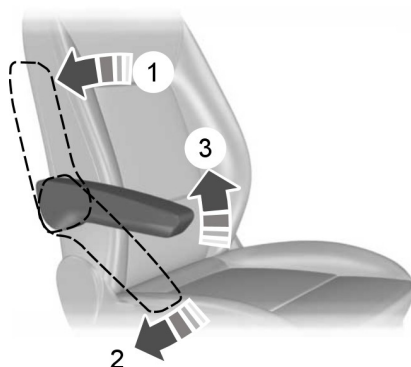
E146959

Réglage de l'inclinaison



E146385

Réglage de l'accoudoir



E95256

SIÈGES À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS



Ne modifiez pas les réglages du siège conducteur ou de son dossier pendant que le véhicule roule.

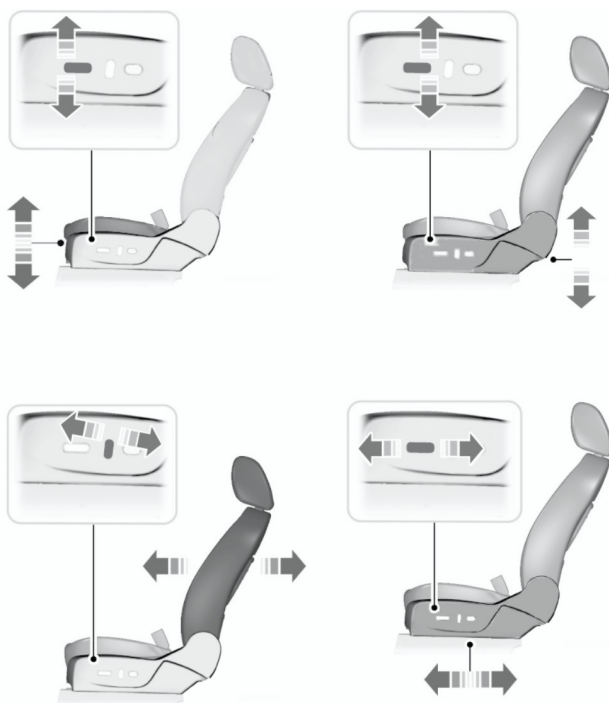


Ne placez pas de charge ou d'objets derrière le dossier de siège avant de l'avoir remis dans sa position d'origine.



Le siège conducteur comporte des boulons de butée que vous pouvez retirer pour avoir accès à la batterie du véhicule. Voir **Remplacement de la batterie** (page 148).

Sièges



E146713

Support lombaire électrique



E138648

SIÈGES ARRIÈRE

AVERTISSEMENTS

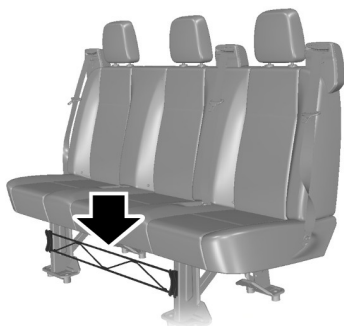
- ⚠ N'utilisez jamais la banquette comme couchette lorsque votre véhicule se déplace.
- ⚠ Veillez à ce que les assises et les dossiers soient bien fixés et complètement engagés dans leurs verrouillages.
- ⚠ Lorsque les dossiers sont relevés, veillez à ce que l'occupant puisse voir les ceintures et qu'elles ne soient pas coincées derrière les sièges.

Sièges

AVERTISSEMENTS

-  Ne vous asseyez pas sur la banquette arrière si l'un des sièges avant n'a pas été complètement redressé en position verticale.
-  Ne placez pas de charges sur les dossiers des sièges lorsqu'ils sont rabattus à plat.
-  Avant de verrouiller les pieds des sièges, assurez-vous que les verrous au sol ne sont pas obstrués.

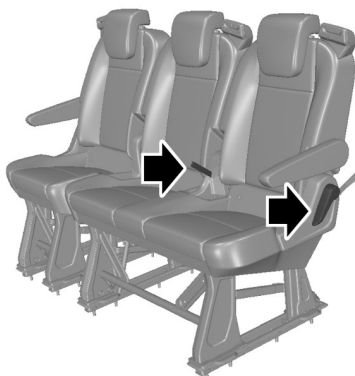
Double cabine



E146594

La grille de l'espace de rangement situé sous le siège peut être réglée sur deux positions. Levez la grille et tirez-là pour la retirer.

Réglage de l'inclinaison



E146605

Lorsque le siège est occupé, tirez sur le levier ou sur la sangle pour incliner le dossier.

Rabattement des dossiers de sièges

AVERTISSEMENT

-  Lorsque vous rabattez un dossier, veillez à ne pas vous coincer les doigts entre le dossier et l'armature du siège.

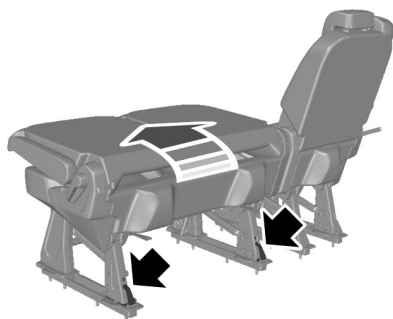
Note : Les passagers occupant la banquette arrière peuvent s'asseoir à côté d'un siège dont le dossier est rabattu à plat.

Sièges



E146581

Rabattement des sièges vers l'avant



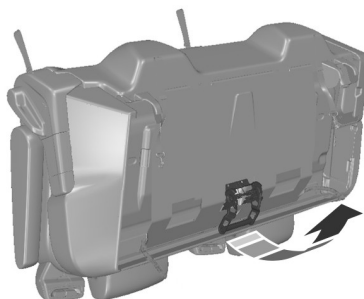
E146611

1. Tirez les sangles de déverrouillage inférieures vers l'extérieur et maintenez-les dans cette position.
2. Levez le siège vers le haut.

Rabattement des sièges vers le bas

1. Tirez les sangles de déverrouillages supérieures vers le bas et maintenez-les dans cette position, tout en tirant les sièges vers le bas pour les verrouiller sur le sol.
2. Poussez les dossiers en position verticale après avoir relâché la poignée et tirez sur la sangle.

Dépose des sièges



E146613

AVERTISSEMENT



Les sièges pèsent jusqu'à 57 kilogrammes (126 lb). N'essayez pas de les soulever ou de les porter vous-même.

Note : Ranger la banquette dans un endroit sec et sûr.

1. Rabattez le siège vers l'avant.
2. Tirer la sangle de déverrouillage vers le haut et la maintenir dans cette position.
3. Tirez doucement le siège vers l'arrière, jusqu'à ce que l'avant de l'armature du siège se libère des verrous sur le sol.
4. Déposer le siège.

Sièges

Pour la pose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

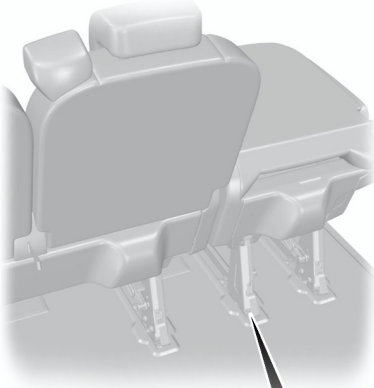
Pose des sièges

AVERTISSEMENT



Après avoir verrouillé les pieds des sièges dans les verrous au sol, assurez-vous que les indicateurs de verrou ne sont pas saillants.

Note : Avant de verrouiller les sièges au sol, assurez-vous que les pieds avant sont correctement alignés avec les verrous au sol. Insérez doucement les pieds des sièges dans les verrous au sol, en position verticale.



E146980

Des indicateurs de verrou sont situés sur chaque siège arrière, en bas de chacun des pieds de siège avant et arrière. Vérifiez-les après la pose des sièges.

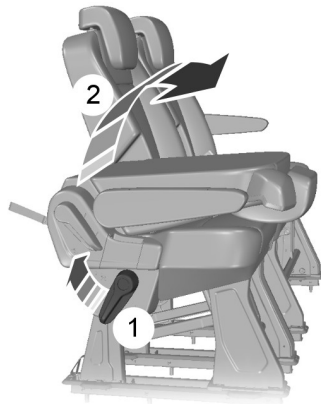
Pose d'une troisième rangée de sièges au niveau de la deuxième rangée

En rabattant la deuxième et la troisième rangée de sièges, vous pouvez les déplacer ensemble vers l'avant pour créer un espace de chargement supplémentaire.

Vous pouvez déplacer la troisième rangée de sièges au niveau de la deuxième rangée.

1. Rabattez la deuxième rangée de sièges situés devant les sièges de la troisième rangée qui seront déplacés.
2. Rabattez et déplacez les sièges souhaités de la troisième rangée.
3. Insérez les pieds avant des sièges de la troisième rangée dans les verrous au sol destinés aux pieds arrière de la deuxième rangée.

Accès à la troisième rangée de sièges



E146676

Sièges

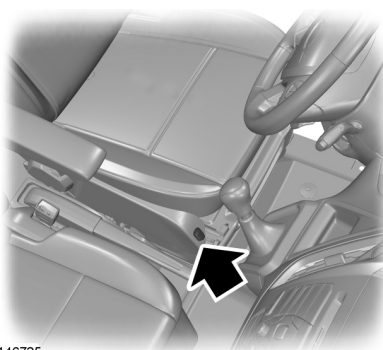
Rabattez le dossier. Tirez le levier vers le haut pour libérer les verrous des pieds arrière, puis inclinez le siège vers l'avant. Tirez sur le levier dans la position opposée pour déverrouiller les sièges et les replacer dans leur position originale.

SIÈGES CHAUFFANTS

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles à la douleur au niveau de leur peau à cause d'un âge avancé, d'une maladie chronique, du diabète, de blessures, de médicaments, de l'alcool, de la fatigue ou de toute autre condition physique doivent être attentives lors de l'usage du siège chauffant. Le siège chauffant peut engendrer des brûlures, même à de basses températures, surtout lorsqu'il est utilisé sur des périodes prolongées. Veillez à ne pas placer des matériaux isolants sur les sièges, tels qu'une couverture ou un coussin. Sinon, le siège chauffant risque de surchauffer. Veillez à ne pas transpercer le siège avec des épingles, des aiguilles ou tout autre objet pointu. Le non-respect de cette consigne peut endommager l'élément chauffant, ce qui peut ensuite provoquer la surchauffe du siège chauffant. Un siège chauffant surchauffé peut engendrer des blessures graves.



E146725



E151818

Note : Le commutateur côté passager commande uniquement le siège extérieur.

Veillez à ne pas :

- placer des objets lourds sur le siège ;
- utiliser le siège chauffant si de l'eau ou tout autre liquide a été renversé dessus ; laissez d'abord sécher complètement le siège ;
- utiliser les sièges chauffants lorsque le moteur ne tourne pas ; Cela risque de décharger la batterie.

Sièges

La température maximum est atteinte après cinq ou six minutes. Cette température est réglée par un thermostat.

Le siège chauffant reste activé jusqu'à ce que vous l'arrêtiez ou jusqu'à ce que vous coupiez le contact.

Points d'alimentation auxiliaire

AVERTISSEMENTS



Si la batterie est utilisée lorsque le moteur est arrêté, elle se décharge. Il se peut que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le moteur.



Ne branchez pas d'accessoires électriques en option sur la prise d'allume-cigares. L'utilisation incorrecte de l'allume-cigares peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par votre garantie et peut provoquer des incendies ou des blessures corporelles graves.

Note : Insérer uniquement une prise accessoire dans la prise de courant. Tout autre objet endommagerait la sortie d'alimentation et grillerait les fusibles.

Note : Ne suspendre aucun accessoire ou support d'accessoire depuis la prise.

Note : n'utilisez pas la prise d'alimentation au-delà de la capacité du véhicule, soit 12 volts CC à 10 ampères maximum, sinon vous risquez de faire griller un fusible.

Note : Ne pas utiliser la prise de courant comme allume-cigares.

Note : L'utilisation incorrecte de la prise de courant risque d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par votre garantie.

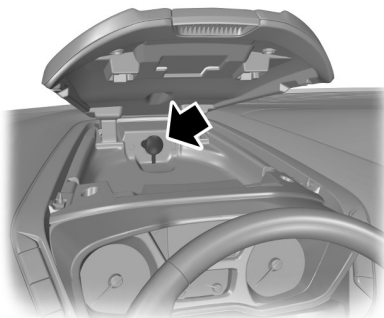
Note : Fermer systématiquement le cache de la prise lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Note : La prise d'alimentation arrête de fonctionner au bout de 30 minutes si le contact reste établi sans que le moteur tourne. Laissez le moteur tourner ou effectuez un cycle d'allumage pour que la prise de courant continue à fonctionner.

Faire tourner le moteur pour une utilisation optimale de la prise de courant. Pour éviter une décharge de la batterie :

- Ne pas utiliser la prise de courant plus de temps que nécessaire lorsque le moteur est coupé.
- Ne laissez pas d'appareil branché la nuit ou lorsque votre véhicule reste en stationnement pendant des périodes prolongées.

Emplacements



E145568

Les prises de courant se trouvent :

- sur le combiné des instruments
- à l'intérieur du vide-poche de la console centrale
- sur le montant D ou le garnissage arrière.

Points d'alimentation auxiliaire

Prise d'alimentation CA (If Equipped)

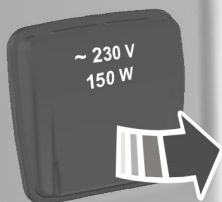
AVERTISSEMENT



Ne laissez pas d'appareils électriques branchés sur la prise d'alimentation lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

N'utilisez pas de rallonge avec la prise d'alimentation CA, sous peine de mettre en échec la protection assurée par le capuchon et la languette de maintien. En effet, une telle utilisation est susceptible d'entraîner une surchauffe de la prise d'alimentation en raison du nombre d'appareils alimentés. Leur consommation électrique peut dépasser la charge limite de 150 watts, entraînant un incendie ou de graves blessures.

Note : La prise d'alimentation arrête de fonctionner au bout de 30 minutes si le contact reste établi sans que le moteur tourne. Laissez le moteur tourner ou effectuez un cycle d'allumage pour que la prise de courant continue à fonctionner.



E98199

La prise d'alimentation sert à alimenter des appareils électriques qui nécessitent jusqu'à 150 watts. Elle se trouve sous le levier du frein de stationnement.

Lorsque le voyant vert qui se trouve sur la prise d'alimentation est :

- allumé — la prise d'alimentation est prête à fournir de l'électricité.
- éteint — l'alimentation électrique de la prise d'alimentation est coupée, le contact n'est pas établi.
- clignotant — la prise d'alimentation est en mode de défaut.

La prise d'alimentation arrête de fonctionner temporairement si la limite de 150 watts est dépassée. Elle peut également basculer en mode de défaut en cas de surcharge, de surchauffe ou de court-circuit. Débranchez votre appareil et coupez le contact, puis remettez-le en cas de surcharge et de court-circuit. Laissez le système refroidir, puis coupez le contact et remettez-le en cas de surchauffe.

La prise d'alimentation n'est pas conçue pour des appareils électriques tels que :

- Télévisions à tube cathodique
- Charges moteur, comme les aspirateurs, les scies électriques et autres outils électroportatifs, réfrigérateurs entraînés par compresseur, etc.
- Des appareils de mesure qui traitent des données précises, comme les équipements médicaux, les équipements de mesure, etc.
- D'autres applications exigeant une alimentation électrique extrêmement stable, comme les couvertures électriques commandées par microordinateur, les éclairages à capteur tactile, etc.

ALLUME-CIGARES

AVERTISSEMENT



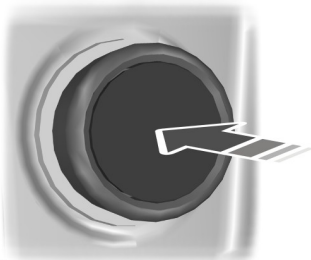
Ne branchez pas d'accessoires électriques en option sur la prise d'allume-cigares. L'utilisation incorrecte de l'allume-cigares peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie de votre véhicule et peut provoquer des incendies ou des blessures corporelles graves.

Note : Ne pas maintenir l'élément chauffant de l'allume-cigares enfoncé.

Note : Si vous utilisez la prise lorsque le moteur est arrêté, il est possible que la batterie se décharge.

Note : Lorsque vous coupez le contact, l'alimentation électrique fonctionne seulement pendant 30 minutes maximum.

Note : Utiliser uniquement les connecteurs pour accessoires Ford ou les connecteurs prévus pour une utilisation avec des prises type SAE.



E103382

Enfoncer l'élément chauffant pour utiliser l'allume-cigares. Il est éjecté automatiquement.

Compartiments de rangement

PORTE-GOBELETS

AVERTISSEMENTS

⚠ Ne placez pas de boissons chaudes dans les porte-gobelets lorsque le véhicule est en mouvement.

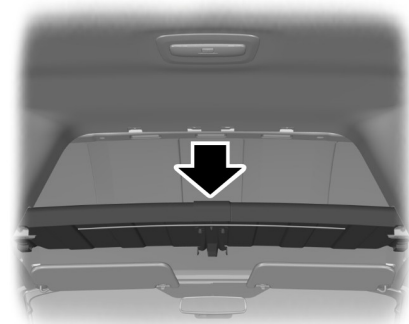
⚠ Assurez-vous que les gobelets posés dans les porte-gobelets n'affectent pas votre visibilité pendant la conduite.

CONSOLE DE PAVILLON

Compartiment de rangement de pavillon

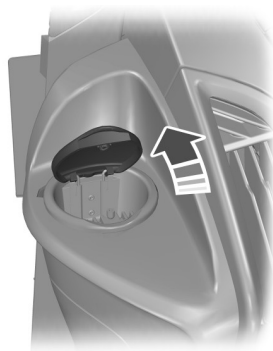
AVERTISSEMENT

⚠ Ne placez pas d'objets lourds dans le compartiment. La charge maximum autorisée est de 20 kg.



E158139

CENDRIER

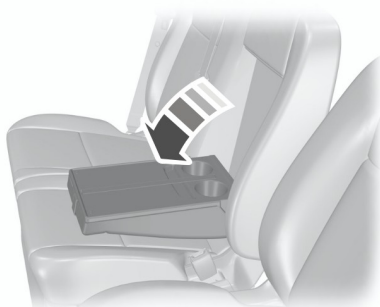


E145941

TABLETTES AU DOS DES SIÈGES

AVERTISSEMENT

⚠ Ne placez pas de boissons chaudes dans les porte-gobelets lorsque le véhicule est en mouvement.



E154676

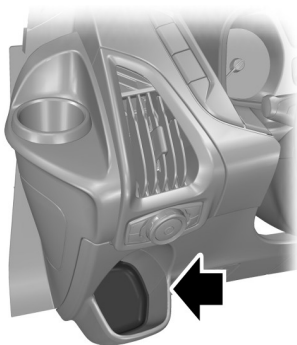
Compartiments de rangement

PORTE-BOUTEILLE

AVERTISSEMENT

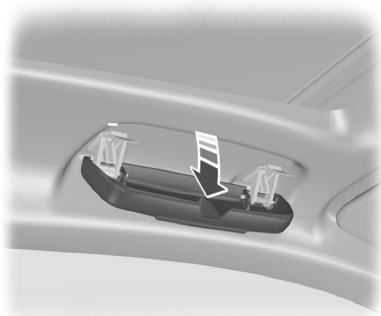


Ne pas placer d'objet en verre dans le porte-bouteille.



E145944

PORTE-VERRE



E91508

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

Si vous débranchez la batterie, il se peut que votre véhicule présente des caractéristiques de conduite inhabituelles sur environ 5 miles (8 kilomètres) suite à son rebranchement. Ceci se produit car le système de gestion moteur doit se resynchroniser avec le moteur. Vous pouvez ignorer ces caractéristiques de conduite inhabituelles sur cette distance.

AVERTISSEMENTS

 Un ralenti prolongé à un régime moteur élevé peut provoquer des températures extrêmement élevées au niveau du moteur et du système d'échappement, entraînant un risque d'incendie ou d'autres dommages.

 Ne garez pas votre véhicule, ne le conduisez pas et ne le laissez pas tourner au ralenti sur de l'herbe sèche ou toute autre surface sèche. Le système antipollution réchauffe le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

 Ne démarrez pas le moteur dans un garage fermé ou tout autre espace confiné. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.

 Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, faites-le contrôler immédiatement par votre concessionnaire agréé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Le système du groupe motopropulseur est conforme à toutes les exigences de la norme canadienne sur les équipements pouvant causer des interférences concernant le champ électrique d'impulsion ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur avant et pendant cette opération. N'utilisez la pédale d'accélérateur que si vous avez du mal à démarrer le moteur.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E72128

0 (désactivé) - Le contact est coupé.

Note: Ne laissez pas la clé sur le contact au moment de couper le contact et de quitter le véhicule. Cela risque de décharger la batterie du véhicule.

I (accessoires) - Permet aux accessoires électriques comme la radio de fonctionner lorsque le moteur est coupé.

Note: Pour ne pas décharger la batterie du véhicule, évitez de laisser la clé de contact trop longtemps dans la position **I** ou **II** (moteur éteint).

II (activé) - Tous les circuits électriques sont opérationnels. Les témoins et les indicateurs sont allumés.

III (démarrage) - Pour lancer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur a démarré.

Démarrage et arrêt du moteur

VERROU DE DIRECTION

AVERTISSEMENT



Contrôlez toujours que la direction est déverrouillée avant de déplacer le véhicule.

Pour verrouiller le volant de direction :

1. Retirez la clé du commutateur de démarrage.
2. Faites légèrement tourner le volant de direction pour engager le verrou.

Pour déverrouiller le volant de direction :

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage.
2. Tournez la clé en position I.

Note : Si une charge est appliquée au volant, il peut être nécessaire de faire légèrement tourner le volant pour aider au déverrouillage.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR DIESEL

Moteur froid ou chaud

Note : Lorsque la température est inférieure à -15 °C (5 °F), il peut être nécessaire de lancer le moteur pendant une période pouvant aller jusqu'à 10 secondes.

Note : Vous ne pouvez actionner le démarreur que pendant une durée limitée.

Note : Au bout d'un nombre limité de tentatives de démarrer le moteur, le système interdira tout autre essai pendant une durée déterminée, par exemple 30 minutes.



Etablissez le contact et attendez que le témoin de préchauffage s'éteigne.

Note : N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.

Note : si vous relâchez la pédale d'embrayage pendant le démarrage du moteur, le démarreur cesse de fonctionner et le circuit de bord revient en mode contact établi.

1. Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.
2. Démarrer le moteur.

Démarrage impossible

Si le moteur ne démarre pas alors que vous avez enfoncé complètement la pédale d'embrayage et que la clé de contact est en position III :

1. Enfoncez complètement les pédales d'embrayage et de frein.
2. Tournez la clé sur la position III jusqu'à ce que le moteur démarre.

FILTRE À PARTICULES DIESEL

Le filtre fait partie du système de réduction des rejets polluants de votre véhicule. Il filtre les particules diesel nocives (suie) contenues dans les gaz d'échappement.

Régénération

AVERTISSEMENTS



Ne garez pas le véhicule et ne laissez pas le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. Le processus de régénération du filtre à particules produit des températures de gaz d'échappement très élevées et l'échappement dégage une chaleur considérable pendant et après la régénération, mais aussi après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie.



Evitez de tomber en panne de carburant.

Démarrage et arrêt du moteur

Note : Pendant la régénération à bas régime ou au ralenti, il est possible qu'une odeur de métal chaud ou qu'un cliquetis métallique soit perceptible. Cela est normal et s'explique par les températures élevées atteintes au cours de la régénération.

Note : Le ventilateur peut continuer de tourner un petit moment après la coupure du moteur.

Un filtre normal doit être remplacé périodiquement. Le filtre à particules diesel de votre véhicule requiert une régénération périodique afin de fonctionner correctement. Votre véhicule exécute cette procédure automatiquement.

Si vos déplacements correspondent à l'une des situations suivantes :

- Vous ne parcourez que de petites distances.
- Vous coupez et allumez fréquemment le contact.
- Vos déplacements comptent de nombreuses accélérations et décélérations.

Vous devez occasionnellement effectuer des trajets répondant aux conditions suivantes pour lancer la procédure de régénération :

- Conduisez votre véhicule dans des conditions plus favorables, c'est-à-dire à une vitesse plus élevée en conduite normale sur une grande route ou une autoroute pendant 20 minutes minimum. Ce trajet peut comprendre de courts arrêts qui n'affectent alors pas le processus de régénération.
- Evitez les périodes prolongées de fonctionnement au ralenti, respectez les limitations de vitesse et tenez compte de l'état des routes et des conditions de circulation.

- Ne coupez pas le contact.
- Sélectionnez la vitesse adéquate pour maintenir le régime moteur entre 1 500 et 3 000 tr/min.

MISE À L'ARRÊT DU MOTEUR

Véhicules avec turbocompresseur

AVERTISSEMENT



Ne coupez pas le contact alors que le moteur tourne à haut régime. Si vous le faites, le turbocompresseur continuera de tourner avec une pression d'huile moteur nulle. Ceci peut entraîner une usure prématurée des paliers du turbocompresseur.

Relâchez la pédale d'accélérateur. Attendez que le moteur soit revenu au ralenti puis coupez le contact.

PROJECTEURS ANTIBROUILLARD

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des consignes concernant le chauffe-moteur pourrait provoquer des dommages matériels ou des blessures corporelles graves.



N'utilisez pas le dispositif de chauffage avec des systèmes électriques non reliés à la terre ou avec des adaptateurs à deux griffes, cela présente des risques d'électrocution.

Note : le dispositif de chauffage atteint un maximum d'efficacité lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).

Démarrage et arrêt du moteur

Le dispositif de chauffage agit comme un dispositif d'aide au démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement moteur. Cela permet au circuit de chauffage, ventilation et climatisation de réagir rapidement. L'équipement inclut un élément chauffant (posé dans le bloc-cylindres) et un faisceau de câblage. Vous pouvez connecter le système à une source électrique 220 volts CA mise à la terre.

Nous vous recommandons de procéder comme suit pour une utilisation correcte et en toute sécurité :

- Utilisez une rallonge adaptée à une utilisation en extérieur et par des températures froides. Il doit être clairement indiqué que la rallonge peut être utilisée avec des équipements d'extérieur. N'utilisez pas une rallonge d'intérieur à l'extérieur. Cela peut entraîner des risques d'électrocution ou d'incendie.
 - Utilisez une rallonge aussi courte que possible.
 - N'utilisez pas plusieurs rallonges.
 - Assurez-vous que les connexions entre les prises de rallonge et les prises du dispositif de chauffage sont libres et qu'elles ne sont pas en contact avec de l'eau. Cela peut provoquer des électrocutions ou des incendies.
 - Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans une zone propre, sans combustibles à proximité.
 - Assurez-vous que le dispositif de chauffage, le cordon du dispositif de chauffage et la rallonge sont fermement branchés.
 - Vérifiez qu'aucune chaleur ne se dégage de l'ensemble de la connexion électrique lorsque le système fonctionne depuis environ 30 minutes.
- Vérifiez que le système est débranché et correctement rangé avant de conduire le véhicule. Assurez-vous que le couvercle de protection scelle les griffes de la prise du cordon du chauffe-bloc lorsqu'il n'est pas utilisé.
 - Faites vérifier le bon fonctionnement du système de chauffage avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que les bornes du boîtier sont propres et sèches avant de l'utiliser. Le cas échéant, nettoyez-les avec un chiffon sec.

Le dispositif de chauffage utilise entre 0,4 et 1,0 kilowattheures d'énergie par heure d'utilisation. Le système ne dispose pas d'un thermostat. Il atteint la température maximale après environ trois heures de fonctionnement. L'utilisation du dispositif de chauffage pendant plus de trois heures n'améliore pas la performance du système et entraîne une consommation inutile d'électricité.

Caractéristiques de conduite uniques

DÉMARRAGE-ARRÊT

Système ECO

Note : *Sur les véhicules équipés de la fonction arrêt/démarrage, les exigences imposées à la batterie sont différentes. Vous devez remplacer la batterie du véhicule par une batterie ayant exactement les mêmes spécifications.*

Le système comprend le démarrage/arrêt et un limiteur de vitesse. Ensemble, ils contribuent à réduire la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en coupant le moteur lorsque votre véhicule est au ralenti, par exemple aux feux de signalisation. Le moteur redémarre lorsque vous appuyez sur la pédale d'embrayage et lorsqu'un système du véhicule l'exige, par exemple pour recharger la batterie. Le système limite aussi la vitesse de votre véhicule à 110 km/h (70 mph). Voir

Limiteur de vitesse (page 111).

Pour profiter au maximum du système, déplacez le levier sélecteur de transmission en position neutre et relâchez la pédale d'embrayage pendant tout arrêt supérieur à trois secondes.

Utilisation du Démarrage/Arrêt

AVERTISSEMENTS



Le moteur peut redémarrer automatiquement si le système l'exige. Il ne redémarre automatiquement qu'une fois qu'une pédale a été enfoncée. Si aucune pédale n'est enfoncée, le témoin démarrage/arrêt clignote et un message apparaît sur l'affichage.



Coupez le contact avant d'ouvrir le capot ou d'effectuer toute opération d'entretien.

AVERTISSEMENTS



Toujours couper l'allumage avant de quitter votre véhicule car le système peut avoir coupé le moteur tandis que l'allumage reste en marche.



Le système peut ne pas fonctionner si des charges supplémentaires sont connectées quand le contact est coupé.

Note : *le système fonctionne uniquement lorsque le moteur est chaud et lorsque la température extérieure est inférieure à 40 °C (104 °F).*

Note : *si vous faites caler le moteur et que vous enfoncez ensuite la pédale d'embrayage dans les cinq secondes, le système redémarre automatiquement le moteur.*

Note : *Le témoin de la fonction démarrage/arrêt est allumé en vert lorsque le moteur s'arrête. Voir **Témoins d'avertissement et indicateurs** (page 52).*

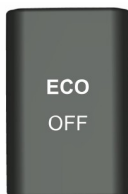
Note : *Le système est désactivé s'il détecte un dysfonctionnement. Le témoin **OFF** de l'interrupteur **ECO** reste allumé en permanence. S'il reste allumé après un cycle d'allumage, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé.*

Note : *Lorsque vous désactivez le système, le commutateur s'allume.*

Note : *le système sera mis en marche conjointement avec le limiteur de vitesse. Voir **Limiteur de vitesse** (page 111).*

Caractéristiques de conduite uniques

Activation et désactivation du système



E145447

Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contact. Pour désactiver le système, enfoncez le commutateur sur la planche de bord. Le système ne sera éteint que pour le cycle d'allumage actuel. Pour l'activer, appuyez de nouveau sur le commutateur. Pour l'emplacement des repères : Voir **Bref aperçu** (page 9).

Pour arrêter le moteur

1. Arrêtez votre véhicule.
2. Amenez le levier sélecteur de transmission en position neutre.
3. Libérez la pédale d'embrayage.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le système peut ne pas couper le moteur dans certaines conditions, par exemple :

- Batterie faiblement chargée.
- Si la température extérieure est trop basse ou trop élevée.
- Si la porte conducteur a été ouverte.
- Si la température de fonctionnement du moteur est basse.
- Le pare-brise chauffant ou la lunette arrière chauffante est activé.
- Pendant la régénération du filtre à particules diesel (DPF).

Pour redémarrer le moteur

Appuyez sur la pédale d'embrayage.

Note : le levier sélecteur de transmission doit se trouver en position neutre. Si le levier sélecteur de transmission n'est pas au point mort, le témoin démarrage/arrêt clignote et un message apparaît sur l'affichage.

Le système peut demander un redémarrage du moteur sous certaines conditions, par exemple :

- Batterie faiblement chargée.
- Le pare-brise chauffant ou la lunette arrière chauffante est activé.
- Votre véhicule a commencé à se déplacer (en descendant une pente, par exemple).

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. La pression présente dans un réservoir trop rempli peut provoquer des fuites, des projections de carburant et donc un incendie.



Il se peut que le circuit d'alimentation en carburant soit sous pression. Si vous entendez un sifflement près de la trappe de remplissage du carburant (système Easy Fuel sans bouchon), ne refaites pas l'appoint en carburant tant que ce bruit n'a pas disparu. Sinon, du carburant risque de jaillir et d'entraîner des blessures graves.



Les carburants automobiles peuvent être à l'origine de blessures graves, voire de décès, en cas de mauvaise utilisation ou manipulation.



La circulation de carburant via un pistolet de pompe à carburant peut produire de l'électricité statique, qui peut déclencher un incendie si le carburant est transféré dans un conteneur non mis à la terre.



L'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un agent cancérigène.



Lorsque vous faites l'appoint d'essence, coupez systématiquement le moteur et évitez toute présence d'étincelles ou de flammes nues près du goulot de remplissage. Ne fumez jamais pendant que vous faites l'appoint de carburant. Les vapeurs de carburant sont extrêmement dangereuses dans certaines conditions. Il faut éviter d'inhaler une trop grande quantité de gaz.

- Eteignez tout produit pour fumeur et toute flamme nue avant de faire l'appoint de carburant.
- Coupez systématiquement le moteur de votre véhicule avant de faire l'appoint de carburant.
- Les carburants automobiles peuvent s'avérer nocifs, voire mortels en cas d'ingestion. Les carburants comme l'essence sont hautement toxiques et peuvent entraîner la mort ou des blessures irréversibles en cas d'ingestion. En cas d'ingestion de carburant, appelez immédiatement un médecin, même si aucun symptôme n'est encore apparent. Les effets toxiques du carburant peuvent rester imperceptibles pendant plusieurs heures.
- Evitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation de vapeurs de carburant de tout type en trop grande quantité peut entraîner des irritations des yeux et des voies respiratoires. Dans les cas les plus graves, l'inhalation excessive ou prolongée de vapeurs de carburant peut entraîner des maladies graves et des blessures irréversibles.
- Evitez toute projection de carburant dans les yeux. Si vous recevez des projections de carburant dans les yeux, retirez vos lentilles de contact (le cas échéant), rincez immédiatement à l'eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Le fait de ne pas demander un avis médical compétent peut se solder par des blessures irréversibles.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous manipulez du carburant automobile :

Carburant et ravitaillement

- Les carburants peuvent également s'avérer nocifs lorsqu'ils pénètrent l'épiderme. En cas de projection de carburant sur la peau, les vêtements ou les yeux, retirez immédiatement les vêtements souillés et lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Un contact répété ou prolongé de la peau avec du carburant sous forme liquide ou avec des vapeurs de carburant peut provoquer des irritations cutanées.
- Soyez particulièrement vigilant si vous êtes sous "Antabuse" ou tout autre traitement à base de disulfirame contre l'alcoolisme. L'inhalation de vapeurs de carburant ou le contact cutané avec ces produits sont susceptibles d'entraîner des effets indésirables. Chez les sujets sensibles, des blessures ou maladies graves peuvent survenir. En cas de projection de carburant sur la peau, lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consultez immédiatement un médecin en cas d'apparition d'effets indésirables.

QUALITÉ DU CARBURANT

AVERTISSEMENTS



Ne mélangez pas du diesel avec de l'huile, de l'essence ou d'autres liquides. Ceci pourrait déclencher une réaction chimique.



N'ajoutez pas de kérosène, de paraffine ou d'essence au diesel. Ceci pourrait endommager le circuit d'alimentation.



Utilisez un diesel conforme à la norme EN 590 ou à la spécification nationale correspondante.

Note : Nous recommandons l'utilisation d'un carburant de haute qualité uniquement.

Note : Nous vous déconseillons l'utilisation d'additifs ou d'autres traitements pour moteur dans le cadre d'une utilisation normale du véhicule.

Note : Nous vous déconseillons l'utilisation d'additifs pour empêcher le calaminage du carburant.

Stockage à long terme

La plupart des carburants diesel contiennent du biodiesel. Nous vous recommandons de remplir le réservoir avec un carburant ne contenant pas de biodiesel si vous avez l'intention de ne pas utiliser votre véhicule pendant plus de deux mois. Vous pouvez également demander conseil à votre concessionnaire.

PANNE SÈCHE

Évitez de tomber en panne de carburant : cette situation pourrait avoir un effet négatif sur les composants du groupe motopropulseur.

Si vous tombez en panne de carburant :

- Après avoir fait le plein de carburant, il sera peut-être nécessaire de faire passer le commutateur d'allumage de la position Arrêt à la position Marche plusieurs fois, pour que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Le démarrage du moteur prend quelques secondes de plus qu'en temps normal.
- En général, il suffit d'ajouter 4,6 litres (1 gallon) de carburant pour redémarrer le moteur. Si le véhicule se trouve sur une forte pente lorsqu'il tombe en panne d'essence, il peut être nécessaire d'ajouter plus de 4,6 litres (1 gallon).

Carburant et ravitaillement

Remplissage à l'aide d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS

 Ne pas insérer le bec verseur du bidon de carburant ou d'entonnoir du commerce dans le circuit d'alimentation sans bouchon. Cela risquerait d'endommager le circuit d'alimentation et le joint. Le carburant risquerait alors de fuir sur le sol au lieu de remplir le réservoir, entraînant ainsi un risque de graves blessures.

 Ne pas forcer l'ouverture du circuit de carburant sans bouchon en poussant ou utilisant comme levier des objets extérieurs. Cela risquerait d'endommager le circuit d'alimentation et le joint, et de vous blesser vous ou d'autres personnes.

Note : *n'utilisez pas d'entonnoir du commerce. Ils ne sont pas compatibles avec le circuit d'alimentation sans bouchon et risqueraient de l'endommager. Les entonnoirs fournis sont spécialement conçus pour être utilisés avec le véhicule en toute sécurité.*

Pour remplir le réservoir de carburant du véhicule à partir d'un bidon de carburant, utiliser l'entonnoir fourni avec le véhicule.



E157452

1. La boîte à gants contient un entonnoir.
2. Insérer lentement l'entonnoir dans le circuit de carburant sans bouchon.
3. Remplir le réservoir avec le carburant du bidon.
4. Une fois l'opération effectuée, nettoyer l'entonnoir ou l'éliminer conformément aux réglementations. Si vous choisissez de mettre l'entonnoir au rebut, vous pouvez acheter des entonnoirs supplémentaires auprès d'un concessionnaire agréé.

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE

AVERTISSEMENT

 Ne pas garer le véhicule ou laisser le moteur tourner au ralenti au-dessus de feuilles ou d'herbes sèches ou autres matières inflammables. L'échappement émet une quantité considérable de chaleur pendant le fonctionnement du moteur mais aussi un certain temps après la coupure du contact. Risque d'incendie.

Carburant et ravitaillement

Conduite avec un convertisseur catalytique

AVERTISSEMENTS

-  Évitez de tomber en panne de carburant.
-  N'actionnez pas le démarreur pendant de longues périodes consécutives.
-  Ne faites pas fonctionner le moteur lorsqu'un fil de bougie est débranché.
-  Ne démarrez pas le moteur en poussant ou remorquant le véhicule. Utilisez des câbles volants. Voir

Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants (page 128).

-  Ne coupez pas le contact pendant la conduite.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS

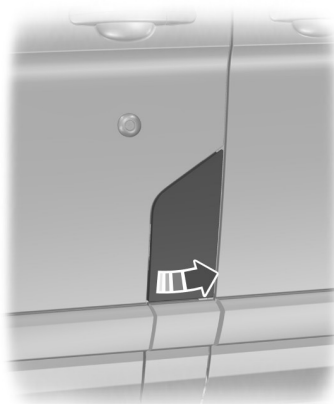
-  Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir de carburant avec un carburant incorrect. Ceci pourrait endommager le moteur. Faites contrôler immédiatement votre véhicule par un concessionnaire agréé.
-  Ne pas approcher de flammes ou de chaleur près du circuit d'alimentation. Le circuit d'alimentation est sous pression. Il y a risque de blessures en cas de fuite du circuit d'alimentation.
-  Si vous lavez votre véhicule au jet haute pression, aspergez le volet de remplissage de carburant brièvement et à une distance toujours supérieure à 200 millimètres (8 pouces).

AVERTISSEMENTS

-  Nous vous recommandons de patienter au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet pour permettre l'écoulement dans le réservoir de tout carburant résiduel.
-  Cessez le ravitaillement après le second arrêt du pistolet de remplissage. Cette pratique permet de conserver dans le réservoir un volume d'expansion adéquat, qui empêche tout refoulement de carburant. Une projection de carburant pourrait constituer un risque pour les autres usagers.
-  Pendant la totalité du processus de ravitaillement, ne retirez pas le pistolet de remplissage de sa position alors qu'il est complètement inséré.

Note : Votre véhicule ne dispose pas d'un bouchon de remplissage de carburant.

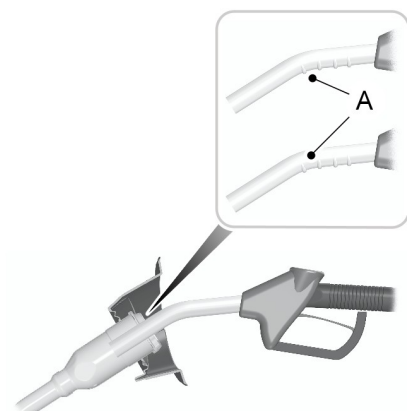
Note : votre véhicule doit être déverrouillé, avec la porte ouverte, avant d'ouvrir et de fermer la trappe de remplissage de carburant.



E144358

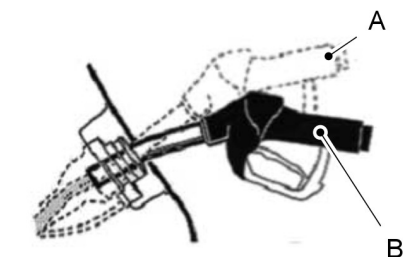
Carburant et ravitaillement

1. Tirer la trappe pour l'ouvrir. Ouvrez totalement la trappe jusqu'à la butée.



Note : Le dispositif de blocage à ressort s'ouvre lorsque vous introduisez un pistolet de remplissage d'un diamètre adéquat. Ce dispositif évite les erreurs de ravitaillement.

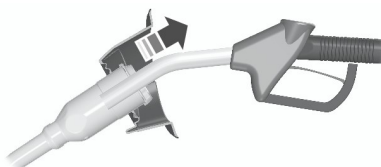
2. Insérez le pistolet de remplissage jusqu'à la première encoche du pistolet A (encoche comprise). Laissez-le reposer sur le couvercle de l'ouverture du tuyau de remplissage.



3. Ne pas maintenir le pistolet en position B pendant le remplissage. Maintenir le pistolet en position A peut entraver l'écoulement du carburant et couper le pistolet de remplissage avant que le réservoir soit plein.



4. Utilisez le pistolet de remplissage au sein de la zone indiquée.



5. Soulevez légèrement le pistolet de remplissage pour le dégager.

CONSUMMATION DE CARBURANT

Note : *La quantité de carburant utilisable dans la réserve varie et vous ne devez pas vous baser sur des estimations pour parcourir plus de kilomètres. Lorsque vous remplissez votre véhicule après que la jauge de carburant a indiqué que le réservoir était vide, il est possible que vous ne puissiez pas faire le plein à la capacité annoncée du réservoir, la réserve de carburant étant toujours présente dans le réservoir.*

Les données sur les émissions de CO₂ et la consommation de carburant sont dérivées de tests en laboratoire conformes à la réglementation (CE) 715/2007, et ses modifications successives, et effectués par tous les fabricants de véhicules.

Ils sont conçus en guise de comparaison entre les marques et les modèles de véhicules. Ils ne sont pas destinés à représenter la consommation de carburant réelle de votre véhicule. La consommation de carburant réelle est régie par de nombreux facteurs, notamment le style de conduite, la conduite à grande vitesse, la fréquence des arrêts/démarrages, l'utilisation de la climatisation, les accessoires posés, la charge utile, le remorquage, etc.

La capacité annoncée est la somme de la capacité indiquée et de la réserve. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans un réservoir plein et celle du réservoir lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide. La réserve est la quantité de carburant restant dans le réservoir après que la jauge de carburant a indiqué qu'il était vide.

Remplissage du réservoir

Pour obtenir des résultats constants lors du remplissage du réservoir de carburant :

- Coupez le contact avant de faire le plein de carburant. L'indication obtenue est inexacte si vous laissez le moteur tourner.
- Utilisez le même débit de remplissage (faible-moyen-élevé) chaque fois que vous remplissez le réservoir.
- Ne dépassez pas deux arrêts automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis lorsque la méthode de remplissage utilisée est la même.

Calcul des économies de carburant

Ne mesurez pas les économies de carburant sur les premiers 1 600 km (1 000 miles) parcourus (période de rodage de votre moteur). La mesure obtenue est plus précise après avoir parcouru 3 200 - 4 800 km (2 000 - 3 000 miles). Les dépenses en carburant, la fréquence de remplissage ou les relevés de la jauge de carburant ne constituent pas des méthodes fiables pour mesurer les économies de carburant.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le relevé initial du compteur.
2. Chaque fois que vous remplissez le réservoir, notez la quantité de carburant ajoutée.
3. Après avoir rempli le réservoir trois à cinq fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le relevé du compteur.
4. Soustrayez le relevé initial du compteur du nouveau relevé.
5. Calculez l'économie réalisée en multipliant le nombre de litres par 100 et en divisant le chiffre obtenu par le nombre de kilomètres parcourus (ou divisez le nombre de miles parcourus par les gallons de carburant utilisés).

Carburant et ravitaillement

Notez les valeurs obtenues pendant au moins un mois et enregistrez également le type de conduite (ville ou autoroute). Cela fournit une estimation précise des économies de carburant de votre véhicule correspondant aux conditions de conduites actuelles. En outre, en notant ces valeurs en été et en hiver, vous pourrez voir l'impact de la température sur les économies de carburant. De manière générale, de basses températures vont de pair avec de faibles économies de carburant.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

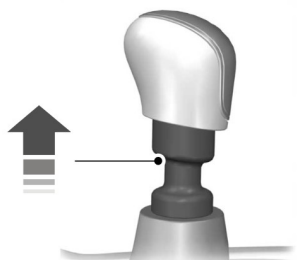
Valeurs de consommation de carburant

Version	En ville	Sur route	Ville et route	Emissions de CO2
	l/100 km (mpg)	l/100 km (mpg)	l/100 km (mpg)	g/km
2.2L Duratorq-TDCi (74 kW/100 ch) Niveau V, M1	7,6 (37,2) - 7,1 (39,8)	6,2 (45,6) - 6 (47,1)	6,7 (42,2) - 6,4 (44,1)	168 - 177
2.2L Duratorq-TDCi (92 kW/125 ch et 114 kW/155 ch) Niveau V, M1	8,4 (33,6) - 7,1 (39,8)	6,2 (45,6) - 5,8 (48,7)	7 (40,4) - 6,4 (44,1)	168 - 183

BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Engagement de la marche arrière

N'engagez pas la marche arrière pendant que votre véhicule est en mouvement, faute de quoi la boîte de vitesses pourrait être endommagée.



E99067

Soulevez la bague en engageant la marche arrière.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Ne quittez jamais votre véhicule sans serrer le frein de stationnement.



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que vous avez mis le système en marche.



Vous êtes à tout moment responsable du contrôle de votre véhicule, de la surveillance du système et de toute intervention éventuellement nécessaire.



Si le régime moteur est trop élevé ou si une anomalie est détectée, le système est arrêté.

Ce système facilite le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque la fonction est active, votre véhicule reste stationnaire deux à trois secondes dans la pente après que vous ayez lâché la pédale de frein. Cela vous laisse le temps de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a développé une puissance motrice suffisante pour empêcher le véhicule de dévaler la pente. Cette fonction est utile en cas de démarrage en côte (depuis la rampe d'un parc de stationnement, des feux de circulation ou lors d'une marche arrière pour se garer dans une montée, par exemple).

Le système est automatiquement mis en marche sur toute pente susceptible d'entraîner un recul significatif du véhicule. Le système ne fonctionne pas si le frein de stationnement est serré.

Utilisation de l'assistance au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule est sur une pente, le système est automatiquement mis en marche.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule reste immobile dans la pente pendant environ deux ou trois secondes. Ce temps de maintien est automatiquement prolongé si vous êtes en train de démarrer.
4. Démarrer de la manière habituelle. Les freins sont desserrés automatiquement.

Activation et désactivation du système

Note : *Le système ne se met pas automatiquement en marche chaque fois que vous mettez le contact.*

Votre véhicule vous est remis avec cette fonction déjà activée. Si nécessaire, vous pouvez désactiver cette fonction à l'aide de l'écran d'informations. Voir

Généralités (page 56).

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



Ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent.

Note : Il est normal d'entendre un bruit occasionnel en provenance des freins. S'il s'agit d'un bruit de métal contre métal, d'un grincement continu ou d'un crissement aigu continu, les garnitures de frein sont peut-être usées. Si le volant de direction vibre ou tremble en continu lors du freinage, votre véhicule doit être contrôlé par un concessionnaire agréé.

Note : La poussière de frein peut s'accumuler dans les roues, même lors de conditions normales de conduite. La présence d'un peu de poussière est inévitable lorsque les freins s'usent. Voir **Nettoyage des jantes en alliage** (page 161).

Note : Selon les lois et réglementations en vigueur dans le pays de production de votre véhicule, vos feux de stop peuvent se mettre à clignoter en cas de freinage brusque. Ensuite, vos feux de détresse peuvent également clignoter lorsque votre véhicule s'arrête.

Lorsque les freins sont mouillés, l'efficacité du freinage est diminuée. À la sortie d'une station de lavage ou après avoir roulé sur de l'eau stagnante, exercer plusieurs pressions légères sur la pédale de frein pour sécher les freins.

Assistance au freinage d'urgence

L'assistance au freinage d'urgence détecte un freinage brutal en mesurant la force avec laquelle vous appuyez sur la pédale de frein. Elle fournit une puissance de freinage optimale aussi longtemps que vous maintenez la pression sur la pédale. L'assistance au freinage d'urgence peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Système de freinage antiblocage

En évitant le blocage des freins, ce système vous aide à conserver la maîtrise de la direction et donc à maintenir la stabilité du véhicule lors d'un freinage d'urgence.

INTERRUPTEUR DE COUPURE D'ALIMENTATION

Note : Quand le système fonctionne, des pulsations sont ressenties dans la pédale de frein et sa course peut continuer. Maintenez la pression sur la pédale de frein. Il se peut aussi que le système émette du bruit. C'est normal.

L'ABS n'élimine pas les risques dans les situations suivantes :

- vous conduisez trop près du véhicule devant vous ;
- l'aquaplaning ;
- vous négociez les virages trop rapidement.
- le revêtement de la route est en mauvais état/de mauvaise qualité.

FREIN DE STATIONNEMENT

Note : si vous garez votre véhicule en pente dans le sens de la montée, tournez le volant vers le côté opposé au trottoir.

Freins

Note : *si vous garez votre véhicule en pente dans le sens de la descente, tournez le volant vers le trottoir.*

Note : *Ne pas appuyer sur le bouton de déverrouillage en tirant le levier vers le haut.*

Pour serrer le frein à main :

1. Appuyer fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez à fond le levier de frein à main.

Pour desserrer le frein à main :

1. Appuyer fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez légèrement le levier vers le haut.
3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage en poussant le levier vers le bas.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système antipatinage aide à éviter le patinage des roues motrices et la perte de traction.

Si votre véhicule commence à glisser, le système applique les freins aux différentes roues et réduit simultanément, si nécessaire, la puissance du moteur. Si les roues patinent à l'accélération sur des surfaces glissantes ou instables, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la force de traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

Le système antipatinage fait partie du système de contrôle de stabilité.

Note : *Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contact.*

Dans certaines situations (par exemple, quand le véhicule est bloqué dans la neige ou la boue), il peut être intéressant de désactiver le système : cela permet aux roues de patiner à plein régime.

Vous pouvez activer et désactiver le système à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 56).

Programme de stabilité électronique

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Programme de stabilité électronique (ESP)

AVERTISSEMENT



Ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent.

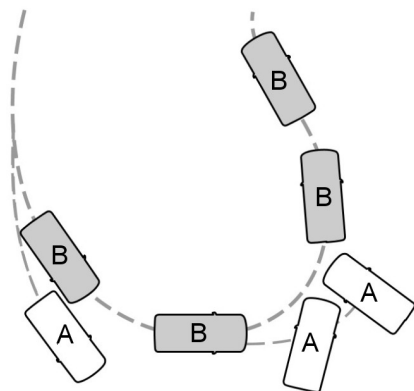
Note : Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contact.

Le système fournit aussi une fonction d'antipatinage améliorée en réduisant le couple du moteur si les roues patinent à l'accélération. Cette fonction facilite le démarrage sur routes glissantes ou surfaces instables et améliore le confort en limitant le patinage des roues dans les virages serrés.

Témoin du contrôle de stabilité

Pendant la conduite, le témoin clignote lors des interventions du système. Voir

Témoins d'avertissement et indicateurs (page 52).



E72903

A Sans ESP

B Avec ESP

Le système prend en charge la stabilité lorsque le véhicule commence à quitter sa trajectoire. Pour cela, le système procède à un freinage individuel des roues et à une réduction du couple moteur si nécessaire.

Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent.



Si votre véhicule est équipé d'un module d'attelage de remorque non homologué par Ford, le système est susceptible de ne pas détecter correctement les obstacles.



Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets sous une pluie battante ou dans d'autres conditions pouvant produire des réflexions perturbantes.



Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les ondes ultrasonores.



Le système ne détecte pas les obstacles qui s'éloignent de votre véhicule. Ils sont détectés uniquement lorsqu'ils commencent à se rapprocher du véhicule.



Effectuez les marches arrière avec une attention particulière lorsque le véhicule est équipé d'une boule de remorquage ou d'un accessoire arrière comme un porte-vélos car le système d'aide au stationnement arrière n'indique que la distance entre le pare-chocs et l'obstacle.



Si vous lavez votre véhicule au jet haute pression, n'aspergez les capteurs que brièvement et à une distance toujours supérieure à 20 centimètres (8 pouces).

Note : Si votre véhicule est équipé d'une boule de remorquage, le système est désactivé automatiquement lorsque des feux de remorque (ou une plaque de feux arrière) sont branchés sur le connecteur à 13 broches via un module d'attelage de remorque autorisé par Ford.

Note : Garder les capteurs exempts d'impuretés, de glace et de neige. Ne pas les nettoyer avec des objets pointus.

Note : Le système peut émettre de fausses tonalités s'il détecte un signal qui utilise la même fréquence que les capteurs ou si votre véhicule est au niveau de charge maximal.

Note : Les capteurs extérieurs peuvent détecter les parois latérales d'un garage. Si la distance entre le capteur extérieur et la paroi latérale reste constante pendant trois secondes, la tonalité cesse. Lorsque vous poursuivrez la manœuvre, les capteurs intérieurs détecteront les objets vers l'arrière.

SYSTÈME D'AIDE AU STATIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Pour éviter toute blessure physique, veuillez lire et comprendre les limites du système décrites dans cette section. La détection ne constitue qu'une assistance pour éviter certains objets (généralement grands et immobiles) lorsque le véhicule se déplace en marche arrière à vitesse réduite sur une surface plane. Les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins pneumatiques et les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent également affecter le fonctionnement du système de détection et notamment diminuer ses performances ou le déclencher par erreur.

Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants

AVERTISSEMENTS



Pour éviter toute blessure physique, vous devez toujours vous montrer vigilant lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que le système de détection fonctionne.



Ce système n'est pas conçu pour empêcher un contact avec des objets de petite taille ou en mouvement. Le système est conçu pour vous alerter et vous assister dans la détection d'objets immobiles de grande taille afin d'éviter d'endommager votre véhicule. Il se peut que le système ne détecte pas les objets plus petits, en particulier ceux situés près du sol.



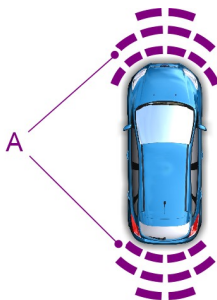
Certains dispositifs optionnels, par exemple des barres de remorquage de grande taille, des porte-vélos ou porte-surfs, ou tout autre dispositif susceptible d'entraver la zone de détection normale du système peuvent entraîner de fausses alertes.

Note : Les capteurs situés sur le pare-chocs ou le bandeau doivent être exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière. Si les capteurs sont couverts, la précision du système peut être affectée. Ne nettoyez pas les capteurs avec des objets pointus.

Note : Un pare-chocs ou un bandeau mal centré ou tordu à la suite de dommages subis par le véhicule peut altérer la zone de détection, provoquant ainsi des erreurs lors de la mesure des obstacles ou de fausses alertes.

Le système vous prévient des obstacles situés à une certaine portée de la zone du pare-chocs. Le système s'allume automatiquement quand vous démarrez le véhicule. Pour activer le système, la vitesse du véhicule doit être inférieure à 16 km/h (10 mph) et vous devez appuyer sur le bouton d'aide au stationnement ou déplacer le levier sélecteur de transmission en position R ou de marche arrière.

Lorsque le système envoie un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à un niveau prédéfini. Le volume de la radio est rétabli au niveau précédent une fois que l'avertissement est arrêté.



E130382

- A Zone de détection couvrant jusqu'à 80 centimètres (31 pouces) à l'avant du véhicule, jusqu'à 183 centimètres (72 pouces) depuis le pare-chocs arrière et jusqu'à 15–35 centimètres (6–14 pouces) sur le côté de l'extrémité avant du véhicule.

Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants

Le système émet les avertissements sonores suivants lorsque des obstacles se trouvent à proximité du pare-chocs :

- Les objets détectés par les capteurs avant sont indiqués par un son aigu émis par les haut-parleurs avant.
- Les objets détectés par les capteurs arrière sont indiqués par son grave émis par les haut-parleurs arrière. Plus le véhicule se rapproche de l'obstacle, plus l'intervalle entre les avertissements sonores diminue.
- Le système de détection avertit de la présence de l'obstacle le plus près de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Par exemple, si un obstacle se trouve à 60 centimètres (24 pouces) de l'avant du véhicule et qu'un deuxième obstacle se trouve en même temps à seulement 40 centimètres (16 pouces) de l'arrière du véhicule, la sonnerie grave se déclenche.
- Un avertissement intermittent se fait entendre depuis l'avant et l'arrière si des objets se trouvent à moins de 25 centimètres (10 pouces) de chaque pare-chocs.
- Si un objet immobile ou en train de s'éloigner est détecté à plus de 25 centimètres (10 pouces) du côté du véhicule, l'avertisseur sonne pendant trois secondes seulement. Lorsque le système détecte un autre objet en approche, l'avertisseur sonne à nouveau.

Le système détecte certains objets quand la transmission est en position R (marche arrière) et :

- lorsque le véhicule avance vers un objet immobile à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) ;
- lorsque le véhicule est immobile mais qu'un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) ;
- lorsque votre véhicule avance à moins de 5 km/h (3 mph) et qu'un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à moins de 5 km/h (3 mph).

Appuyez sur le bouton pour désactiver le système. Il restera désactivé pendant tout le cycle d'allumage. Pour l'emplacement des éléments Voir **Bref aperçu** (page 9).

CAMÉRA DE RECUL

AVERTISSEMENTS



Le fonctionnement de la caméra peut varier selon la température ambiante, l'état du véhicule et les conditions routières.



Les distances indiquées à l'écran peuvent être différentes de la distance réelle.

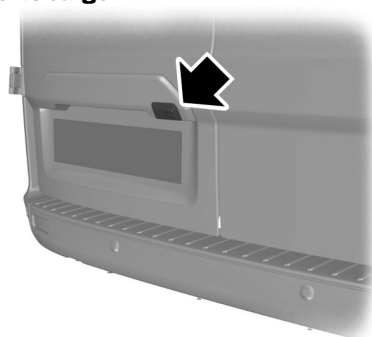


Ne placer aucun objet devant la caméra.

La caméra se trouve sur la porte cargo ou le hayon.

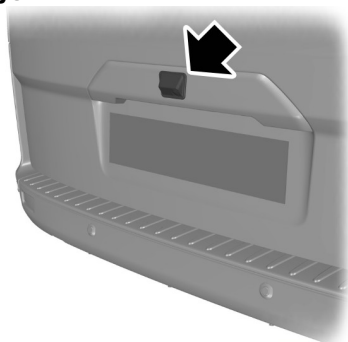
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants

Porte cargo



E142833

Hayon



E142834

Le bon fonctionnement de la caméra peut être compromis dans les cas suivants :

- Zones sombres.
- Lumière intense.
- Changement rapide de la température ambiante.
- Humidité de la caméra, après exposition à la pluie ou à une forte humidité par exemple.
- Obstruction de la vue de la caméra, par de la boue par exemple.

Utilisation de l'affichage

AVERTISSEMENTS



Les obstacles situés au-dessus de la caméra n'apparaissent pas.

Examiner la zone à l'arrière de votre véhicule au besoin.



Les repères ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont calculés pour des véhicules chargés au minimum et roulant sur une surface régulière.

Les lignes montrent une trajectoire projetée du véhicule (d'après l'angle actuel du volant) et la distance depuis les rétroviseur extérieurs et le pare-chocs arrière.

Activation de la caméra de recul

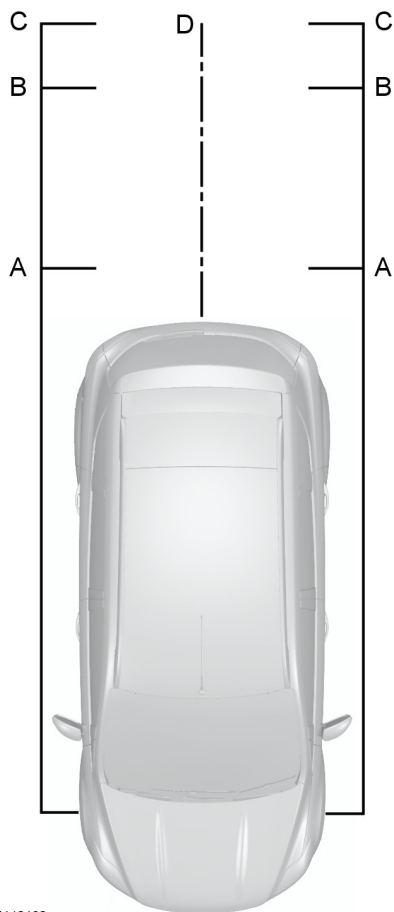
AVERTISSEMENT



La caméra peut ne pas détecter des objets proches de votre véhicule.

Mettez le contact et placez le levier sélecteur de transmission en position de marche arrière. L'image est affichée dans le rétroviseur intérieur.

Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants



E142132

- A Rouge - jusqu'à 0,3 mètre (12 pouces)
- B Orange - 0,3 - 0,6 mètre (12 - 24 pouces)

- C Vert - 0,6 - 0,9 mètre (24 - 35 pouces)
- D Noir - ligne médiane de la trajectoire prévue du véhicule

Note : La ligne verte est prolongée de 0,9 mètre (35 pouces) jusqu'à une distance de 3,2 mètres (126 pouces).

Note : En cas de recul avec une remorque, les lignes à l'écran n'apparaissent pas. La caméra indique la direction de votre véhicule, et non celle de la remorque.

Désactivation de la caméra de recul

Note : Le système est automatiquement désactivé lorsque votre véhicule atteint environ 12 km/h (7 mph), ou trois secondes environ après que la marche arrière a été désengagée.

Désengager la marche arrière.

Véhicules avec système d'aide au stationnement

L'affichage montre également une barre de distance en couleur. Ce guide indique la distance qui sépare le pare-chocs arrière de l'obstacle détecté.

Les barres ont les couleurs suivantes :

- Vert - 0,6 à 1,8 mètres (24 - 71 pouces).
- Orange - 0,3 à 0,6 mètre (12 - 24 pouces).
- Rouge - 0,3 mètre (12 pouces) ou moins.

Régulateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT



Ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent.

Le régulateur de vitesse permet de commander la vitesse du véhicule à l'aide des commutateurs au volant. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse dès que votre vitesse dépasse environ 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas le régulateur de vitesse si la circulation est dense, sur des routes sinueuses, glissantes ou non revêtues.

Note : La vitesse du véhicule peut varier momentanément lors de la conduite en montée ou en descente d'une pente raide. En descente, appuyez sur la pédale de frein si la vitesse du véhicule dépasse la vitesse réglée.

Note : En montée, le régulateur de vitesse se désengage si la vitesse du véhicule est inférieure de 16 km/h (10 mph) à la vitesse réglée.

Activation du régulateur de vitesse



E142437

Appuyez sur la touche ON et relâchez-la.

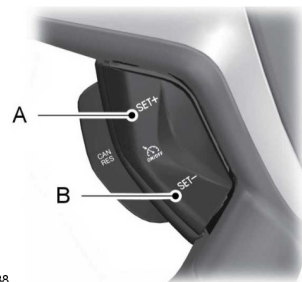
Réglage d'une vitesse

Appuyez sur la touche SET+.



L'indicateur s'affiche dans le combiné des instruments.

Modification de la vitesse réglée



E142438

A Accélérer

B Décélérer

Régulateur de vitesse

- Appuyez sur la touche SET+ ou SET- et maintenez-la enfoncée. Relâchez la commande lorsque vous avez atteint la vitesse souhaitée.
- Appuyez sur la touche SET+ ou SET-. La vitesse réglée change par incréments d'environ 2 km/h (1 mph).
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein jusqu'à atteindre la vitesse désirée. Appuyez sur la touche SET+.

Annulation d'une vitesse réglée

Tirez le commutateur CAN vers vous et relâchez-le, ou appuyez légèrement sur la pédale de frein. La vitesse réglée ne sera pas effacée.

Reprise d'une vitesse réglée

Tirez le commutateur RES vers vous puis relâchez-le.

Désactivation du régulateur de vitesse

Note : La vitesse réglée s'efface quand vous désactivez le régulateur de vitesse.

Appuyez sur la touche OFF puis relâchez-la, ou coupez le contact.

LIMITEUR DE VITESSE

Limiteur de régime

Le régime moteur est limité pour protéger le moteur.

Limiteur de vitesse du véhicule - fixe

Ce système vous empêche de dépasser une vitesse programmée. Pour plus de renseignements, consultez l'étiquette apposée sur le pare-soleil du conducteur.

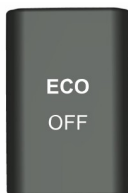
Véhicules à moteur diesel

Vous pouvez limiter la vitesse maximale de votre véhicule à une valeur prédéfinie à condition qu'elle reste dans les limites légales. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.

Véhicules avec démarrage/arrêt

Note : Si la limite de vitesse fixe de votre véhicule est inférieure à 110 km/h (70 mph), elle neutralise le limiteur de vitesse commutable associé au démarrage/arrêt.

Quand le démarrage/arrêt est activé, la vitesse de votre véhicule est limitée à 110 km/h (70 mph).



E145447

Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contact. Pour désactiver cette vitesse limite, appuyez sur l'interrupteur **ECO**. Le système ne sera éteint que pour le cycle d'allumage actuel. Pour le remettre en marche, appuyez de nouveau sur l'interrupteur. Pour l'emplacement des éléments : Voir **Bref aperçu** (page 9).

Limiteur de vitesse du véhicule - réglable

AVERTISSEMENT

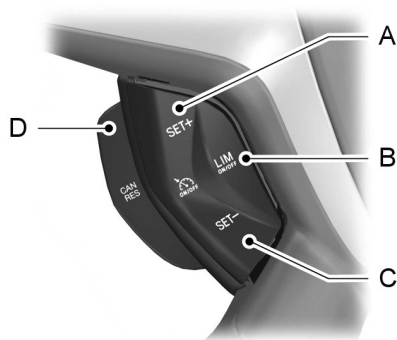


Lorsque vous descendez une pente, votre vitesse peut augmenter et dépasser la vitesse réglée. Le système ne serrera pas les freins mais un avertissement sera émis.

Note : Vous pouvez dépasser la vitesse limite réglée si nécessaire, par exemple pour dépasser un véhicule.

Aides à la conduite

Ce système vous permet de régler une vitesse limite que le véhicule ne dépasse pas. La vitesse réglée devient la vitesse maximum effective de votre véhicule, mais vous avez la possibilité de dépasser cette limite temporairement lorsque c'est nécessaire.



E133198

- A Augmentation de la vitesse réglée
- B Activation et désactivation du limiteur de vitesse
- C Diminution de la vitesse réglée
- D Annulation et reprise du limiteur de vitesse

Activation et désactivation du système

Appuyez sur le contacteur B. L'écran d'information vous invite alors à régler une vitesse.

Réglage de la limite de vitesse

Appuyez sur le contacteur A ou C pour sélectionner la vitesse limite souhaitée. La vitesse est affichée sur l'écran d'information et mémorisée comme la vitesse réglée.

Tirez sur le contacteur D pour annuler le limiteur et le mettre en mode veille. L'écran d'information confirme alors la désactivation du système.

Tirez à nouveau sur le contacteur D pour réactiver le limiteur. L'écran d'information confirme alors l'activation du système.

Dépassement volontaire de la vitesse limite réglée

Enfoncez complètement l'accélérateur pour arrêter temporairement le système. Le système se remet en marche une fois que la vitesse de votre véhicule revient en dessous de la vitesse réglée.

Avertissements du système

Si vous dépassez la vitesse limite réglée involontairement, par exemple lorsque vous conduisez en descente, l'écran d'information fait clignoter la vitesse réglée et un signal sonore retentit.

Si vous dépassez volontairement la vitesse limite, la vitesse réglée apparaît barrée sur l'écran d'information.

AVERTISSEMENT DU CONDUCTEUR

Principe de fonctionnement

AVERTISSEMENTS



Ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent.



Vous êtes responsable à tout moment du contrôle de votre véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant.



En cas de capteur bloqué, le système peut ne pas fonctionner.

Aides à la conduite

AVERTISSEMENTS



Faites régulièrement des pauses lorsque cela est nécessaire et n'attendez pas que le système émette une alerte si vous vous sentez fatigué.



Faites une pause seulement lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.



Certains styles de conduite et comportements au volant peuvent entraîner l'émission d'alertes par le système, même si vous n'êtes pas fatigué.



Le système peut ne pas fonctionner par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles. La pluie, la neige, des jets ainsi que de forts contrastes d'éclairage peuvent avoir une influence sur le capteur.



Le système ne fonctionne pas si le capteur est dans l'incapacité de suivre les marquages de voie.



Le système peut ne pas fonctionner pas dans les zones de travaux routiers.



Il est possible que le système ne fonctionne pas sur des routes avec des virages serrés ou des voies trop étroites.



N'effectuez pas de réparations du pare-brise dans l'environnement direct autour du capteur.



Si votre véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford, le système peut ne pas fonctionner correctement.

Note : *Faites en sorte de garder le pare-brise exempt de tout corps étranger tel que des déjections d'oiseau, des insectes, de la neige ou de la glace.*

Note : *Le système vous aide lors de trajets sur voies rapides et sur autoroutes.*

Note : *Le système calcule un niveau d'alerte lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 65 km/h (40 mph).*

Le système surveille automatiquement votre comportement au volant.

Le système est conçu pour vous avertir s'il détecte que vous vous endormez ou si votre style de conduite se dégrade.

Utilisation de l'alarme conducteur

Activation et désactivation du système

Note : *Le système reste activé ou désactivé, selon son dernier réglage.*

Activez le système à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 56).

Le système calcule votre niveau d'alerte en fonction de votre comportement au volant et des marquages au sol ainsi que d'autres facteurs.

Avertissements du système

Note : *Le système n'émet aucune alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph) environ.*

Le système d'alerte compte en deux étapes :

1. Une alerte temporaire est émise pour vous conseiller de faire une pause. Ce message apparaît seulement pendant un court instant.
2. Si vous ne faites pas de pause, le système émet une autre alerte. Celle-ci reste affichée sur l'écran d'information jusqu'à ce que vous l'annuliez. Voir **Messages d'information** (page 60).

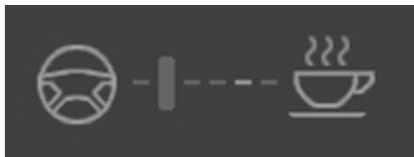
Appuyez sur **OK** sur la commande du volant de direction afin de supprimer le message.

Aides à la conduite

Affichage du système

Lorsqu'il est actif, le système fonctionne en arrière-plan et n'émet des alertes que lorsque cela est nécessaire. Vous pouvez afficher son état à n'importe quel moment à l'aide de l'afficheur multifonction. Voir **Généralités** (page 56).

Le niveau d'alerte est indiqué par une barre colorée décomposée en six niveaux.



E131358

Le niveau d'alerte est faible : aucune pause n'est requise.



E131359

Le niveau d'alerte est élevé : vous devez faire une pause dès que possible, pour des raisons de sécurité.

La barre d'état se déplace de la gauche vers la droite lorsque le niveau d'alerte calculé augmente. Au fur et à mesure que la barre se rapproche de l'icône de pause, la couleur passe du vert au jaune puis au rouge, indiquant alors qu'une pause doit être effectuée.

- Vert : aucune pause n'est requise.
- Jaune : première alerte (temporaire).
- Rouge : deuxième alerte.

Votre niveau d'alerte apparaît en gris quand :

- le capteur de la caméra est dans l'incapacité de suivre les marquages de voie ;
- la vitesse du véhicule descend en-dessous de 65 km/h (40 mph) environ.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système en :

- coupant et remettant le contact ;
- arrêtant le véhicule puis en ouvrant et fermant la porte conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE

Alerte de maintien de trajectoire

Principe de fonctionnement

AVERTISSEMENTS



Ce système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent.



Vous êtes responsable à tout moment du contrôle de votre véhicule, du contrôle du système et de toute intervention, le cas échéant.



En cas de capteur bloqué, le système peut ne pas fonctionner.



Le capteur peut suivre de « faux » marquages de voie, telles que d'autres structures ou objets. Cela peut entraîner une fausse alerte ou une absence d'alerte.

AVERTISSEMENTS

 Le système peut ne pas fonctionner par temps froid et en cas de conditions météorologiques difficiles. La pluie, la neige, des jets ainsi que de forts contrastes d'éclairage peuvent avoir une influence sur le capteur.

 Le système ne fonctionne pas si le capteur est dans l'incapacité de suivre les marquages de voie.

 Le système peut ne pas fonctionner pas dans les zones de travaux routiers.

 Il est possible que le système ne fonctionne pas sur des routes avec des virages serrés ou des voies trop étroites.

 N'effectuez pas de réparations du pare-brise dans l'environnement direct autour du capteur.

 Si votre véhicule est équipé d'un kit de suspension non approuvé par Ford, le système peut ne pas fonctionner correctement.

Note : Faites en sorte de garder le pare-brise exempt de tout corps étranger tel que des déjections d'oiseau, des insectes, de la neige ou de la glace.

Note : le système peut vous aider lors de trajets sur voies rapides et sur autoroutes.

Note : le système peut ne pas fonctionner lors d'accélération ou de freinages secs et lorsque vous effectuez des manœuvres brusques.

Note : Le système fonctionne dès qu'un marquage de voie est détecté et suivi.

Note : le système ne fonctionne qu'à une vitesse du véhicule supérieure à environ 65 km/h (40 mph).

Le capteur est situé derrière le rétroviseur intérieur. Il surveille en continu les conditions de conduite afin de vous avertir en cas de franchissement involontaire des lignes lorsque vous roulez à grande vitesse.

Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie. Si votre véhicule dévie involontairement vers les marquages de voie, un avertissement est affiché à votre intention sur l'écran d'information. Vous êtes également averti par le biais de vibrations dans le volant de direction.

Note : Il est possible que vous ne sentiez pas les vibrations du volant si la chaussée est en mauvais état.

Utilisation de l'alerte de maintien de trajectoire

Activation et désactivation du système

Note : lorsque vous désactivez le système, un témoin reste allumé sur l'écran d'information. Voir **Témoins d'avertissement et indicateurs** (page 52).

Note : les réglages et l'état du système restent inchangés lorsque vous mettez et que vous coupez le contact.



E132099

Pour mettre le système en marche et l'arrêter, utilisez le bouton situé sur le levier des clignotants.

Appuyez deux fois sur le bouton pour mettre le système en marche. Appuyez une fois sur le bouton pour arrêter le système.

Réglage du niveau de vibration du volant de direction

Le système dispose de trois niveaux d'intensité que vous pouvez sélectionner en utilisant l'écran d'information. Voir

Généralités (page 56).

Réglage de la sensibilité du système

Vous pouvez régler la vitesse du système à vous avertir d'une situation dangereuse.

Le système dispose de deux niveaux de sensibilité que vous pouvez sélectionner en utilisant l'écran d'information. Voir

Généralités (page 56).

Avertissements du système



E152382

Une colonne de marquages de voie est affichée de chaque côté de l'icône du véhicule.

Les marquages de voie suivent le code couleur suivant :

- Vert : le système est prêt à vous avertir en cas de changement de voie involontaire.
- Rouge : votre véhicule se rapproche ou est trop près de la délimitation de voie détectée. Intervenez immédiatement pour remettre le véhicule dans sa voie en toute sécurité.
- Gris : la délimitation de voie correspondante va être supprimée.

Situations pouvant entraîner la suppression d'une délimitation de voie :

- Les marquages de la chaussée ne sont pas détectés par le capteur.
- Vous activez l'indicateur de direction pour ce côté du véhicule.
- Si vous effectuez des manœuvres brusques, accélérez ou freinez sèchement.
- La vitesse de votre véhicule est en dehors des limites de fonctionnement.
- En cas d'intervention du système de freinage antiblocage ou de contrôle dynamique de stabilité.
- Voie étroite.

Sur l'écran, si les marquages de voie deviennent rouges ou si vous sentez des vibrations dans le volant de direction, vous devez immédiatement réagir afin de remettre le véhicule dans sa voie en toute sécurité. Corrigez immédiatement tout écart involontaire sur la voie.



MODE ECO

Le système vous aide à conduire de façon plus efficace en surveillant en permanence pendant votre conduite les caractéristiques de changement de rapport et en anticipant les conditions de circulation et les vitesses.

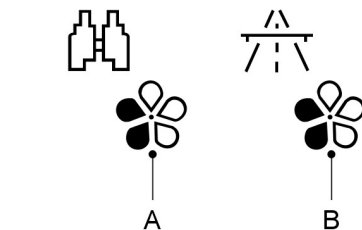
La valeur de ces caractéristiques est représentée par des pétales figurant dans l'illustration, cinq pétales représentant le rendement le plus élevé. Plus vous conduisez efficacement, plus vous obtenez de pétales et plus vos économies totales de carburant s'améliorent.

Note : ces valeurs de rendement ne représentent pas une valeur définie de la consommation de carburant. Votre consommation peut varier, car elle ne dépend pas uniquement de vos habitudes de conduite : elle est également affectée par d'autres facteurs tels que les trajets courts et les démarrages à froid, par exemple.

Note : les petits trajets fréquents, au cours desquels le moteur n'a pas le temps de chauffer complètement, font également augmenter la consommation de carburant.

Le système est accessible à l'aide des commandes de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 56).

Type 1



A Prévoyance

B Vitesse de conduite efficace

Prévoyance

Adaptez la vitesse de votre véhicule et la distance par rapport aux autres véhicules pour éviter d'avoir à freiner fortement ou à accélérer brusquement pour améliorer vos économies de carburant.

Vitesse de conduite efficace

Réduisez votre vitesse de croisière sur les routes à grandes vitesses pour améliorer vos économies de carburant. Conduire à vitesses élevées augmente la consommation de carburant.

Types 2 et 3

Les informations appropriées sont affichées à l'écran.

Procédure de réinitialisation du mode Eco

Pour réinitialiser la consommation de carburant moyenne, utilisez les commandes de l'écran d'information.

Note : le système peut avoir besoin d'un court instant pour calculer les nouvelles valeurs.

Chargement du véhicule

GÉNÉRALITÉS

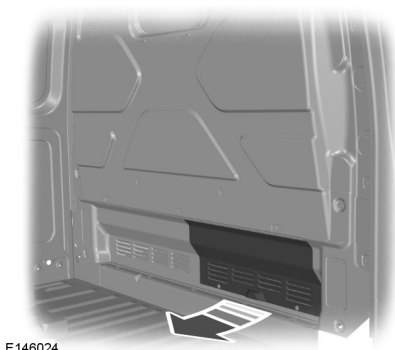
AVERTISSEMENTS

-  Utilisez des sangles d'amarrage conformes à une norme, par exemple DIN.
-  Fixez solidement tous les objets mobiles.
-  Placez les bagages et autres objets aussi bas et vers l'avant que possible dans l'espace de chargement.
-  Ne conduisez pas avec le hayon ou la porte arrière ouverte. Les fumées d'échappement pourraient pénétrer dans votre véhicule.
-  Ne dépassez pas la charge maximale des essieux avant et arrière de votre véhicule. Voir **Plaque d'identification du véhicule** (page 176).
-  Veiller à ce qu'aucun objet ne puisse venir en contact avec les vitres arrière.

TRAPPES DANS L'ESPACE DE CHARGEMENT ARRIÈRE

Note : rabattez complètement la trappe contre la cloison lorsque vous l'utilisez.

Vous pouvez transporter des objets longs à l'intérieur de votre véhicule en ouvrant la trappe d'accès de la cloison.



E146024

BARRES DE TOIT LONGITUDINALES ET TRANSVERSALES

AVERTISSEMENTS

-  Vous devez répartir la charge uniformément sur les traverses de galerie et maintenir le centre de gravité bas. Il est possible que vous deviez manipuler différemment des véhicules chargés, dont le centre de gravité est plus élevé, que des véhicules non chargés. Vous devriez prendre des précautions supplémentaires, telles qu'une conduite à des vitesses plus lentes et l'allongement des distances d'arrêt, lorsque vous conduisez un véhicule très chargé.
-  Ne dépassez pas la charge maximale autorisée de 130 kilogrammes (285 livres), poids de la galerie de toit inclus, sur le pavillon.
-  Ne pas dépasser la charge sur essieu maximale spécifiée pour votre véhicule. Voir **Plaque d'identification du véhicule** (page 176).
-  Lisez et suivez les instructions du fabricant avant d'installer une galerie de toit.

Chargement du véhicule

AVERTISSEMENTS



Ne disposez pas de charge directement sur le panneau de toit.



Le montage d'une galerie de toit augmente la consommation de carburant du véhicule et peut affecter son comportement.

Vous devez placer les charges directement sur les traverses pour que le système fonctionne correctement.

Arrimage du chargement

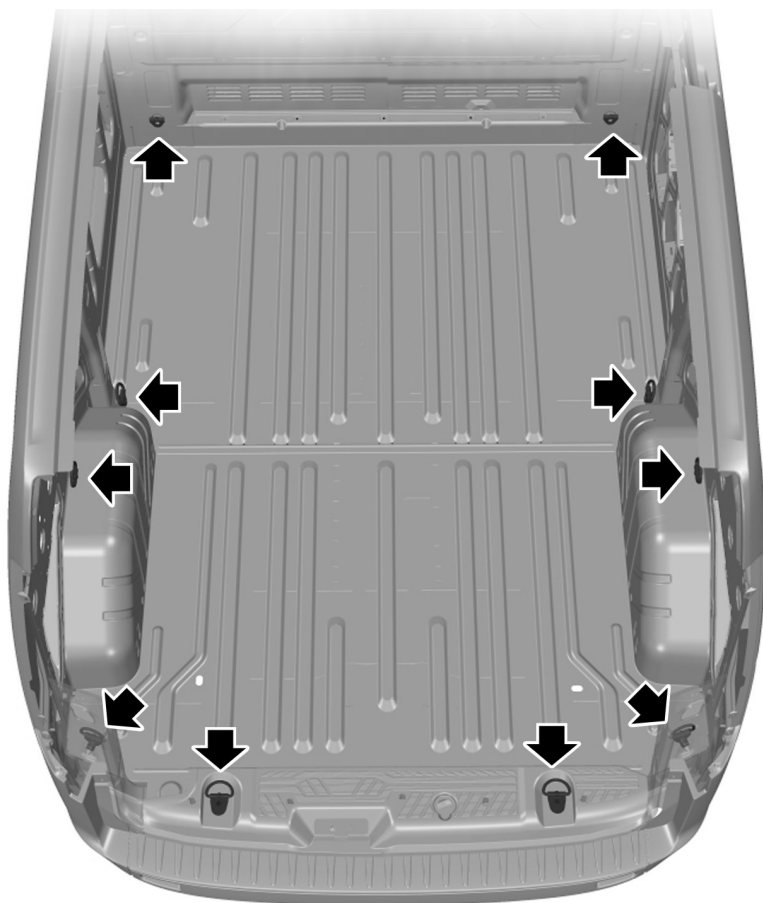
Assurez-vous que la charge est solidement attachée. Vérifiez qu'elle est correctement fixée avant de conduire et lors de plein de carburant.

FIXATIONS DE RETENUE DE CHARGE

Note : *Le nombre de dispositifs de fixation du chargement peut varier selon les modèles de véhicules.*

Chargement du véhicule

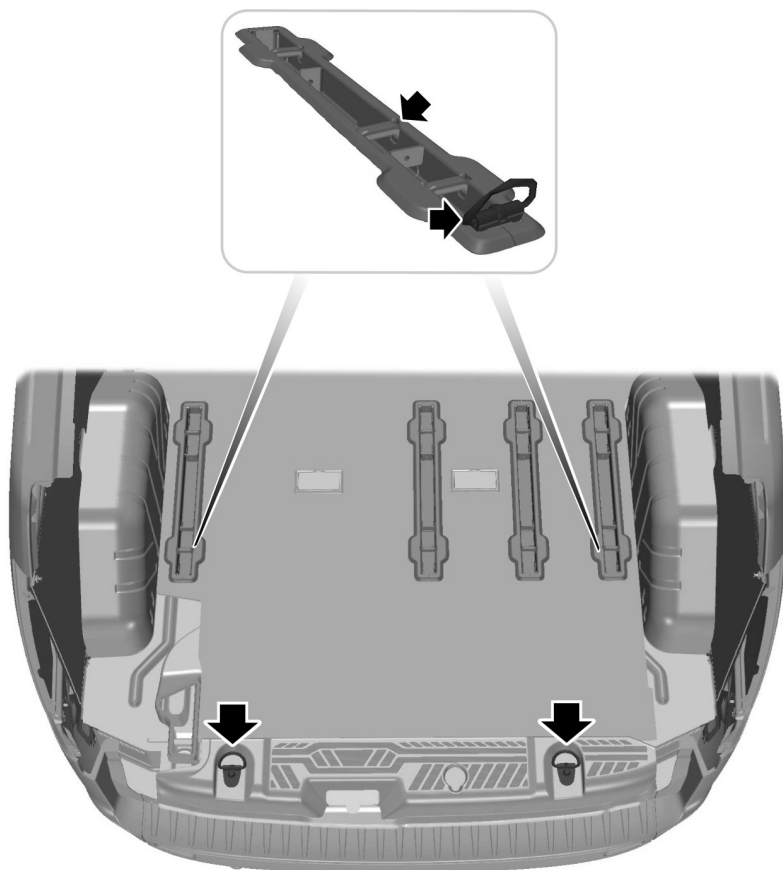
Tous les véhicules sauf Kombi



E146219

Chargement du véhicule

Véhicules Kombi



E146220

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez pas une vitesse de 100 km/h (62 mph).



Augmentez la pression des pneus arrière de 0,2 bar (3 psi) au-dessus de la valeur prescrite. Voir

Spécifications techniques (page 173).



Ne dépassez pas le poids total roulant maximal du véhicule indiqué sur la plaque d'identification. Voir

Plaque d'identification du véhicule (page 176).



Ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'avant (poids vertical sur la boule de remorquage) de

112 kilogrammes (247 livres).



Le circuit électrique n'est pas adapté pour des remorques munies de plusieurs feux arrière de brouillard.

Note : Tous les véhicules ne sont pas prévus ou homologués pour être équipés de barres de remorquage. Veuillez consulter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.

Placez les charges aussi bas que possible et centrez-les par rapport à l'essieu/aux essieux de votre remorque. Si vous remorquez avec un véhicule non chargé, la charge dans votre remorque doit être placée vers l'avant, dans les limites maximales permises à l'avant de la remorque, pour obtenir la meilleure stabilité.

La stabilité de l'ensemble véhicule et remorque dépend en grande partie de la qualité de la remorque.

Dans les régions dont l'altitude est supérieure à 1 000 mètres (3 281 pieds), le poids total roulant maximal autorisé stipulé doit être réduit de 10 % tous les 1 000 mètres (3 281 pieds) supplémentaires.

Conduite du véhicule sur fortes pentes

AVERTISSEMENT



Les freins de la remorque ne sont pas commandés par le circuit de freinage antiblocage (ABS) du véhicule.

Utilisez un rapport plus faible lorsque vous descendez une pente raide.

CONTRÔLE DU BALANCEMENT DE REMORQUE

Note : Cette fonction n'empêche pas la remorque d'être instable, mais permet de réduire ce problème dès son apparition.

Note : Cette fonction ne peut pas stopper l'instabilité de toutes les remorques.

Note : Dans certains cas, si la vitesse du véhicule est trop élevée, le système peut s'activer plusieurs fois, en réduisant peu à peu la vitesse du véhicule.

Cette fonction applique les freins du véhicule aux différentes roues et réduit la puissance du moteur, si nécessaire. Si la remorque montre des signes d'instabilité, le témoin du système antipatinage s'allume et un message s'affiche à l'écran. Tout d'abord, réduisez la vitesse du véhicule, puis arrêtez-vous prudemment en bord de route et vérifiez que le poids au niveau du timon et la répartition de la charge de la remorque sont corrects. Voir **Chargement du véhicule** (page 118).

Remorquage

POINTS DE REMORQUAGE

AVERTISSEMENTS



La boucle de remorquage possède un filetage à gauche. Faites-le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le poser. Assurez-vous qu'il est serré à fond.



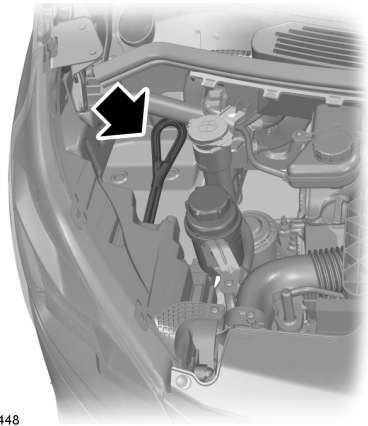
L'anneau de remorquage peut être chaud. Retirez-le de l'emplacement de rangement dans le compartiment moteur avec précaution.

Anneaux de remorquage



E146426

Retirez le cache et posez l'anneau de remorquage.

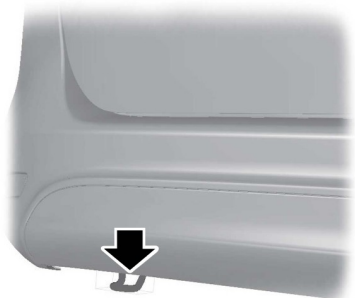


E146448

Un espace est prévu dans le compartiment moteur.

L'anneau de remorquage doit rester en permanence dans le véhicule.

Crochet arrière de remorquage



E142319

Note : Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage, utilisez-la pour remorquer d'autres véhicules à la place du crochet de remorquage.

REMORQUAGE DU VÉHICULE SUR SES QUATRE ROUES

AVERTISSEMENTS



Vous devez mettre le contact lors du remorquage du véhicule.



L'assistance au freinage et à la direction n'est pas fonctionnelle tant que le moteur ne tourne pas.

Appuyez plus fort sur la pédale de frein et tenez compte d'un allongement des distances d'arrêt et d'un alourdissement de la direction.



Une tension excessive dans la corde de remorquage pourrait endommager votre véhicule ou le véhicule tracteur.



N'utilisez pas de barre de remorquage rigide sur l'œillet de remorquage avant.



Sélectionnez le point mort lorsque le véhicule est remorqué.

Il convient de démarrer lentement et de rouler régulièrement sans à-coups pour le véhicule remorqué.

Conseils pour la conduite

RODAGE

Pneus

AVERTISSEMENT



Les pneus neufs doivent être rodés sur une distance d'environ 500 km (300 miles). Pendant cette période, le comportement routier du véhicule peut être différent.

Freins et embrayage

AVERTISSEMENT



Évitez de solliciter fortement les freins et l'embrayage pendant les 150 premiers kilomètres (100 miles) en conduite urbaine et les 1 500 premiers kilomètres (1 000 miles) sur autoroute.

Moteur

AVERTISSEMENT



Évitez de conduire trop rapidement pendant les 1 500 premiers kilomètres (1 000 miles). Variez fréquemment la vitesse du véhicule et passez les rapports relativement tôt. Ne faites pas peiner le moteur.

PERFORMANCE RÉDUITE DU MOTEUR

AVERTISSEMENT



Si le moteur continue à fonctionner, cela augmente sa température et provoque son arrêt complet.

Si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement se déplace jusqu'à la limite supérieure, cela signifie que le moteur est en surchauffe. Voir **Instruments** (page 51).

Si le moteur surchauffe, vous ne devez conduire votre véhicule que sur une courte distance. La distance que vous pouvez parcourir dépend de la température ambiante, du chargement du véhicule et du terrain. Le moteur continue de fonctionner avec une puissance limitée pour une brève période.

Si la température du moteur continue d'augmenter, l'alimentation en carburant du moteur est réduite. La climatisation s'arrête alors et le ventilateur de refroidissement du moteur se met à fonctionner sans arrêt.

1. Diminuez progressivement la vitesse et stoppez le véhicule dès que les conditions de sécurité le permettent.
2. Arrêtez immédiatement le moteur sous peine de l'endommager gravement.
3. Laisser refroidir le moteur.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 146).
5. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé dès que possible.

PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté par des températures inférieures à -25°C.

CONDUITE SUR ROUTE INONDÉE

AVERTISSEMENTS



La conduite dans l'eau est possible en cas d'urgence uniquement et en aucun cas dans des conditions de conduite normales.

Conseils pour la conduite

AVERTISSEMENTS



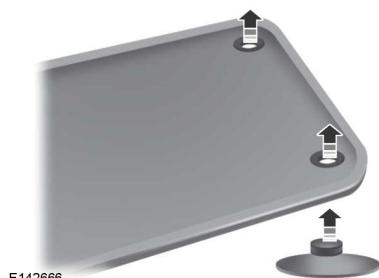
Si de l'eau pénètre dans le filtre à air, le moteur peut être endommagé.

En cas d'urgence, le véhicule peut rouler dans une profondeur d'eau maximum de 200 millimètres (8 pouces) et à une vitesse maximum de 10 km/h (6 mph). Vous devez vous montrer extrêmement prudent en conduisant dans un courant d'eau.

Lorsque vous circulez dans de l'eau, conduisez à faible vitesse et n'arrêtez pas votre véhicule. Après avoir circulé dans de l'eau et dès que les conditions de sécurité le permettent :

- Enfoncez légèrement la pédale de frein et vérifiez que les freins fonctionnent correctement.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne.
- Vérifiez que les phares de votre véhicule fonctionnent correctement.
- Vérifiez que la direction assistée fonctionne correctement.

TAPIS DE SOL



E142666

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours des tapis de sol conçus pour correspondre au plancher de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis de sol qui laissent libre la zone des pédales. Utilisez uniquement des tapis de sol rattachés correctement aux pattes d'ancrage de telle sorte qu'ils ne puissent pas changer de position et affecter le fonctionnement des pédales ou la sécurité de fonctionnement de votre véhicule de quelque autre façon que ce soit.



Des pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent provoquer une perte de contrôle du véhicule et augmentent le risque de blessures corporelles graves.



Assurez-vous toujours que les tapis de sol sont correctement fixés aux pattes d'ancrage dans la moquette, fournies avec votre véhicule. Les tapis de sol doivent être correctement maintenus par les deux pattes d'ancrage pour s'assurer qu'ils ne changent pas de position.



Ne placez jamais dans votre véhicule un tapis de sol ou tout autre revêtement qu'il est impossible de fixer correctement pour éviter qu'il bouge et gêne les pédales ou affecte votre maîtrise du véhicule.



Ne posez jamais de tapis de sol ou tout autre revêtement par-dessus d'autres tapis de sol déjà installés. Les tapis de sol doivent reposer sur la moquette/le tapis du plancher du véhicule et pas sur un autre tapis de sol ou un autre revêtement. Des tapis de sol supplémentaires (ou tout autre revêtement supplémentaire) réduisent le jeu des pédales et sont susceptibles d'affecter le fonctionnement des pédales.

AVERTISSEMENTS

 Vérifiez régulièrement si les tapis de sol sont bien fixés. Veillez à toujours reposer et fixer correctement les tapis de sol qui ont été retirés pour des questions de nettoyage ou de remplacement.

 Assurez-vous toujours qu'aucun objet ne peut tomber sur le plancher côté conducteur pendant que le véhicule roule. Un objet qui n'est pas fixé risque de venir se coincer sous les pédales, provoquant une perte de contrôle du véhicule.

 Le non-respect des instructions d'installation ou de fixation des tapis de sol est susceptible d'interférer avec le fonctionnement des pédales, provoquant une perte de contrôle du véhicule.

 Pour poser un tapis de sol, positionnez-le de façon à ce que chaque œillet se trouve au-dessus de la patte d'ancrage correspondante et appuyez dessus pour le verrouiller en place.

 Pour retirer un tapis de sol, procédez dans l'ordre inverse de la pose.

Dispositifs d'aide au stationnement

FEUX DE DÉTRESSE

Note : Selon les lois et réglementations en vigueur dans le pays de production de votre véhicule, vos feux de stop peuvent se mettre à clignoter en cas de freinage brusque. Ensuite, vos feux de détresse peuvent également clignoter lorsque votre véhicule s'arrête. Pour arrêter les feux de détresse, appuyez sur la touche ou démarrez normalement.



Pour l'emplacement des repères : Voir **Bref aperçu** (page 9).

TROUSSE DE PREMIERS SECOURS

De l'espace est fourni dans le casier de porte inférieur côté passager.

TRIANGLE DE SIGNALISATION

Un emplacement est prévu dans le casier de porte inférieur côté conducteur.

DÉMARRAGE DU VÉHICULE À L'AIDE DE CÂBLES VOLANTS

AVERTISSEMENTS



Ne pas utiliser les conduites de carburant, les cache-culbuteurs du moteur ou le collecteur d'admission comme points de mise à la masse.



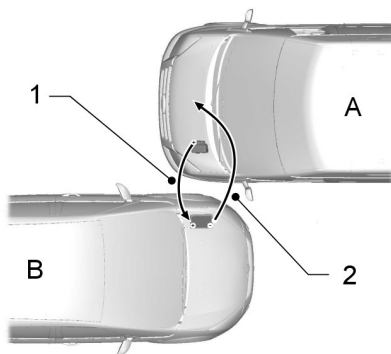
Connecter des batteries de même tension nominale.



Utiliser toujours des câbles de démarrage d'une section appropriée et munis de pinces isolées.

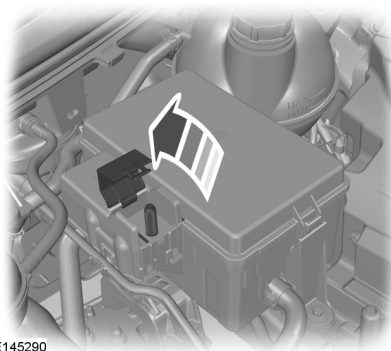
Note : Ne pas débrancher la batterie du circuit électrique du véhicule.

Raccordement des câbles de démarrage



E75524

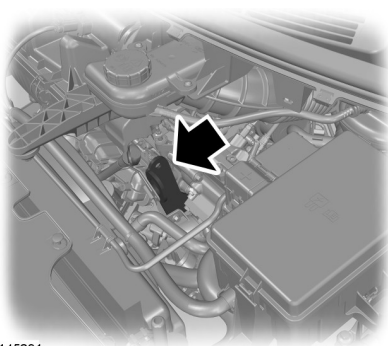
- A Véhicule avec la batterie à plat
- B Véhicule avec la batterie auxiliaire
- 1 Câble volant positif
- 2 Câble volant négatif



E145290

Dispositifs d'aide au stationnement

1. Disposez les 2 véhicules de manière à ce que leur carrosserie ne soit pas en contact.
2. Coupez le contact et tous les consommateurs électriques.
3. Soulevez le couvercle de la borne positive de la batterie. Pour l'emplacement des éléments, consultez la vue d'ensemble appropriée de sous le capot. Voir **Entretien** (page 142).
4. Raccordez la borne positive (+) du véhicule B à la borne positive (+) du véhicule A (câble 1).



E145291

5. Raccordez la borne négative (-) du véhicule B au bloc-cylindres ou au support moteur du véhicule A (câble 2).

AVERTISSEMENTS



Ne pas brancher le câble directement sur la borne négative (-) de la batterie à plat.



S'assurer que les câbles ne viennent pas au contact des organes mobiles et des éléments du système d'alimentation en carburant.

Démarrage du moteur

1. Faites tourner le moteur du véhicule B à un régime modérément élevé.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule A.
3. Laissez tourner les moteurs des deux véhicules pendant au moins trois minutes avant de débrancher les câbles.

AVERTISSEMENT



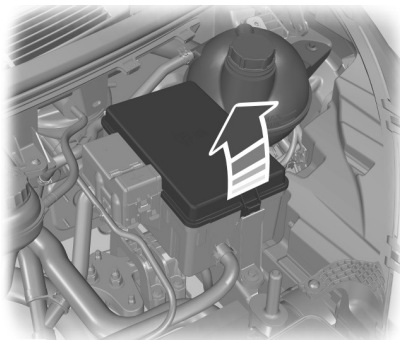
N'allumez pas les phares lors du débranchement des câbles. La pointe de tension qui en résulte pourrait faire griller les ampoules.

Pour le débranchement des câbles, procédez dans l'ordre inverse du branchement.

Fusibles

EMPLACEMENT DES BOÎTES À FUSIBLES

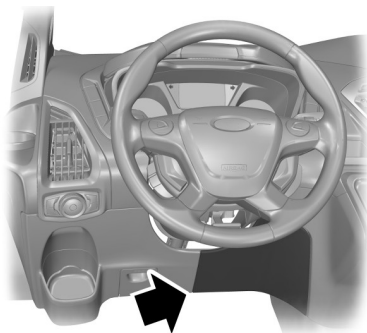
Boîte à fusibles du compartiment moteur



E146726

Pour l'emplacement des éléments : Voir **Vue d'ensemble sous le capot** (page 144).

Boîte à fusibles de l'habitacle



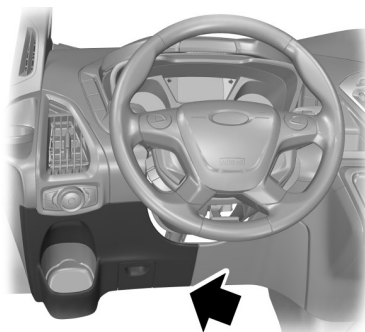
E152513

Cette boîte est située derrière le panneau de garnissage amovible.

Boîtier pré-fusibles

Ce boîtier est situé sous le siège conducteur.

Boîte à fusibles du module de commande de carrosserie



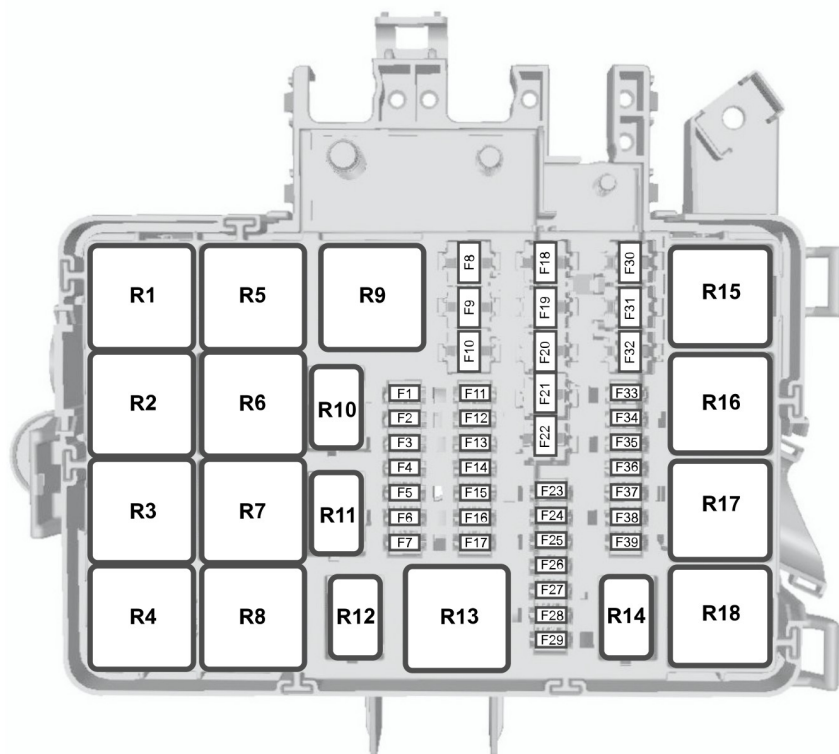
E152512

Cette boîte est située derrière le panneau de garnissage amovible.

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATION DES FUSIBLES

Boîte à fusibles du compartiment moteur



E148826

Fusible	Calibre de fusible	Circuits protégés
1	-	Emplacement libre
2	-	Emplacement libre
3	-	Emplacement libre

Fusibles

Fusible	Calibre de fusible	Circuits protégés
4	-	Emplacement libre
5	3 A	Evaporateur de filtre à particules, surveillance des bougies de préchauffage
6	3 A	Système de freinage antiblocage, contrôle de stabilité, allumage
7	7,5 A	Module de gestion moteur, allumage
8	-	Emplacement libre
9	30 A	Essuie-glace avant, côté gauche
10	30 A	Essuie-glace avant, côté droit
11	10 A	Embrayage de climatisation
12	20 A	Evaporateur de filtre à particules, bougie de préchauffage
13	-	Emplacement libre
14	-	Emplacement libre
15	-	Emplacement libre
16	-	Emplacement libre
17	-	Emplacement libre
18	40 A	Système de freinage antiblocage, pompe du module de contrôle de stabilité
19	30 A	Solénoïde de démarreur
20	60 A	Bougies de préchauffage
21	60 A	Relais d'allumage trois
22	-	Emplacement libre
22	-	Emplacement libre
23	25 A	Système de freinage antiblocage, vannes de module de contrôle de stabilité
24	7,5 A	Pompe à gazole
25	-	Emplacement libre
26	-	Emplacement libre

Fusibles

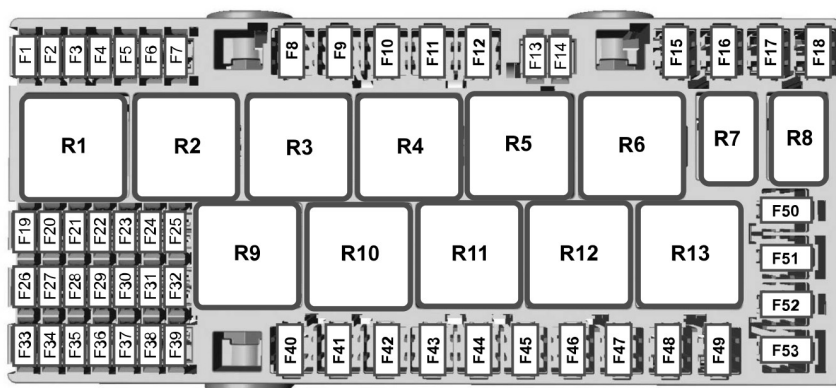
Fusible	Calibre de fusible	Circuits protégés
27	-	Emplacement libre
28	-	Emplacement libre
29	-	Emplacement libre
30	60 A	Ventilateur de refroidissement moteur (ventilateur simple)
31	-	Emplacement libre
32	60 A	Moteurs d'essuie-glace avant doubles
33	-	Emplacement libre
34	-	Emplacement libre
35	15 A	Système de gestion moteur
36	7,5 A	Système de gestion moteur
37	7,5 A	Système de gestion moteur
38	7,5 A	Embrayage de climatisation
39	15 A	Système de gestion moteur

Relais	Circuits commutés
R1	Allumage 3
R2	Démarrreur
R3	Essuie-glace arrière
R4	Essuie-glaces avant
R5	Emplacement libre
R6	Emplacement libre
R7	Emplacement libre
R8	Emplacement libre
R9	Emplacement libre
R10	Embrayage de climatisation
R11	Bougie de préchauffage d'évaporateur

Fusibles

Relais	Circuits commutés
R12	Pompe d'alimentation
R13	Pompe de transmission intégrale
R14	Emplacement libre
R15	Ventilateur de refroidissement à basse vitesse
R16	Emplacement libre
R17	Module de gestion moteur
R18	Ventilateur de refroidissement à grande vitesse

Boîte à fusibles de l'habitacle



E148827

Fusible	Calibre de fusible	Circuits protégés
1	10 A	Module airbag
2	5 A	Système de freinage antiblo-cage (ABS)
3	10 A	Rétroviseurs chauffants
4	-	Emplacement libre

Fusibles

Fusible	Calibre de fusible	Circuits protégés
5	20 A	Chauffage auxiliaire à flamme
6	5 A	Tachygraphe
7	-	Emplacement libre
8	40 A	Prise de courant 230 V
9	-	Emplacement libre
10	30 A	Mouvement de siège électrique - conducteur
11	30 A	Mouvement de siège électrique - passager
12	-	Emplacement libre
13	-	Emplacement libre
14	5 A	Module de gestion moteur, positif de batterie
15	40 A	Relais d'alimentation de module de gestion moteur
16	40 A	Alimentation pour boîtier de raccordement passager
17	-	Emplacement libre
18	-	Emplacement libre
19	5 A	Allumage tachygraphe
20	5 A	Rétroviseur chauffant, relais de pare-brise
21	-	Emplacement libre
22	15 A	Allumage sans rapport avec le démarrage, boîtier de raccordement passager
23	7,5 A	Commande de climatisation avant et arrière
24	5 A	Réglage de hauteur des phares

Fusibles

Fusible	Calibre de fusible	Circuits protégés
25	-	Emplacement libre
26	-	Emplacement libre
27	20 A	Sièges chauffants
28	-	Emplacement libre
29	10 A	Caméra de recul, système de maintien de trajectoire, rétroviseur électrique
30	20 A	Phare de virage
31	-	Emplacement libre
32	-	Emplacement libre
33	-	Emplacement libre
34	20 A	Essuie-glace arrière
35	5 A	Rétroviseurs électriques
36	20 A	Avertisseur
37	7,5 A	Module audio/SYNC
38	5 A	Soufflerie avant, essuie-glace, relais d'avertisseur sonore
39	7,5 A	Système d'entrée sans clé à distance, batterie, verrou de vitres électriques, chauffage ventilation climatisation arrière
40	40 A	Moteur de soufflerie de chauffage
41	40 A	Soufflerie de chauffage arrière
42	30 A	Lunette arrière chauffante
43	30 A	Remorque B+ alimentation
44	60 A	Prises d'alimentation
45	-	Emplacement libre

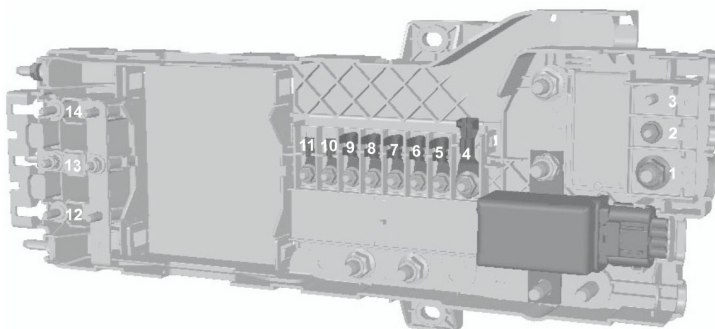
Fusibles

Fusible	Calibre de fusible	Circuits protégés
46	30 A	Lève-vitres électriques
47	20 A	Allume-cigares
48	20 A	Prise d'alimentation arrière
49	20 A	Prise de courant avant
50	60 A	Relais d'allumage 1
51	60 A	Relais d'allumage 2
52	40 A	Pare-brise chauffant côté gauche
53	40 A	Pare-brise chauffant côté droit

Relais	Circuits commutés
R1	Chauffage auxiliaire à flamme
R2	Prises d'alimentation
R3	Emplacement libre
R4	Allumage 2
R5	Emplacement libre
R6	Allumage 1
R7	Avertisseur
R8	Emplacement libre
R9	Soufflerie de chauffage
R10	Soufflerie de chauffage arrière
R11	Lunettes arrière chauffantes, rétroviseurs chauffants
R12	Pare-brise chauffant côté droit
R13	Pare-brise chauffant côté gauche

Fusibles

Boîtier pré-fusibles



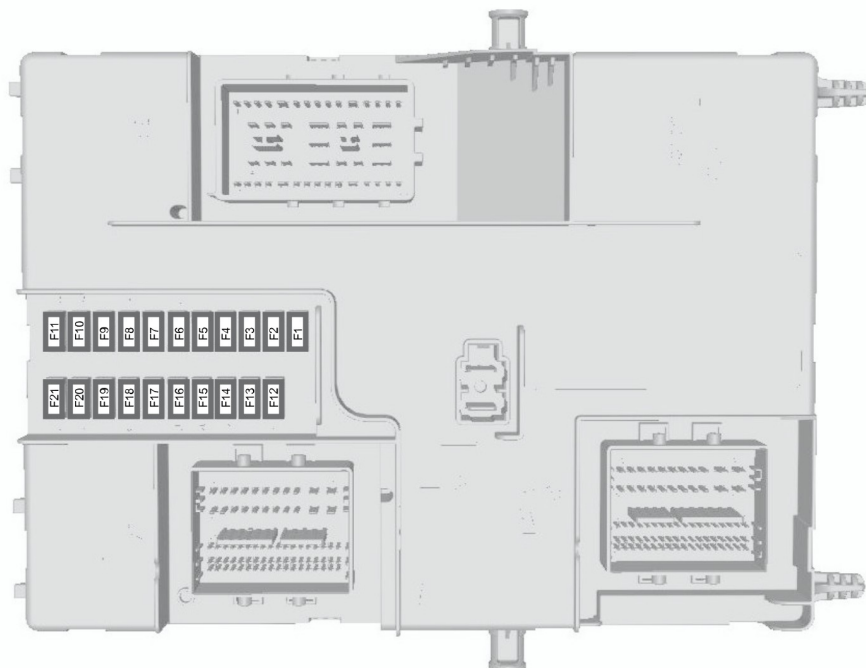
E148828

Fusible	Calibre de fusible	Circuits protégés
1	470 A	Démarrreur, alternateur, alimentation boîtier de raccordement moteur
2	100 A	Alimentation électrique pour boîte à fusibles passager et boîte à fusible de module de commande de carrosserie
3	40 A	Emplacement libre
4	200 A	Boîte à fusibles passager sans rapport avec le démarrage, alimentation 1
5	100 A	Boîte à fusibles passager sans rapport avec le démarrage, alimentation 3
6	80 A	Chauffage électrique d'habitacle
7	80 A	Pare-brise chauffant
8	100 A	Alimentation pour boîtier de raccordement du moteur
9	100 A	Boîte à fusibles passager sans rapport avec le démarrage, alimentation 2
10	60 A	Boîte à fusibles du module de commande de carrosserie
11	60 A	Boîte à fusibles du module de commande de carrosserie

Fusibles

Fusible	Calibre de fusible	Circuits protégés
12	60 A	Connexion client 1 (en option)
13	60 A	Connexion client 2
14	60 A	Connexion client 3 (en option)

Boîte à fusibles du module de commande de carrosserie



E148830

Fusibles

Fusible	Calibre de fusible	Circuits protégés
1	15 A	Verrouillage centralisé 1
2	15 A	Verrouillage centralisé 2
3	15 A	Alimentation de commutateur d'allumage
4	5 A	Module d'aide au stationnement
5	5 A	Module de détection de pluie
6	15 A	Alimentation de pompe de lave-glace
7	7,5 A	Alimentation rétroviseur
8	15 A	Alimentation feu antibrouillard
9	10 A	Alimentation de feu de route côté droit
10	10 A	Alimentation de feu de route côté gauche
11	25 A	Eclairage extérieur droit
12	20 A	Alimentation d'avertisseur sonore à batterie, avertisseur de sécurité
13	15 A	Alimentation de diagnostics embarqués 2, alimentation de dispositif de maintien d'alimentation
14	25 A	Alimentation de clignotant, alimentation de feu anti-brouillard arrière, alimentation de feu de jour
15	25 A	Eclairage extérieur gauche
16	20 A	Radio, CD, alimentation de système d'aide à la navigation
17	7,5 A	Combiné des instruments
18	10 A	Module de commutateur d'éclairage, alimentation de module de volant de direction
19	5 A	Système audio
20	5 A	Allumage, alimentation de système antivol passif
21	3 A	Accessoire d'allumage radio et combiné des instruments

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

AVERTISSEMENTS



Ne pas modifier les circuits électriques de votre véhicule de quelque manière que ce soit. Faites effectuer les réparations sur le système électrique et le remplacement des relais et fusibles haute intensité par un concessionnaire agréé.



Coupez le contact et éteignez tous les équipements électriques avant d'essayer de changer un fusible.



Remplacez toujours le fusible par un autre dont l'intensité est équivalente. Un fusible d'une intensité plus importante peut endommager gravement les câbles et provoquer un incendie.

Si des composants électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible ait grillé. Si le câble d'un fusible est rompu, le fusible a grillé. Vérifiez les fusibles concernés avant de remplacer un composant électrique.

GÉNÉRALITÉS

Faites entretenir régulièrement votre véhicule pour le maintenir en bon état de marche et préserver sa valeur de revente. Un vaste réseau de réparateurs agréés Ford met sa compétence professionnelle à votre disposition. Les réparateurs agréés sont les plus qualifiés pour assurer un entretien de qualité de votre véhicule ; ils disposent pour cela de nombreux outils spécialisés.

En plus d'un entretien régulier, nous vous recommandons d'effectuer les contrôles suivants.

AVERTISSEMENTS



Coupez le contact avant toute intervention ou tentative de réglage.



Ne touchez pas les pièces du circuit d'allumage électronique après l'établissement du contact ou lorsque le moteur tourne. Le système utilise des hautes tensions.



Tenez vos mains et vêtements à distance du ventilateur de refroidissement. Dans certaines conditions, le ventilateur peut continuer de tourner plusieurs minutes après la coupure du moteur.



Assurez-vous que les bouchons de remplissage sont bien fixés après les contrôles d'entretien.

Contrôles quotidiens

- Eclairage extérieur.
- Eclairage intérieur.
- Témoins et indicateurs.

Contrôle lors du ravitaillement en carburant

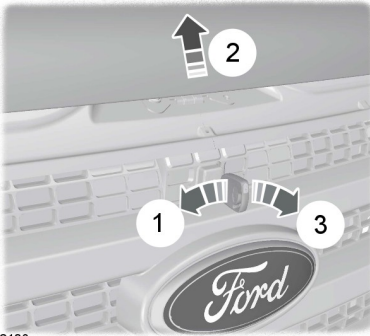
- Niveau d'huile moteur. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 145).
- Niveau de liquide de freins. Voir **Contrôle de liquide de freins et d'embrayage** (page 146).
- Niveau de liquide de lave-glace. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 147).
- Pressions de gonflage des pneus (pneus froids). Voir **Spécifications techniques** (page 167).
- Etat des pneus. Voir **Jantes et pneus** (page 163).

Contrôles mensuels

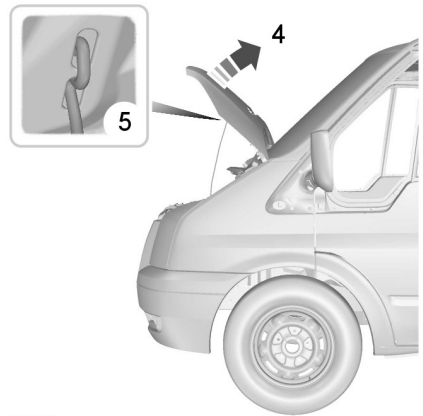
- Niveau de liquide de refroidissement (moteur froid). Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 146).
- Etanchéité des canalisations, flexibles et réservoirs.
- Fonctionnement de la climatisation.
- Fonctionnement du frein de stationnement.
- Fonctionnement de l'avertisseur sonore.
- Serrage des écrous de roue. Voir **Spécifications techniques** (page 167).

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot



E72108



E72109

Ouvrez le capot et soutenez-le avec le support.

Fermeture du capot

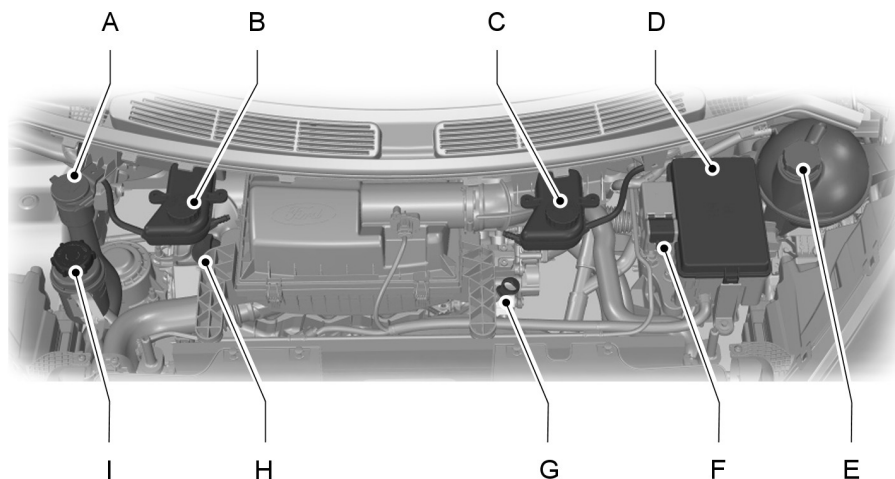
Note : Vous devez fixer correctement le support de capot après utilisation.

Note : Assurez-vous que vous avez correctement fermé le capot.

Abaissez le capot et laissez-le tomber de son propre poids sur les derniers 20 à 30 cm (8 – 11 pouces).

Entretien

VUE D'ENSEMBLE SOUS LE CAPOT - 2.2L DURATORQ-TDCI (114KW/155CH) - PUMA/2.2L DURATORQ-TDCI (74KW/100CH) - PUMA/2.2L DURATORQ-TDCI (92KW/125CH) - PUMA



E146432

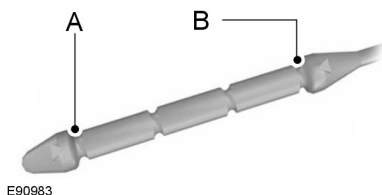
- A Réservoir de lave-glace. Voir **Contrôle du liquide lave-glace** (page 147).
- B Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (véhicules à conduite à droite). Voir **Contrôle de liquide de freins et d'embrayage** (page 146).
- C Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (véhicules à conduite à gauche). Voir **Contrôle de liquide de freins et d'embrayage** (page 146).
- D Boîtier de raccordement moteur. Voir **Fusibles** (page 130).
- E Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Contrôle du liquide de refroidissement** (page 146).
- F Borne positive de la batterie (pour le branchement du câble volant). Voir **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants** (page 128).
- G Jauge d'huile moteur*. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 145).

Entretien

- H Bouchon de remplissage d'huile. Voir **Contrôle de l'huile moteur** (page 145).
- I Réservoir de liquide de direction assistée. Voir **Contrôle du liquide de direction assistée** (page 147).

* Les bouchons de remplissage et la jauge de niveau d'huile sont colorés pour en faciliter l'identification.

JAUGE DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR - 2.2L DURATORQ- TDCI (114KW/155CH) - PUMA/2.2L DURATORQ-TDCI (74KW/100CH) - PUMA/2.2L DURATORQ-TDCI (92KW/125CH) - PUMA



E90983

- A Minimum
- B Maximum

CONTRÔLE DE L'HUILE MOTEUR

1. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane
2. Coupez le moteur et attendez 10 minutes que l'huile s'écoule dans le carter d'huile.
3. Retirez la jauge de niveau d'huile et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Remettez la jauge en place, puis retirez-la de nouveau pour vérifier le niveau d'huile.

Si le niveau d'huile se situe au repère minimum, ajoutez immédiatement de l'huile. Voir **Spécifications techniques** (page 158).

Note: Contrôler le niveau d'huile avant de démarrer le moteur.

Note: assurez-vous que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum.

Note: Ne pas utiliser d'additifs avec l'huile moteur ou d'autres produits de protection du moteur. Dans certaines conditions, ils pourraient endommager le moteur.

Note: la consommation d'huile des moteurs neufs atteint son niveau normal après environ 5.000 km.

Appoint d'huile moteur

AVERTISSEMENTS



Ajoutez de l'huile uniquement lorsque le moteur est froid. Si le moteur est chaud, patientez 10 minutes pour le laisser refroidir.



Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

1. Déclipsez le tuyau de remplissage de liquide de lave-glace de son support pour avoir un meilleur accès.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur.
3. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux spécifications Ford. Voir **Spécifications techniques** (page 158).

4. Remplacez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Le tourner jusqu'à ce qu'une forte résistance soit perceptible. Reclipser le tuyau du système de remplissage de liquide de lave-glacé sur son support.

Note : *n'ajoutez plus d'huile au-delà du repère maximum. Des niveaux d'huile dépassant le repère maximum risquent d'endommager le moteur.*

Note : *essuyez immédiatement tout écoulement avec un chiffon absorbant.*

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENT



Eviter tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.

Note : *S'assurer que le niveau se situe entre les repères **MIN** et **MAX**.*

Note : *Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut donc dépasser le repère **MAX**.*

Si le niveau se situe au repère **MIN**, ajouter immédiatement du liquide de refroidissement.

Ajout de liquide de refroidissement moteur

AVERTISSEMENTS



N'ajouter du liquide de refroidissement que lorsque le moteur est froid. Si le moteur est chaud, patienter 10 minutes pour le laisser refroidir.



Ne pas retirer le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

AVERTISSEMENTS



Ne pas retirer le bouchon de remplissage lorsque le moteur est chaud. Laisser refroidir le moteur.



L'antigel non dilué est inflammable et peut s'enflammer en cas de projection sur un tube d'échappement chaud.

Note : *En cas d'urgence, vous pouvez ajouter de l'eau dans le circuit de refroidissement pour rejoindre un garage. Faites contrôler le système par un concessionnaire agréé dès que possible.*

Note : *L'utilisation prolongée d'une dilution incorrecte de liquide de refroidissement peut endommager le moteur par corrosion, surchauffe ou gel.*

Note : *n'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.*

1. Retirez le bouchon de remplissage. Toute la pression présente se dissipe lentement au fur et à mesure du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez un mélange composé à 50 % d'eau et à 50 % de liquide de refroidissement conforme aux spécifications Ford. Voir **Spécifications techniques** (page 158).
3. Remettez le bouchon de remplissage en place. Le tourner jusqu'à ce qu'une forte résistance soit perceptible.

CONTRÔLE DE LIQUIDE DE FREINS ET D'EMBRAYAGE

AVERTISSEMENTS



L'utilisation d'un liquide de frein autre que celui recommandé peut réduire l'efficacité de frein et ne pas répondre aux normes de performance de Ford.

AVERTISSEMENTS

 Eviter tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.

 Si le niveau du liquide se situe au niveau du repère **MIN**, faites contrôler le circuit par un concessionnaire agréé dès que possible.

Note : *Le liquide de frein doit rester propre et sec. Une contamination par des saletés, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres matériaux peut endommager le système de freinage et provoquer des pannes.*

Note : *Les circuits de freins et d'embrayage sont alimentés par un réservoir commun.*

Ajoutez du liquide conforme aux spécifications Ford. Voir **Spécifications techniques** (page 158).

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

AVERTISSEMENTS

 Eviter tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.

 S'assurer que le niveau se situe entre les repères **MIN** et **MAX**.

Si le niveau se situe au repère **MIN**, ajoutez immédiatement du liquide.

Ajout de liquide

Retirez le bouchon de remplissage.

AVERTISSEMENT

 N'ajoutez plus de liquide au-delà du repère **MAX**.

Ajoutez du liquide conforme aux spécifications Ford. Voir **Spécifications techniques** (page 158).

CONTRÔLE DU LIQUIDE LAVE-GLACE

Note : *Le réservoir alimente les systèmes de lave-glace de pare-brise et de lunette arrière.*

Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace, utilisez un mélange de liquide de lave-glace et d'eau pour éviter que le liquide ne gèle en hiver et améliorer les propriétés nettoyantes. Nous vous recommandons de n'utiliser que du liquide de lave-glace de qualité.

Pour plus de détails sur la dilution du liquide, reportez-vous aux instructions du produit.

VIDANGE DU SÉPARATEUR D'EAU DU FILTRE À CARBURANT

AVERTISSEMENTS

 Ne pas jeter le gazole avec les déchets ménagers ou dans les égouts. Vous devez le déposer dans les installations locales de récupération des déchets.

 Le bouchon saute à l'ouverture de la vidange. Fermez la soupape de vidange une fois que l'eau est vidangée.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE

AVERTISSEMENTS



Vous devez remplacer la batterie de votre véhicule par une batterie ayant exactement les mêmes spécifications.

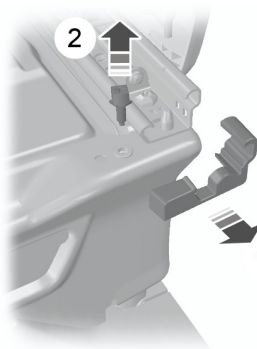


Vérifier que le caisson de batterie est correctement plombé.

Note : si votre véhicule est équipé de sièges électriques et que la batterie n'est pas chargée, faites démarrer votre véhicule à l'aide de câbles volants pour bouger le siège. Voir **Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants** (page 128).

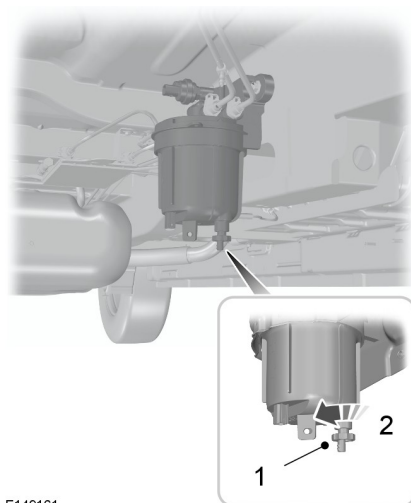
Note : Le cas échéant, vous devez reprogrammer le système audio à l'aide du code antivol.

La batterie est située à l'intérieur de votre véhicule, sous le siège conducteur.



E146781

1. Déposez le cache des deux côtés.
2. Déposez les boulons de la glissière du siège des deux côtés. Faites glisser le siège à fond vers l'avant, en vous assurant que l'accoudoir est replié vers le haut. Voir **Sièges** (page 70).



E149161

1. Fixez un flexible adapté au bouchon de vidange et orientez le flexible vers un récipient adapté.
2. Dévissez le bouchon de vidange d'un ou deux tours et vidangez l'eau.

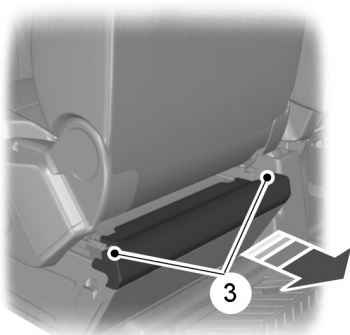
Remettez en place dans l'ordre inverse.

Note : avec le moteur en marche, le témoin d'eau dans le carburant s'éteint après environ deux secondes.

Note : Seulement utiliser du carburant conforme aux spécifications Ford. Voir **Carburant et ravitaillement** (page 91).

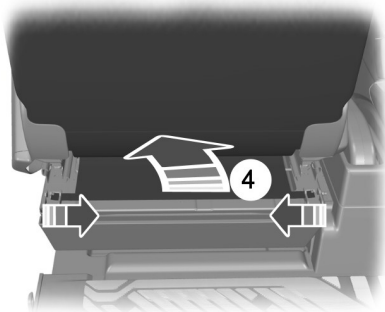
Note : pour effectuer cette procédure, vous devrez accéder au-dessous de votre véhicule, par ex. en utilisant un pont de véhicule.

Entretien



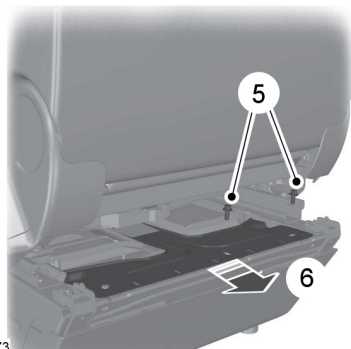
E152526

3. Retirez le garnissage de cache en tirant les languettes vers le haut avec les doigts.



E152529

4. Décrochez le volet du cache et rangez-le sous la jupe du siège.



E146773

5. Retirez les boulons de fixation de la batterie.
6. Retirez les fixations et le cache de la batterie.

AVERTISSEMENT



Assurez-vous que les boulons de la glissière du siège sont correctement fixés avant de reposer les caches.

Remettez en place dans l'ordre inverse.

CONTRÔLE DES BALAIS D'ESSUIE-GLACES



E142463

Passez le bout de vos doigts sur la lame du balai pour vérifier qu'il n'y a pas d'aspérités.

Nettoyez les balais d'essuiе-glace avec du liquide de lave-glace ou de l'eau appliquée avec une éponge douce ou un chiffon.

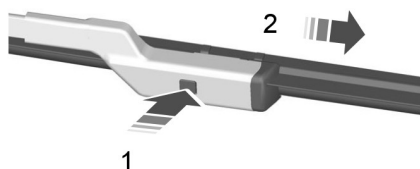
REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACES

Balais d'essuiе-glаce de pare-brise

Note : Les balais d'essuiе-glаce sont de longueur différente. Voir **Spécifications techniques** (page 158). Si vous posez des balais de longueur incorrecte, le capteur de pluie risque de ne pas fonctionner correctement.

Remplacement des balais d'essuiе-glаces de pare-brise

Soulever les bras d'essuiе-glаce.

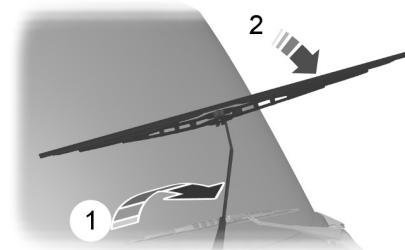


E72899

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage.
2. Déposez le balai d'essuiе-glаce.
3. Remettez en place dans l'ordre inverse.

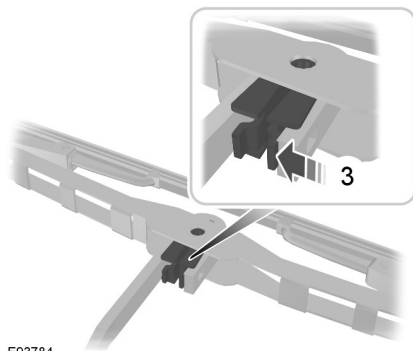
Note : Veillez à ce que le balai s'enclenche en position.

Balais d'essuiе-glаce de lunette arrière



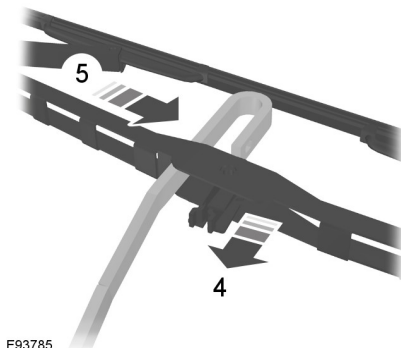
E93783

1. Relevez le bras d'essuiе-glаce.
2. Positionnez le balai à la perpendiculaire du bras d'essuiе-glаce.



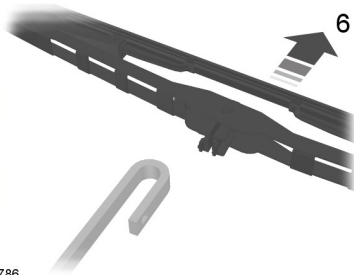
E93784

3. Détachez le balai du bras d'essuiе-glаce.



E93785

4. Décrochez le balai du bras d'essuiе-glаce.
5. Faites glisser le balai d'essuiе-glаce de côté.



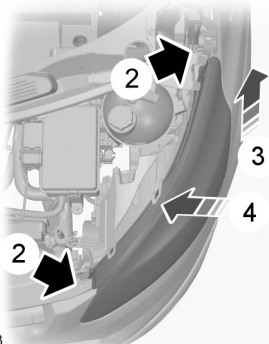
E93786

6. Déposez le balai d'essuie-glace.
7. Remettez en place dans l'ordre inverse.

Note : Veillez à ce que le balai s'enclenche en position.

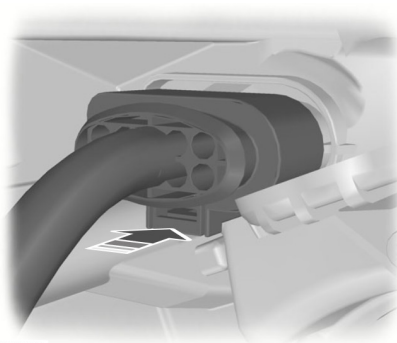
DÉPOSE D'UN PHARE

1. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 143).



E146583

2. Déposer les vis.
3. Soulevez l'extrémité extérieure du phare pour le dégager du point de fixation inférieur et de la patte de maintien supérieure.
4. Tirez le phare aussi loin que possible vers le centre du véhicule et déposez-le.



E88875

5. Débranchez le connecteur.

Note : Lors de la repose du phare, veillez à rebrancher correctement le connecteur.

Note : Lors de la repose du phare, veillez à engager complètement le phare dans le point de fixation inférieur.

REMPACEMENT D'UNE AMPOULE

AVERTISSEMENTS



Eteignez les phares et coupez le contact.



Laissez l'ampoule refroidir avant de la retirer.

Note : Ne poser que les ampoules spécifiées.

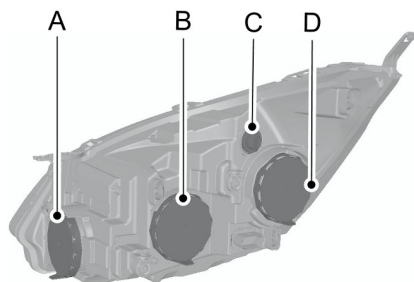
Note : nous vous conseillons de contacter un concessionnaire agréé pour remplacer les ampoules si votre véhicule est équipé de la climatisation. Certaines ampoules sont difficiles d'accès.

Note : Pour changer les ampoules de phares, de feux de position ou de clignotants avant, il faut déposer le phare.

Note : Les instructions suivantes expliquent comment déposer les ampoules. Poser les ampoules de rechange dans l'ordre inverse de la dépose (sauf indications contraires).

Phare

Note : Retirez les couvercles pour accéder aux ampoules.



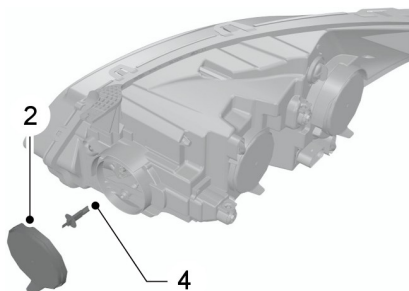
E146584

- A Phare de virage
- B Feux de route
- C Clignotant
- D Feux de croisement

Phare de virage

Note : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

1. Déposez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 151).

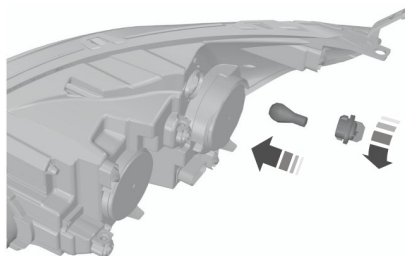


E146606

2. Déposez le cache.
3. Débranchez le connecteur.
4. Libérez le clip et déposez l'ampoule.

Indicateur de direction

1. Déposez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 151).



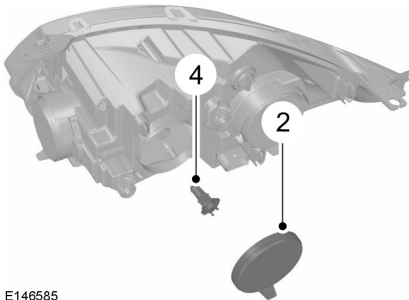
E146587

2. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
3. Appuyez doucement sur l'ampoule, tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis déposez-la.

Feux de route

1. Déposez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 151).

Entretien



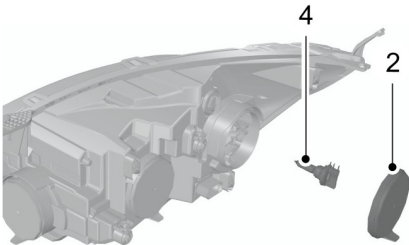
E146585

2. Déposez le cache.
3. Débranchez le connecteur.
4. Libérez le clip et déposez l'ampoule.

Note : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

Feux de croisement

1. Déposez le phare. Voir **Dépose d'un phare** (page 151).

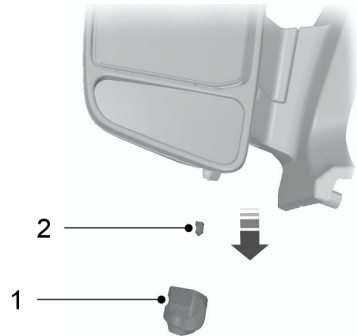


E146586

2. Déposez le cache.
3. Débranchez le connecteur.
4. Libérez le clip et déposez l'ampoule.

Note : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.

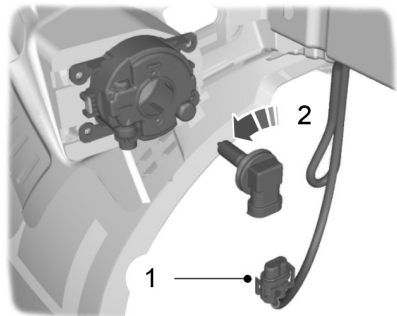
Répétiteur latéral



E146614

1. Déposez avec précaution le répétiteur latéral.
2. Déposez l'ampoule.

Projecteurs antibrouillard

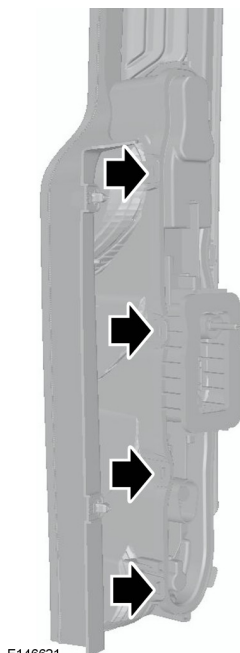


E71062

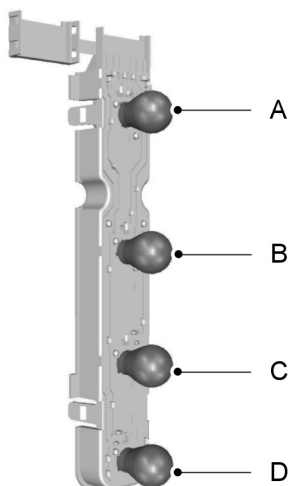
Note : L'ampoule ne peut pas être séparée du porte-ampoule.

1. Débranchez le connecteur.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.

Feux arrière



E146621



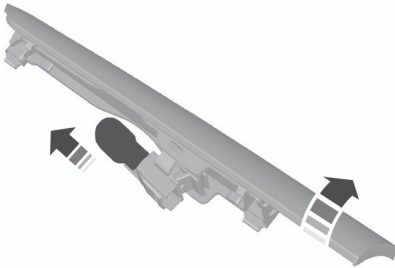
E71067

- A Feu de position arrière et feu stop
- B Clignotant
- C Feu de recul
- D Feu antibrouillard

1. Déposez l'écrou.
2. Déposer le feu arrière et déclipser le porte-ampoule.
3. Appuyez doucement sur l'ampoule, tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis déposez-la.

Entretien

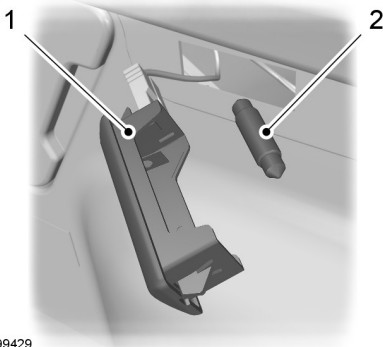
Troisième feu stop



E146638

1. Déposez le feu avec précaution.
2. Déposez l'ampoule.

Eclairage de plaque d'immatriculation

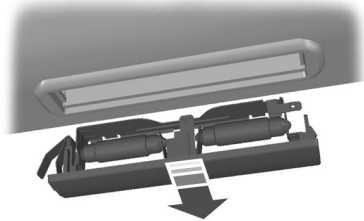


E99429

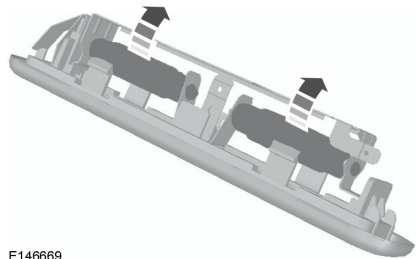
1. Déposer la lentille.
2. Déposez l'ampoule.

Plafonnier

Eclairage d'accueil



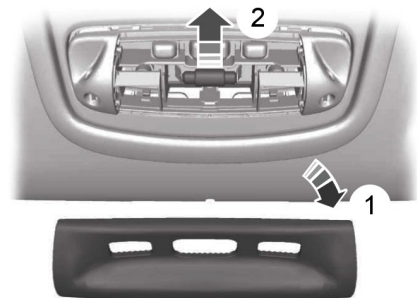
E154369



E146669

1. Déposez l'ensemble de l'éclairage avec précaution.
2. Retirer les ampoules.

Véhicules avec capteurs intérieurs



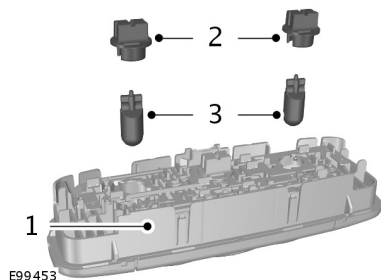
E154370

Entretien

1. Déposez la lentille avec précaution.
2. Déposez l'ampoule.

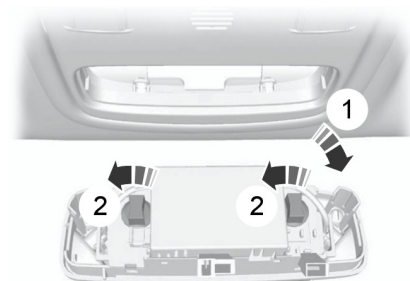
Lampes de lecture

Véhicules sans capteurs intérieurs

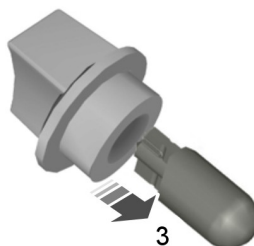


1. Déposez le feu avec précaution.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.
3. Déposez l'ampoule.

Véhicules avec capteurs intérieurs

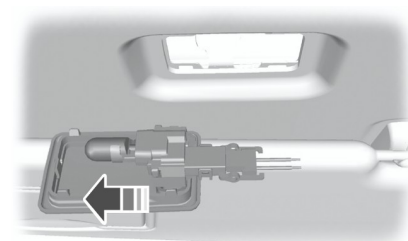


1. Déposez le feu avec précaution.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et déposez-le.



3. Déposez l'ampoule.

Lampe de miroir de pare-soleil



1. Déposez le feu avec précaution.
2. Déposez l'ampoule.

TABEAU DE SPÉCIFICATION DES AMPOULES

Lampe	Spécification	Intensité (watt)
Indicateur de direction avant	PY21W	21
Feu de route haut de gamme	H15	55
Feu de route bas de gamme	H15	55
Feux de croisement	H7	55
Projecteur antibrouillard	H11	55
Répétiteur latéral	WY5W	5
Lampe d'approche	W5W	5
Indicateur de direction arrière	PY21W	21
Feu stop et feu de position arrière	P21/5W	21/5
Feu arrière de brouillard	P21W	21
Feu de recul	W16W	16
Eclairage de plaque d'immatriculation	W5W	5
Eclairage de coffre à bagages	W5W	5

Note : Certains véhicules sont équipés de feux à LED (diode électroluminescente). Ces éléments ne sont pas réparables ; veuillez contacter un concessionnaire agréé en cas de dysfonctionnement.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Fluides du véhicule

Note : Utilisez des fluides qui correspondent aux spécifications ou exigences définies. L'utilisation d'autres fluides risque d'entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par votre garantie.

Elément	Spécification	Indice de viscosité	Fluide recommandé
Huile moteur - moteurs diesel uniquement	WSS-M2C913-D	5W-30	Huile moteur Ford ou Castrol
Direction assistée	WSS-M2C204-A2	-	Liquide de direction assistée Ford ou Motorcraft Power Steering Fluid
Liquide de refroidissement moteur	WSS-M97B44-D	-	Antigel Motorcraft SuperPlus
Liquide de freins	WSS-M6C65-A2 ou ISO 4925 Classe 6	-	Liquide de frein hautes performances Motorcraft ou Ford DOT 4 LV

Votre moteur a été conçu pour être utilisé avec les huiles moteur Ford et Castrol, ce qui permet des économies de carburant tout en assurant la longévité de votre moteur.

Ajout d'huile : si vous ne parvenez pas à trouver une huile qui réponde à la spécification définie par WSS-M2C913-D, vous devez utiliser l'huile SAE 5W-30 qui correspond aux spécifications définies par ACEA A5/B5.

L'utilisation d'autres huiles que celles spécifiées peut se traduire par des cycles de démarrage plus longs, une baisse de performances du moteur, une augmentation de la consommation de carburant et du niveau des rejets polluants.

Huile moteur Castrol recommandée.



Entretien

Variante	Elément	Capacité en gallons (litres)
Toutes	Système de lave-glace de pare-brise et de lunette arrière	1 (4,5)
Toutes	Circuit de refroidissement du moteur	2,2 - 3,1 (10 - 14)
Tous - Volume normal	Réservoir de carburant	17,6 (80)
Volume accru	Réservoir de carburant	20,9 (95)
Toutes	Circuit de graissage du moteur - y compris le filtre à huile	1,4 (6,2)
Toutes	Circuit de graissage du moteur - sauf le filtre à huile	1,3 (6)

Volumes d'appoint d'huile moteur

Moteur	Capacité en gallons (litres)
2.2 L Duratorq-TDCi	0,3 (1,5)

Nettoyage du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

AVERTISSEMENTS



Si vous utilisez une station de lavage automatique avec un traitement à la cire, veuillez à retirer la cire présente sur le pare-brise.



Avant d'utiliser un système de lavage auto, vérifiez s'il peut être utilisé dans le cas du véhicule concerné.



Certaines stations de lavage utilisent de l'eau à haute pression. Le jet peut endommager certaines parties du véhicule.



Démontez l'antenne avant de faire passer le véhicule dans une station de lavage.



Coupez la soufflerie pour éviter une contamination du filtre d'habitacle.

Nous vous recommandons de laver votre véhicule avec une éponge et de l'eau tiède contenant un shampoing auto.

Nettoyage des phares

AVERTISSEMENTS



Ne rayez pas le verre des phares. N'utilisez pas non plus des abrasifs ou des solvants alcooliques ou des solvants chimiques pour les nettoyer.



N'essuyez pas les phares à sec.

Nettoyage de la lunette arrière

AVERTISSEMENT



Ne frottez pas l'intérieur de la lunette arrière. N'utilisez pas non plus d'abrasif ou de solvant chimique pour le nettoyer.

Utilisez un chiffon propre et non pelucheux ou une peau de chamois humide pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière.

Nettoyage des garnitures chromées

AVERTISSEMENTS



Ne pas utiliser des produits abrasifs ou des solvants chimiques. Utiliser de l'eau savonneuse.



N'utilisez pas de produit de nettoyage sur les surfaces chaudes et ne laissez pas de produit de nettoyage sur les surfaces chromées pendant une durée supérieure aux recommandations.



Les produits de nettoyage industriels ou les produits chimiques peuvent causer des dommages sur une certaine période.

Protection de la peinture de la carrosserie

AVERTISSEMENTS



N'appliquez pas du polish sur votre véhicule sous un ensoleillement intense.



Évitez tout contact du polish avec les surfaces en plastique. Il pourrait être difficile de l'enlever.



N'appliquez pas de polish sur le pare-brise ou la lunette arrière. Ceci pourrait rendre les essuie-glaces bruyants et inefficaces.

Nous vous recommandons de cirer la peinture une ou deux fois par an.

Nettoyage du véhicule

NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR

Note : ne laissez pas s'écouler des désodorisants et du gel désinfectant pour les mains sur les surfaces intérieures. En cas d'écoulement, essuyez immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas d'abrasif ou de solvant pour les nettoyer.



Ne laissez pas l'humidité pénétrer dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité.

Nettoyez-les avec un produit de nettoyage pour habitacle ou de l'eau appliquée avec une éponge douce. Laissez-les sécher naturellement, sans chaleur artificielle.

Ecrans du combiné des instruments, écrans LCD et écrans radio

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas d'abrasifs, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour les nettoyer.

Lunette arrière

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de matériaux abrasifs pour nettoyer l'intérieur des vitres arrière.

Note : Ne posez pas d'autocollant ou d'étiquette sur l'intérieur des vitres arrière.

RÉPARATION DES DÉGÂTS MINEURS DE PEINTURE

Réparez dès que possible les dommages de peinture dus aux gravillons ou à des rayures mineures. Les concessionnaires agréés proposent différents produits de ce type.

Otez les particules telles que fientes, résine, insectes, tâches de goudron, sel routier et retombées industrielles avant de procéder à la réparation de la peinture écaillée.

N'omettez jamais de lire et suivre les instructions du fabricant avant d'utiliser les produits.

NETTOYAGE DES JANTES EN ALLIAGE

Note : Ne pas appliquer d'agent de nettoyage chimique sur des jantes et des caches de roue chauds.

Note : Les produits de nettoyage industriels (agressifs) ou agents de nettoyage chimiques combinés à l'agitation de la brosse pour éliminer les poussières et saletés de frein peuvent user la couche de finition avec le temps.

Note : Ne pas utiliser d'agent de nettoyage pour roues à base d'acide fluorhydrique ou caustique en grande quantité, de laine d'acier, de carburant ou de détergent domestique puissant.

Note : Si vous envisagez de stationner le véhicule pendant une période prolongée après avoir nettoyé les roues avec un produit de nettoyage conçu à cet effet, conduisez le véhicule pendant quelques minutes avant de l'immobiliser. Cela réduit les risques de corrosion des disques de frein, des patins de frein et des garnitures.

Nettoyage du véhicule

Note : *Certaines stations de lavage automatique peuvent endommager la finition de vos jantes et caches de roue.*

Les roues en alliage et les caches de roue sont recouverts d'une fine peinture de finition. Pour les maintenir en bon état, respecter les recommandations suivantes :

- Les nettoyer une fois par semaine avec le produit pour pneu et roue recommandé.
- Utiliser une éponge pour éliminer l'accumulation de gros dépôts de saleté et de poussières de frein.
- Les rincer complètement à la vapeur d'eau sous pression une fois le nettoyage terminé.

Nous recommandons l'utilisation du produit de nettoyage pour roue Ford. Veiller à lire et suivre les instructions du fabricant.

L'utilisation d'autres produits de nettoyage non recommandés peut occasionner des dégâts cosmétiques graves et définitifs.

GÉNÉRALITÉS

Une étiquette indiquant les pressions de gonflage est apposée dans la baie de la porte conducteur.

Contrôlez et corrigez la pression de gonflage à la température ambiante à laquelle vous prévoyez de conduire le véhicule et lorsque les pneus sont froids.

Note : Contrôlez régulièrement la pression de vos pneus afin d'optimiser votre consommation de carburant.

Note : Utilisez exclusivement des roues et des pneus aux dimensions homologuées. L'utilisation d'autres dimensions risquerait d'endommager le véhicule et d'invalider son homologation.

Note : Si vous montez des pneus d'un diamètre autre que celui d'origine, il est possible que le compteur de vitesse n'indique pas correctement la vitesse. Emmenez votre véhicule chez un concessionnaire agréé pour faire reprogrammer le système de gestion moteur.

Note : Si vous avez l'intention de remplacer les roues par des roues de dimensions différentes de celles d'origine, vérifiez leur conformité auprès d'un concessionnaire agréé.

KIT DE MOBILITÉ TEMPORAIRE

AVERTISSEMENT



Les camping-cars doivent suivre des instructions distinctes fournies avec le kit de mobilité temporaire.

Votre véhicule peut ne pas comporter de roue de secours. Dans ce cas, vous disposez d'un kit de mobilité temporaire qui peut être utilisé afin de réparer un seul pneu endommagé.

Le compresseur se situe dans la porte côté passager. Le produit d'étanchéité est rangé dans le marchepied du côté droit.

Informations générales

AVERTISSEMENTS



Selon le type et l'étendue des dommages, l'obturation pourra n'être que partielle, voire impossible.

La perte de la pression de gonflage peut affecter le comportement routier du véhicule et entraîner une perte de contrôle.



N'utilisez pas le kit sur un pneu déjà endommagé, par exemple du fait d'un sous-gonflage.



N'utilisez pas le kit sur des pneus à roulage à plat.



N'essayez pas de réparer une crevaison dans le flanc du pneu.

Le kit peut réparer la plupart des crevaisons [d'un diamètre maximal de 6 mm] afin de rétablir temporairement la mobilité du véhicule.

En cas d'utilisation du kit, vous devez respecter les règles suivantes :

- Conduisez prudemment et évitez les mouvements ou manœuvres de conduite brusques, en particulier si votre véhicule est chargé ou tracte une remorque.
- Le kit fournit une solution de réparation temporaire en cas d'urgence qui permet de poursuivre le trajet jusqu'au prochain concessionnaire ou jusqu'à un autre véhicule, ou de parcourir une distance maximale de 200 km.

Jantes et pneus

- Ne dépassez pas une vitesse maximale de 80 km/h.
- Rangez le kit hors de portée des enfants.
- Utilisez le kit uniquement lorsque la température ambiante se situe entre -30°C et 70°C.

Utilisation du kit

AVERTISSEMENTS



L'air comprimé peut avoir un effet explosif ou propulseur.



Ne laissez jamais le kit sans surveillance lors de son utilisation.



Le compresseur ne doit pas fonctionner pendant plus de 10 minutes.



Vous devez utiliser le kit uniquement sur le véhicule avec lequel il a été livré.

- Garez le véhicule de manière à ne pas gêner la circulation et à ne pas vous mettre en danger pendant l'utilisation du kit.
- Serrez le frein à main, même si le véhicule est garé sur une surface plane, afin d'éviter tout déplacement intempestif du véhicule.
- N'essayez pas de retirer un corps étranger comme un clou ou une vis enfoncé dans le pneu.
- Laissez le moteur en marche pendant l'utilisation du kit, sauf si le véhicule se trouve dans un endroit fermé ou mal ventilé (par ex. à l'intérieur d'un bâtiment). Dans ce cas, activez le compresseur avec le moteur coupé.

- Vous devez remplacer le flacon de produit d'étanchéité par un neuf avant sa date d'expiration (voir dessus du flacon).
- Informez tous les autres utilisateurs de votre véhicule que le pneu a été temporairement obturé à l'aide du kit. Informez-les également des conditions de conduite particulières qui doivent être respectées.

Gonflage du pneu

AVERTISSEMENTS



Avant le gonflage, contrôlez le flanc du pneu. S'il présente une fissure, une boursofflure ou tout autre dommage équivalent, n'essayez pas de le gonfler.



Ne restez pas immédiatement à côté du pneu pendant le fonctionnement du compresseur.



Observez le flanc du pneu. Si une fissure, une boursofflure ou tout autre dommage semblable apparaît, coupez le compresseur et laissez l'air s'échapper à l'aide du détendeur de pression B. Ne conduisez pas le véhicule avec ce pneu.



Le produit d'étanchéité contient du latex naturel. Évitez tout contact avec la peau et les vêtements. Si cette situation se produit, rincez immédiatement la partie du corps concernée avec une grande quantité d'eau et consultez un médecin.

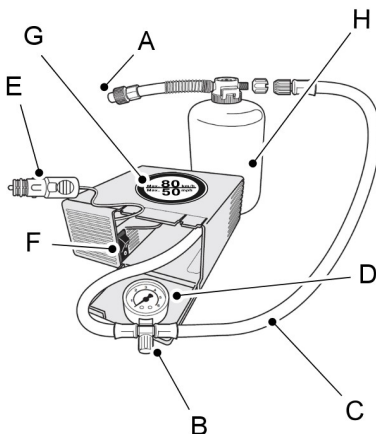


Si la pression de gonflage n'atteint pas 3 bar dans les 10 minutes, le pneu est peut-être trop endommagé pour permettre une réparation temporaire. Ne conduisez pas le véhicule avec ce pneu.

AVERTISSEMENTS



L'opercule du flacon de produit d'étanchéité est percé lorsque ce flacon est vissé sur le porte-flacon. Ne dévissez pas le flacon de produit d'étanchéité du porte-flacon pour éviter toute fuite de produit d'étanchéité.



E146784

- A Capuchon de protection
- B Détendeur de pression
- C Flexible
- D Manomètre
- E Prise avec câble
- F Contacteur de compresseur
- G Etiquette
- H Flacon de produit d'étanchéité

1. Ouvrez le couvercle du kit.

2. Décollez l'étiquette G indiquant la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) du boîtier et collez-la sur la planche de bord, dans le champ de vision du conducteur. Veillez à ce que l'étiquette ne masque pas quelque chose d'important.
3. Sortez le flexible C et la fiche d'alimentation munie du câble E du kit.
4. Vissez le flexible C sur le flacon de produit d'étanchéité.
5. Retirez le bouchon de la valve du pneu endommagé.
6. Déposez le capuchon de protection A du flexible du flacon de produit d'étanchéité et vissez fermement le flexible sur la valve du pneu endommagé.
7. Vérifiez que le commutateur du compresseur F est en position 0.
8. Branchez la fiche d'alimentation E dans la prise de l'allume-cigare ou la prise de courant auxiliaire. Voir **Allume-cigares** (page 82). Voir **Points d'alimentation auxiliaire** (page 80).
9. Démarrer le moteur.
10. Placez le commutateur du compresseur F en position 1.
11. Après deux minutes minimum, déplacez le commutateur du compresseur F en position 0 et dévissez le flexible C du flacon de produit d'étanchéité. Dévissez le flexible de flacon de produit d'étanchéité de la valve du pneu.
12. Vissez le flexible C sur la valve du pneu et placez le commutateur du compresseur F en position 1.

13. Gonflez le pneu pendant 10 minutes maximum ou jusqu'à une pression minimale de 3 bar (44 psi) et maximale de 5 bar (73 psi). Placez le commutateur du compresseur F en position 0 et vérifiez la pression de gonflage actuelle avec le manomètre D. Dévissez le flexible C de la valve du pneu.
14. Retirez la fiche d'alimentation E de la prise de l'allume-cigares ou de la prise d'alimentation auxiliaire.
15. Veillez à ranger le kit, le couvercle de flacon et le capuchon orange dans un endroit sûr, mais facilement accessible du véhicule. Le kit sera de nouveau nécessaire pour contrôler la pression des pneus.
16. Démarrez immédiatement et parcourez environ dix kilomètres (6 miles) pour que le produit d'étanchéité obture la zone endommagée.

Note : Lors du pompage du produit d'étanchéité à travers la valve du pneu, la pression peut monter jusqu'à 6 bar (87 psi), mais retombe après environ 30 secondes.

AVERTISSEMENT



Si des vibrations importantes, un comportement irrégulier de la direction ou des bruits sont observés pendant la conduite, réduisez votre vitesse et amenez avec précaution le véhicule dans un endroit où il peut être stationné en sécurité. Contrôlez de nouveau le pneu et sa pression. Si la pression de gonflage est inférieure à 3 bar ou si le pneu présente des fissures, des boursoflures ou tout dommage semblable, ne conduisez plus avec ce pneu.

Contrôle de la pression de gonflage des pneus

1. Arrêtez votre véhicule après avoir parcouru environ dix kilomètres (6 miles). Contrôlez et, si nécessaire, corrigez la pression du pneu endommagé.
2. Fixez le kit et vérifiez la pression indiquée sur le manomètre D.
3. Si la pression du pneu rempli de produit d'étanchéité est de 3 bars (44 psi) ou plus, réglez-la à la pression spécifiée. Voir **Spécifications techniques** (page 173).
4. Suivez à nouveau la procédure de gonflage pour gonfler le pneu.
5. Contrôlez à nouveau la pression de pneu indiquée sur le manomètre D. Si la pression du pneu est trop élevée, dégonflez le pneu à la pression spécifiée en utilisant le détendeur de pression B.
6. Si la pression du pneu est inférieure à 3 bars (44 psi), répétez les étapes 13 à 16 et les étapes 1 à 5 (Contrôle de la pression de gonflage des pneus).
7. Après avoir gonflé le pneu à la pression correcte, placez le commutateur du compresseur F en position 0, retirez la fiche d'alimentation E de la prise, dévissez le flexible du flacon de produit d'étanchéité, vissez le bouchon de valve et remettez le capuchon de protection A en place.
8. Conduisez jusqu'au spécialiste le plus proche pour faire remplacer le pneu endommagé. Avant de séparer le pneu de la jante, informez le spécialiste des pneus que le pneu contient un produit d'étanchéité. Remplacer le kit dès qu'il a été utilisé une fois.

Jantes et pneus

Note : n'oubliez pas que le kit n'assure qu'une mobilité temporaire. La réglementation concernant la réparation des pneus après utilisation du kit peut varier d'un pays à l'autre. Vous devez vous renseigner auprès d'un spécialiste des pneus.

AVERTISSEMENT



Avant de conduire, assurez-vous que le pneu est gonflé à la pression prescrite. Voir **Spécifications techniques** (page 173). Surveillez la pression de gonflage jusqu'au remplacement du pneu.

Les flacons vides de produit d'étanchéité peuvent être éliminés avec les ordures ménagères normales. Retournez les restes de produit d'étanchéité à un concessionnaire agréé ou éliminez-les conformément à la réglementation locale sur l'élimination des déchets.

ENTRETIEN DES PNEUS



E70415

Pour garantir l'usure uniforme des pneus avant et arrière du véhicule et prolonger leur durée de vie, il est recommandé de permuter les pneus avant et arrière à des intervalles réguliers, entre 5 000 et 10 000 kilomètres (3 000 et 6 000 miles).

AVERTISSEMENT



Évitez de faire frotter les flancs des pneus contre les trottoirs lorsque vous vous garez.

Si vous devez franchir une bordure de trottoir, effectuez cette manœuvre lentement et avec les pneus perpendiculaires à la bordure du trottoir.

Examinez régulièrement les pneus en recherchant des éventuelles traces de coupures, des corps étrangers et une usure irrégulière des sculptures. Une usure irrégulière peut être le signe de réglages de géométrie non conformes.

Contrôlez toutes les deux semaines la pression de gonflage des pneus (y compris de la roue de secours) lorsqu'ils sont froids.

UTILISATION DE PNEUS HIVER

AVERTISSEMENT



Lorsque votre véhicule est équipé de pneus hiver, vous devez veiller à utiliser les bons écrous de roue.

Si vous utilisez des pneus hiver, assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est correcte. Voir **Spécifications techniques** (page 173).

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez pas 50 km/h.



N'utilisez pas des chaînes à neige sur des routes exemptes de neige.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



Posez des chaînes à neige uniquement sur les pneus spécifiés. Voir **Spécifications techniques** (page 173).



Si le véhicule est équipé d'enjoliveurs, retirez-les avant de poser les chaînes à neige.

Si le véhicule est équipé de pneus 215/65 R 16 C ou 235/50 R 18, posez les pneus 185/75 R 16 C sur les roues avant. Gonflez les pneus à la pression maximale autorisée.

Note : Le système de freinage antiblocage continuera de fonctionner normalement.

Utilisez uniquement des chaînes à neige de 10 millimètres maximum.

Ne posez les chaînes à neige que sur les roues avant.

Note : les pneus 185/75 R 16 C ne sont mentionnés dans les documents d'immatriculation de votre véhicule que pour une utilisation sur l'essieu avant.

Véhicules avec contrôle dynamique de stabilité

Lorsque le contrôle dynamique de stabilité est activé, votre véhicule peut présenter des caractéristiques de conduite inhabituelles. Pour réduire ces effets, désactivez le système antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 102).

REMPACEMENT D'UNE ROUE

Écrous de roue

Pour obtenir une clé pour écrou de blocage de roue et des écrous de roue de blocage de rechange, adressez-vous à un concessionnaire agréé muni du certificat de numéro de référence.

Véhicules avec roue de secours

La roue de secours est logée sous l'arrière de votre véhicule et se libère à l'aide d'un système de treuil.

Si la roue de secours est exactement du même type et de la même taille que les autres roues posées, il est possible de remplacer une des roues par la roue de secours et de continuer à conduire de façon normale.

Si la roue de secours n'est pas identique aux autres roues, une étiquette jaune indiquant les limites de vitesses à respecter doit être présente.

Reportez-vous aux informations suivantes avant de changer une roue.

AVERTISSEMENTS



Effectuez un parcours aussi court que possible.



Ne montez jamais simultanément plusieurs roues de secours sur un même véhicule.



N'effectuez pas de réparations sur le pneu d'une roue de secours.



Ne faites pas passer le véhicule ainsi équipé dans un tunnel de lavage.



Si vous ne connaissez pas le type de roue de secours dont vous disposez, ne dépassez pas une vitesse de 80 km/h.



Posez des chaînes à neige uniquement sur les pneus spécifiés. Voir **Spécifications techniques** (page 173).



La garde au sol du véhicule peut être réduite. Faites attention lorsque vous vous garer près du bord d'un trottoir.

Note : Votre véhicule peut présenter un agrément de conduite inhabituel.

Jantes et pneus



E145138

Ouvrez les portes arrière. Retirez l'œillet et engagez à fond l'extrémité plate de la clé pour écrous de roue ou le côté court de la manivelle du cric dans le trou de guidage. Tournez dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue repose sur le sol et jusqu'à ce que le câble soit moins tendu.

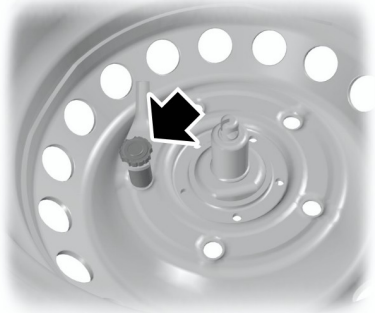


E146812

1. Faites tourner le câble de 90 degrés.
2. Faites glisser le câble dans le logement pour libérer le support de roue de secours du treuil.



E146811



E146813

Dévissez l'écrou de fixation pour libérer le support de roue de secours.

Levage du véhicule avec cric

AVERTISSEMENTS



N'utilisez le cric fourni avec le véhicule que pour changer une roue en situation d'urgence.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



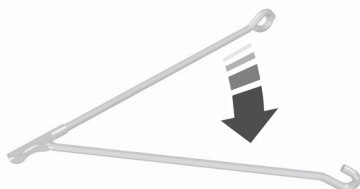
Avant d'utiliser le cric, vérifiez qu'il n'est pas endommagé ni déformé et que son filetage est graissé et exempt d'impuretés.



Ne placez rien entre le cric et le sol ou entre le cric et le véhicule.

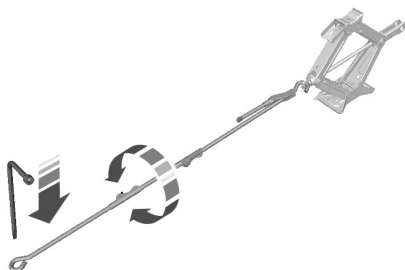
Note : Les véhicules équipés d'un kit de mobilité temporaire sont dépourvus de cric et de clé de roue. Voir **Kit de mobilité temporaire** (page 163).

Le cric, la clé pour écrous de roue et la manivelle sont logés dans un compartiment de rangement au niveau du marchepied avant droit.



E146837

- Déplier la manivelle du cric.



E70958

- Insérer le crochet de la manivelle dans l'anneau sur le cric. Insérer la clé pour écrous de roue dans l'autre extrémité de la manivelle et tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Points de levage avant

AVERTISSEMENTS

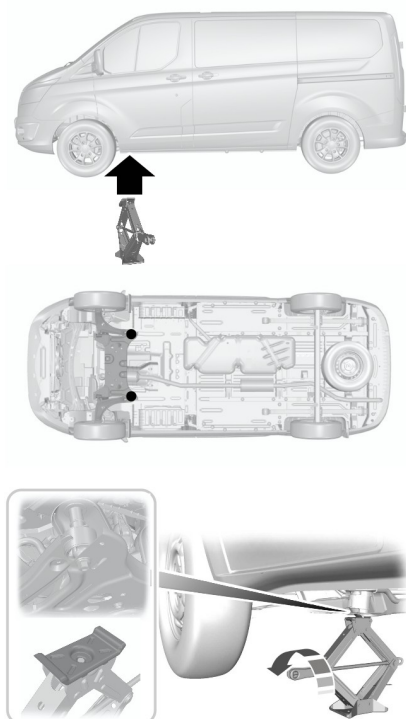


N'utilisez que les points de levage indiqués. L'utilisation d'autres points de levage peut causer des détériorations de la caisse, de la direction, de la suspension, du moteur, du système de freinage et des canalisations d'alimentation en carburant.



Si votre véhicule est équipé d'une climatisation arrière, assurez-vous que le cric n'entre pas en contact avec les canalisations de climatisation ou la sangle de support de réservoir de carburant.

Jantes et pneus



E146881

Les vis arrière du berceau avant s'ajustent dans un évidement sur le volet du cric.

Points de levage arrière

AVERTISSEMENT

 N'utilisez que les points de levage indiqués. L'utilisation d'autres points de levage peut causer des détériorations de la caisse, de la direction, de la suspension, du moteur, du système de freinage et des canalisations d'alimentation en carburant.

Tous les véhicules à traction avant



E146843

Faites tourner la tête du cric pour positionner celui-ci sous le ressort à lames arrière immédiatement derrière la roue arrière.

Dépose d'une roue

AVERTISSEMENTS

 Garez le véhicule de manière à ne pas gêner les autres usagers et à ne pas vous mettre en danger.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



Mettez en place un triangle de signalisation.



Veillez à ce que le véhicule soit sur une surface stable et plane, avec les roues en position de ligne droite.



Coupez le contact et serrez le frein de stationnement.



Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, placez le levier sélecteur de transmission en première ou en marche arrière. S'il est équipé d'une transmission automatique, amenez le levier sélecteur de transmission en position **P**.



Aucun passager ne doit rester à bord du véhicule.



Bloquez la roue diagonalement opposée à l'aide d'une cale appropriée. Cet élément se trouve à l'intérieur du montant B ou de la roue de secours.



Veillez à ce que les flèches des pneus directionnels pointent dans le sens de rotation de marche avant du véhicule. Si une roue de secours dont les flèches pointent dans le sens inverse de rotation doit être posée, faites reposer le pneu dans le sens correct par un concessionnaire agréé.



Ne jamais travailler sous un véhicule uniquement soutenu par un cric.



Veillez à ce que le cric soit à la verticale du point de levage et à ce que sa base soit à plat sur le sol.

2. Posez la clé pour écrous de roue antivol.
3. Débloquez les écrous de roues.
4. Soulevez le véhicule jusqu'à ce que le pneu soit décollé du sol.
5. Déposez les écrous de roues et la roue.

Pose d'une roue

AVERTISSEMENTS



Utilisez exclusivement des roues et des pneus aux dimensions homologuées. L'utilisation d'autres dimensions risquerait d'endommager le véhicule et d'invalider son homologation. Voir **Spécifications techniques** (page 173).



Veillez à ce qu'il n'y ait pas de lubrifiant (graisse ou huile) sur les filets ou à l'interface entre goujons et écrous de roue.

Note : *Veillez à ce que les surface de contact de la jante et du moyeu soient exemptes d'impuretés.*

Note : *Veillez à ce que les cônes des écrous de roue soient en contact avec la jante.*

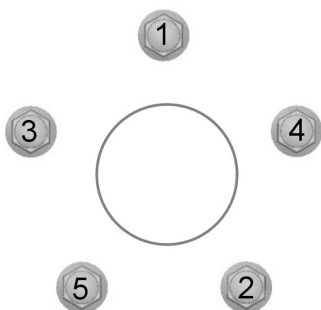
Note : *Les écrous de roue des jantes en alliage peuvent être utilisés également sur la roue de secours en acier.*

1. Posez la roue.
2. Posez les écrous de roue et serrez-les à la main.
3. Posez la clé pour écrous de roue antivol.

Note : *Ne couchez pas les jantes alliage face au sol, ce qui endommagerait la peinture.*

1. Insérez l'extrémité plate de la clé de roue entre la jante et l'enjoliveur et dégagez l'enjoliveur avec précaution.

Jantes et pneus



E154985

4. Serrez partiellement les écrous de roue dans l'ordre indiqué.
5. Abaissez le véhicule au sol et retirez le cric.
6. Serrez à fond les écrous de roue dans l'ordre indiqué. Voir **Spécifications techniques** (page 173).

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couple de serrage des écrous de roue

Type des roues	lb-ft (Nm)
Toutes	147,5 (200)

7. Posez l'enjoliveur.

AVERTISSEMENT



Faites contrôler le serrage des écrous de roue et la pression de gonflage des pneus dès que possible.

Note : Si la dimension ou la structure de la roue de secours est différente de celle des roues montées sur le véhicule, faites-la remplacer dès que possible.

Rangement de la roue

AVERTISSEMENT



Ne pas relever le support de roue de secours sans avoir fixé la roue. Le treuil pourrait être endommagé lors d'un abaissement sans roue fixée dans le support.

Note : La roue est complètement remontée lorsque le treuil patine.

Jantes et pneus

Pressions de gonflage (pneus froids)

Minibus

Variante	Dimension de pneu	Pleine charge		Demi-charge	
		Avant	Arrière	Avant	Arrière
		lbf/in ² (bar)	lbf/in ² (bar)	lbf/in ² (bar)	lbf/in ² (bar)
300S	215/65 R 15 C	49,3 (3,4)	47,9 (3,3)	49,3 (3,4)	36,3 (2,5)
300S	215/65 R 16 C	52,2 (3,6)	50,8 (3,5)	52,2 (3,6)	39,2 (2,7)
300L	215/65 R 15 C	53,7 (3,7)	47,9 (3,3)	53,7 (3,7)	36,3 (2,5)
300L	215/65 R 16 C	58,0 (4)	50,8 (3,5)	58,0 (4)	39,2 (2,7)

Fourgon et Kombi - Traction avant

Note : Il y a deux options disponibles en ce qui concerne les pressions de pneu. Les pressions de pneu standard offrent le meilleur équilibre entre confort de conduite et maniabilité. Les pressions de pneu économiques offrent la meilleure consommation de carburant possible. La capacité de charge du véhicule n'est pas affectée.

Variante	Dimension de pneu	Standard		Economique	
		Avant	Arrière	Avant	Arrière
		lbf/in ² (bar)	lbf/in ² (bar)	lbf/in ² (bar)	lbf/in ² (bar)
250S et 270S	215/65 R 15 C	47,9 (3,3)	42,1 (2,9)	54,0 (3,7)	54,0 (3,7)
250S et 270S	215/65 R 16 C	50,8 (3,5)	45,0 (3,1)	68,0 (4,7)	68,0 (4,7)
290S	215/65 R 15 C	47,9 (3,3)	47,9 (3,3)	54,0 (3,7)	54,0 (3,7)
290S	215/65 R 16 C	50,8 (3,5)	52,2 (3,6)	68,0 (4,7)	68,0 (4,7)
290S	235/50 R 18	45,0 (3,1)	45,0 (3,1)	49,3 (3,4)	49,3 (3,4)
290L	215/65 R 15 C	50,8 (3,5)	47,9 (3,3)	54,0 (3,7)	54,0 (3,7)
290L	215/65 R 16 C	55,1 (3,8)	52,2 (3,6)	68,0 (4,7)	68,0 (4,7)
300S	215/65 R 15 C	49,3 (3,4)	47,9 (3,3)	54,0 (3,7)	54,0 (3,7)
300S	215/65 R 16 C	52,2 (3,6)	50,8 (3,5)	68,0 (4,7)	68,0 (4,7)
300L	215/65 R 15 C	53,7 (3,7)	47,9 (3,3)	54,0 (3,7)	54,0 (3,7)

Jantes et pneus

Variante	Dimension de pneu	Standard		Economique	
		Avant	Arrière	Avant	Arrière
		lbf/in ² (bar)	lbf/in ² (bar)	lbf/in ² (bar)	lbf/in ² (bar)
300L	215/65 R 16 C	58,0 (4)	50,8 (3,5)	68,0 (4,7)	68,0 (4,7)
310S	215/65 R 15 C	49,3 (3,4)	53,7 (3,7)	54,0 (3,7)	54,0 (3,7)
310S	215/65 R 16 C	52,2 (3,6)	58,0 (4)	68,0 (4,7)	68,0 (4,7)
310L	215/65 R 15 C	53,7 (3,7)	53,7 (3,7)	54,0 (3,7)	54,0 (3,7)
310L	215/65 R 16 C	56,6 (3,9)	58,0 (4)	68,0 (4,7)	68,0 (4,7)
330S	215/65 R 16 C	52,2 (3,6)	68,9 (4,8)	68,0 (4,7)	68,0 (4,7)
330L	215/65 R 16 C	58,0 (4)	68,9 (4,8)	68,0 (4,7)	68,0 (4,7)
330L SVO	215/65 R 16 C	56,6 (3,9)	58,0 (4)	68,0 (4,7)	68,0 (4,7)

Roue pour chaîne à neige

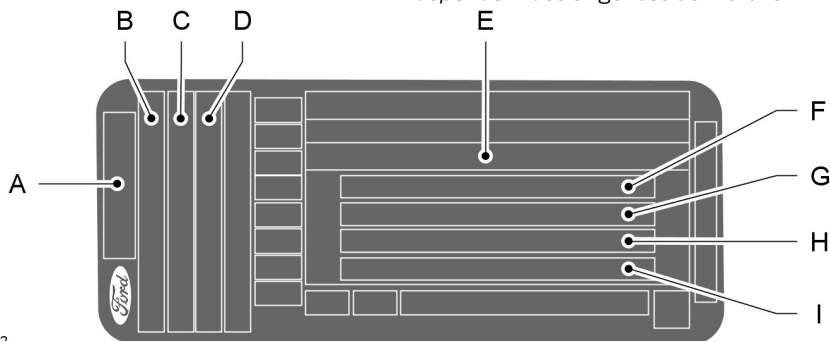
Variante	Dimension de pneu	Standard	
		Avant	Arrière
		lbf/in ² (bar)	lbf/in ² (bar)
Toutes	185/75 R 16 C	66,7 (4,6)	-

Quantités et spécifications

PLAQUE D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Note : La forme de la plaque d'identification de votre véhicule peut être différente de celle présentée ci-dessous.

Note : les informations indiquées sur la plaque d'identification de votre véhicule dépendent des exigences du marché.



E135662

- A Modèle
- B Variante
- C Désignation de moteur
- D Norme anti-pollution
- E Numéro de série du véhicule
- F Poids nominal brut
- G Poids total roulant
- H Poids maximal sur essieu avant
- I Poids maximal sur essieu arrière

Vous trouverez le numéro d'identification de votre véhicule et les poids maximum sur une plaque située en bas, sur le côté serrure de l'ouverture de porte passager.

Quantités et spécifications

NUMÉRO DE CHÂSSIS DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule est situé sur le côté gauche de la planche de bord. Vous le trouverez également estampé sur la protection du passage de roue avant, côté droit.



E71369

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Dimensions du véhicule

Empattement court

Description des dimensions	Dimension en pouces (mm)
Longueur maximum	195,8 (4972)
Largeur hors tout (rétroviseurs extérieurs inclus)	89,5 (2272)
Hauteur hors tout :	77,9 - 93,9 (1979 - 2385)
Empattement	115,5 (2933)
Voie avant	68,7 (1745)
Voie arrière	67,6 (1718)

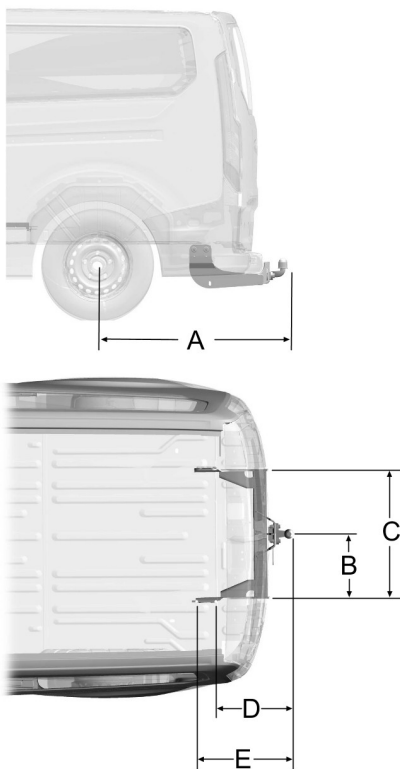
Quantités et spécifications

Empattement long

Description des dimensions	Dimension en pouces (mm)
Longueur maximum	210,2 (5339)
Largeur hors tout (rétroviseurs extérieurs inclus)	89,5 (2272)
Hauteur hors tout :	77,9 - 93,9 (1979 - 2385)
Empattement	129,9 (3300)
Voie avant	68,7 (1745)
Voie arrière	67,6 (1718)

Quantités et spécifications

Dimensions de l'équipement de remorquage



E148831

Quantités et spécifications

Élément	Description des dimensions	Dimension en pouces (mm)
A	Centre de la roue – extrémité de la boule de remorquage	46,3 (1176)
B	Centre de la boule de remorquage - longeron	16,6 (421)
C	Côté intérieur du longeron	33,2 (842)
D	Centre de la boule de remorquage - 1er point de fixation du centre.	18,7 (476)
E	Centre de la boule de remorquage - 2e point de fixation du centre	21,7 (551)

GÉNÉRALITÉS

Fréquences radio et facteurs de réception

Facteurs de réception radio	
Distance/Puissance	Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal et la réception de celle-ci baissent.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands bâtiments, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs d'une autoroute, les garages, le feuillage épais des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous passez à proximité d'une tour de transmission radioélectrique, un signal plus fort peut l'emporter sur un signal plus faible et provoquer des interférences au niveau du système audio.

Information concernant les CD et le lecteur de CD

Note : Les lecteurs de CD sont conçus pour lire uniquement des disques compacts audio de 12 cm (4,75 pouces) pressés commercialement. En raison d'une incompatibilité d'ordre technique, certains disques enregistrables et réinscriptibles peuvent ne pas être lus correctement lors de leur utilisation avec des lecteurs de CD Ford.

Note : Les CD comportant des étiquettes en papier faites maison (autocollantes) ne doivent pas être introduits dans le lecteur de CD ; l'étiquette pourrait se décoller et bloquer le CD. Il est recommandé d'identifier les CD faits maison avec un marqueur feutre permanent plutôt que par des étiquettes autocollantes. Les stylos-billes peuvent endommager les CD. Veuillez contacter un concessionnaire agréé pour plus de renseignements.

Note : N'utilisez pas de CD de forme irrégulière ou munis d'un film de protection anti-rayures.

Manipulez toujours les disques par leurs bords uniquement. Nettoyez le disque uniquement avec un produit nettoyant pour CD agréé, en essuyant depuis le centre du disque vers les bords. Ne nettoyez pas d'un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques aux rayons directs du soleil ou à des sources de chaleur sur des périodes prolongées.

Pistes MP3 et WMA et structure des dossiers

Les systèmes audio à même de reconnaître et de lire des pistes individuelles MP3 et WMA et des structures de dossiers fonctionnent de la manière suivante :

- Il existe deux modes de lecture des fichiers MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ne tient pas compte de la structure des dossiers enregistrés sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote chaque piste MP3 ou WMA du disque (indiquée par l'extension de fichier .mp3) de T001 jusqu'à T255 maximum. Le nombre maximum de fichiers MP3 et WMA lisibles peut décroître en fonction de la structure du CD et du modèle d'autoradio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers qui comprend un seul niveau de dossiers. Le lecteur CD numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (indiquée par l'extension de fichier .mp3 ou .wma), ainsi que tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) jusqu'à F253 T255.
- Créer des disques avec un seul niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers.

Si vous gravez vos propres disques MP3 ou WMA, il est important de comprendre comment le système lit les structures ainsi créées. Plusieurs types de fichiers peuvent être présents sur le disque (ayant une extension autre que mp3 et WMA), mais seuls ceux avec l'extension .mp3 et WMA sont lus ; le système ignore les autres fichiers. Ceci vous permet d'utiliser le même disque MP3 et WMA pour une multitude de tâches sur votre ordinateur de travail, sur votre ordinateur personnel et avec le système intégré au véhicule.

En mode piste, le système affiche et lit la structure comme si elle n'avait qu'un seul niveau (tous les fichiers .mp3 et WMA sont lus, quel que soit leur dossier d'origine). En mode dossier, le système ne lit que les fichiers .mp3 ou WMA contenus dans le dossier en cours.

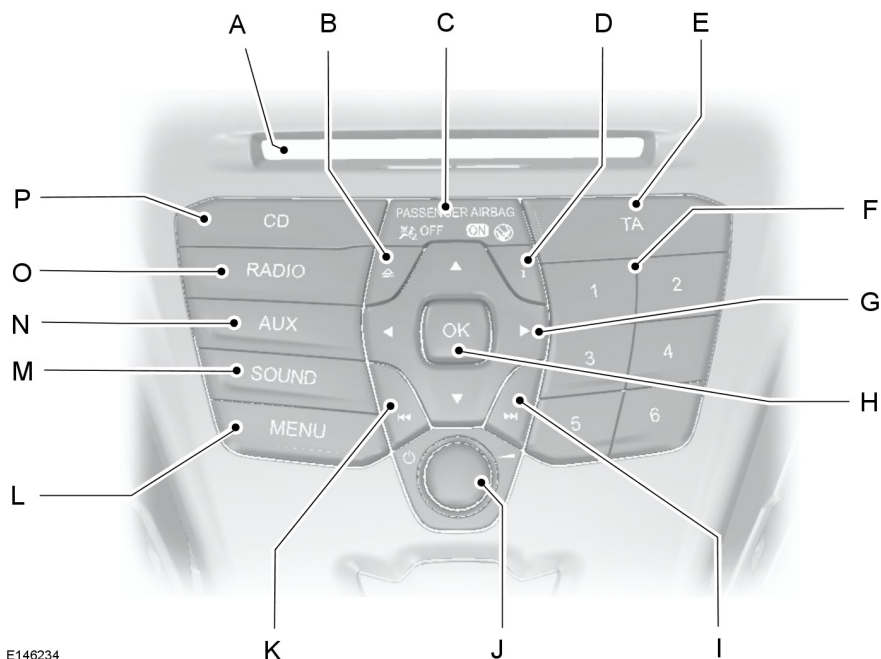
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC: AM/FM/CD

AVERTISSEMENT



Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil ou une fonctionnalité susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser les systèmes de commande vocale lorsque c'est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Systeme audio



E146234

- A Fente de CD :** emplacement où vous introduisez un CD.
- B Ejection :** appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.
- C Informations sur l'airbag passager :** vous informe lorsque l'airbag est activé ou désactivé.
- D INFO :** appuyez sur cette touche pour accéder aux informations des modes radio, CD, USB et iPod.
- E TA :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les informations routières et annuler les informations lorsqu'un bulletin est en cours.
- F Clavier numérique :** vous permet de mémoriser vos stations de radio préférées. Lorsque la radio a trouvé une station, appuyez sur une touche et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Appuyez sur cette touche pour rappeler une station précédemment mémorisée.
- G Flèches de déplacement :** appuyez sur une touche pour faire défiler les choix à l'écran.

Système audio

- H **OK** : appuyez sur cette touche pour valider vos sélections à l'écran.
- I **Recherche automatique vers le haut** : appuyez sur cette touche pour passer à la station immédiatement au-dessus dans la plage de fréquence radio ou à la piste suivante sur un CD.
- J **Marche, arrêt et volume** : appuyez sur ce bouton pour mettre en marche le système audio ou l'arrêter. Tournez le bouton pour régler le volume.
- K **Recherche automatique vers le bas** : appuyez sur cette touche pour passer à la station immédiatement au-dessous dans la plage de fréquence radio ou à la piste précédente sur un CD.
- L **MENU** : appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions du système audio.
- M **SOUND** : appuyez sur cette touche pour régler les paramètres du son pour les tons bas, médiums et aigus, la balance et la répartition du son.
- N **AUX** : appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions AUX et SYNC. Cela annule également la navigation dans un menu ou une liste.
- O **RADIO** : appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes bandes radio. Cela annule également la navigation dans un menu ou une liste.
- P **CD** : appuyez sur cette touche pour changer de source et passer en mode CD. Cela annule également la navigation dans un menu ou une liste.
- ~~(Sourire)~~

Touche de réglage du son

Cette touche permet de régler les paramètres du son (par exemple les basses, les médiums et les aigus).

1. Appuyez sur la touche **SOUND**.
2. Utilisez les touches flèche haut et flèche bas pour sélectionner le réglage souhaité.
3. Utilisez les touches flèche gauche et flèche droite pour procéder aux réglages nécessaires. L'affichage indique le niveau sélectionné.
4. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer les nouveaux paramètres.

Touche de bande d'ondes

Appuyer sur la touche **RADIO** pour sélectionner une des gammes d'ondes disponible.

Vous pouvez utiliser le sélecteur pour retourner à la réception radio après avoir écouté une autre source.

Sinon, appuyez sur la touche flèche gauche pour afficher les bandes d'ondes disponibles. Faites défiler la sélection jusqu'à la bande d'ondes voulue et appuyez sur **OK**.

Commande de réglage des stations

Recherche automatique

Sélectionnez une bande d'ondes et appuyez brièvement sur l'une des touches de recherche. L'autoradio s'arrête sur la première station qu'il trouve dans la direction que vous avez choisie.

Recherche manuelle

1. Appuyer sur la touche **MENU**.

Système audio

2. Sélectionnez le mode **RADIO**, suivi de **REGLAGE MANUEL**.
3. Utilisez les touches flèche droite et gauche pour explorer la bande d'ondes de façon ascendante ou descendante par petits incréments (ou maintenez-la enfoncée pour progresser plus rapidement) jusqu'à ce que vous trouviez la station qui vous convient.
4. Appuyez sur **OK** pour continuer d'écouter une station.

Réglage par balayage

Le balayage vous permet d'écouter quelques secondes chaque station détectée.

1. Appuyer sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez le mode **RADIO**, puis **BALAYAGE**.
3. Utilisez les touches de recherche pour explorer la bande d'ondes sélectionnée de façon ascendante ou descendante.
4. Appuyez sur **OK** pour continuer d'écouter une station.

Touches de présélection de station

Cette fonction vous permet de mémoriser vos stations préférées afin de les rappeler en sélectionnant la bande d'ondes voulue et en appuyant sur l'une des touches de présélection.

1. Sélectionnez une bande d'ondes.
2. Réglez l'autoradio sur la station requise.
3. Appuyez sur l'une des touches de préréglage et maintenez-la enfoncée. Un message et une barre d'état s'affichent. Lorsque la barre d'avancement est complète, cela signifie que la station a été enregistrée. Le système audio se met également momentanément en sourdine afin de confirmer.

Cette opération peut être répétée sur chaque bande d'ondes et pour chaque touche de présélection.

Note : Lorsque vous vous déplacez jusqu'à l'autre bout du pays, les stations qui diffusent sur d'autres fréquences et qui sont mémorisées sur les touches de présélection peuvent être actualisées à l'aide de la fréquence et du nom de station corrects pour la région.

Commande de mémorisation automatique

Note : Cette fonction permet de mémoriser les six signaux les plus forts disponibles, qu'ils proviennent de la bande AM ou FM, et de remplacer les stations précédemment mémorisées. Vous pouvez également mémoriser manuellement des stations de la même manière que les autres bandes d'ondes.

- Appuyez sur la touche **MENU**, sélectionnez le mode **RADIO**, puis **AUTOSTORE**.
- Une fois la recherche terminée, le son est rétabli et les signaux les plus puissants sont mémorisés dans les présélections de la mémorisation automatique.

Commande d'informations routières

De nombreuses stations sur la bande FM ont un code TP indiquant qu'elles diffusent des informations routières.

Activation et désactivation des bulletins d'informations routières

Pour pouvoir recevoir des bulletins d'information routière, vous devez appuyer sur la touche **TA** ou **TRAFFIC**. TA s'affiche pour indiquer que la fonction est activée.

Système audio

Si vous êtes déjà calé sur une station qui diffuse des informations routières, **TP** est également affiché. Sinon, le système audio cherche un programme d'informations routières.

En cas de diffusion d'informations routières, il interrompt automatiquement la réception radio normale, la lecture de CD et **Infos routières (IR)** s'affiche à l'écran.

Si vous sélectionnez ou si vous utilisez une touche de présélection pour rappeler une station qui ne diffuse pas d'informations routières, l'autoradio reste sur cette station sauf si la fonction **TA** ou **TRAFFIC** est à nouveau désactivée puis réactivée.

Note : *Si la fonction de bulletin d'informations routières est activée et si vous choisissez une présélection ou si vous réglez manuellement l'autoradio sur une station qui n'émet pas de bulletin d'informations routières, vous ne recevrez aucune information routière.*

Note : *Si vous écoutez une station qui n'émet pas de bulletin d'informations routières et si vous activez et désactivez la fonction de bulletin d'informations routières, une recherche TP se produit.*

Volume des bulletins d'informations routières

Les bulletins d'informations routières interrompent les diffusions normales à un niveau sonore présélectionné, généralement plus élevé que les volumes d'écoute normaux.

Pour régler le volume présélectionné :

- Utilisez le bouton de volume pour procéder au réglage nécessaire lors de la diffusion de bulletins d'informations routières. L'affichage indique le niveau sonore sélectionné.

Pour mettre fin à la diffusion des informations routières

Lorsqu'un bulletin d'informations routières est terminé, l'autoradio revient à un fonctionnement normal. Pour mettre un terme à un bulletin avant la fin, appuyez sur **TA** ou **TRAFFIC** pendant son écoute.

Note : *Si vous appuyez sur **TA** ou **TRAFFIC** à tout autre moment, cela désactive tous les bulletins d'informations routières.*

Commande automatique du volume

Si disponible, la commande automatique du volume règle le volume afin de compenser les bruits du moteur, aérodynamiques et de roulement.

1. Appuyez sur la touche **MENU** et sélectionnez **AUDIO** ou **REGLAGES AUDIO**.
2. Sélectionnez **NIVEAU AVC** ou **ADAPTER VOL**.
3. Utilisez la touche flèche gauche ou flèche droite pour procéder au réglage.
4. Appuyez sur la touche **OK** pour valider votre choix.
5. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

Diffusion de bulletins d'informations

Votre autoradio peut interrompre la réception normale pour diffuser des bulletins d'informations émis par des stations sur la bande FM, ou par des stations RDS (Radio data system) ou EON (other enhanced network).

Système audio

L'affichage indique un bulletin entrant pendant la diffusion de bulletins d'information. Lorsque l'autoradio interrompt la réception pour diffuser un bulletin d'informations, le niveau de volume présélectionné est le même que les bulletins d'informations routières.

1. Appuyer sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **AUDIO** ou **REGLAGES AUDIO**.
3. Naviguez jusqu'à **INFORMATIONS** et activez ou désactivez la fonction à l'aide de la touche **OK**.
4. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

Fréquences alternatives

La majorité des programmes diffusés sur la bande FM ont un code d'identification de programme qui peut être décodé par les autoradios.

Lorsque votre véhicule passe d'une zone de diffusion à une autre, si la fonction de réglage des fréquences alternatives est activée, elle recherche le signal le plus fort de la station.

Dans certaines conditions, cependant, le réglage des fréquences alternative peut momentanément perturber la réception normale.

Une fois la fonction sélectionnée, le système évalue en permanence la force du signal et si un meilleur signal est disponible, il le sélectionne. L'autoradio se met en sourdine pendant qu'il passe en revue une liste des fréquences alternatives et, si nécessaire, il explore de nouveau la bande d'ondes sélectionnée à la recherche d'une fréquence alternative appropriée.

Lorsqu'il en trouve une, il rétablit la réception radio. S'il n'en trouve aucune, l'autoradio revient à la fréquence initialement mémorisée.

Lorsque cette fonction est sélectionnée, **AF** s'affiche à l'écran.

1. Appuyer sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **AUDIO** ou **REGLAGES AUDIO**.
3. Naviguez jusqu'à **FREQ. ALTERN.** ou **FREQ. ALTERNAT.** et activez ou désactivez la fonction avec la touche **OK**.
4. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

Mode régional

Le mode régional détermine le comportement de la commutation de fréquence alternative entre des réseaux d'un diffuseur parent liés régionalement. Un diffuseur peut utiliser un réseau assez étendu couvrant une grande partie du pays. A différents moments de la journée, ce grand réseau peut être scindé en plusieurs réseaux régionaux plus petits, généralement centrés sur des villes importantes. Lorsque le réseau n'est pas scindé en versions régionales, le réseau entier a la même programmation.

Mode régional activé : ce mode empêche les commutations de fréquence alternative aléatoires lorsque des réseaux régionaux voisins n'ont pas la même programmation.

Mode régional désactivé : ce mode procure une zone de couverture plus étendue si des réseaux régionaux voisins ont la même programmation, mais peut provoquer des commutations de fréquence alternative aléatoires si ce n'est pas le cas.

1. Appuyer sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **AUDIO** ou **REGLAGES AUDIO**.
3. Faites défiler jusqu'à **RDS REGIONAL** et activez ou désactivez la fonction à l'aide de la touche **OK**.

4. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

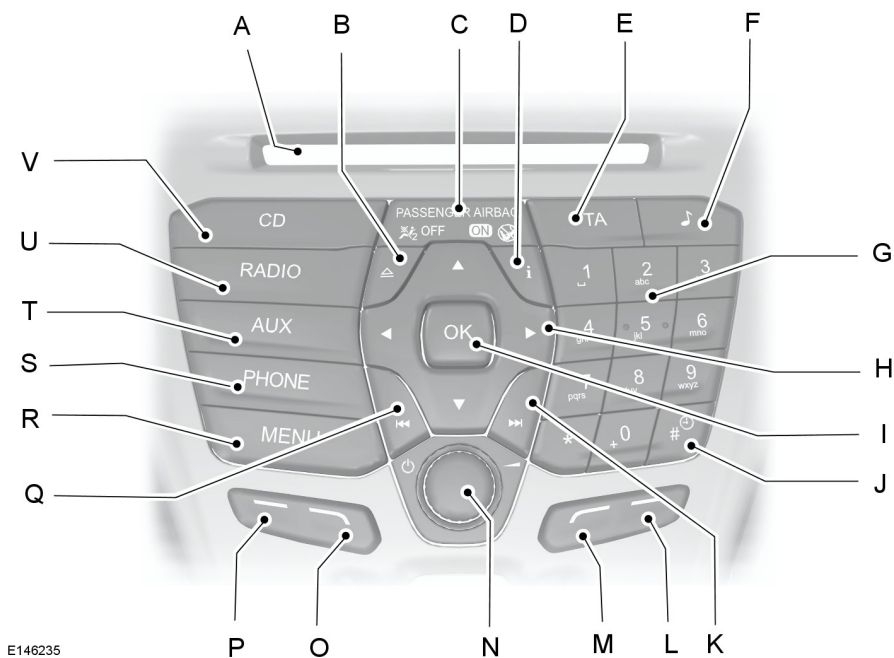
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC: AM/FM/CD/RADIO À DIFFUSION AUDIO NUMÉRIQUE (DAB)/SYNC

AVERTISSEMENT



Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil ou une fonctionnalité susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser les systèmes de commande vocale lorsque c'est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Systeme audio



E146235

- A **Fente de CD** : emplacement où vous introduisez un CD.
- B **Ejection** : appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.
- C **Informations sur l'airbag passager** : vous informe lorsque l'airbag est activé ou désactivé.
- D **INFO** : appuyez sur cette touche pour accéder aux informations des modes radio, CD, USB et iPod.
- E **TA** : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les informations routières et annuler les informations lorsqu'un bulletin est en cours.
- F **SOUND** : appuyez sur cette touche pour régler les paramètres du son pour les tons bas, médiums et aigus, la balance et la répartition du son.
- G **Clavier numérique** : appuyez sur cette touche pour rappeler une station précédemment mémorisée. Pour mémoriser l'une de vos stations favorites, appuyez sur la touche et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli.

Système audio

- H **Flèches de déplacement** : appuyez sur une touche pour faire défiler les choix à l'écran.
- I **OK** : appuyez sur cette touche pour valider vos sélections à l'écran.
- J **Horloge** : appuyez sur cette touche pour sélectionner les paramètres de l'horloge.
- K **Recherche automatique vers le haut** : appuyez sur cette touche pour passer à la station immédiatement au-dessus dans la plage de fréquence radio ou à la piste suivante sur un CD.
- L **Touche de fonction 4** : appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes fonctions du système audio selon le mode dans lequel le système se trouve (radio ou CD).
- M **Touche de fonction 3** : appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes fonctions du système audio selon le mode dans lequel le système se trouve (radio ou CD).
- N **Marche, arrêt et volume** : appuyez sur ce bouton pour mettre en marche le système audio ou l'arrêter. Tournez le bouton pour régler le volume.
- O **Touche de fonction 2** : appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes fonctions du système audio selon le mode dans lequel le système se trouve (radio ou CD).
- P **Touche de fonction 1** : appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes fonctions du système audio selon le mode dans lequel le système se trouve (radio ou CD).
- Q **Recherche automatique vers le bas** : appuyez sur cette touche pour passer à la station immédiatement au-dessous dans la plage de fréquence radio ou à la piste précédente sur un CD.
- R **MENU** : appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions du système audio.
- S **PHONE** : appuyez sur cette touche pour accéder à la fonction téléphone du système SYNC, en appuyant sur **PHONE**, puis sur **MENU**.
- T **AUX** : appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions AUX et SYNC. Cela annule également la navigation dans un menu ou une liste.
- U **RADIO** : appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes bandes radio. Cela annule également la navigation dans un menu ou une liste.
- V **CD** : appuyez sur cette touche pour changer de source et passer en mode CD. Cela annule également la navigation dans un menu ou une liste.

Système audio

Touche de réglage du son

Cette touche permet de régler les paramètres du son (par exemple les basses, les médiums et les aigus).

1. Appuyez sur la touche son.
2. Utilisez les touches flèche haut et flèche bas pour sélectionner le réglage souhaité.
3. Utilisez les touches flèche gauche et flèche droite pour procéder aux réglages nécessaires. L'affichage indique le niveau sélectionné.
4. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer les nouveaux paramètres.

Touche de bande d'ondes

Appuyer sur la touche **RADIO** pour sélectionner une des gammes d'ondes disponible.

Vous pouvez utiliser le sélecteur pour retourner à la réception radio après avoir écouté une autre source.

Sinon, appuyez sur la touche flèche gauche pour afficher les bandes d'ondes disponibles. Faites défiler la sélection jusqu'à la bande d'ondes voulue et appuyez sur **OK**.

Commande de réglage des stations

Recherche automatique

Sélectionnez une bande d'ondes et appuyez brièvement sur l'une des touches de recherche. L'autoradio s'arrête sur la première station qu'il trouve dans la direction que vous avez choisie.

Recherche manuelle

1. Appuyez sur la touche de fonction 2.

2. Utilisez les touches flèche droite et gauche pour explorer la bande d'ondes de façon ascendante ou descendante par petits incréments (ou maintenez-la enfoncée pour progresser plus rapidement) jusqu'à ce que vous trouviez la station qui vous convient.
3. Appuyez sur **OK** pour continuer d'écouter une station.

Réglage par balayage

Le balayage vous permet d'écouter quelques secondes chaque station détectée.

1. Appuyez sur la touche de fonction 3.
2. Utilisez les touches de recherche pour explorer la bande d'ondes sélectionnée de façon ascendante ou descendante.
3. Appuyez de nouveau sur la touche de fonction 3 ou sur **OK** pour continuer d'écouter une station.

Touches de présélection de station

Cette fonction vous permet de mémoriser vos stations préférées afin de les rappeler en sélectionnant la bande d'ondes voulue et en appuyant sur l'une des touches de présélection.

1. Sélectionnez une bande d'ondes.
2. Réglez l'autoradio sur la station requise.
3. Appuyez sur l'une des touches de pré-réglage et maintenez-la enfoncée. Un message et une barre d'état s'affichent. Lorsque la barre d'avancement est complète, cela signifie que la station a été enregistrée. Le système audio se met également momentanément en sourdine afin de confirmer.

Cette opération peut être répétée sur chaque bande d'ondes et pour chaque touche de présélection.

Système audio

Note : Lorsque vous vous déplacez jusqu'à l'autre bout du pays, les stations qui diffusent sur d'autres fréquences et qui sont mémorisées sur les touches de présélection peuvent être actualisées à l'aide de la fréquence et du nom de station corrects pour la région.

Commande de mémorisation automatique

Note : cette fonction permet de mémoriser les 10 signaux les plus forts disponibles, qu'ils proviennent de la bande AM ou FM, et de remplacer les stations précédemment mémorisées. Vous pouvez également mémoriser manuellement des stations de la même manière que les autres bandes d'ondes.

- Appuyez sur la touche **MENU**, sélectionnez le mode audio, puis appuyez sur la touche **RADIO** et maintenez-la enfoncée.
- Une fois la recherche terminée, le son est rétabli et les signaux les plus puissants sont mémorisés dans les présélections de la mémorisation automatique.

Commande d'informations routières

De nombreuses stations sur la bande FM ont un code TP indiquant qu'elles diffusent des informations routières.

Activation et désactivation des bulletins d'informations routières

Pour pouvoir recevoir des bulletins d'information routière, vous devez appuyer sur la touche **TA** ou **TRAFFIC**. TA s'affiche pour indiquer que la fonction est activée.

Si vous êtes déjà calé sur une station qui diffuse des informations routières, **TP** est également affiché. Sinon, le système audio cherche un programme d'informations routières.

En cas de diffusion d'informations routières, il interrompt automatiquement la réception radio normale, la lecture de CD et **Infos routières (IR)** s'affiche à l'écran.

Si vous sélectionnez ou si vous utilisez une touche de présélection pour rappeler une station qui ne diffuse pas d'informations routières, l'autoradio reste sur cette station sauf si la fonction **TA** ou **TRAFFIC** est à nouveau désactivée puis réactivée.

Note : Si la fonction de bulletin d'informations routières est activée et si vous choisissez une présélection ou si vous réglez manuellement l'autoradio sur une station qui n'émet pas de bulletin d'informations routières, vous ne recevrez aucune information routière.

Note : Si vous écoutez une station qui n'émet pas de bulletin d'informations routières et si vous activez et désactivez la fonction de bulletin d'informations routières, une recherche TP se produit.

Volume des bulletins d'informations routières

Les bulletins d'informations routières interrompent les diffusions normales à un niveau sonore présélectionné, généralement plus élevé que les volumes d'écoute normaux.

Pour régler le volume présélectionné :

- Utilisez le bouton de volume pour procéder au réglage nécessaire lors de la diffusion de bulletins d'informations routières. L'affichage indique le niveau sonore sélectionné.

Pour mettre fin à la diffusion des informations routières

Lorsqu'un bulletin d'informations routières est terminé, l'autoradio revient à un fonctionnement normal. Pour mettre un terme à un bulletin avant la fin, appuyez sur **TA** ou **TRAFFIC** pendant son écoute.

Système audio

Note : Si vous appuyez sur **TA** ou **TRAFFIC** à tout autre moment, cela désactive tous les bulletins d'informations routières.

Commande automatique du volume

Si disponible, la commande automatique du volume règle le volume afin de compenser les bruits du moteur, aérodynamiques et de roulement.

1. Appuyez sur la touche **MENU** et sélectionnez **AUDIO** ou **REGLAGES AUDIO**.
2. Sélectionnez **NIVEAU AVC** ou **ADAPTER VOL**.
3. Utilisez la touche flèche gauche ou flèche droite pour procéder au réglage.
4. Appuyez sur la touche **OK** pour valider votre choix.
5. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

Diffusion de bulletins d'informations

Votre autoradio peut interrompre la réception normale pour diffuser des bulletins d'informations émis par des stations sur la bande FM, ou par des stations RDS (Radio data system) ou EON (other enhanced network).

L'affichage indique un bulletin entrant pendant la diffusion de bulletins d'information. Lorsque l'autoradio interrompt la réception pour diffuser un bulletin d'informations, le niveau de volume présélectionné est le même que les bulletins d'informations routières.

1. Appuyer sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **AUDIO** ou **REGLAGES AUDIO**.
3. Naviguez jusqu'à **INFORMATIONS** et activez ou désactivez la fonction à l'aide de la touche **OK**.

4. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

Fréquences alternatives

La majorité des programmes diffusés sur la bande FM ont un code d'identification de programme qui peut être décodé par les autoradios.

Lorsque votre véhicule passe d'une zone de diffusion à une autre, si la fonction de réglage des fréquences alternatives est activée, elle recherche le signal le plus fort de la station.

Dans certaines conditions, cependant, le réglage des fréquences alternative peut momentanément perturber la réception normale.

Une fois la fonction sélectionnée, le système évalue en permanence la force du signal ; si un meilleur signal est disponible, le système le sélectionne. L'autoradio se met en sourdine pendant qu'il passe en revue une liste des fréquences alternatives et, si nécessaire, il explore de nouveau la bande d'ondes sélectionnée à la recherche d'une fréquence alternative appropriée.

Lorsqu'il en trouve une, il rétablit la réception radio. S'il n'en trouve aucune, l'autoradio revient à la fréquence initialement mémorisée.

Lorsque cette fonction est sélectionnée, AF s'affiche à l'écran.

1. Appuyer sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **AUDIO** ou **REGLAGES AUDIO**.
3. Naviguez jusqu'à **FREQ. ALTERN.** ou **FREQ. ALTERNAT.** et activez ou désactivez la fonction avec la touche **OK**.
4. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

Mode régional

Le mode régional détermine le comportement de la commutation de fréquence alternative entre des réseaux d'un diffuseur parent liés régionalement. Un diffuseur peut utiliser un réseau assez étendu couvrant une grande partie du pays. A différents moments de la journée, ce grand réseau peut être scindé en plusieurs réseaux régionaux plus petits, généralement centrés sur des villes importantes. Lorsque le réseau n'est pas scindé en versions régionales, le réseau entier a la même programmation.

Mode régional activé : ce mode empêche les commutations de fréquence alternative aléatoires lorsque des réseaux régionaux voisins n'ont pas la même programmation.

Mode régional désactivé : ce mode procure une zone de couverture plus étendue si des réseaux régionaux voisins ont la même programmation, mais peut provoquer des commutations de fréquence alternative aléatoires si ce n'est pas le cas.

1. Appuyer sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **AUDIO** ou **REGLAGES AUDIO**.
3. Faites défiler jusqu'à **RDS REGIONAL** et activez ou désactivez la fonction à l'aide de la touche **OK**.

4. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

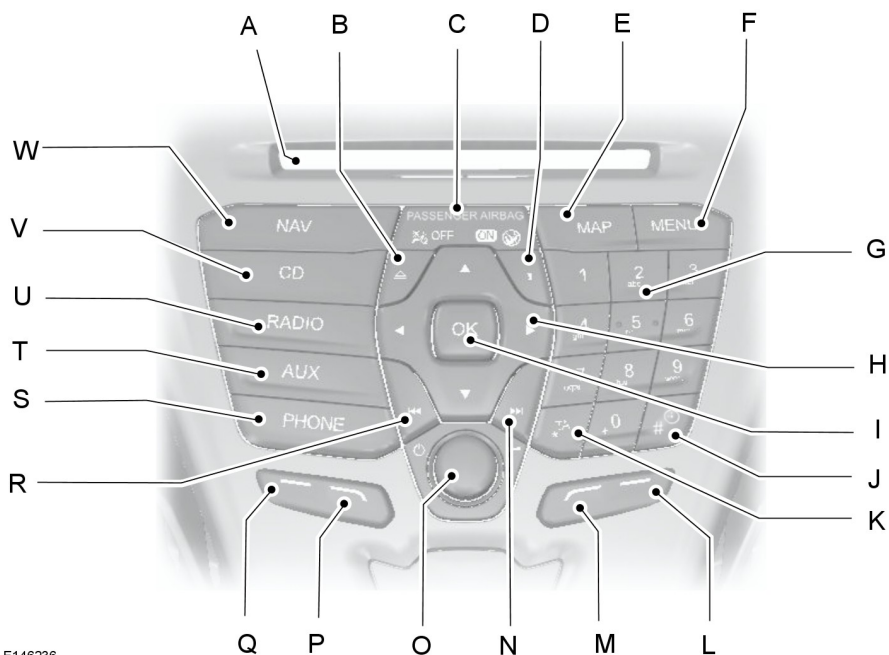
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC: RADIO À DIFFUSION AUDIO NUMÉRIQUE (DAB)/SYSTÈME D'AIDE À LA NAVIGATION/SYNC

AVERTISSEMENT



Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil ou une fonctionnalité susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser les systèmes de commande vocale lorsque c'est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Systeme audio



E146236

- A **Fente de CD** : emplacement où vous introduisez un CD.
- B **Ejection** : appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.
- C **Informations sur l'airbag passager** : vous informe lorsque l'airbag est activé ou désactivé.
- D **INFO** : appuyez sur cette touche pour accéder aux informations des modes radio, CD, USB et iPod.
- E **MAP** : appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions associées aux cartes.
- F **MENU** : appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions du système audio.
- G **Clavier numérique** : appuyez sur cette touche pour rappeler une station précédemment mémorisée. Pour mémoriser l'une de vos stations favorites, appuyez sur la touche et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli.

Système audio

- H Flèches de déplacement :** appuyez sur une touche pour faire défiler les choix à l'écran.
- I OK :** appuyez sur cette touche pour valider vos sélections à l'écran.
- J Horloge :** appuyez sur cette touche pour sélectionner les paramètres de l'horloge.
- K TA :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les informations routières et annuler les informations lorsqu'un bulletin est en cours.
- L Touche de fonction 4 :** appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes fonctions du système audio selon le mode dans lequel le système se trouve (radio ou CD).
- M Touche de fonction 3 :** appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes fonctions du système audio selon le mode dans lequel le système se trouve (radio ou CD).
- N Recherche automatique vers le haut :** appuyez sur cette touche pour passer à la station immédiatement au-dessus dans la plage de fréquence radio ou à la piste suivante sur un CD lorsque le système est en mode CD. En mode téléphone, utilisez cette touche pour mettre fin à un appel. Il est possible de rejeter un appel entrant.
- O Marche, arrêt et volume :** appuyez sur ce bouton pour mettre en marche le système audio ou l'arrêter. Tournez le bouton pour régler le volume.
- P (Stationner) Touche de fonction 2 :** appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes fonctions du système audio selon le mode dans lequel le système se trouve (radio ou CD).
- Q Touche de fonction 1 :** appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes fonctions du système audio selon le mode dans lequel le système se trouve (radio ou CD).
- R Recherche automatique vers le bas :** appuyez sur cette touche pour passer à la station immédiatement au-dessous dans la plage de fréquence radio ou à la piste précédente sur un CD lorsque le système est en mode CD. En mode téléphone, utilisez cette touche pour lancer un appel. Il est possible d'accepter un appel téléphonique entrant.
- S PHONE :** appuyez sur cette touche pour accéder à la fonction téléphone du système SYNC, en appuyant sur **PHONE**, puis sur **MENU**.
- T AUX :** appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions AUX et SYNC. Cela annule également la navigation dans un menu ou une liste.
- U RADIO :** appuyez sur cette touche pour sélectionner différentes bandes radio. Cela annule également la navigation dans un menu ou une liste.
- V CD :** appuyez sur cette touche pour changer de source et passer en mode CD. Cela annule également la navigation dans un menu ou une liste.
- W NAV :** appuyez sur cette touche pour accéder au système d'aide à la navigation.

Touche de réglage du son

Cette touche permet de régler les paramètres du son (par exemple les basses, les médiums et les aigus).

1. Appuyez sur la touche son.
2. Utilisez les touches flèche haut et flèche bas pour sélectionner le réglage souhaité.
3. Utilisez les touches flèche gauche et flèche droite pour procéder aux réglages nécessaires. L'affichage indique le niveau sélectionné.
4. Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer les nouveaux paramètres.

Touche de bande d'ondes

Appuyer sur la touche **RADIO** pour sélectionner une des gammes d'ondes disponible.

Vous pouvez utiliser le sélecteur pour retourner à la réception radio après avoir écouté une autre source.

Sinon, appuyez sur la touche flèche gauche pour afficher les bandes d'ondes disponibles. Faites défiler la sélection jusqu'à la bande d'ondes voulue et appuyez sur **OK**.

Commande de réglage des stations

Lien SAV DAB

Note : Cette fonction ne se met pas automatiquement en marche chaque fois que vous mettez le contact.

Note : Ce lien permet d'effectuer des références croisées avec d'autres fréquences correspondantes de la même station (par exemple FM et d'autres ensembles DAB).

Note : Le système passe automatiquement à une station correspondante si celle actuellement en écoute devient indisponible, par exemple lorsque le véhicule quitte la zone de couverture.

Activation et désactivation du Lien SAV DAB. Voir **Généralités** (page 181).

Recherche automatique

Sélectionnez une bande d'ondes et appuyez brièvement sur l'une des touches de recherche. L'autoradio s'arrête sur la première station qu'il trouve dans la direction que vous avez choisie.

Recherche manuelle

1. Appuyez sur la touche de fonction 2.
2. Utilisez les touches flèche droite et gauche pour explorer la bande d'ondes de façon ascendante ou descendante par petits incréments (ou maintenez-la enfoncée pour progresser plus rapidement) jusqu'à ce que vous trouviez la station qui vous convient.
3. Appuyez sur **OK** pour continuer d'écouter une station.

Réglage par balayage

Le balayage vous permet d'écouter quelques secondes chaque station détectée.

1. Appuyez sur la touche de fonction 3.
2. Utilisez les touches de recherche pour explorer la bande d'ondes sélectionnée de façon ascendante ou descendante.
3. Appuyez de nouveau sur la touche de fonction 3 ou sur **OK** pour continuer d'écouter une station.

Touches de présélection de station

Cette fonction vous permet de mémoriser vos stations préférées afin de les rappeler en sélectionnant la bande d'ondes voulue et en appuyant sur l'une des touches de présélection.

1. Sélectionnez une bande d'ondes.
2. Réglez l'autoradio sur la station requise.
3. Appuyez sur l'une des touches de préréglage et maintenez-la enfoncée. Un message et une barre d'état s'affichent. Lorsque la barre d'avancement est complète, cela signifie que la station a été enregistrée. Le système audio se met également momentanément en sourdine afin de confirmer.

Cette opération peut être répétée sur chaque bande d'ondes et pour chaque touche de présélection.

Note : Lorsque vous vous déplacez jusqu'à l'autre bout du pays, les stations qui diffusent sur d'autres fréquences et qui sont mémorisées sur les touches de présélection peuvent être actualisées à l'aide de la fréquence et du nom de station corrects pour la région.

Commande de mémorisation automatique

Note : cette fonction permet de mémoriser les 10 signaux les plus forts disponibles, qu'ils proviennent de la bande AM ou FM, et de remplacer les stations précédemment mémorisées. Vous pouvez également mémoriser manuellement des stations de la même manière que les autres bandes d'ondes.

Note : Vous devez sélectionner **FM AST** ou **AM AST** pour pouvoir utiliser cette fonction.

- Appuyez sur la touche **MENU**, sélectionnez le mode audio, puis appuyez sur la touche **RADIO** et maintenez-la enfoncée.
- Une fois la recherche terminée, le son est rétabli et les signaux les plus puissants sont mémorisés dans les présélections de la mémorisation automatique.

Commande d'informations routières

De nombreuses stations sur la bande FM ont un code TP indiquant qu'elles diffusent des informations routières.

Activation et désactivation des bulletins d'informations routières

Pour pouvoir recevoir des bulletins d'information routière, vous devez appuyer sur la touche **TA** ou **TRAFFIC**. **TA** s'affiche pour indiquer que la fonction est activée.

Si vous êtes déjà calé sur une station qui diffuse des informations routières, **TP** est également affiché. Sinon, le système audio cherche un programme d'informations routières.

En cas de diffusion d'informations routières, il interrompt automatiquement la réception radio normale, la lecture de CD et Infos routières s'affiche à l'écran.

Si vous sélectionnez ou si vous utilisez une touche de présélection pour rappeler une station qui ne diffuse pas d'informations routières, l'autoradio reste sur cette station sauf si la fonction **TA** ou **TRAFFIC** est à nouveau désactivée puis réactivée.

Note : Si la fonction de bulletin d'informations routières est activée et si vous choisissez une présélection ou si vous réglez manuellement l'autoradio sur une station qui n'émet pas de bulletin d'informations routières, vous ne recevrez aucune information routière.

Note : Si vous écoutez une station qui n'émet pas de bulletin d'informations routières et si vous activez et désactivez la fonction de bulletin d'informations routières, une recherche TP se produit.

Volume des bulletins d'informations routières

Les bulletins d'informations routières interrompent les diffusions normales à un niveau sonore présélectionné, généralement plus élevé que les volumes d'écoute normaux.

Pour régler le volume présélectionné :

- Utilisez le bouton de volume pour procéder au réglage nécessaire lors de la diffusion de bulletins d'informations routières. L'affichage indique le niveau sonore sélectionné.

Pour mettre fin à la diffusion des informations routières

Lorsqu'un bulletin d'informations routières est terminé, l'autoradio revient à un fonctionnement normal. Pour mettre un terme à un bulletin avant la fin, appuyez sur **TA** ou **TRAFFIC** pendant son écoute.

Note : Si vous appuyez sur **TA** ou **TRAFFIC** à tout autre moment, cela désactive tous les bulletins d'informations routières.

Commande automatique du volume

Si disponible, la commande automatique du volume règle le volume afin de compenser les bruits du moteur, aérodynamiques et de roulement.

1. Appuyez sur la touche **MENU** et sélectionnez **AUDIO**.
2. Sélectionnez **NIVEAU AVC** ou **ADAPTER VOL**.
3. Utilisez la touche flèche gauche ou flèche droite pour procéder au réglage.

4. Appuyez sur la touche **OK** pour valider votre choix.
5. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

Traitement numérique des signaux

Occupation DSP (traitement numérique des signaux)

Cette fonction tient compte des différences de distance entre les divers haut-parleurs de votre véhicule et chaque siège. Vous devez sélectionner la position assise adéquate pour que l'audio puisse être correctement réglé.

Equalizer DSP (traitement numérique des signaux)

Sélectionnez la catégorie de musique la mieux adaptée à votre préférence d'écoute. La sortie audio se modifiera pour valoriser le style de musique particulier choisi.

Modifier les réglages DSP (traitement numérique des signaux)

1. Appuyer sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **AUDIO** ou **REGLAGES AUDIO**.
3. Naviguez jusqu'à la fonction de traitement numérique des signaux souhaitée.
4. Utilisez les touches flèche haut et flèche bas pour sélectionner le réglage souhaité.
5. Appuyez sur la touche **OK** pour valider votre choix.
6. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

Diffusion de bulletins d'informations

Votre autoradio peut interrompre la réception normale pour diffuser des bulletins d'informations émis par des stations sur la bande FM, ou par des stations RDS (Radio data system) ou EON (other enhanced network).

L'affichage indique un bulletin entrant pendant la diffusion de bulletins d'information. Lorsque l'autoradio interrompt la réception pour diffuser un bulletin d'informations, le niveau de volume présélectionné est le même que les bulletins d'informations routières.

1. Appuyer sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **AUDIO** ou **REGLAGES AUDIO**.
3. Naviguez jusqu'à **INFORMATIONS** et activez ou désactivez la fonction à l'aide de la touche **OK**.
4. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

Fréquences alternatives

La majorité des programmes diffusés sur la bande FM ont un code d'identification de programme qui peut être décodé par les autoradios.

Lorsque votre véhicule passe d'une zone de diffusion à une autre, si la fonction de réglage des fréquences alternatives est activée, elle recherche le signal le plus fort de la station.

Dans certaines conditions, cependant, le réglage des fréquences alternative peut momentanément perturber la réception normale.

Une fois la fonction sélectionnée, le système évalue en permanence la force du signal ; si un meilleur signal est disponible, le système le sélectionne. L'autoradio se met en sourdine pendant qu'il passe en revue une liste des fréquences alternatives et, si nécessaire, il explore de nouveau la bande d'ondes sélectionnée à la recherche d'une fréquence alternative appropriée.

Lorsqu'il en trouve une, il rétablit la réception radio. S'il n'en trouve aucune, l'autoradio revient à la fréquence initialement mémorisée.

Lorsque cette fonction est sélectionnée, AF s'affiche à l'écran.

1. Appuyer sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **AUDIO** ou **REGLAGES AUDIO**.
3. Naviguez jusqu'à **FREQ. ALTERN.** ou **FREQ. ALTERNAT.** et activez ou désactivez la fonction avec la touche **OK**.
4. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

Mode régional

Le mode régional détermine le comportement de la commutation de fréquence alternative entre des réseaux d'un diffuseur parent liés régionalement. Un diffuseur peut utiliser un réseau assez étendu couvrant une grande partie du pays. A différents moments de la journée, ce grand réseau peut être scindé en plusieurs réseaux régionaux plus petits, généralement centrés sur des villes importantes. Lorsque le réseau n'est pas scindé en versions régionales, le réseau entier a la même programmation.

Mode régional activé : ce mode empêche les commutations de fréquence alternative aléatoires lorsque des réseaux régionaux voisins n'ont pas la même programmation.

Système audio

Mode régional désactivé : ce mode procure une zone de couverture plus étendue si des réseaux régionaux voisins ont la même programmation, mais peut provoquer des commutations de fréquence alternative « aléatoires » si ce n'est pas le cas.

1. Appuyer sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **AUDIO** ou **REGLAGES AUDIO**.
3. Faites défiler jusqu'à **RDS REGIONAL** et activez ou désactivez la fonction à l'aide de la touche **OK**.
4. Appuyez sur la touche **MENU** pour revenir au menu.

DIFFUSION AUDIO NUMÉRIQUE

Note : la couverture varie selon les régions et influence la qualité de la réception. La diffusion est nationale, régionale ou locale.

Le système vous permet d'écouter les stations de radio numérique ou DAB (Digital Audio Broadcast).

Les formats suivants sont acceptés :

- DAB
- DAB+
- DMB Audio.

Ensembles

Note : lorsque vous passez d'un ensemble à un autre, il peut falloir un certain temps au système pour réaliser la synchronisation avec l'autre ensemble. Le système audio se met en sourdine pendant la synchronisation.

Les stations sont regroupées en différents ensembles. Chaque ensemble peut être composé de plusieurs stations différentes.

Lorsque vous écoutez une station, vous pouvez également afficher le nom de l'ensemble, si nécessaire, en appuyant sur la touche de fonction 2. Le nom de la station s'affiche sous le nom de l'ensemble.

Sélection d'une gamme de radio

Les stations DAB1 et DAB2 fonctionnent de façon identique. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 10 présélections dans chaque gamme.

1. Appuyer sur la touche **RADIO**.
2. Appuyez sur la touche flèche gauche pour afficher les gammes d'ondes disponibles.
3. Sélectionnez **DAB1** ou **DAB2**.

Commande de réglage des stations

Note : Lorsque vous atteignez la première ou dernière station dans un ensemble, vous passez à l'ensemble suivant si vous poursuivez les réglages. Il peut y avoir un décalage pendant ce changement et le système audio se met brièvement en sourdine.

Appuyez sur la touche **RADIO** et sélectionnez **DAB1** ou **DAB2**. Les deux gammes prééglées fonctionnent de la même manière et peuvent mémoriser jusqu'à 10 stations prééglées différentes.

Recherche automatique

1. Sélectionnez une station.
2. Appuyez sur une touche de recherche. La radio s'arrête sur la première station trouvée dans la direction que vous avez choisie.

Liste de stations de radio

Note : Seules les stations de l'ensemble actuel apparaissent sur l'affichage.

Cette fonction affiche toutes les stations disponibles dans une liste.

Système audio

1. Sélectionnez une station.
2. Appuyez sur la touche de fonction 1.
3. Appuyez sur les touches flèche haut et bas pour naviguer jusqu'à la station souhaitée.
4. Appuyez sur **OK** pour confirmer votre sélection.

Recherche manuelle

1. Sélectionnez une station.
2. Appuyez sur la touche de fonction 2.
3. Appuyez sur la touche flèche haut et flèche bas pour explorer la gamme d'ondes vers le haut ou vers le bas par petits incréments. Appuyez sur la touche et maintenez-la enfoncée pour parcourir rapidement la gamme d'ondes.
4. Appuyez sur **OK** pour confirmer votre sélection.

Réglage par balayage

Cette fonction vous permet d'écouter les premières secondes de chaque station en cours de recherche sur une gammes d'ondes.

1. Sélectionnez une station.
2. Appuyez sur la touche de fonction 3.
3. Appuyez sur une touche de recherche pour commencer le balayage.
4. Appuyez sur la touche de fonction 3 ou sur **OK** pour continuer d'écouter la station sélectionnée actuellement.

Touches de présélection de station

Note : Les stations mémorisées sur les touches de présélection peuvent ne pas être disponibles en permanence si vous avez quitté la zone de couverture. Le système audio se met en sourdine lorsque cela se produit.

Cette fonction vous permet de mémoriser jusqu'à 10 stations préférées de n'importe quel ensemble dans chaque gamme préréglée. Vous pouvez les rappeler en sélectionnant la gamme d'ondes numérique voulue et en appuyant sur l'une des touches de présélection.

1. Sélectionnez une station.
2. Appuyez sur l'une des touches de préréglage et maintenez-la enfoncée. Un message et une barre d'état s'affichent. Lorsque la barre d'avancement est complète, cela signifie que la station a été enregistrée. Le système audio se met également momentanément en sourdine afin de confirmer.

Texte radio

Note : Des informations supplémentaires ne sont pas toujours disponibles.

Vous pouvez afficher des informations supplémentaires, telles que le nom de l'artiste, des infos, etc. Pour activer cette fonction, sélectionnez une station et appuyez sur la touche de fonction 4.

Continuité

Note : S'il n'y a aucune station FM correspondant à une station numérique, le système audio se met en sourdine pendant qu'il tente de changer de fréquence.

Note : Lorsqu'il y a une liaison avec une station FM correspondante, un symbole FM s'affiche sous le nom de la station.

Si vous quittez la zone de couverture d'une fréquence, cette fonction permet au système de passer automatiquement à une fréquence correspondante, p. ex., de la gamme numérique à la gamme FM.

Vous pouvez activer et désactiver cette fonction à l'aide de l'écran d'informations. Voir **Généralités** (page 56).

PRISE D'ENTRÉE AUXILIAIRE

AVERTISSEMENTS



Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil ou une fonctionnalité susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'appareils portables lorsque vous conduisez et nous vous invitons à utiliser les systèmes de commande vocale lorsque cela est possible. Assurez-vous d'avoir pris connaissance de toutes les lois applicables susceptibles d'avoir une incidence sur l'utilisation d'appareils électroniques au volant.



Par mesure de sécurité, ne branchez pas et ne modifiez pas les réglages de votre lecteur multimédia portable en cours de conduite.



Rangez votre lecteur multimédia portable dans un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants, lorsque votre véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas de collision ou d'arrêt brutal et leur présence augmente les risques de blessures graves. Le câble de rallonge audio doit être suffisamment long pour permettre le rangement en toute sécurité du lecteur multimédia portable pendant la conduite.

La prise d'entrée auxiliaire vous permet de brancher et d'écouter de la musique à partir de votre lecteur multimédia portable via les haut-parleurs de votre véhicule. Vous pouvez utiliser n'importe quel lecteur multimédia portable permettant l'utilisation d'écouteurs. Votre câble de rallonge audio doit comporter des connecteurs mâles de trois millimètres et demi (1/8 pouce) à chaque extrémité.

1. Vérifiez que le contact est coupé, que la radio du véhicule et le lecteur multimédia portable sont éteints, et placez le levier sélecteur de transmission en position **P**.
2. Branchez le câble de rallonge du lecteur multimédia portable sur la prise d'entrée auxiliaire.
3. Allumez la radio. Sélectionnez une station FM réglée ou un CD.
4. Réglez le volume comme vous le souhaitez.
5. Allumez le lecteur multimédia portable et réglez le volume sur la moitié de son niveau maximum.
6. Appuyez sur la touche **AUX** jusqu'à ce que **LIGNE** ou **ENTREE LIGNE** s'affiche sur l'écran. Vous devez pouvoir entendre la musique de votre appareil même si le volume est bas.
7. Réglez le volume sur votre lecteur multimédia portable jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau du volume de la station FM ou du CD. Pour effectuer ce réglage, utilisez les commandes AUX et FM ou CD en alternance.

DÉPISTAGE DES PANNES AUDIO

Affichage de l'autoradio	Rectification
CONTRÔLER CD	Message général d'erreur pour les défauts de CD (lecture de CD impossible, CD de données inséré, etc.) Vérifiez que le disque a été inséré dans le bon sens. Nettoyez le CD et essayez de nouveau ou remplacez le disque par un disque déjà utilisé. Si l'erreur persiste, contactez votre concessionnaire.
ANOMALIE LECTEUR CD	Message d'erreur général relatif aux défauts de CD, par exemple un défaut de mécanisme potentiel.
TEMP LECTEUR CD ÉLEVÉE	La température ambiante est trop élevée - le lecteur ne fonctionnera pas tant qu'il n'aura pas refroidi.

Navigation

Utilisation de la navigation

AVERTISSEMENTS



La vitesse maximum indiquée peut ne pas être applicable pour votre véhicule. Vous êtes responsable à tout moment du contrôle de votre véhicule, de la supervision des systèmes et du respect des limites de vitesse.



Le verre de l'écran à cristaux liquides peut se casser en cas de choc avec un objet dur. Si le verre se brise, ne pas toucher la matière cristalline liquide. En cas de contact avec la peau, la laver immédiatement à l'eau et au savon.

Note : Ne pas tourner la clé de contact ou ne pas essayer de démarrer le moteur pendant la mise à jour du logiciel.

Note : Ne pas nettoyer l'appareil avec des solvants ou des produits de nettoyage en aérosol. Utiliser uniquement un chiffon humide.

Note : la carte SD de navigation doit se trouver dans la fente pour cartes SD pour permettre le fonctionnement du système d'aide à la navigation. Contactez votre concessionnaire agréé si vous avez besoin d'une carte SD de rechange.

Note : la fente pour cartes SD est à ressort. Pour retirer la carte SD, il suffit de la pousser et de la relâcher. N'essayez pas de dégager la carte en la tirant vers vous, car cela pourrait provoquer des dommages.



E129900

Votre système d'aide à la navigation est équipé de deux fonctionnalités principales, le mode destination et le mode carte.

Sécurité routière

AVERTISSEMENT



Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures. Ford recommande vivement aux conducteurs de faire preuve de la plus grande prudence lors de l'utilisation d'un appareil ou d'une fonctionnalité susceptible de détourner leur attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons de manipuler un appareil portable en conduisant ; à la place, utilisez si possible les systèmes de commande vocale. Nous vous invitons également à prendre connaissance de la législation en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Note : vous êtes le seul responsable de la conduite de votre véhicule en toute sécurité et, par conséquent, vous devez juger de la sécurité des itinéraires proposés. Toute fonction d'aide à la navigation ne constitue qu'une assistance. Prenez vos décisions en fonction de vos observations des conditions locales et du code de la route applicable. Ne suivez pas les itinéraires proposés s'ils vous obligent à effectuer des manœuvres illégales ou dangereuses, s'ils vous entraînent dans une situation dangereuse, ou s'ils vous dirigent vers un lieu que vous considérez dangereux. Il se peut que les cartes utilisées par ce système soient imprécises à cause d'erreurs, de modifications des routes ou des conditions de circulation et de conduite.

Navigation

Informations de sécurité

Si vous devez visualiser en détails les instructions d'itinéraire, quittez la route et arrêtez-vous à un endroit où vous pouvez stationner sans danger.

Menu Options itinéraire

Choisissez un des trois types d'itinéraires, ensuite sélectionnez Lancer l'itinéraire (Start Route).

- Le + rapide : utilise les itinéraires sur lesquels le déplacement est le plus rapide.
- Le + court : utilise des itinéraires aussi courts que possible.
- Eco (EcoRoute) : utilise les itinéraires permettant la meilleure économie de carburant.
- Toujours demander : cette fonction vous permet de vous assurer que le système vous demandera toujours de choisir le type d'itinéraire souhaité.

Conduite :

Calme

Cette option privilégie l'itinéraire qui mènera à la destination avec une conduite calme.

Normal

Cette option privilégie l'itinéraire qui mènera à la destination avec une conduite normale.

Sportif

Cette option privilégie l'itinéraire qui mènera à la destination avec une conduite rapide.

Réglages Éco

Remorque

Cette fonction vous permet de modifier les réglages d'économie de votre itinéraire pour tenir compte du fait que vous tractez une remorque et de la taille de la remorque.

Coffre de toit

Cette fonction vous permet de modifier les réglages d'économie de votre itinéraire pour tenir compte du fait que vous utilisez un coffre de toit.

Dynamique

Lorsqu'elle est activée, et si le système reçoit un signal de station d'information routière valide, l'itinéraire sera mis à jour automatiquement pour prendre en compte les incidents de circulation ou les embouteillages en temps réel.

Note : Cette fonction peut être utile pour éviter les retards au niveau du trajet.

Autoroute

Lorsque cette fonction est activée, le système recherche des autoroutes sur votre itinéraire et met à jour automatiquement la distance et les temps de votre itinéraire.

Note : Cette fonction peut être utile pour éviter les retards au niveau du trajet.

Ferries et trains de voitures

Lorsque cette fonction est activée, le système recherche des traversées en ferry et des installations de transport en train de voitures sur votre itinéraire et met à jour automatiquement la distance et les temps de votre itinéraire.

Navigation

Péage

Lorsque cette fonction est activée, le système recherche des autoroutes à péage sur votre itinéraire et met à jour automatiquement la distance et les temps de votre itinéraire.

Routes saison.

Lorsque cette fonction est activée, le système recherche des routes saisonnières sur votre itinéraire et met à jour automatiquement la distance et les temps de votre itinéraire.

Note : Cette fonction peut être utile pour éviter les retards au niveau du trajet.

Vignette

Lorsque cette fonction est activée, le système sélectionne les autoroutes à péage sur votre itinéraire et met à jour la distance et les temps de votre itinéraire automatiquement.

Réglage de vos préférences de navigation

Sélectionnez les réglages que le système devra prendre en compte lors de la définition de votre itinéraire. Appuyez sur Menu, Réglages, et ensuite Navigation.

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
Options itinéraire	· Éviter les autoroutes, les autoroutes à péage, les ferrys et les trains à voitures lorsque vous définissez votre itinéraire. · Régler le système de manière à ce qu'il sélectionne toujours l'itinéraire le plus court, le plus rapide ou le plus économique.
Entrée de destination	· Cette fonction vous permet de saisir les détails sur votre destination (par exemple : vous pouvez saisir des noms de villes, des noms de rues, ou choisir un lieu à partir d'une carte).
Circulation	· Choisir la manière dont vous voulez que le système traite des problèmes de circulation survenus sur votre itinéraire. · Automatique : réglez le système de manière à ce qu'il vous redirige afin d'éviter des incidents de circulation qui se développent et influencent l'itinéraire actuel (aucune notification n'est fournie). · Manuel : réglez le système pour qu'il vous fournisse une notification d'alerte concernant la circulation pour les incidents de circulation survenus sur l'itinéraire planifié. Vous pouvez choisir d'accepter ou d'ignorer la notification avant d'effectuer la déviation d'itinéraire.
Domicile	· Indique l'emplacement actuellement enregistré en tant que position du domicile sur la carte. Une seule entrée du répertoire peut être sauvegardée en tant que Domicile.

Navigation

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
Dernières destinations	· Cette fonction permet d'accéder rapidement à un historique des destinations précédemment entrées dans le système. Un affichage détaillé contient toutes les informations en mémoire, y compris une carte offrant une vue d'ensemble. Sélectionnez la destination souhaitée dans cette liste.
Enreg. comme favori	· Sauvegarder l'emplacement actuel dans vos favoris.
Points d'intérêt	· Peut être affiché sur la carte et activé ou désactivé. 56 sous-catégories de points d'intérêt environ peuvent être sélectionnées en vue d'un affichage successif sur la carte.
Définition circuit	· Cette fonction permet d'entrer plusieurs destinations et de sélectionner l'ordre dans lequel vous voulez y passer. Vous pouvez modifier un circuit existant ou repartir d'un circuit précédent. Le système calcule automatiquement et affiche l'itinéraire choisi.
Enreg. position	· Cette fonction vous permet d'enregistrer votre position actuelle et de lui attribuer un nom.
Fonctions spéc.	· Cette fonction vous permet de sélectionner les informations relatives au GPS et au système ou d'obtenir une démonstration des fonctionnalités du système.
Assistance	· Cette fonction vous permet de personnaliser les informations à afficher pour votre itinéraire spécifique (par exemple : panneaux de signalisation, bandes de circulation, limitations de vitesse, etc.).
Données perso.	· Cette fonction vous permet de modifier et de supprimer vos données personnelles (par exemple : l'adresse de votre domicile, etc.).
Rétablir réglages	· Cette fonction vous permet de rétablir les réglages d'aide à la navigation.

Navigation

Affichages itinéraire

Affichage carte

Appuyez sur la touche CARTE (MAP) pour afficher le mode carte. Cette vue montre votre emplacement actuel avec votre véhicule au centre indiqué sous forme d'une flèche entourée par un cercle. La flèche est tournée dans le sens du trajet.

Les informations de la ligne supérieure indiquent le nom de la route actuelle ou celui de la prochaine route à prendre à l'approche d'un virage.

Vous pouvez modifier la façon dont la carte est affichée en modifiant les réglages d'orientation et de zoom. Appuyez sur les touches de fonctions appropriées pour modifier l'échelle de la carte et utilisez les touches flèche vers la gauche et la droite pour agrandir ou réduire l'affichage. L'échelle de la carte actuelle apparaît sur l'affichage.

Les réglages de l'échelle de la carte peuvent être définis entre 0,05 et 500 miles ou entre 50 mètres et 500 kilomètres, avec un réglage automatique sur le côté gauche. Le réglage automatique modifie constamment l'échelle de carte selon le type de route pratiquée.

Zoom carrefour

Cette fonction zoome automatiquement vers l'avant dans l'affichage carte lorsque vous devez tourner ou effectuer des manœuvres plus complexes. Peu après, l'échelle de zoom revient au niveau précédent.

Sélectionnez **AUTO** pour activer la fonction zoom carrefour.

Affichage navigation

Après le début d'un itinéraire de navigation, l'écran par défaut est l'écran de navigation principal.

Une fois un itinéraire actif en cours, le guidage est donné par des informations portées à l'écran et des instructions vocales. Quelle que soit la source audio dans laquelle vous souhaitez laisser le système, des informations de base virage par virage et de distance restent affichées sur l'écran sous la forme d'un encart graphique. Vous n'avez pas besoin de laisser le système sur l'écran de navigation principal lorsque vous parcourez un itinéraire. Si nécessaire, des informations légèrement plus détaillées sur votre itinéraire peuvent être disponibles par le biais de l'écran de navigation principal.

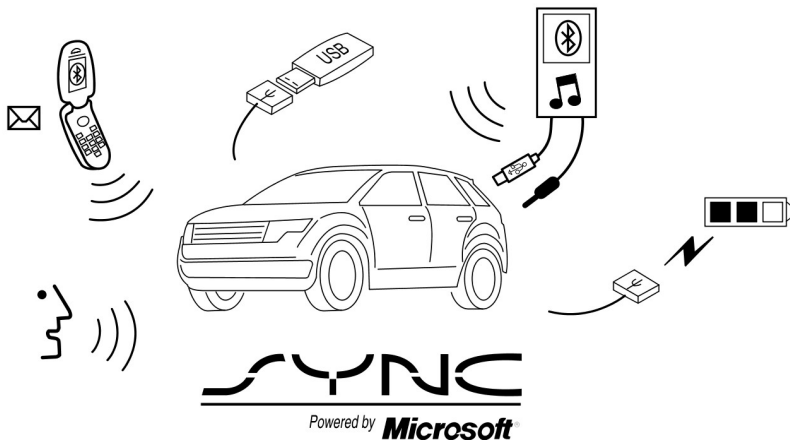
Avertissement de zone dangereuse

Le système prend en charge une fonction d'avertissement de zone dangereuse qui vous renseigne sur les zones de trafic dangereuses au moyen d'un retour d'informations visible et audible. Le système ne se met pas automatiquement en marche chaque fois que vous mettez le contact. Le système peut être activé et désactivé à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Affichages d'informations** (page 56).

Mise à jour des cartes de navigation

Des mises à jour annuelles des cartes de navigation peuvent être achetées auprès de votre concessionnaire agréé. Vous devez préciser la marque et le modèle de votre véhicule pour savoir si des mises à jour sont disponibles.

GÉNÉRALITÉS



E142598

SYNC est un système de communication intégré au véhicule qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portable.

Il vous permet de :

- passer et recevoir des appels ;
- écouter de la musique à partir de votre lecteur multimédia ;
- utiliser l'assistance d'urgence ;
- accéder aux contacts de votre répertoire et à votre musique grâce aux commandes vocales ;
- charger de la musique depuis le téléphone cellulaire connecté ;
- sélectionner des SMS prédéfinis ;

- utiliser le système avancé de reconnaissance vocale ;
- charger un appareil USB (si le dispositif le permet).

Assurez-vous de consulter le manuel d'utilisation de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Assistance

Veuillez contacter un concessionnaire agréé pour en savoir plus. Pour de plus amples informations, veuillez vous rendre sur le site Web Ford régional.

Informations de sécurité

AVERTISSEMENT



Le fait de conduire avec une source de distraction peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des collisions et des blessures. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous utilisez un appareil susceptible de détourner votre attention de la route. La conduite en toute sécurité de votre véhicule est votre première responsabilité. Nous vous déconseillons de manipuler un appareil portable en conduisant ; à la place, utilisez si possible les systèmes de commande vocale. Nous vous invitons également à prendre connaissance de la législation en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

Lorsque vous utilisez SYNC :

- Ne mettez pas en marche un lecteur multimédia si les fils ou les câbles d'alimentation sont cassés, coupés ou endommagés. Disposez les fils et les câbles avec précaution, de façon à ne pas gêner les mouvements ou le fonctionnement des pédales, des sièges, des compartiments ou une conduite sécurisée.
- Ne laissez aucun appareil en marche dans votre véhicule en cas de conditions extrêmes : il pourrait être endommagé. Pour plus d'informations, reportez-vous au manuel d'utilisation de votre appareil.
- Ne tentez aucune maintenance ou réparation sur le système. Contactez un concessionnaire agréé.

Confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire se connecte à SYNC, le système crée un profil lié au téléphone en question. Le système crée ce profil pour vous permettre de profiter d'un plus grand nombre de fonctionnalités et pour optimiser le fonctionnement. Ce profil peut notamment contenir des données de votre répertoire téléphonique, vos SMS (lus ou non) et l'historique des appels. Cet historique comprend les appels passés/reçus quand votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Si vous connectez un lecteur multimédia, le système crée et conserve un index des contenus multimédias pris en charge. Le système enregistre également un court journal de développement d'environ 10 minutes pour chacune des activités récentes du système. Le profil du journal et d'autres données du système sont susceptibles d'être utilisés pour améliorer le système et aider à diagnostiquer les problèmes potentiels.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des lecteurs multimédias et le journal de développement restent dans le système jusqu'à ce que vous les supprimiez. Généralement, ils sont uniquement accessibles depuis le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous conseillons d'effectuer une remise à zéro complète afin d'effacer toutes les informations enregistrées. Voir **Affichages d'informations** (page 56).

Un équipement spécifique est nécessaire pour accéder aux données du système. L'accès au module SYNC® du véhicule est également requis. Nous n'accédons pas aux données du système sans votre consentement à d'autres fins que celles décrites. Y font exception les cas suivants : une injonction d'un tribunal ou lorsque cela est exigé par les forces de l'ordre, d'autres instances gouvernementales ou tout autre tiers agissant avec un pouvoir légal. D'autres parties pourraient tenter d'accéder à ces informations indépendamment de nous. Des informations supplémentaires sur la confidentialité sont disponibles. Voir **Applications et services SYNC™** (page 227).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous permet de contrôler plusieurs fonctions grâce aux commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder vos mains sur le volant de direction et vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Conseils

Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant des fenêtres ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître les commandes vocales.

Avant de donner une commande vocale, patientez jusqu'à la fin du bip unique signalant la fin de l'annonce du système. Toute commande énoncée avant ce signal n'est pas enregistrée par le système.

Parlez de façon naturelle, sans faire de pauses trop longues entre les mots.

Vous pouvez interrompre le système en cours de commande à tout moment en appuyant sur la touche Voix. Vous pouvez également annuler à tout moment une session de commande vocale en appuyant sur la touche Voix et en la maintenant enfoncée.

Démarrer une session de commande vocale



Appuyez sur la touche Voix. Une liste des commandes vocales disponibles s'affiche sur l'écran.

Dites	Si vous voulez
« Bluetooth Audio »	Charger de la musique depuis votre téléphone cellulaire.
« Annuler »	Annuler l'action demandée.
« Entrée ligne »	Accéder à l'appareil connecté via la prise d'entrée auxiliaire.
« Téléphone »	Passer un appel.
« SYNC »	Revenir au menu principal.

Dites	Si vous voulez
« USB »	Accéder à l'appareil connecté via le port USB.
« Paramètres vocaux »	Régler le niveau d'interaction vocale et de réponse du système.
« Aide »	Entendre la liste des commandes vocales disponibles pour le mode en cours.

Interactions et réponses du système

Le système vous répond avec une gamme de signaux sonores, d'invites, de questions et de confirmations vocales, selon la situation et le niveau d'interaction que vous avez choisi. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale de manière à ce qu'il fournisse plus ou moins d'instructions et de réponses.

Le réglage par défaut est défini sur un niveau d'interaction élevé afin de vous aider à maîtriser le fonctionnement du système. A tout moment, vous pouvez modifier ces paramètres.

Régler le niveau d'interaction



Appuyez sur la touche Voix. Dites « Paramètres vocaux » lorsque vous y êtes invité, puis énoncez l'une des commandes suivantes :

Si vous dites	Le système
« Mode d'interaction avancé »	Diminue les interactions vocales et augmente les invites sonores.
« Mode d'interaction standard »	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés.

Le système active par défaut le mode d'interaction standard.

Les invites de confirmation sont de brèves questions posées par le système lorsqu'il n'est pas certain de votre demande, ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande. Par exemple, le système peut demander si la commande téléphone est correcte.

Appuyez sur la touche Voix pour modifier le réglage de l'invite de confirmation. Dites "Voice settings" lorsque vous y êtes invité, puis énoncez l'une des commandes suivantes :

Si vous dites	Le système
« Invite de confirmation désactivée »	Est plus intuitif dans ses réponses. Occasionnellement, le système pourra vous demander de confirmer votre demande.
« Invite de confirmation activée »	Précise vos commandes vocales avec une brève question.

Le système établit des listes de suggestions lorsqu'il considère qu'il existe plusieurs réponses, toutes plausibles, à vos commandes vocales. Lorsque ce paramètre est activé, le système pourra vous demander de préciser jusqu'à quatre possibilités.

Par exemple, dites « un » après le signal sonore pour appeler Jean Dupont chez lui. Dites « deux » après le signal sonore pour appeler Jeannot Dupont sur son portable. Dites « trois » après le signal sonore pour appeler Jeanne Dupont chez elle.

La même logique s'applique au contenu multimédia. Par exemple, dites « un » après le signal sonore pour jouer du Jean Dupont. Dites « deux » après le signal sonore pour jouer du Jeannot Dupont. Dites « trois » après le signal sonore pour jouer du Jeanne Dupont.

Si vous dites	Le système
« Listes des candidats média désactivées »	Est plus intuitif à partir de la liste de suggestions multimédias. Occasionnellement, le système pourra vous poser des questions.
« Listes des candidats média activées »	Précise vos commandes vocales pour chacune des suggestions multimédias.
« Listes des candidats du téléphone désactivées »	Est plus intuitif à partir de la liste de suggestions du téléphone cellulaire. Occasionnellement, le système pourra vous poser des questions.
« Listes des candidats du téléphone activées »	Précise vos commandes vocales pour chacune des suggestions du téléphone cellulaire.

Modification des paramètres vocaux

Vous pouvez modifier les paramètres vocaux depuis l'écran d'information et de divertissement.

1. Appuyez sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez **SYNC-Réglages**.
3. Sélectionnez **Param. vocaux**.

UTILISATION DE SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

L'appel mains-libres constitue l'une des fonctions principales de SYNC. Même si le système prend en charge une large gamme de fonctions, beaucoup d'entre elles dépendent de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire.

La plupart des téléphones cellulaires dotés de la technologie sans fil Bluetooth prennent en charge au minimum les fonctions suivantes :

- répondre à un appel entrant ;
- terminer un appel ;
- utiliser le mode privé ;
- composer un numéro de téléphone ;
- recomposer un numéro ;
- notification de mise en attente d'appel ;
- identité de l'appelant.

D'autres fonctions, comme l'envoi de SMS via Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, dépendent des fonctions de votre téléphone cellulaire. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire ou consultez le site Web Ford régional.

Jumelage initial d'un téléphone

Note : vous devez mettre le contact et allumer l'autoradio.

Note : pour naviguer dans les menus, appuyez sur les flèches haut ou bas de votre système audio.

Le jumelage sans fil de votre téléphone cellulaire au système vous permet de passer et de recevoir des appels en mains-libres.

1. Assurez-vous que la fonction Bluetooth est activée sur votre téléphone cellulaire avant de commencer la recherche. Consultez le manuel de votre téléphone cellulaire si nécessaire.
2. Appuyez sur la touche **PHONE**. Lorsque l'écran audio indique qu'il n'y a aucun téléphone jumelé, sélectionnez l'option d'ajout.
3. Lorsqu'un message s'affiche sur l'écran audio concernant le lancement du jumelage, recherchez SYNC sur votre téléphone cellulaire pour débiter le processus de jumelage.
4. Lorsque vous y êtes invité sur l'écran de votre téléphone cellulaire, saisissez le code PIN à six chiffres fourni par système sur l'écran audio. L'écran vous indique lorsque le jumelage est réussi.

Selon les fonctionnalités de votre téléphone cellulaire et votre pays, le système peut vous demander si vous souhaitez définir ce téléphone cellulaire comme téléphone cellulaire principal (c'est-à-dire le téléphone cellulaire auquel le système essaie d'abord de se connecter automatiquement lorsque vous mettez le contact), télécharger votre répertoire, etc.

Jumelage de téléphones cellulaires supplémentaires

Note : vous devez mettre le contact et allumer l'autoradio.

Note : pour naviguer dans les menus, appuyez sur les flèches haut ou bas de votre système audio.

1. Assurez-vous que la fonction Bluetooth est activée sur votre téléphone cellulaire avant de commencer la recherche. Consultez le manuel de votre téléphone cellulaire si nécessaire.
2. Appuyez sur la touche **PHONE**.
3. Sélectionnez l'option des appareils Bluetooth.

4. Appuyez sur la touche **OK**.
 5. Sélectionnez l'option d'ajout. Cette action fait débuter le processus de jumelage.
 6. Lorsqu'un message s'affiche sur l'écran audio concernant le lancement du jumelage, recherchez SYNC sur votre appareil pour débuter le processus de jumelage.
 7. Lorsque vous y êtes invité sur l'écran de votre téléphone cellulaire, saisissez le code PIN à six chiffres fourni par système sur l'écran audio. L'écran vous indique lorsque le jumelage a réussi.
- Le système peut vous poser des questions concernant le réglage de ce téléphone cellulaire en tant que téléphone cellulaire principal, le téléchargement de votre répertoire téléphonique, etc.

Commandes vocales du téléphone cellulaire

« Téléphone »	
« Appeler <nom> » ¹	« Mode privé »
« Appeler <nom> à la maison » ¹	« Attente »
« Appeler <nom> au travail » ¹	« Conférence »
« Appeler <nom> au bureau » ¹	« Menu » ^{2,4}
« Appeler <nom> sur le mobile » ¹	« Répertoire <nom> » ²
« Appeler <nom> sur l'autre numéro de téléphone » ¹	« Répertoire <nom> à la maison » ²
« Historique des appels entrants » ²	« Répertoire <nom> au bureau » ²
« Historique des appels manqués » ²	« Répertoire <nom> au travail » ²
« Historique des appels sortants » ²	« Répertoire <nom> sur le mobile » ²
« Connexions » ²	« Répertoire <nom> sur l'autre numéro de téléphone » ²
« Composer » ^{1,3}	-

¹ Il n'est pas nécessaire de prononcer « téléphone » avant d'énoncer ces commandes.

² Ces commandes ne sont pas disponibles tant que les informations de votre téléphone cellulaire n'ont pas été complètement téléchargées via Bluetooth.

³ Voir le tableau **Composer**.

⁴ Voir le tableau **Menu**.

Commandes du répertoire

Lorsque vous demandez au système d'accéder à un nom, un numéro, etc. du répertoire téléphonique, les informations demandées s'affichent sur l'écran audio. Appuyez sur la touche de commande vocale et dites « appeler » pour appeler le contact.

"Dial"
« 112 » (un-un-deux), etc.
« 700 » (sept cents)
« 800 » (huit cents)
« 900 » (neuf cents)
« Dièse », (#)
« Numéro <0-9> »
« Astérisque » (*)
« Effacer » (supprime tous les chiffres saisis)
« Suppr. » (supprimer un seul chiffre)
« Plus »
« Étoile »

Note : pour quitter le mode de composition, appuyez sur la touche du téléphone et maintenez-la enfoncée ou sur n'importe quelle touche de l'autoradio.

"Menu"
« Connexions (du téléphone) »
« [Téléphone] Annoncer SMS désactivé »
« [Téléphone] Annoncer SMS activé »
« Paramètres (du téléphone) sonnerie téléphone »
« Paramètres (du téléphone) sonnerie 1 »
« Paramètres (du téléphone) sonnerie 2 »
« Paramètres (du téléphone) sonnerie 3 »

"Menu"
« Paramètres (du téléphone) désactivés »
« Nom du téléphone »
« Boîte de réception de messages »

Les mots entre parenthèses sont facultatifs ; il n'est pas nécessaire de les prononcer pour que le système comprenne la commande.

Passage d'un appel

Appuyez sur la touche de commande vocale et, lorsque vous y est invité, demandez au système d'appeler un nom de contact ou de composer un numéro. Lorsque le système confirme le numéro, demandez-lui à nouveau de composer le numéro pour lancer l'appel.

Pour effacer le dernier chiffre énoncé, demandez au système de l'effacer ou appuyez sur la touche flèche gauche sur l'autoradio. Pour effacer tous les chiffres énoncés, demandez au système d'effacer ou appuyez sur la touche flèche gauche sur l'autoradio et maintenez-la enfoncée.

Pour terminer un appel, appuyez sur la touche de fin d'appel sur le volant de direction ou bien sélectionnez l'option de fin d'appel sur l'écran audio et appuyez sur **OK**.

Réception d'appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez :

- répondre à l'appel en appuyant sur la touche d'acceptation des appels sur le volant de direction ou bien en sélectionnant l'option d'acceptation des appels sur l'écran audio. Appuyez sur la touche **OK**.
- rejeter l'appel en appuyant sur la touche de rejet des appels sur le volant de direction ou bien en sélectionnant l'option de rejet des appels sur l'écran audio. Appuyez sur la touche **OK**.
- Ignorer l'appel en ne faisant rien.

Options de téléphone cellulaire disponibles pendant un appel actif

Lors d'un appel actif, certaines options de menu supplémentaires deviennent disponibles, comme par exemple mettre un appel en attente, basculer en mode conférence, etc.

Pour accéder au menu, choisissez l'une des options disponibles au bas de l'écran audio ou sélectionnez l'option permettant d'afficher plus de possibilités.

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
Mic. off	Désactiver le microphone de votre véhicule. Pour activer le microphone, sélectionnez à nouveau cette option.
Privé	Transférer un appel depuis un environnement mains-libres actif vers votre téléphone cellulaire pour une conversation plus confidentielle. Lorsque cette option est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est privé.
Attente	Mettre un appel actif en attente. Lorsque cette option est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est en attente.
Composer num.	Entrer des numéros à l'aide du clavier numérique du système audio, par exemple des numéros pour les mots de passe.
Conférence	Associer deux appels distincts. Le système prend en charge trois appels au maximum pour un appel à plusieurs ou une conférence téléphonique. 1. Sélectionnez l'option permettant d'afficher plus de possibilités. 2. Accédez au contact désiré grâce au système ou utilisez les commandes vocales pour lancer le deuxième appel. Lorsque ce deuxième appel est actif, sélectionnez l'option permettant d'afficher plus de possibilités. 3. Faites défiler l'affichage jusqu'à l'option de conférence et appuyez sur la touche OK .
Répertoire	Accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Sélectionnez l'option permettant d'afficher plus de possibilités. 2. Faites défiler l'affichage jusqu'à l'option de répertoire et appuyez sur la touche OK . 3. Faites défiler les contacts de votre répertoire. 4. Appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque la sélection souhaitée s'affiche sur l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.
Hist. d'appels	Accéder à votre journal d'appels. 1. Sélectionnez l'option permettant d'afficher plus de possibilités. 2. Faites défiler l'affichage jusqu'à l'option d'historique des appels et appuyez sur la touche OK .

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
	3. Faites défiler les options de l'historique des appels (entrants, sortants ou manqués). 4. Appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque la sélection souhaitée s'affiche sur l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.

Accès aux fonctions depuis le menu du téléphone cellulaire

Vous pouvez accéder à l'historique des appels, à votre répertoire, aux SMS envoyés, mais aussi d'accéder aux paramètres du téléphone et du système. Vous pouvez également accéder à des fonctions avancées telles que l'assistance d'urgence (Ford SOS).

1. Appuyez sur la touche **PHONE** pour accéder au menu du téléphone cellulaire.
2. Sélectionnez l'une des options disponibles.

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
Composer num.	Composer un numéro en utilisant le clavier numérique du système audio.
Recomposer	Recomposer le dernier numéro appelé (si disponible). Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection.
Répertoire ^{1,2}	Accéder au répertoire que vous avez téléchargé. 1. Appuyez sur la touche OK pour confirmer et accéder au répertoire. Vous pouvez utiliser les options en bas de l'écran pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique. Vous pouvez également utiliser les lettres du clavier pour accéder directement à un endroit dans la liste. 2. Faites défiler les contacts de votre répertoire. 3. Appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque la sélection souhaitée s'affiche sur l'écran audio. 4. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.
Hist. d'appels ¹	Accéder à n'importe quel appel émis, reçu ou manqué. 1. Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection. 2. Faites défiler l'affichage pour sélectionner les appels entrants, sortants ou manqués. Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection. 3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
	Le système tente automatiquement de télécharger à nouveau votre répertoire et l'historique des appels à chaque fois que votre téléphone se connecte au système. Vous devez activer le téléchargement automatique si votre téléphone cellulaire prend en charge cette fonction.
Comp. abrégée	Sélectionner l'une des 10 entrées de composition abrégée. Pour définir une entrée de composition abrégée, accédez au répertoire et appuyez sur l'un des numéros sur le clavier numérique du système audio et maintenez-le enfoncé.
SMS ¹	Envoyer, télécharger et supprimer des SMS.
Appareils BT	Accéder à l'option des éléments de menu des appareils Bluetooth (ajouter, connecter, définir comme principal, activer ou désactiver, supprimer).
Paramètres tél. ¹	Afficher divers réglages et fonctions sur votre téléphone cellulaire.
Ford SOS	Activer ou désactiver la fonction d'assistance d'urgence de SYNC.

¹ Cette fonction dépend de votre téléphone cellulaire.

Messages texte (SMS)

Note : cette fonction dépend de votre téléphone cellulaire.

Le système vous permet d'envoyer, de recevoir, de télécharger et de supprimer des SMS. Le système peut également lire les SMS reçus afin que vous ne quittiez pas la route des yeux.

Réception d'un SMS

Note : Pour recevoir des SMS entrants, votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement de SMS via Bluetooth.

Note : un seul destinataire est autorisé par SMS.

Lorsqu'un nouveau message arrive, un signal sonore se fait entendre et l'écran indique que vous avez un nouveau message.

Plusieurs options sont disponibles :

- Sélectionnez l'option d'écoute pour que le système vous lise le message.
- Sélectionnez l'option d'affichage pour ouvrir le SMS. Sélectionnez l'option permettant d'ignorer le message ou ne faites rien et le message est alors stocké dans votre boîte de réception de messages. Après avoir fait votre sélection, vous pouvez écouter le message, afficher d'autres messages ou sélectionner l'option permettant d'afficher plus de possibilités.

- Appuyez sur la touche de commande vocale et dites « Jouer SMS ».
- Sélectionnez l'option permettant d'afficher plus de possibilités et utilisez les touches flèche pour parcourir les options supplémentaires. Vous pouvez faire votre choix parmi les fonctions suivantes :
 - **Rép. à l'expéd.** : appuyez sur la touche **OK** pour accéder à cette option, puis faites défiler la liste de messages prédéfinis à envoyer.
 - **Appeler l'expéd.** : appuyez sur la touche **OK** pour appeler l'expéditeur du message.
 - **Transférer le SMS** : appuyez sur la touche **OK** pour transférer le message à l'un des contacts de votre répertoire ou de votre historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro.

Envoyer, télécharger et supprimer vos SMS

1. Appuyez sur la touche **PHONE**.
2. Sélectionnez l'option SMS, puis appuyez sur la touche **OK**.

Une liste de tous les SMS disponibles s'affiche.

Vous pouvez faire votre choix parmi les options suivantes :

- **Nouv.** vous permet d'envoyer un nouveau SMS d'après une liste de 15 messages prédéfinis.
- **Voir** vous permet de lire la totalité du message et vous offre en plus la possibilité d'écouter le message en demandant au système de le lire. Pour passer au SMS suivant, sélectionnez l'option permettant d'afficher plus de possibilités. Cela vous permet de répondre à l'expéditeur, d'appeler l'expéditeur ou de transférer le message.

- **Suppr.** vous permet de supprimer des messages actuels du système (pas de votre téléphone cellulaire). L'écran audio vous avertit lorsque tous les SMS ont été supprimés.
- **Plus** vous permet de supprimer tous les messages ou de déclencher manuellement un téléchargement de tous les messages non lus présents sur votre téléphone cellulaire.

Lorsque vous sélectionnez l'option d'envoi d'un SMS, une liste de messages prédéfinis s'affiche sur l'écran audio.

Envoi d'un SMS

1. Sélectionnez l'option d'envoi lorsque la sélection souhaitée s'affiche en surbrillance sur l'écran audio.
2. Sélectionnez l'option de confirmation lorsque le nom de votre contact apparaît, puis appuyez de nouveau sur la touche **OK** pour confirmer au système que vous souhaitez bien envoyer ce message. Chaque SMS est envoyé accompagné d'une signature prédéfinie.

Note : vous pouvez envoyer des SMS soit en choisissant un contact du répertoire et en sélectionnant l'option de texte sur l'écran audio, soit en répondant à un message reçu présent dans la boîte de réception.

Accéder aux paramètres de votre téléphone cellulaire

Ces fonctions dépendent de votre téléphone cellulaire. Les paramètres de votre téléphone cellulaire vous permettent d'accéder à et de modifier les paramètres de fonctions telles que le réglage de la sonnerie de votre téléphone, la notification des SMS, la modification de votre répertoire et la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche **PHONE**.

2. Faites défiler le menu jusqu'à ce que l'option des paramètres du téléphone apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.
3. Naviguez dans le menu pour sélectionner l'une des options suivantes :

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
Régler maître	Si vous cochez cette option, le système utilise ce téléphone cellulaire comme téléphone maître lorsque plusieurs téléphones cellulaires jumelés avec le système sont disponibles dans votre véhicule. Vous pouvez modifier cette option et définir comme maître n'importe lequel des téléphones cellulaires jumelés (pas seulement celui qui est actif) en utilisant le menu des appareils Bluetooth.
Etat téléphone	Consulter le nom du téléphone, le nom de l'opérateur, le numéro du téléphone, la puissance du signal et l'état de la batterie. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche flèche gauche pour retourner au menu d'état du téléphone.
Régler sonnerie	Sélectionnez la sonnerie d'appel entrant (l'une des sonneries du système ou de votre téléphone cellulaire). 1. Appuyez sur la touche OK et parcourez la liste pour écouter chacune des sonneries proposées. 2. Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection. Si votre téléphone cellulaire prend en charge la signalisation intrabande, il se met à sonner lorsque vous avez sélectionné l'option de sonnerie du téléphone.
Annoncer SMS	Activer un signal sonore pour vous prévenir quand vous recevez un SMS. 1. Appuyez sur la touche OK pour activer ou désactiver le signal sonore.
Préf. répertoire	Modifier le contenu de votre répertoire (ajouter, supprimer ou télécharger des éléments, par exemple). Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection et faire défiler les options suivantes : Ajouter contact : appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts de votre répertoire. Déplacez les contacts voulus vers votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone cellulaire pour en savoir plus sur le déplacement de vos contacts.

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
	Suppr. : appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire et l'historique des appels actuels. Lorsqu'un message s'affiche pour vous demander de confirmer la suppression, sélectionnez l'option de confirmation. Le système vous ramène au menu des paramètres du téléphone. Télécharg. maint. : appuyez sur la touche OK pour sélectionner et télécharger votre répertoire vers le système. Télécharg. auto : cochez ou décochez cette option pour télécharger automatiquement votre répertoire à chaque fois que votre téléphone se connecte au système. La durée de téléchargement dépend de votre téléphone et du volume des données à télécharger. Quand le téléchargement automatique est activé, tous les changements, ajouts ou suppressions enregistrés dans le système depuis votre dernier téléchargement sont supprimés. Quand le téléchargement automatique est désactivé, votre répertoire n'est pas téléchargé automatiquement à chaque fois que votre téléphone se connecte au système. Vous pouvez accéder à votre répertoire, à l'historique des appels et aux SMS uniquement lorsque votre téléphone jumelé est connecté au système.

Appareils Bluetooth

Ce menu vous permet d'accéder à vos appareils Bluetooth. Utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options du menu. Il vous permet d'ajouter, de connecter et de supprimer des appareils et de définir un téléphone cellulaire principal.

Options du menu des appareils Bluetooth

1. Appuyez sur la touche **PHONE**.
2. Faites défiler le menu jusqu'à ce que l'option des appareils Bluetooth apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.
3. Naviguez dans le menu pour sélectionner l'une des options suivantes :

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
Ajouter	Jumeler des téléphones cellulaires supplémentaires avec le système. 1. Appuyez sur l'option d'ajout pour débiter le processus de jumelage.

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
	2. Lorsqu'un message s'affiche sur l'écran audio concernant le lancement du jumelage, recherchez SYNC sur votre appareil. Consultez le manuel de votre téléphone cellulaire si nécessaire. 3. Lorsque vous y êtes invité sur l'écran de votre téléphone cellulaire, saisissez le code PIN à six chiffres fourni par système sur l'écran audio. L'écran vous indique lorsque le jumelage est réussi. 4. Lorsque l'option permettant de définir le téléphone cellulaire comme téléphone principal apparaît, sélectionnez oui ou non. 5. Selon les fonctions prises en charge par votre téléphone cellulaire, il se peut que le système vous pose d'autres questions (notamment, si vous souhaitez télécharger votre répertoire). Sélectionnez Oui ou Non pour confirmer votre réponse.
Suppr.	Supprimer un téléphone cellulaire jumelé. Sélectionnez l'option de suppression et confirmez votre choix lorsque le système vous demande si vous voulez supprimer l'appareil sélectionné. Après avoir supprimé un téléphone cellulaire de la liste, vous pouvez reconnecter ce téléphone uniquement après avoir répété le processus de jumelage complet.
Maître	Définir un téléphone déjà jumelé avec le système comme votre téléphone principal. Sélectionnez l'option de téléphone maître pour valider le téléphone cellulaire principal. Le système essaie de se connecter au téléphone principal à chaque fois que vous mettez le contact. Lorsqu'un téléphone est défini comme téléphone principal, il apparaît en premier dans la liste et est immédiatement suivi d'une astérisque.
Conn.	Connecter un téléphone cellulaire déjà jumelé. Vous ne pouvez connecter qu'un seul téléphone à la fois pour utiliser les fonctions de téléphone cellulaire. Lorsqu'un autre téléphone cellulaire se connecte, l'appareil précédent est déconnecté des services téléphoniques. Le système vous permet d'utiliser les fonctions de téléphone cellulaire et la fonction de lecture de musique audio Bluetooth simultanément avec différents appareils Bluetooth.

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
	Sélectionnez cette option pour vous connecter au téléphone cellulaire précédemment jumelé que vous avez sélectionné.
Décon.	Déconnecter le téléphone cellulaire sélectionné. Sélectionnez cette option et confirmez votre choix lorsque le système vous le demande. Après avoir déconnecté un téléphone cellulaire, vous pouvez reconnecter ce téléphone à nouveau sans avoir à répéter le processus de jumelage complet.

Paramètres du système

1. Appuyez sur la touche **MENU**.

2. Sélectionnez l'option des réglages SYNC, puis appuyez sur la touche **OK**.

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
Bluetooth activé	Cochez ou décochez cette option pour activer ou désactiver l'interface Bluetooth du système. Sélectionnez cette option, puis appuyez sur la touche OK pour modifier l'état de l'option.
Déf. régl. défaut	Rétablir les réglages par défaut de l'usine. Ce réglage n'efface pas les informations indexées (répertoire, historique des appels, SMS et autres appareils enregistrés). Sélectionnez cette option et confirmez votre choix lorsque Déf. régl. défaut ? s'affiche sur l'écran audio.
Réinit. totale	Effacer toutes les informations enregistrées dans le système (répertoire, historique des appels, SMS et appareils jumelés) et rétablir les réglages par défaut de l'usine. Sélectionnez cette option et confirmez votre choix lorsque Réinit. totale ? s'affiche sur l'écran audio. L'écran indique lorsque l'opération est terminée et le système vous ramène au menu SYNC-Réglages .
Instal. sur SYNC	Installer des applications ou des mises à jour logicielles que vous avez téléchargées. Sélectionnez cette option et confirmez votre choix lorsque Instal. sur SYNC s'affiche sur l'écran audio. La clé USB doit comporter une application SYNC ou une mise à jour valide pour terminer une installation avec succès.
Infos système	Afficher les numéros de version du système ainsi que son numéro de série. Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection.

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
Param. vocaux	Le sous-menu des paramètres vocaux contient diverses options. Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 212).
Rechercher USB	Explorer la structure du menu de l'appareil USB connecté. Appuyez sur la touche OK et utilisez les touches flèche haut et flèche bas pour parcourir les dossiers et fichiers. Utilisez les touches flèche gauche ou flèche droite pour accéder à un dossier et le quitter. Le contenu multimédia peut être directement sélectionné à partir de ce menu pour être lu.
Ford SOS	Vous pouvez activer et désactiver la fonction d'assistance d'urgence. Voir Applications et services SYNC™ (page 227).

APPLICATIONS ET SERVICES SYNC™

1. Appuyez sur la touche **MENU** pour accéder au menu du système.
2. Faites défiler l'affichage jusqu'à ce que **SYNCAppllc** soit sélectionné, puis appuyez sur **OK**.

Une liste des applications disponibles s'affiche. Chaque application peut avoir ses propres paramètres spécifiques.

Ford SOS SYNC

AVERTISSEMENTS



Pour que cette fonction puisse marcher, votre téléphone cellulaire doit être équipé de la technologie

Bluetooth et être compatible avec le système.

AVERTISSEMENTS



Posez toujours votre téléphone cellulaire dans un endroit sûr à l'intérieur de votre véhicule. Le non-respect de cette consigne est susceptible d'entraîner de graves blessures ou d'endommager le téléphone cellulaire, ce qui empêcherait le bon fonctionnement de cette fonction.



À moins que le réglage de la fonction soit activé avant une collision, le système n'essaie pas de passer un appel d'urgence, ce qui pourrait retarder les secours, et donc augmenter potentiellement le risque de blessures graves, voire mortelles. N'attendez pas que le système passe un appel d'urgence si vous êtes en mesure de le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour éviter de retarder les secours. Si vous n'entendez pas Ford SOS dans les cinq secondes suivant la collision, il se peut que le système ou le téléphone cellulaire soit endommagé ou hors d'état de fonctionnement.

Note : avant de sélectionner cette fonction, vous devez lire la déclaration de confidentialité de Ford SOS plus loin dans cette section pour prendre connaissance des renseignements importants qu'elle contient.

Note : lorsque vous activez ou désactivez cette fonction, ce réglage s'applique à tous les téléphones cellulaires jumelés. Si vous avez désactivé cette fonction et qu'un téléphone jumelé précédemment se connecte lorsque vous mettez le contact, cela déclenche soit la lecture d'un message vocal, soit l'affichage d'un message ou d'une icône à l'écran (ou les deux).

Note : chaque téléphone cellulaire fonctionne différemment. Même si cette fonction marche avec la plupart des téléphones cellulaires, il se peut que certains d'entre eux rencontrent des difficultés lors de son utilisation.

Note : Vous pouvez trouver des informations essentielles concernant le déploiement des airbags dans la section **Dispositif de retenue supplémentaire**. Voir **Dispositif de retenue des passagers supplémentaire** (page 23).

Dans le cas d'une collision déclenchant le déploiement d'un airbag ou la coupure de l'alimentation en carburant, le système peut contacter les services d'urgence en composant le 112 (numéro d'urgence sans fil qui fonctionne dans la plupart des pays européens) au moyen d'un téléphone jumelé et connecté au système. Pour plus d'informations sur le système et Ford SOS, visitez le site Web Ford régional.

Pour activer Ford SOS :

1. Appuyez sur la touche **PHONE** pour accéder au menu du téléphone cellulaire.
2. Sélectionnez l'option Ford SOS et appuyez sur **OK**.

3. Sélectionnez l'option dont vous avez besoin et appuyez sur **OK**.

Options d'affichage

Si vous activez cette fonction, un message de confirmation apparaît à l'écran.

Si vous désactivez cette fonction, une boîte de dialogue apparaît à l'écran pour vous permettre de définir un rappel vocal.

La désactivation avec rappel vocal déclenche un rappel visuel et vocal lorsque votre téléphone cellulaire se connecte et que votre véhicule démarre.

La désactivation sans rappel vocal déclenche uniquement un rappel visuel, sans rappel vocal, lorsque votre téléphone se connecte.

Pour s'assurer que l'assistance d'urgence Ford SOS fonctionne correctement :

- Le système doit être alimenté et fonctionner correctement au moment de la collision et pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction doit être activée avant la collision.
- Vous devez disposer d'un téléphone cellulaire connecté au système.
- Dans certains pays, il peut s'avérer nécessaire de disposer d'une carte SIM valide, enregistrée et créditée pour pouvoir passer et maintenir un appel d'urgence.
- Un téléphone cellulaire connecté doit pouvoir passer et maintenir un appel sortant au moment de la collision.
- Un téléphone cellulaire connecté doit disposer d'une couverture réseau adéquate, d'une batterie suffisamment chargée et d'une puissance de signal assez élevée.
- La batterie de votre véhicule doit être chargée.

Note : *cette fonction ne marche que dans les pays européens ou les régions où la fonction Ford SOS SYNC peut appeler les services d'urgence locaux. Consultez le site Web Ford régional pour plus de détails.*

En cas de collision

Note : *toutes les collisions ne déclenchent pas le déploiement des airbags ou la coupure de l'alimentation en carburant (ce qui peut mettre en marche l'assistance d'urgence Ford SOS). Cependant, si la fonction Ford SOS est déclenchée, le système essaie de contacter les services d'urgence. Si le téléphone cellulaire initialement connecté est endommagé ou s'est déconnecté du système, celui-ci recherche et essaie de se connecter à l'un des téléphones cellulaires préalablement enregistrés. Le système essaie ensuite de composer le 112.*

Avant d'appeler :

- Si l'appel n'a pas été annulé, et lorsqu'il aboutit, un message d'introduction est d'abord lu à l'opérateur d'urgence. Ensuite les occupants de votre véhicule entrent en communication mains-libres avec l'opérateur.
- Le système prévoit un court laps de temps (environ 10 secondes) pour annuler l'appel. Si l'appel n'est pas annulé, le système tente de composer le 112.
- Le système lit un message vous indiquant qu'il va tenter de passer un appel d'urgence. Vous pouvez annuler l'appel en sélectionnant l'icône concernée à l'écran ou en appuyant sur la touche de raccrochage de votre téléphone.

Pendant l'appel :

- L'assistance d'urgence Ford SOS utilise les informations fournies par le réseau GPS ou le réseau de téléphonie mobile de votre véhicule lorsqu'elles sont disponibles pour déterminer quelle langue utiliser. Le système alerte l'opérateur d'urgence de la collision et délivre le message d'introduction. Cela peut comprendre les coordonnées GPS de votre véhicule.
- La langue utilisée par le système pour interagir avec les occupants de votre véhicule peut être différente de la langue utilisée pour délivrer les informations voulues à l'opérateur d'urgence.
- Une fois que le message d'introduction a été délivré, la ligne vocale s'ouvre pour vous permettre de parler en mode mains-libres avec l'opérateur d'urgence.
- Dès que la ligne est connectée, soyez prêt à donner immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et l'endroit où vous vous trouvez.

Note : *Pendant que des informations sont fournies à l'opérateur d'urgence, le système lit un message vous indiquant qu'il transmet des informations importantes. Il vous informe ensuite quand la ligne est ouverte pour commencer la communication mains-libres.*

Note : *Pendant un appel d'urgence, un écran prioritaire d'urgence s'affiche. Il contient les coordonnées GPS du véhicule si elles sont disponibles. Ces coordonnées correspondent aux informations fournies à l'opérateur d'urgence dans le message d'introduction.*

Note : *L'opérateur d'urgence est également susceptible de recevoir des informations du réseau de téléphonie mobile, telles que le numéro du téléphone cellulaire, l'emplacement du téléphone cellulaire et le nom du fournisseur de téléphonie mobile, indépendamment de Ford SOS SYNC.*

Ford SOS pourrait ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le système matériel Ford SOS a été endommagé lors de la collision ;
- l'alimentation de la batterie du véhicule ou du système est coupée ;
- votre téléphone cellulaire est éjecté de votre véhicule au cours d'une collision ;
- vous n'avez pas de carte SIM valide, enregistrée et créditée dans votre téléphone cellulaire ;
- vous vous trouvez dans un pays ou une région d'Europe où l'appel d'assistance d'urgence Ford SOS SYNC ne peut pas être passé ; Consultez le site Web Ford régional pour plus de détails.

Informations importantes concernant la fonction Ford SOS

A l'heure actuelle, Ford SOS n'appelle pas les services d'urgence dans les pays suivants : Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Pays-Bas, Ukraine, Moldavie et Russie.

Consultez le site Web Ford régional pour accéder aux informations les plus récentes.

Déclaration de confidentialité concernant Ford SOS

Lorsque vous activez la fonction Ford SOS, elle peut informer les services d'urgence que votre véhicule a été impliqué dans une collision avec déploiement d'un airbag ou activation de la coupure d'alimentation en carburant. Cette fonction est capable de fournir des informations sur votre position à l'opérateur d'urgence, ainsi que d'autres détails concernant votre véhicule ou la collision, pour lui permettre de déterminer les services d'urgence les plus adéquats.

Si vous ne souhaitez pas communiquer ces informations, désactivez la fonction.

UTILISATION DE SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Vous pouvez accéder à la musique stockée sur votre lecteur multimédia numérique et l'écouter via les hauts-parleurs de votre véhicule en utilisant le menu multimédia ou les commandes vocales du système. Vous pouvez également classer et lire votre musique selon différentes catégories : par artiste, par album, etc.

SYNC prend en charge presque tous les lecteurs multimédias, y compris : les lecteurs iPod®, Zune™, « Plays from device » et la plupart des appareils USB. SYNC prend également en charge les fichiers audio aux formats MP3, WMA, WAV et ACC.

Connexion de votre lecteur multimédia au port USB

Note : *si votre lecteur multimédia possède un bouton de mise en marche, assurez-vous que l'appareil est allumé.*

Se connecter en utilisant les commandes vocales

1. Branchez l'appareil au port USB de votre véhicule.
2. Appuyez sur la touche Voix et, lorsque le système est prêt, dites « USB ».
3. Vous pouvez à présent écouter de la musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées. Référez-vous aux commandes vocales multimédia.

Se connecter en utilisant le menu Système

1. Branchez l'appareil au port USB de votre véhicule.
2. Appuyez sur la touche **AUX** jusqu'à ce qu'un message d'initialisation apparaisse dans le coin supérieur gauche de l'affichage.
3. En fonction du nombre de fichiers multimédias présents sur l'appareil connecté, le message d'indexation peut s'afficher à l'écran. Une fois l'indexation terminée, l'écran retourne au menu **Jouer**.

Appuyez sur **Rech.** Vous pouvez maintenant parcourir la liste suivante :

- **Jouer tout.**
- **Listes lecture.**
- **Pistes.**
- **Artistes.**
- **Albums.**
- **Genres.**
- **Rechercher USB.**
- **Réinit. Sync. USB.**
- **Quitter.**

Commande Qui est-ce qui chante ?

A tout moment de la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche Voix et demander au système qui est-ce qui chante. Le système lit alors les étiquettes de métadonnées (si renseignées) de la piste en cours.

Commandes vocales multimédia



Appuyez sur la touche Voix et, lorsque le système vous y invite, dites « USB », puis énoncez l'une des commandes suivantes :

« USB »	
« Pause »	
« Jouer »	« Répéter désactivée »
« Jouer album <nom> » ^{1,2}	« Répéter activée »
« Jouer tout »	« Rechercher album <nom> » ^{1,2}
« Jouer artiste <nom> » ^{1,2}	« Rechercher artiste <nom> » ^{1,2}
« Jouer par genre <nom> » ^{1,2}	« Rechercher par genre <nom> » ¹
« Jouer dossier suivant » ³	« Rechercher chanson <nom> » ¹
« Jouer piste suivante »	« Rechercher piste <nom> » ^{1,2}

« USB »	
« Jouer liste <nom> » ^{1,2}	« Lecture aléatoire désactivée »
« Jouer Dossier précédent » ³	« Lecture aléatoire activée »
« Jouer piste précédente »	« Musique similaire »
« Jouer chanson <nom> » ¹	« Qui est-ce qui chante? »
« Jouer piste <nom> » ^{1,2}	

¹ <nom> correspond à une liste dynamique ; il peut donc s'agir du nom du groupe, de l'artiste, de la chanson souhaitée, etc.

² Ces commandes vocales ne sont pas disponibles tant que l'indexation n'est pas terminée.

³ Ces commandes vocales sont uniquement disponibles en mode dossier.

Guide des commandes vocales	
« Rechercher par genre » ou « Jouer par genre »	Le système effectue une recherche parmi toutes les données de la musique indexée et, le cas échéant, commence à lire le type de musique choisi. Les genres de musique doivent correspondre à l'étiquette de métadonnées de genre qui se trouve sur votre lecteur multimédia.
« Musique similaire »	Le système compose une liste de lecture à l'aide des informations de métadonnées indexées, puis lit des pistes semblables à celle en cours de lecture à partir du port USB.
Rechercher ou Jouer « Artiste », « Piste » ou « Album »	Le système recherche un artiste, une piste ou un album spécifique dans la musique indexée depuis le port USB.

Le système est également capable de lire de la musique depuis votre téléphone cellulaire, via Bluetooth.

Pour activer le mode Bluetooth Audio, appuyez sur la touche **AUX** ou **Source** ou appuyez sur la touche Voix, puis, lorsque le système vous y invite, dites « Initialisation », puis énoncez l'une des commandes suivantes :

« Bluetooth Audio »
« Connexions »
« Pause »
« Jouer »
« Jouer piste suivante »
« Jouer piste précédente »

Options du menu Media

Le menu Media vous permet de choisir la façon dont la musique est lue (par artiste, genre, mode de lecture aléatoire ou répétition, etc.), mais aussi de trouver de la musique similaire ou de réinitialiser l'index de vos appareils USB.

1. Appuyez sur **AUX** pour sélectionner la lecture USB, puis **Options** pour accéder au menu **Media**.
2. Faites défiler le menu pour passer en revue les options suivantes :

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
Lecture aléatoire et Répéter piste	Lire votre musique de manière aléatoire ou la répéter. Une fois ces options activées, elles le resteront jusqu'à ce qu'elles soient désactivées.
Musique similaire	Ecouter des types de musique semblables à celui de la liste de lecture en cours depuis le port USB. Le système utilise les informations des métadonnées de chacune des pistes pour constituer une liste de lecture. Le système crée ensuite une nouvelle liste de pistes similaires et commence leur lecture. Les étiquettes de métadonnées de chaque piste doivent être renseignées pour que cette fonction puisse inclure des pistes à la liste de lecture. Avec certains lecteurs, si vos étiquettes de métadonnées ne sont pas renseignées, les pistes ne sont pas disponibles pour la reconnaissance vocale, le menu de lecture ou la fonction

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
	de musique similaire. Cependant, si vous transférez ces pistes sur votre lecteur en mode de stockage de masse, elles fonctionnent avec la reconnaissance vocale, lorsque vous parcourez le menu de lecture et avec la fonction de musique similaire. Toute étiquette de métadonnée vide peut se voir attribuer une piste inconnue.
Réinit. SYNC USB	Réinitialiser l'index USB. Une fois la nouvelle indexation terminée, vous pouvez sélectionner la musique que vous voulez écouter depuis la bibliothèque USB.

Accéder à votre bibliothèque USB

Ce menu vous permet de sélectionner et de lire vos fichiers multimédias par artiste, album, genre, liste de lecture, piste ou même de parcourir le contenu de votre appareil USB.

1. Assurez-vous que votre appareil est branché au port USB de votre véhicule et qu'il est bien allumé.

2. Appuyez sur **AUX** pour sélectionner la lecture USB, puis **Rech..**

Si aucun fichier multimédia n'est accessible, l'écran indique que l'appareil ne contient aucun fichier. Si plusieurs fichiers multimédia sont disponibles, vous pouvez faire défiler et sélectionner les options suivantes :

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
Jouer tout	Lire tous les fichiers multimédias indexés depuis votre lecteur, l'un après l'autre, par ordre numérique. . Appuyez sur OK pour effectuer votre sélection. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran.
Listes lecture	Accéder à vos listes de lectures (depuis divers formats, comme . ASX, .M3U, . WPL ou . MTP). . 1. Appuyez sur OK pour effectuer votre sélection. 2. Faites défiler la liste pour sélectionner la liste de lecture souhaitée et appuyez sur OK .
Pistes	Rechercher et lire une piste indexée spécifique. . 1. Appuyez sur OK pour effectuer votre sélection. 2. Faites défiler la liste pour sélectionner la piste souhaitée, puis appuyez sur OK .
Artistes	Classer tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Une fois cette option sélectionnée, le système classe et lit ensuite tous les artistes et toutes les pistes par ordre alphabétique. .

Si vous sélectionnez	Vous pouvez
	1. Appuyez sur OK pour effectuer votre sélection. 2. Faites défiler la liste pour sélectionner l'artiste souhaité et appuyez sur OK .
Albums	Classer tous les fichiers multimédias indexés par albums. * 1. Appuyez sur OK pour effectuer votre sélection. 2. Faites défiler la liste pour sélectionner les albums souhaités et appuyez sur OK .
Genres	Classer la musique indexée par genre (catégorie). 1. Appuyez sur OK pour effectuer votre sélection. 2. Faites défiler la liste pour sélectionner le genre souhaité et appuyez sur OK .
Rechercher USB	Explorer tous les fichiers multimédias pris en charge se trouvant sur votre lecteur multimédia connecté au port USB. Vous pouvez uniquement voir les fichiers multimédias compatibles avec SYNC. Les autres fichiers stockés sont invisibles. 1. Appuyez sur OK pour effectuer votre sélection. 2. Faites défiler la liste pour explorer les fichiers multimédias indexés de votre disque flash, puis appuyez sur OK .
Réinit. Sync USB	Réinitialiser l'index USB. Une fois la nouvelle indexation terminée, vous pouvez sélectionner la musique que vous voulez écouter depuis la bibliothèque USB.

Vous pouvez utiliser les touches en bas de l'écran audio pour passer rapidement à une certaine catégorie alphabétique. Vous pouvez également utiliser les lettres du clavier numérique pour accéder directement à un endroit dans la liste.

Appareils Bluetooth et paramètres système

Vous pouvez accéder à ces menus en utilisant l'écran audio. Voir **Utilisation de SYNC™ avec votre téléphone** (page 215).

DIAGNOSTIC DE SYNC™

Votre système SYNC est facile à utiliser. Toutefois, en cas de questions, veuillez vous reporter aux tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web Ford régional pour vérifier la compatibilité de votre téléphone.

Problèmes de téléphone cellulaire		
Problème	Cause potentielle	Solution possible
Beaucoup de bruit de fond pendant un appel.	Les paramètres de commande audio de votre téléphone cellulaire interfèrent peut-être avec les performances de SYNC.	Consultez la partie du manuel de votre téléphone cellulaire consacrée aux réglages audio.
Lors d'un appel, j'entends mes interlocuteurs, mais eux ne peuvent pas m'entendre.	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Essayez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou de retirer sa batterie, puis réessayez. Assurez-vous que l'option microphone pour SYNC n'est pas désactivée.
SYNC n'arrive pas à télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend de votre téléphone cellulaire. Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire. Essayez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou de retirer sa batterie, puis réessayez. Essayez de déplacer les contacts de votre répertoire téléphonique dans SYNC en sélectionnant l'option d'ajout. Vous devez activer votre téléphone cellulaire et la fonction de téléchargement de répertoire automatique dans SYNC.
Le système dit « Répertoire téléchargé », mais, dans SYNC, mon répertoire reste vide ou des contacts manquent.	Les capacités de votre téléphone cellulaire ont atteint leurs limites.	Essayez de déplacer les contacts de votre répertoire téléphonique dans SYNC en sélectionnant l'option d'ajout. Si les contacts manquants sont stockés sur votre carte SIM, essayez de les déplacer vers la mémoire de votre téléphone cellulaire. Supprimez toutes les images ou sonneries spéciales associées aux contacts manquants. Vous devez activer votre téléphone cellulaire et la fonction de téléchargement de répertoire automatique dans SYNC.
J'ai du mal à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC.	Cette fonction dépend de votre téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.

Problèmes de téléphone cellulaire		
Problème	Cause potentielle	Solution possible
	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Essayez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou de retirer sa batterie, puis réessayez. Essayez de supprimer votre appareil de SYNC et de supprimer SYNC de votre appareil, puis réessayez. Sur votre téléphone cellulaire, contrôlez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites concernant la connexion Bluetooth à SYNC. Mettez à jour le microcode de votre téléphone cellulaire. Désactivez le paramètre de téléchargement automatique.
Les SMS ne fonctionnent pas avec SYNC.	Cette fonction dépend de votre téléphone cellulaire. Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire. Essayez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou de retirer sa batterie, puis réessayez.
La lecture audio des SMS ne fonctionne pas sur mon téléphone cellulaire.	Il s'agit d'une restriction liée à votre téléphone cellulaire. Cette fonction dépend de votre téléphone cellulaire.	Pour recevoir des SMS entrants, votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement de SMS via Bluetooth. Accédez au menu des SMS de SYNC pour vérifier si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Appuyez sur la touche PHONE , puis faites défiler l'affichage et sélectionnez l'option pour SMS, appuyez ensuite sur OK . Le fonctionnement de chaque téléphone cellulaire étant différent, reportez-vous au manuel de votre appareil pour savoir comment le jumeler. En réalité, il peut y avoir des différences entre les téléphones cellulaires en raison de leur marque, leur modèle, leur numéro de version et du fournisseur d'accès utilisé.

Problèmes USB et multimédia		
Problème	Cause potentielle	Solution possible
J'ai du mal à connecter mon appareil.	Dysfonctionnement possible de l'appareil.	Essayez d'éteindre l'appareil, de le réinitialiser ou de retirer sa batterie, puis réessayez. Assurez-vous que vous utilisez le câble du fabricant. Assurez-vous que le câble USB est correctement branché à l'appareil et au port USB de votre véhicule. Assurez-vous que l'appareil ne dispose pas d'un programme d'auto-installation ou de paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas l'appareil quand je démarre mon véhicule.	Il s'agit d'une restriction de l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par des températures extrêmes (chaudes ou froides).
Le Bluetooth audio ne charge rien.	Cette fonction dépend de votre appareil. L'appareil est déconnecté.	Assurez-vous que l'appareil est connecté à SYNC et que vous avez appuyé sur le bouton lecture de l'appareil.
SYNC ne reconnaît pas la musique que contient mon appareil.	Vos fichiers de musiques ne contiennent peut-être pas les informations appropriées concernant l'artiste, le titre de la chanson, l'album ou le genre.	Assurez-vous d'avoir renseigné toutes les informations concernant la chanson.

Problèmes USB et multimédia

Problème	Cause potentielle	Solution possible
	Le fichier peut être corrompu. La chanson est peut-être protégée par des droits d'auteur et l'appareil ne peut donc pas la lire.	Certains appareils nécessitent de modifier les paramètres USB et de passer du protocole de stockage de masse au protocole de transfert multimédia.
Lorsque mon iPhone ou mon iPod Touch est connecté simultanément via USB et Bluetooth Audio, parfois, je n'entends plus rien.	Il s'agit d'une restriction de l'appareil.	Depuis l'écran affichant la musique en cours de lecture de l'iPhone ou de l'iPod Touch, sélectionnez l'icône AirPlay de l'appareil audio tout en bas sur l'écran de votre iPhone ou iPod Touch. Pour écouter votre iPhone ou iPod Touch via Bluetooth Audio, sélectionnez SYNC. Pour écouter votre iPhone ou iPod Touch via USB, sélectionnez le connecteur de dock.

Problèmes de commandes vocales

Problème	Cause potentielle	Solution possible
SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Vous utilisez peut-être les mauvaises commandes vocales. Vous parlez peut-être trop tôt ou au mauvais moment.	Relisez les commandes vocales du téléphone cellulaire et multimédia au début de leurs sections respectives. Pendant une session de commande vocale active, reportez-vous à l'écran audio : une liste des commandes vocales disponibles y est affichée. Le microphone pour le système se trouve soit dans votre rétroviseur, soit dans la garniture de pavillon, juste au dessus du pare-brise.
SYNC ne comprend pas le nom de la chanson ou de l'artiste.	Vous utilisez peut-être les mauvaises commandes vocales. Vous ne prononcez peut-être pas le nom exactement comme il est enregistré dans le système.	Relisez les commandes vocales multimédias au début de la section multimédia. Prononcez le nom de la chanson ou de l'artiste exactement comme il est enregistré. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système ne lit pas les chansons de Prince and the Revolution ou Prince and the New Power Generation.

Problèmes de commandes vocales		
Problème	Cause potentielle	Solution possible
	Le système ne « lit » peut-être pas le nom de la même façon que vous le prononcez.	Vérifiez que vous prononcez bien le titre complet, comme « California remix featuring Jennifer Nettles ». Si les titres des chansons sont enregistrées en majuscules, vous devez les épeler. LOLA nécessite que vous prononciez « L-O-L-A ». N'utilisez pas les caractères spéciaux dans les titres, car le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas, ou appelle le mauvais contact quand je veux passer un appel.	Vous utilisez peut-être les mauvaises commandes vocales. Vous ne prononcez peut-être pas le nom exactement comme il est enregistré dans le système. Les contacts enregistrés dans votre répertoire sont peut-être très courts et similaires, ou bien ils contiennent peut-être des caractères spéciaux. Les contacts de votre répertoire sont peut-être enregistrés en majuscules.	Relisez les commandes vocales du téléphone cellulaire au début de la section sur le téléphone cellulaire. Assurez-vous de prononcer le nom exactement comme il est enregistré dans le système. Par exemple, si un contact est enregistré sous Pierre Durand, dites « Appeler Pierre Durand ». Le système fonctionne mieux si vous enregistrez des noms complets, comme « Pierre Durand », plutôt que « Pierre ». N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE puisque le système ne les reconnaît pas. Si les contacts sont enregistrés en majuscules, vous devez les épeler. JEAN nécessite que vous prononciez « Appeler J-E-A-N ». Vous pouvez également utiliser le téléphone cellulaire et les listes de suggestions multimédias pour obtenir une liste de suggestions possibles lorsque le système ne peut pas vous comprendre complètement. Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 212).
Le système de commande vocale de SYNC a des difficultés pour reconnaître les noms étrangers enregistrés sur mon téléphone cellulaire.	Les noms étrangers sont prononcés en utilisant la langue actuellement sélectionnée pour SYNC.	SYNC applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés sur votre téléphone cellulaire.

Problèmes de commandes vocales		
Problème	Cause potentielle	Solution possible
		Conseil : vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur PHONE , sélectionnez l'option du répertoire téléphonique puis le nom du contact. Sélectionnez l'option de la touche programmable pour l'entendre. SYNC énonce alors le nom du contact, vous donnant une idée de la prononciation attendue.
Le système de commande vocale de SYNC a des difficultés pour reconnaître les noms des pistes, des artistes, des albums, des genres et des listes de lecture étrangers enregistrés sur mon lecteur multi-média ou mon disque flash USB.	Les noms étrangers sont prononcés en utilisant la langue actuellement sélectionnée pour SYNC.	SYNC applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms enregistrés sur votre lecteur multi-média ou disque flash USB. Il est capable de faire certaines exceptions pour les noms d'artistes très populaires (U2, par exemple), de sorte que vous pouvez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.
Les invites vocales sont générées électroniquement et la prononciation de certains mots peut ne pas être exacte dans ma langue.	SYNC utilise la technologie de synthèse de la parole à partir du texte pour ses invites vocales.	SYNC utilise une voix synthétique plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée.

Problèmes de commandes vocales		
Problème	Cause potentielle	Solution possible
		SYNC propose de nouvelles fonctions de commande vocale dans un grand nombre de langues. Appel d'un contact directement à partir du répertoire sans enregistrement préalable (par exemple, " Appeler Jean Dupont ") ou sélection d'une piste, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste de lecture depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).
Mon système de commande vocale précédait me permettait de commander les systèmes de radio, CD et climatisation. Pourquoi est-ce que je ne peux pas commander ces systèmes avec SYNC ?	SYNC a pour principal objectif la commande de vos appareils mobiles et des données enregistrées dans ces derniers.	SYNC propose des fonctionnalités importantes plus poussées et plus complètes que celles du système précédent, comme : Appel d'un contact directement à partir du répertoire sans enregistrement préalable (par exemple, " Appeler Jean Dupont ") ou sélection d'une piste, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste de lecture depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

Général		
Problème	Cause potentielle	Solution possible
La langue sélectionnée pour le combiné des instruments et l'écran d'information et de divertissement (radio, CD, paramètres de	La langue actuellement sélectionnée pour le combiné des instruments et l'écran d'information et de divertissement n'est pas prise en charge par SYNC.	SYNC n'accepte que quatre langues dans un seul module pour l'affichage de texte, la commande vocale et les invites vocales. Les quatre langues de chaque lot sont sélectionnées en fonction des langues les plus parlées dans le pays où votre véhicule est vendu. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC continue d'utiliser la langue active courante.

Général		
Problème	Cause potentielle	Solution possible
menu, etc.) n'est pas la même que celle de SYNC (téléphone, USB, Bluetooth audio, commande vocale et invites de vocales).		SYNC propose de nouvelles fonctions de commande vocale dans un grand nombre de langues. Appel d'un contact directement à partir du répertoire sans enregistrement préalable (par exemple, " Appeler Jean Dupont ") ou sélection d'une piste, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste de lecture depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

AVERTISSEMENTS

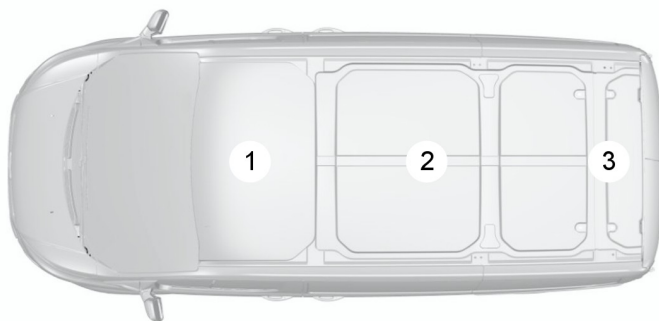
⚠ Votre véhicule a été testé et certifié conforme à la législation relative à la compatibilité électromagnétique (72/245/CEE, Règlement 10 ONU ECE ou tout autre législation locale applicable). Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement que vous avez monté ou fait monter soit conforme à la législation locale en vigueur. Confiez la pose des équipements à un concessionnaire agréé.

⚠ N'installez que des équipements d'émission de fréquences radios (ex : téléphone cellulaire, émetteur de radio amateur, etc.) conformes aux paramètres figurant dans le tableau ci-dessous. Leur installation ou utilisation n'est soumise à aucune disposition spéciale ou condition.

AVERTISSEMENTS

- ⚠ Ne pas monter d'émetteur-récepteur, microphone, haut-parleur ou autre objet dans le champ de déploiement des airbags.
- ⚠ Ne pas fixer les câbles d'antenne sur le câblage d'origine du véhicule, les canalisations de carburant ou les tuyauteries de frein.
- ⚠ Respecter une distance d'au moins 10 centimètres (4 pouces) entre les câbles d'antenne et d'alimentation et les modules électroniques et airbags.

Note : montez des antennes sur le toit de votre véhicule aux endroits indiqués seulement.



E100566

Appendices

Bande de fréquence (en MHz)	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1 – 30	50 W	1. 2. 3
30 – 54	50 W	1. 2. 3
68 – 87,5	50 W	1. 2. 3
142 – 176	50 W	1. 2. 3
380 – 512	50 W	1. 2. 3
806 – 940	10 W	1. 2. 3
1200 – 1400	10 W	1. 2. 3
1710 – 1885	10 W	1. 2. 3
1885 – 2025	10 W	1. 2. 3

Note : *Après la pose d'émetteurs de fréquences radios, rechercher un éventuel parasitage en provenance et sur l'équipement électrique du véhicule, à la fois dans les modes de veille et d'émission.*

Contrôler la totalité de l'équipement électrique :

- contact établi
- moteur en marche
- pendant un essai sur route à différentes vitesses.

Vérifier que les champs électromagnétiques générés dans l'habitacle du véhicule par l'émetteur installé ne dépassent pas les limites d'exposition humaine applicables.

CHAUFFE-BLOC MOTEUR

SYNC® Contrat de licence utilisateur final (CLUF)

- Vous avez fait l'acquisition d'un appareil (« APPAREIL ») qui comprend un logiciel acquis sous licence par FORD MOTOR COMPANY auprès d'une société affiliée à Microsoft Corporation (« MS »). Ces produits logiciels installés d'origine MS, ainsi que les supports associés, les documents imprimés, et les documentations « en

Appendices

ligne » ou sous forme électronique (« LOGICIEL MS ») sont protégés par les lois et traités internationaux en matière de propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

- Le LOGICIEL MS peut s'interfacer et/ou communiquer avec, ou peut faire l'objet d'une mise à niveau ultérieure pour s'interfacer et/ou communiquer avec des logiciels supplémentaires et/ou des systèmes fournis par FORD MOTOR COMPANY. Les logiciels et systèmes supplémentaires d'origine FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les supports associés, les documents imprimés, et les documentations « en ligne » ou sous forme électronique (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par les lois et traités internationaux en matière de propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD n'est pas vendu, mais concédé sous licence. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS et/ou le LOGICIEL FORD peuvent s'interfacer et/ou communiquer avec, ou peuvent faire l'objet d'une mise à niveau ultérieure pour s'interfacer et/ou communiquer avec des logiciels supplémentaires et/ou des systèmes proposés par des fournisseurs de logiciel et de service tiers. Les logiciels et services supplémentaires d'origine tierce, ainsi que les supports associés, les documents imprimés et les documentations « en ligne » ou sous forme électronique (« LOGICIEL TIERS ») sont protégés par les lois et traités internationaux en matière de propriété intellectuelle. Le LOGICIEL TIERS n'est pas vendu, mais concédé sous licence. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS TIERS sont ci-après dénommés collectivement et individuellement le « LOGICIEL ».

SI VOUS ETES EN DESACCORD AVEC CE CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), VEUILLEZ NE PAS UTILISER L'APPAREIL ET NE PAS COPIER LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, SON UTILISATION SUR L'APPAREIL, VAUT ACCEPTATION DU PRÉSENT CLUF (OU LA RATIFICATION DE TOUT CONSENTEMENT ANTERIEUR).

CONCESSION DE LICENCE

LOGICIELLE : Ce CLUF vous octroie la licence suivante :

- Vous pouvez utiliser le LOGICIEL tel qu'installé sur l'APPAREIL et tel qu'il s'interface avec des systèmes et/ou services fournis par ou par l'intermédiaire de FORD MOTOR COMPANY ou ses fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comporte un ou plusieurs composant(s) de reconnaissance vocale, vous devez savoir que la reconnaissance vocale est un processus statistique par essence et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce processus. Ni FORD

MOTOR COMPANY, ni ses fournisseurs ne sauraient être tenus pour responsables de dommages quels qu'ils soient découlant d'erreurs survenues dans le cadre du processus de reconnaissance vocale.

- **Limitations relatives à l'ingénierie inverse, à la décompilation et au désassemblage :** vous n'êtes pas autorisé à procéder à l'ingénierie inverse, à décompiler ou à désassembler, ou à permettre à quiconque de procéder à l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf si et seulement dans la mesure où une telle opération est expressément permise par la législation en vigueur, nonobstant la présente limitation.
- **Limitations relatives à la distribution, reproduction, modification et création d'œuvres dérivées :** vous n'êtes pas autorisé à distribuer, reproduire, modifier le LOGICIEL ou créer des œuvres dérivées du LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où une telle activité est expressément autorisée par la législation en vigueur, nonobstant la présente limitation.
- **CLUF unique :** la documentation destinée à l'utilisateur final pour l'APPAREIL et les systèmes et services associés peut contenir plusieurs CLUF, et notamment des traductions et/ou des versions multiples (par exemple dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, la licence qui vous est octroyée vous autorise à utiliser seulement une (1) copie du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer définitivement les droits qui vous sont concédés par ce CLUF uniquement dans le cadre d'une vente ou d'un transfert de l'APPAREIL, à condition de n'en conserver aucune copie, de transférer la totalité du LOGICIEL (y compris tous ses composants, supports et documents imprimés, toutes ses mises à niveau et, le cas échéant, le(s) Certificat(s) d'authenticité), et que le bénéficiaire accepte de se conformer aux dispositions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, toute transmission doit inclure la totalité des versions antérieures du LOGICIEL.
- **Résiliation :** sans porter atteinte à tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY ou MS pourra résilier le présent CLUF si vous n'en respectez pas les modalités.
- **Mises à jour de sécurité/Gestion des droits numériques :** les propriétaires du contenu utilisent la technologie de gestion de droits numériques Windows Media (WMDRM) présente sur votre APPAREIL pour protéger leur propriété intellectuelle, y compris le contenu protégé par des droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL présent sur votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé par WMDRM. Si le logiciel WMDRM ne parvient pas à protéger le contenu, les propriétaires du contenu peuvent demander à Microsoft de révoquer la capacité du logiciel à utiliser WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. La révocation n'affecte pas le contenu non protégé. Lorsque vous téléchargez des licences pour du contenu protégé, vous consentez à ce que Microsoft puisse inclure une liste de révocation avec ces licences. Les propriétaires du contenu

Appendices

peuvent exiger que vous procédiez à une mise à niveau du LOGICIEL sur votre APPAREIL afin d'accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez pas accéder au contenu nécessitant cette mise à niveau.

- **Consentement à l'utilisation des données :** vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, leurs sociétés affiliées et/ou leur mandataire désigné puissent collecter et utiliser les informations techniques recueillies de quelque manière que ce soit dans le cadre des services d'assistance liés au LOGICIEL ou des services annexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, leurs sociétés affiliées et/ou leur mandataire désigné peuvent utiliser ces informations uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou technologies personnalisés. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, leurs sociétés affiliées et/ou leur mandataire désigné peuvent divulguer ces informations à d'autres parties, mais pas sous une forme qui vous identifie personnellement.

- **Composants de services Internet :** le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services Internet. Vous reconnaissez et convenez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, leurs sociétés affiliées et/ou leur mandataire désigné puissent contrôler automatiquement la version du LOGICIEL et/ou des composants que vous utilisez et puissent fournir des mises à niveau ou suppléments au LOGICIEL, téléchargés automatiquement sur votre APPAREIL.
- **Logiciels/Services complémentaires :** le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, aux fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées et/ou à leur mandataire désigné de vous fournir ou de mettre à votre disposition des mises à jour, suppléments, modules complémentaires ou composants de services Internet associés au LOGICIEL après la date à laquelle vous avez obtenu votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants Supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers vous fournissent ou mettent à votre disposition des Composants Supplémentaires sans que des dispositions de CLUF n'accompagnent ces Composants Supplémentaires, les dispositions du présent CLUF s'appliquent.

Appendices

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et/ou leur mandataire désigné vous fournissent ou mettent à votre disposition des Composants Supplémentaires sans que des dispositions de CLUF distinctes ne les accompagnent, les dispositions du présent CLUF s'appliquent, à ceci près que l'entité MS, Microsoft Corporation ou sa société affiliée fournissant le(s) Composant(s) supplémentaire(s) sera le concédant de licence du/des Composant(s) Supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et/ou leur mandataire désigné se réservent le droit, sans engager leur responsabilité, d'interrompre tout service Internet qui vous est fourni ou qui est mis à votre disposition par le biais de l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers des sites tiers :** le LOGICIEL MS peut vous permettre de créer des liens vers des sites tiers par le biais de l'utilisation du LOGICIEL. Ces sites tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et/ou leur mandataire désigné. Ni MS, ni Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées ou leur mandataire désigné ne sont responsables (i) du contenu de tout site tiers, de tout lien présent sur un site tiers, de toute modification ou mise à jour d'un site tiers, ou (ii) de la diffusion d'informations sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de la part d'un site tiers quel qu'il soit. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites tiers, ces liens vous sont fournis uniquement dans un souci de commodité, et l'inclusion d'un lien quel qu'il soit n'implique pas l'approbation d'un site tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et/ou leur mandataire désigné.
- **Obligation de conduite responsable :** vous reconnaissez votre obligation de conduire de façon responsable et de rester concentré sur la route. Vous devez lire et vous conformer aux instructions de fonctionnement de l'APPAREIL, tout particulièrement en matière de sécurité, et assumer tout risque associé à l'utilisation de l'APPAREIL.

MISES A NIVEAU ET SUPPORTS DE RECUPERATION :

si le LOGICIEL est fourni par FORD MOTOR COMPANY séparément de l'APPAREIL sur un support tel qu'une puce ROM, un ou plusieurs disques CD ROM ou par le biais d'un téléchargement sur Internet ou de tout autre moyen, et qu'il est intitulé « A des fins de mise à niveau uniquement » ou « A des fins de restauration uniquement », vous pouvez installer une (1) copie de ce LOGICIEL sur l'APPAREIL en tant que copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément aux dispositions du présent CLUF, y compris toute modalité complémentaire accompagnant le LOGICIEL de mise à niveau.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

tous les titres et droits de propriété intellectuelle dans et sur le LOGICIEL (y compris, de manière non exhaustive, les images, photographies, animations, musiques, textes, « mini-applications » et tout élément vidéo ou sonore intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés qui l'accompagnent et toute copie du LOGICIEL appartiennent à MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, ou leurs sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL n'est pas vendu, mais concédé sous licence. Vous n'êtes pas autorisé à reproduire les documents imprimés accompagnant le LOGICIEL. Tous les titres et droits de propriété intellectuelle dans et sur le contenu accessible en utilisant le LOGICIEL sont la propriété du propriétaire du contenu et peuvent être protégés par des lois et traités régissant les droits d'auteur ou la propriété intellectuelle. Le présent CLUF ne vous concède aucun droit d'utiliser un tel contenu. Tous les droits n'étant pas spécifiquement concédés en vertu du présent CLUF sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, les fournisseurs de logiciels et prestataires de services tiers, leurs sociétés affiliées et/ou leur mandataire désigné. L'utilisation de services en ligne accessibles via le LOGICIEL peut être régie par des conditions d'utilisation propres à ces services. Si ce LOGICIEL contient une documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous pouvez imprimer un exemplaire de cette documentation électronique.

Appendices

RESTRICTIONS A L'EXPORT : vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti à la législation sur les exportations en vigueur aux Etats-Unis et dans l'Union Européenne. Vous convenez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales en vigueur s'appliquant au LOGICIEL, y compris les « Export Administration Regulations » (réglementation en matière d'exportations en vigueur aux Etats-Unis), ainsi que les restrictions concernant les utilisateurs finaux, l'utilisation finale et la destination imposées par les gouvernements américain et étrangers. Pour obtenir de plus amples informations, rendez-vous sur <http://www.microsoft.com/exporting/>.

MARQUES DE FABRIQUE : le présent CLUF ne vous concède aucun droit sur les marques de fabrique ou de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou prestataires de services tiers, leurs sociétés affiliées ou fournisseurs.

ASSISTANCE PRODUIT : l'assistance produit pour le LOGICIEL n'est pas fournie par MS, sa société mère Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées ou filiales. En ce qui concerne l'assistance produit, veuillez vous reporter aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation relative à l'APPAREIL. Si vous avez des questions concernant le présent CLUF, ou si vous souhaitez contacter FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, veuillez utiliser l'adresse fournie dans la documentation relative à l'APPAREIL.

Absence de responsabilité pour certains dommages : EXCEPTÉ SI LA LOI L'INTERDIT, FORD MOTOR COMPANY, LES FOURNISSEURS DE LOGICIELS OU PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES EXCLUENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, SPECIAL, CONSECUTIF OU FORTUIT RESULTANT DE OU SURVENANT EN RELATION AVEC L'UTILISATION OU LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL. LA PRESENTE LIMITATION S'APPLIQUE MEME SI TOUT RECOURS MANQUE SON PRINCIPAL OBJECTIF. MS, MICROSOFT CORPORATION ET/OU LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ETRE REDEVABLES DE TOUT MONTANT SUPERIEUR A DEUX CINQ CINQUANTE DOLLARS US (250,00 USD).

- IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE QUE CELLES EXPRESSEMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VEHICULE.

Notice de l'Utilisateur Final

Informations importantes sur la sécurité Microsoft® Windows® Mobile pour automobiles

Ce système FORD SYNC™ contient un logiciel concédé sous licence au constructeur FORD MOTOR COMPANY par une société affiliée à Microsoft Corporation, en vertu d'un contrat de licence. Tout(e) retrait, reproduction, ingénierie inverse ou autre utilisation non autorisée du logiciel en violation du contrat de licence est strictement interdit(e) et passible d'une action en justice.

Veillez lire et suivre les instructions

suivantes : avant d'utiliser votre système Windows Automotive, veuillez lire et suivre toutes les instructions et informations sur la sécurité fournies dans le présent manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'Utilisateur »). Le non-respect des précautions préconisées dans le présent Guide de l'Utilisateur peut causer un accident ou avoir d'autres conséquences graves.

Laissez le Guide de l'Utilisateur dans le véhicule : le Guide de l'Utilisateur pourra ainsi être facilement consulté par vous et d'autres utilisateurs peu familiers du système Windows Automotive. Avant la première utilisation du système, veuillez vous assurer que tous les utilisateurs lisent attentivement les instructions et les informations sur la sécurité du Guide de l'Utilisateur.

AVERTISSEMENT



L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route, et causer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Veuillez vous abstenir de modifier les paramètres du système ou de saisir des données non verbalement (manuellement) pendant la conduite. Ces opérations doivent être effectuées une fois le véhicule stoppé en toute sécurité, dans un endroit autorisé. Veuillez respecter cet avertissement car le réglage ou la modification de certaines fonctions peut en effet distraire votre attention de la route et vous obliger à lâcher le volant.

Fonctionnement général

Commandes vocales : les fonctions du système Windows Automotive peuvent être accomplies uniquement à l'aide de commandes vocales. L'utilisation des commandes vocales pendant la conduite vous permet de faire fonctionner le système sans lâcher le volant.

Visualisation prolongée de l'écran :

n'utilisez aucune fonction nécessitant une visualisation prolongée de l'écran pendant la conduite. Garez-vous en toute sécurité dans un endroit autorisé avant d'utiliser une fonction du système nécessitant une attention prolongée. Même de rapides coups d'œil à l'écran peuvent s'avérer dangereux si votre attention est distraite de la route à un moment critique.

Réglage du volume : n'augmentez pas le volume de manière excessive. Maintenez le volume à un niveau vous permettant d'entendre les bruits de la circulation et les signaux sonores d'urgence pendant la conduite. Le fait de conduire sans pouvoir entendre ces sons peut occasionner un accident.

Utilisation des fonctions de reconnaissance vocale :

le logiciel de reconnaissance vocale est un processus statistique sujet aux erreurs. Il vous incombe de contrôler les fonctions de reconnaissance vocale du système et de corriger les erreurs éventuelles.

Fonctions d'aide à la navigation : les fonctions d'aide à la navigation du système sont conçues pour vous indiquer un itinéraire jusqu'à la destination souhaitée. Veuillez vous assurer que toutes les personnes utilisant ce système lisent attentivement et suivent rigoureusement les instructions et les informations sur la sécurité.

Appendices

Risque de distraction : ces fonctions d'aide à la navigation peuvent nécessiter un réglage manuel (non verbal). Effectuer des opérations de réglage ou insérer des données pendant la conduite peut distraire votre attention, et causer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Ces opérations doivent être effectuées une fois le véhicule stoppé en toute sécurité, dans un endroit autorisé.

Fiez-vous à votre jugement : toute fonction d'aide à la navigation ne constitue qu'une assistance. Prenez vos décisions en fonction de vos observations des conditions locales et du code de la route applicable. Une telle fonction ne doit pas se substituer à votre propre jugement. Les itinéraires suggérés par le système ne doivent jamais prévaloir sur le code de la route, votre jugement personnel ou les règles de prudence en matière de conduite.

Sécurité routière : ne suivez pas les itinéraires proposés s'ils vous obligent à effectuer des manœuvres illégales ou dangereuses, s'ils vous placent dans une situation dangereuse, ou s'ils vous dirigent vers un lieu que vous considérez dangereux. Le conducteur est seul responsable de la conduite de son véhicule en toute sécurité et, par conséquent, doit juger de la sécurité des itinéraires proposés.

Inexactitude potentielle des cartes : il se peut que les cartes utilisées par ce système soient inexactes en raison de modifications des routes, des contrôles de la circulation ou des conditions de conduite. Faites toujours appel à votre jugement et votre bon sens en suivant les itinéraires suggérés.

Services d'urgence : ne vous fiez pas aux fonctions d'aide à la navigation du système pour vous guider vers les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des opérateurs de services d'urgence. La base de données cartographique des fonctions d'aide à la navigation ne contient pas forcément tous les services d'urgence tels que la police, les casernes de pompiers, les hôpitaux et les cliniques.

Contrat de licence utilisateur final (CLUF) du Logiciel Telenav

Veuillez lire attentivement les termes du présent contrat de licence avant d'utiliser le Logiciel Telenav. Votre utilisation du Logiciel Telenav vaut pour acceptation des termes du contrat de licence. Si vous n'acceptez pas ces termes, abstenez-vous de briser le sceau de l'emballage, de lancer ou d'utiliser le Logiciel Telenav.

Telenav peut modifier le présent Contrat et sa politique de confidentialité à tout moment, parfois sans vous en aviser. Vous convenez de consulter de temps à autre le site <http://www.telenav.com> pour prendre connaissance de la version la plus récente du présent Contrat et de la politique de confidentialité.

Appendices

1. Utilisation sûre et légale

Vous reconnaissez que le fait de concentrer votre attention sur le Logiciel Telenav peut représenter un danger pour vous-même et les autres dans des situations nécessitant toute votre attention, et vous convenez par conséquent de vous conformer aux instructions suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel Telenav : (a) respectez le code de la route et conduisez prudemment ; (b) exercez votre propre jugement en conduisant : si vous estimez qu'un itinéraire proposé par le Logiciel Telenav vous amène à effectuer une manœuvre dangereuse ou illégale, vous placez dans une situation dangereuse ou vous dirige vers un endroit considéré comme peu sûr, ne suivez pas cet itinéraire ; (c) n'entrez pas une destination ou ne manipulez pas le Logiciel Telenav tant que votre véhicule n'est pas immobile et garé ; (d) n'utilisez pas le Logiciel Telenav à des fins illégales, non autorisées, autres que celles prévues ou dangereuses, ou d'une manière contraire au présent Contrat ; (e) disposez tous les appareils GPS et sans fil ainsi que les câbles nécessaires au fonctionnement du Logiciel Telenav de manière à ne pas gêner votre conduite ni empêcher le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (tel qu'un airbag).

Vous convenez d'indemniser et de mettre hors de cause Telenav contre toute réclamation résultant de toute utilisation dangereuse ou inappropriée du Logiciel Telenav dans un véhicule en mouvement, et notamment de votre manquement à vous conformer aux instructions susmentionnées.

2. Informations personnelles

Vous convenez : (a) lors de l'enregistrement du Logiciel Telenav, de fournir à Telenav des informations exactes, précises, à jour et complètes vous concernant, et (b) d'informer rapidement Telenav de toute modification de ces informations, en veillant à ce qu'elles restent exactes, précises, à jour et complètes.

3. Licence du logiciel

Sous réserve de votre conformité avec les termes du présent Contrat, Telenav vous concède par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf autorisation expresse ci-dessous, en cas de transfert permanent de la licence du Logiciel Telenav), sans droit de concéder une sous-licence, pour utiliser le Logiciel Telenav (uniquement sous la forme de code objet) afin d'accéder audit Logiciel et de l'utiliser. La présente licence prendra fin à la résiliation ou à l'expiration du présent Contrat. Vous convenez d'utiliser le Logiciel Telenav uniquement pour vos loisirs ou besoins professionnels personnels, et non à des fins commerciales, en fournissant des services de navigation à des tiers.

3.1 Limitations de la licence

Vous convenez de vous abstenir de : (a) procéder à l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler, traduire, modifier, altérer ou changer autrement le Logiciel Telenav ou toute partie de celui-ci ; (b) tenter d'extraire le code source, l'audiothèque ou la structure du Logiciel Telenav sans le consentement écrit préalable et exprès de Telenav ; (d) effacer ou altérer les marques de fabrique, noms de marques, logos, mentions de brevets ou de droits d'auteur ou autres mentions ou marquages de Telenav ou de ses fournisseurs sur le Logiciel Telenav ; (d) distribuer, concéder en sous-licence ou transférer le Logiciel Telenav à des tiers, excepté dans le cadre d'un transfert permanent du Logiciel Telenav ; (e) utiliser le Logiciel Telenav d'une manière qui (i) enfreint les droits de propriété intellectuelle, les droits de publicité, le droit à la vie privée ou d'autres droits de toute partie, (ii) viole n'importe quelle loi, ordonnance ou réglementation, y compris, de manière non exhaustive, les lois et réglementations en matière de spams, de confidentialité, de protection des consommateurs et de l'enfance, d'obscénité ou de diffamation, ou (iii) s'avère préjudiciable, menaçante, abusive, délictueuse, diffamatoire, vulgaire, obscène, autrement contestable ou constituant du harcèlement ; et (f) louer ou permettre autrement à des tierces parties d'avoir accès au Logiciel Telenav sans l'autorisation écrite préalable de Telenav.

4. Exclusion de responsabilité

Dans la limite autorisée par la loi en vigueur, Telenav, ses concédants de licence et fournisseurs, ainsi que leurs agents ou employés respectifs, ne sauraient en aucun cas être responsables de toute décision prise ou action entreprise par vous ou quiconque sur la base des informations fournies par le Logiciel Telenav. Telenav ne garantit pas non plus l'exactitude des cartes ou autres données utilisées pour le Logiciel Telenav. De telles données ne reflètent pas toujours la réalité, en raison, notamment, de la fermeture de routes, de travaux, des conditions météorologiques, de la construction de nouvelles routes ou d'autres aléas. Vous assumez l'intégralité des risques résultant de votre utilisation du Logiciel Telenav. Par exemple, vous convenez de ne pas vous fier au Logiciel Telenav pour l'aide à la navigation dans des endroits où votre bien-être ou survie ou encore le bien-être ou la survie d'autres personnes dépend de l'exactitude de la navigation, étant donné que les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel Telenav ne sont pas conçus pour des applications à haut risque, en particulier dans les zones géographiques les plus reculées.

Appendices

TELENAV EXCLUT EXPRESSEMENT TOUTES LES GARANTIES LIEES AU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT LEGALES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES POUVANT RESULTER DE LA PRATIQUE OU DES USAGES COMMERCIAUX, PARMIS LESQUELLES, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFACON DES DROITS DE TIERCES PARTIES EN RELATION AVEC LE LOGICIEL TELENAV. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion de certaines garanties, si bien que la présente limitation peut ne pas s'appliquer à vous.

5. Limitation de responsabilité

DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI EN VIGUEUR, TELENAV, SES CONCEDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS OU N'IMPORTE QUELLE TIERCE PARTIE POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, CONSECUTIF, SPECIAL OU EXEMPLAIRE (Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, LES DOMMAGES LIES A L'INCAPACITE D'UTILISER L'EQUIPEMENT OU D'ACCEDER AUX DONNEES, LA PERTE DE DONNEES, LA PERTE D'AFFAIRES, LE MANQUE A GAGNER, L'INTERRUPTION D'ACTIVITE OU AUTRE) RESULTANT DE L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MEME SI TELENAV AVAIT ETE AVISE DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES.

NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, DE MANIERE NON EXHAUSTIVE, TOUTS LES DOMMAGES MENTIONNES DANS LA PRESENTE ET TOUTS LES DOMMAGES DIRECTS OU GENERAUX, A TITRE CONTRACTUEL, DELICTUEL (Y COMPRIS EN CAS DE NEGLIGENCE) OU AUTRE, LA RESPONSABILITE TOTALE DE TELENAV OU DE SES FOURNISSEURS SERA LIMITEE AU MONTANT EFFECTIVEMENT PAYE PAR VOUS POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ETATS ET/OU JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES FORTUITS OU CONSECUTIFS, DE SORTE QUE LES LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER A VOUS.

6. Arbitrage et droit applicable

Vous convenez que tout(e) litige, réclamation ou différend résultant du ou survenant en relation avec le présent Contrat ou le Logiciel Telenav sera réglé(e) par l'arbitrage indépendant d'un arbitre neutre, conformément aux règles de l'American Arbitration Association du comté de Santa Clara, Californie. L'arbitre appliquera les règles d'arbitrage commercial de l'American Arbitration Association, et sa sentence pourra être appliquée par n'importe quel tribunal compétent. Aucun juge ou jury ne participe à la procédure d'arbitrage, et la décision de l'arbitre liera les deux parties. Vous renoncez expressément à votre droit à un procès devant un jury.

Appendices

Le présent Contrat et son exécution seront régis par le, et interprétés conformément au, droit de l'Etat de Californie, sans tenir compte de ses dispositions relatives au conflit de lois. Dans la mesure où une action en justice serait requise en relation avec l'arbitrage, Telenav et vous-même convenez de vous soumettre à la compétence exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'appliquera pas.

7. Cession

Vous ne sauriez revendre, céder ou transférer le présent Contrat ni vos droits ou obligations, sauf en totalité dans le cadre d'un transfert permanent de la licence du Logiciel Telenav, et à la condition expresse que le nouvel utilisateur du Logiciel Telenav consente à être lié par les termes du présent Contrat. Tout(e) vente, cession ou transfert n'étant pas expressément autorisé(e) en vertu du présent paragraphe entraînera la résiliation immédiate du présent Contrat, sans aucune responsabilité pour Telenav, auquel cas vous et toutes les autres parties devrez cesser immédiatement toute utilisation du Logiciel Telenav. Nonobstant ce qui précède, Telenav peut céder le présent Contrat à n'importe quelle autre partie sans notification, à condition que le cessionnaire reste lié par le présent Contrat.

8. Divers

8,1

Le présent Contrat constitue l'accord intégral entre Telenav et vous-même concernant l'objet de la présente.

8,2

A l'exception des licences limitées expressément concédées en vertu du présent Contrat, Telenav conserve tous les droits, titres de propriété et intérêts dans le Logiciel Telenav, y compris, de manière non exhaustive, tous les droits de propriété intellectuelle s'y rapportant. Les licences ou autres droits n'étant pas expressément concédés dans le présent Contrat ne sauraient être concédés ni conférés de manière implicite, par la loi, par forclusion ou autre, et Telenav ainsi que ses fournisseurs et concédants de licence se réservent par la présente tous leurs droits respectifs, autres que les licences explicitement concédées dans le présent Contrat.

8,3

En utilisant le Logiciel Telenav, vous consentez à recevoir de Telenav toutes les communications, y compris les notifications, les contrats, les communications exigées par la loi ou d'autres informations liées au Logiciel Telenav (collectivement dénommés les « Notifications ») par voie électronique. Telenav peut vous adresser de telles Notifications en les publiant sur le site web de Telenav ou en les téléchargeant sur votre appareil sans fil. Si vous souhaitez ne plus recevoir de telles Notifications, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel Telenav.

8,4

Le fait que Telenav ou vous-même manquiez d'exiger l'exécution de n'importe quelle disposition n'affectera pas le droit de cette partie d'exiger une telle exécution à tout moment par la suite, de même que toute renonciation en cas de rupture ou de violation du présent Contrat ne saurait constituer une renonciation en cas de rupture ou violation ultérieure ou une renonciation à la disposition violée.

8,5

Si une disposition de la présente est jugée inapplicable, une telle disposition sera modifiée de manière à refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes du présent Contrat resteront pleinement effectives.

8,6

Les intitulés figurent dans le présent Contrat à titre indicatif uniquement, ne font pas partie du présent Contrat et ne sauraient affecter l'interprétation du présent Contrat. Utilisés dans le présent Contrat, les mots « incluent » et « y compris » et leurs variantes ne sauraient être limitatifs, mais seront considérés au contraire comme suivis par les termes « de manière non exhaustive ».

9. Conditions générales de fournisseurs tiers

Le Logiciel Telenav utilise des cartes et autres données concédées sous licence à Telenav par des fournisseurs tiers, pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat contient des termes applicables à ces sociétés (y compris à la fin du présent Contrat), et votre utilisation du Logiciel Telenav est également assujettie à ces termes. Vous convenez de vous conformer aux termes supplémentaires suivants, applicables aux concédants de licences tiers de Telenav :

Contrat de licence utilisateur final (CLUF) NAVTEQ

CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL

Le contenu fourni (« Données ») n'est pas vendu, mais concédé sous licence. En ouvrant ce paquet, ou en installant, copiant ou utilisant les Données, vous convenez d'être lié par les termes du présent contrat. Si vous n'approuvez pas les termes du présent Contrat, vous n'avez pas le droit d'installer, de copier, d'utiliser, de revendre ou de transférer les Données. Si vous refusez les termes du présent contrat, et n'avez ni installé, ni copié ou utilisé les Données, vous devez contacter votre revendeur ou NAVTEQ North America, LLC (« NT ») dans les trente (30) jours suivant votre achat pour obtenir le remboursement du prix d'achat. Pour contacter NT, rendez-vous sur le site www.navteq.com.

Les Données sont fournies pour votre usage personnel uniquement et ne sauraient être revendues. Elles sont protégées par des droits d'auteur et couvertes par les termes suivants (le présent « Contrat de Licence Utilisateur Final »), qui sont acceptés par vous, d'une part, et par NAVTEQ North America LLC (« NT ») et ses concédants de licences (y compris leurs concédants de licences et fournisseurs) d'autre part.

Les Données concernant des régions du Canada contiennent des informations fournies avec l'autorisation des autorités canadiennes, y compris © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © L'imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Canada Post Corporation (Société canadienne des postes), GeoBase®.

NT détient une licence non exclusive concédée par la poste américaine (« United States Postal Service » ®) pour publier et vendre des informations sur le code postal + 4 chiffres (« ZIP+4 » ®).

Appendices

© United States Postal Service ® 2009. Les prix ne sont ni fixés, ni contrôlés ou approuvés par United States Postal Service ®. Les marques de fabrique suivantes sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données concernant le Mexique contiennent certaines Données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

CONDITIONS GENERALES

Restrictions d'utilisation : vous convenez que votre licence pour utiliser ces Données est limitée à une utilisation à des fins purement personnelles et non commerciales, et non de service bureau, de temps partagé ou d'autres fins similaires. Sauf indication contraire dans la présente, vous convenez de vous abstenir de reproduire, de copier, de modifier, de décompiler, de désassembler ou de procéder à l'ingénierie inverse de toute portion de ces Données, de les transférer ou diffuser de quelque manière que ce soit, à quelque fin que ce soit, excepté dans la limite autorisée par les lois en vigueur.

Restrictions de transfert : votre licence limitée ne vous autorise pas à transférer ou à revendre les Données, si ce n'est que vous pouvez transférer les Données et tout le matériel qui les accompagne de manière permanente si : (a) vous ne conservez aucune copie des Données ; (b) le récipiendaire approuve les termes du présent Contrat de Licence Utilisateur Final ; et (c) vous transférez les Données sous une forme rigoureusement identique à celle achetée en transférant physiquement le support d'origine (par exemple le CD-ROM ou le DVD que vous avez acheté), l'emballage d'origine, tous les Manuels et autres documents. En particulier, un ensemble de disquettes peut uniquement être transféré ou vendu sous la forme d'un jeu complet, tel qu'il vous a été fourni.

Restrictions supplémentaires de la licence : sauf autorisation spécifique accordée par NT dans un contrat écrit séparé, et sans limiter le précédent paragraphe, votre licence est conditionnée à une utilisation des Données strictement conforme au présent contrat, et vous ne sauriez (a) utiliser ces Données avec tout(e) produit, système ou application installé(e) ou autrement connecté(e) à, ou en communication avec, des véhicules équipés de fonctions d'aide à la navigation, de positionnement, de dispatching, de guidage routier en temps réel, de gestion de flotte ou d'applications similaires ; ou (b) avec des téléphones cellulaires, ordinateurs de poche, pagers, assistants numériques personnels ou PDA.

AVERTISSEMENT



Ces Données peuvent contenir des informations inexactes ou incomplètes en raison du temps écoulé, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature des données géographiques collectées, qui peuvent générer des résultats erronés.

Appendices

Absence de garantie : ces Données vous sont fournies « en l'état » et vous convenez de les utiliser à vos propres risques. NT et ses concédants de licences (ainsi que leurs concédants de licences et fournisseurs) ne donnent aucune garantie et ne font aucune déclaration de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, légale ou autre, y compris, de manière non exhaustive, concernant le contenu, la qualité, l'exactitude, l'exhaustivité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats de ces Données, le fonctionnement ininterrompu ou sans erreur des Données ou du serveur.

Exclusion de Garantie : NT ET SES CONCEDANTS DE LICENCES (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCES ET FOURNISSEURS) EXCLUENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITE, DE PERFORMANCE, DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFACON. Certains états, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, de sorte que la présente exclusion peut ne pas s'appliquer à vous.

Exclusion de responsabilité : NT ET SES CONCEDANTS DE LICENCES (AINSI QUE LEURS CONCEDANTS DE LICENCES ET FOURNISSEURS) NE SAURAIENT ETRE RESPONSABLES ENVERS VOUS POUR TOUTE RECLAMATION, DEMANDE OU ACTION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT FONDEE SUR TOUT(E) PREJUDICE, BLESSURE OU DOMMAGE, DIRECT(E) ou INDIRECT(E), POUVANT RESULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES DONNEES, OU POUR TOUT MANQUE A GAGNER, TOUTE PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE CONTRAT OU D'ECONOMIES, OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, FORTUIT, SPECIAL OU CONSECUTIF RESULTANT DE VOTRE UTILISATION OU INCAPACITE A UTILISER CES DONNEES, DE TOUT DEFAUT DANS CES DONNEES, OU DE LA VIOLATION DES PRESENTS TERMES, QU'IL S'AGISSE D'UNE ACTION A TITRE CONTRACTUEL OU DELICTUEL OU AU TITRE DE LA GARANTIE, MEME SI NT OU SES CONCEDANTS ETAIENT AVISES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES. Certains états, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages, de sorte que le paragraphe ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.

Appendices

Contrôle des exportations : vous convenez de n'exporter aucune partie des Données ni aucun produit directement issu de celles-ci, excepté conformément aux, et avec toutes les autorisations et approbations requises par les lois, règles et réglementations sur les exportations en vigueur, y compris, de manière non exhaustive, les lois, règles et réglementations appliquées par l'Office of Foreign Assets Control du Ministère du Commerce américain, ainsi que par le Bureau of Industry and Security du Ministère du Commerce américain. Dans la mesure où ces lois, règles ou réglementations sur les exportations interdisent à NT d'exécuter ses obligations de fourniture ou de diffusion des Données en vertu de la présente, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une rupture du présent Contrat.

Accord intégral : les présents termes constituent l'accord intégral entre NT (et ses concédants de licences, ainsi que leurs concédants de licences et fournisseurs) et vous-même concernant l'objet de la présente, et annulent et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux antérieurs existants concernant l'objet de la présente.

Dissociabilité : si vous-même et NT convenez qu'une partie du présent contrat est illégale ou inapplicable, cette partie sera dissociée et le restant du présent Contrat restera pleinement effectif.

Droit applicable : les termes ci-dessus seront régis par les lois de l'Etat d'Illinois, sans tenir compte (i) de leurs dispositions relatives au conflit de lois, ni (ii) de la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est expressément exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'Etat d'Illinois pour tout(e) litige, réclamation et action résultant des, ou survenant en relation avec les, Données vous étant fournies en vertu de la présente.

Utilisateurs finaux gouvernementaux : si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des Etats-Unis ou de toute autre entité faisant valoir ou exerçant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des Etats-Unis, ces Données sont un « article commercial » tel que ce terme est défini dans la Loi 48 C.F.R. (« FAR », réglementation des acquisitions fédérales) 2.101, sont concédées sous licence conformément au présent Contrat de Licence Utilisateur Final, et chaque copie des Données fournies portera la mention « Notice d'Utilisation » suivante, et sera traitée conformément à une telle Notice :

NOTICE D'UTILISATION

FABRICANT/FOURNISSEUR

NOM :

NAVTEQ

FABRICANT/FOURNISSEUR

ADRESSE :

'425 West Randolph Street, Chicago IL 60606.

Ces Données sont un article commercial tel que défini dans FAR 2.101.

et sont couvertes par le Contrat de Licence Utilisateur Final (CLUF) régissant la fourniture de ces Données.

Appendices

© 2011 NAVTEQ. Tous droits réservés.

Si le fonctionnaire, l'agence du gouvernement fédéral ou n'importe quel employé fédéral signataire de la présente refuse d'utiliser la légende fournie dans la présente, il/elle doit le notifier à NAVTEQ avant de revendiquer des droits supplémentaires ou alternatifs dans les Données.

Données sur les points d'accès Wi-Fi fournies par JiWire, © 2013 JiWire.

Droits d'auteur Gracenote®

Données CD et musicales de Gracenote Inc., droits d'auteurs © 2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, droits d'auteur © 2000-2007 Gracenote. Ce produit et service peut être couvert par un ou plusieurs brevets américains parmi les suivants : Brevets #5,987,525, #6,061,680, #6,154,773, #6,161,132, #6,230,192, #6,230,207, #6,240,459, #6,330,593 et autres brevets délivrés ou en attente. Certains services sont fournis sous licence par Open Globe Inc. pour les États-Unis. Brevet : #6,304,523.

Gracenote et CDDb sont des marques de fabrique déposées de Gracenote. Le logo et logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de fabrique de Gracenote.

Contrat de licence utilisateur final (CLUF) Gracenote®

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote Inc., 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier les fichiers musicaux et d'obtenir des informations telles que le nom du morceau, de l'artiste et de l'album (« Données Gracenote ») depuis des serveurs en ligne (« Serveurs Gracenote »), et d'accomplir d'autres fonctions. Vous pouvez utiliser les Données Gracenote uniquement à l'aide des fonctions Utilisateur Final de cet appareil.

Cet appareil peut détenir du contenu appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Si tel est le cas, toutes les restrictions stipulées dans la présente concernant les Données Gracenote s'appliqueront également à un tel contenu, et les fournisseurs de ce contenu auront droit à tous les avantages et protections dont dispose Gracenote en vertu de la présente.

Vous convenez d'utiliser le contenu de Gracenote (« Contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote uniquement pour votre propre usage personnel et non commercial. Vous convenez de ne pas céder, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel Gracenote ou les Données Gracenote (excepté dans un Tag associé à un fichier musical) à une tierce partie quelle qu'elle soit. VOUS CONVEZ DE NE PAS UTILISER OU EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE SAUF AUTORISATION EXPRESSE EN VERTU DE LA PRESENTE.

Appendices

Vous convenez que vos licences non exclusives pour utiliser le Contenu Gracenote, les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote seront résiliées si vous outrepassiez ces restrictions. Si vos licences sont résiliées, vous convenez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote. Gracenote se réserve tous les droits dans les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote, les Serveurs Gracenote et le Contenu Gracenote, y compris tous les droits de propriété. Gracenote ne saurait en aucun cas vous être redevable de quelque paiement que ce soit pour toute information fournie par vous, y compris tout matériel ou toute information sur les fichiers musicaux protégé(e) par des droits d'auteur. Vous convenez que Gracenote peut vous opposer ses droits, collectivement ou séparément, directement au nom de chaque société, en vertu du présent Contrat.

Gracenote utilise un identifiant unique pour suivre les demandes d'information, à des fins statistiques. Cet identifiant numérique attribué de manière aléatoire a pour objet de permettre à Gracenote de comptabiliser les demandes tout en ignorant votre identité. Pour obtenir de plus amples informations, consultez la Politique de Confidentialité de Gracenote à l'adresse www.gracenote.com.

Appendices

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE DONNÉE GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE SONT CONCEDÉS SOUS LICENCE « EN L'ÉTAT ». GRACENOTE NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION ET NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'EXACTITUDE DE TOUTE DONNÉE GRACENOTE EMANANT DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET SÉPARÉMENT, DE SUPPRIMER LES DONNÉES ET/OU LE CONTENU DES SERVEURS RESPECTIFS DES SOCIÉTÉS OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER LES CATÉGORIES DE DONNÉES SI GRACENOTE LE JUGE NÉCESSAIRE. RIEN NE GARANTIT QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE SONT DEPOURVUS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE SERA ININTERROMPU. GRACENOTE N'A PAS L'OBLIGATION DE VOUS FOURNIR DES DONNÉES AMÉLIORÉES OU SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE POURRAIT DÉCIDER DE FOURNIR À L'AVENIR, ET GRACENOTE EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À TOUT MOMENT. GRACENOTE EXCLUT TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, DE MANIÈRE NON EXHAUSTIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADEQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE DE PROPRIÉTÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS À LA SUITE DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE. GRACENOTE

NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU FORTUITS NI DE TOUT(E) MANQUE À GAGNER OU PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE.

© Gracenote 2007.

ID FCC : KMHSYNCG2

IC : 1422A-SYNCG2

Cet appareil est conforme à la Partie 15 des Règles FCC et RSS-210 d'Industry Canada. Son fonctionnement est assujéti aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris celle pouvant affecter son bon fonctionnement.

AVERTISSEMENT



Les modifications ou changements n'étant pas expressément approuvés par la partie responsable de la conformité peuvent annuler l'autorisation de l'utilisateur de se servir de l'équipement. Le terme « IC » précédant le numéro de certification radio signifie uniquement la conformité aux spécifications techniques d'Industry Canada.

L'antenne utilisée pour ce transmetteur ne doit pas être située à côté de, ou utilisée conjointement avec, une autre antenne ou un autre transmetteur.

A

A/C	
Voir : Contrat de licence d'utilisateur	
final.....	65
ABS	
Voir : Freins.....	100
Accessoires	
Voir : Recommandations pour les pièces de	
rechange	7
Affichages d'informations.....	56
Généralités.....	56
Aide au démarrage en côte.....	98
Activation et désactivation du	
système.....	99
Utilisation de l'assistance au démarrage en	
côte.....	98
Aides à la conduite.....	111
Airbags rideau latéraux	25
Alarme	
Voir : Alarme antivol.....	33
Alarme antivol.....	33
Activation de l'alarme.....	33
Désactivation de l'alarme.....	33
Allumage automatique des phares.....	41
Allume-cigares.....	82
Antibrouillards.....	43
Antipatinage.....	102
Principes de fonctionnement.....	102
Appendices.....	244
Applications et services SYNC™.....	227
En cas de collision.....	229
Ford SOS SYNC.....	227
Pour activer Ford SOS :.....	228
Appuis-tête.....	70
Dépose de l'appui-tête.....	71
Réglage de l'appui-tête.....	71
A propos de ce manuel.....	5
Protection de l'environnement.....	5
Assistance dépannage dans les cas	
d'urgence.....	22
Désactivation du rappel de ceinture de	
sécurité.....	22
Autoradio - Véhicules avec:	
AM/FM/CD/Radio à diffusion audio	
numérique (DAB)/SYNC.....	188
Commande automatique du volume.....	193
Commande d'informations routières.....	192
Commande de mémorisation	
automatique.....	192
Commande de réglage des stations.....	191
Diffusion de bulletins d'informations.....	193
Fréquences alternatives.....	193
Mode régional.....	194
Touche de bande d'ondes.....	191
Touche de réglage du son.....	191
Touches de présélection de station.....	191
Autoradio - Véhicules avec:	
AM/FM/CD.....	182
Commande automatique du volume.....	186
Commande d'informations routières.....	185
Commande de mémorisation	
automatique.....	185
Commande de réglage des stations.....	184
Diffusion de bulletins d'informations.....	186
Fréquences alternatives.....	187
Mode régional.....	187
Touche de bande d'ondes.....	184
Touche de réglage du son.....	184
Touches de présélection de station.....	185
Autoradio - Véhicules avec: Radio à	
diffusion audio numérique	
(DAB)/Système d'aide à la	
navigation/SYNC.....	194
Commande automatique du volume.....	199
Commande d'informations routières.....	198
Commande de mémorisation	
automatique.....	198
Commande de réglage des stations.....	197
Diffusion de bulletins d'informations.....	200
Fréquences alternatives.....	200
Mode régional.....	200
Touche de bande d'ondes.....	197
Touche de réglage du son.....	197
Touches de présélection de station.....	198
Traitement numérique des signaux.....	199
Avertissement du conducteur.....	112
Principe de fonctionnement.....	112
Utilisation de l'alarme conducteur.....	113

B

Barres de toit longitudinales et transversales.....	118
Boîte de vitesses manuelle.....	98
Engagement de la marche arrière.....	98
Boîte de vitesses	
Voir : Transmission.....	98
Bouclage des ceintures de sécurité.....	21
Utilisation des ceintures de sécurité lors de la grosseur.....	21
Bref aperçu.....	9
Vue d'ensemble de l'intérieur du véhicule.....	10
Vue d'ensemble de la planche de bord.....	11
Vue d'ensemble extérieure avant.....	9
Buses d'aération	
Voir : Outils d'aération.....	65

C

Caméra de recul	106
Activation de la caméra de recul.....	107
Désactivation de la caméra de recul.....	108
Utilisation de l'affichage.....	107
Véhicules avec système d'aide au stationnement.....	108
Caméra vue arrière	
Voir : Caméra de recul	106
Caractéristiques de conduite	
uniques.....	89
Carburant et ravitaillement.....	91
Spécifications techniques.....	97
Ceintures de sécurité.....	21
Cendrier.....	83
Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	167
Chargement du véhicule.....	118
Généralités.....	118
Chauffage	
Voir : Contrat de licence d'utilisateur final.....	65
Chauffe-bloc moteur.....	245
SYNC® Contrat de licence utilisateur final (CLUF).....	245
Clés et télécommandes.....	27
Clignotants.....	46

Climatisation

Voir : Contrat de licence d'utilisateur final.....	65
Climatisation manuelle.....	66
Combiné des instruments.....	51
Commandes audio.....	34
Type 1.....	34
Type 2.....	35
Commandes d'éclairage.....	40
Appel de phares.....	41
Feux de route.....	41
Feux de stationnement.....	40
Positions de la commande d'éclairage.....	40
Commande vocale.....	35
Commutateur d'allumage.....	85
Compartiments de rangement.....	83
Compatibilité électromagnétique.....	244
Conduite sur route inondée.....	125
.....	125

Conseils de conduite ABS

Voir : Interrupteur de coupure d'alimentation.....	100
Conseils pour la conduite.....	125
Conseils pour la gestion de la température et de l'humidité dans l'habitacle	67
Conseils généraux.....	67
Désembuage des vitres latérales par temps froid.....	68
Performances de refroidissement	
maximum en position de répartition via la planche de bord ou via la planche de bord et le plancher avant.....	69
Réchauffage rapide de l'habitacle.....	68
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	68
Réglages recommandés pour la fonction de chauffage.....	68
Réglages recommandés pour la fonction de refroidissement	68
Véhicule immobilisé pour des périodes prolongées à des températures ambiantes extrêmement élevées.....	68
Console de pavillon.....	83
Compartment de rangement de pavillon.....	83

Index

Consommation de carburant.....	96
Calcul des économies de carburant.....	96
Remplissage du réservoir.....	96
Consommation de carburant	
Voir : Spécifications techniques.....	97
Contacteur de démarrage	
Voir : Commutateur d'allumage.....	85
Contrat de licence d'utilisateur	
final.....	65
Principes de fonctionnement.....	65
Contrôle d'huile	
Voir : Contrôle de l'huile moteur.....	145
Contrôle de l'huile moteur.....	145
Appoint d'huile moteur.....	145
Contrôle de liquide de freins et d'embrayage.....	146
Contrôle de liquide de refroidissement	
Voir : Contrôle du liquide de refroidissement.....	146
Contrôle de l'affichage d'information.....	36
Contrôle des balais d'essuie-glaces.....	149
Contrôle du balancement de remorque.....	122
Contrôle du liquide de direction assistée.....	147
Ajout de liquide.....	147
Contrôle du liquide de refroidissement.....	146
Ajout de liquide de refroidissement moteur.....	146
Contrôle du liquide lave-glace.....	147
Convertisseur catalytique.....	93
Conduite avec un convertisseur catalytique.....	94
Coussin gonflable conducteur.....	23
.....	23
Coussin gonflable passager.....	24
Activation de l'airbag passager.....	25
Désactivation de l'airbag passager.....	24
Coussins gonflables latéraux.....	25

D

Démarrage-arrêt.....	89
Pour arrêter le moteur.....	90
Pour redémarrer le moteur.....	90
Système ECO.....	89
Utilisation du Démarrage/Arrêt.....	89
Démarrage d'un moteur diesel.....	86
Démarrage impossible.....	86
Moteur froid ou chaud.....	86
Démarrage du véhicule à l'aide de câbles volants.....	128
Démarrage du moteur.....	129
Principes de fonctionnement.....	104
Raccordement des câbles de démarrage.....	128
Démarrage et arrêt du moteur.....	85
Généralités.....	85
Dépistage des pannes audio.....	204
Dépose d'un phare.....	151
Diagnostic de SYNC™.....	235
Diffusion audio numérique.....	201
.....	201
Dispositif antivol passif.....	33
Activation du système d'immobilisation.....	33
Clés codées.....	33
Désactivation du système d'immobilisation.....	33
Principe de fonctionnement.....	33
Dispositif de retenue des passagers supplémentaire.....	23
Principes de fonctionnement.....	23
Dispositifs d'aide au stationnement.....	128
DPF	
Voir : Filtre à particules diesel.....	86
DRL	
Voir : Feux de jour.....	43

E

Eclairage de marche pied.....	46
Eclairage.....	40
Généralités.....	40
Eclairage intérieur.....	46
Lampe d'accueil.....	46
Lampes de lecture.....	47

Index

Emplacement des boîtes à fusibles.....	130
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	130
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	130
Boîte à fusibles du module de commande de carrosserie.....	130
Boîtier pré-fusibles.....	130
Entretien des pneus.....	167
Entretien.....	142
Généralités.....	142
Spécifications techniques.....	158
Équipement de communication mobile.....	8
Essuie/lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces/lave-glaces.....	37
Essuie-glace à activation automatique.....	37
Essuie-glaces/lave-glaces.....	37
Essuie-glaces de pare-brise.....	37
Balayage intermittent.....	37
Essuie-glaces soumis à la vitesse.....	37
Essuie-glaces et lave-glaces de lunette arrière.....	39
Essuie-glace de lunette arrière.....	39
Lave-glace de lunette arrière.....	39

F

Feux arrière de brouillard.....	43
Feux de brouillard - arrière	
Voir : Feux arrière de brouillard.....	43
Feux de détresse.....	128
Feux de jour.....	43
Filtre à particules diesel.....	86
Régénération.....	86
Fixations de retenue de charge.....	119
Arrimage du chargement.....	119
Fonction de coupure d'alimentation	
Voir : Antibrouillards.....	43
Frein de stationnement.....	100
Frein de stationnement	
Voir : Frein de stationnement.....	100
Freins.....	100
Généralités.....	100
Fusibles.....	130

G

Glossaire des symboles.....	5
Gonflage de pneu dégonflé	
Voir : Kit de mobilité temporaire	163
Gonflage de pneu percé	
Voir : Kit de mobilité temporaire	163

H

Hayon manuel	31
Ouverture et fermeture du hayon.....	32

I

Informations générales sur les fréquences radio.....	27
Installation de sièges enfants	14
Fixation d'un siège de sécurité enfant avec sangles d'ancrage supérieures.....	16
Points d'ancrage ISOFIX.....	16
Rehausseurs.....	15
Sièges pour enfants pour les différentes catégories de poids.....	14
Instruments.....	51
Ecran d'informations.....	51
Jauge de carburant.....	52
Thermomètre de liquide de refroidissement du moteur.....	52
Interrupteur de coupure d'alimentation.....	100
Introduction.....	5

J

Jantes et pneus.....	163
Généralités.....	163
Spécifications techniques.....	173
Jauge de niveau d'huile moteur - 2.2L Duratorq-TDCi (114kW/155ch) - Puma/2.2L Duratorq-TDCi (74kW/100ch) - Puma/2.2L Duratorq-TDCi (92kW/125ch) - Puma.....	145

K

Kit de mobilité temporaire	163
Contrôle de la pression de gonflage des pneus.....	166
Gonflage du pneu.....	164
Informations générales.....	163
Utilisation du kit.....	164
Kit de réparation de pneu	
Voir : Kit de mobilité temporaire	163

L

Lavage de l'extérieur du véhicule	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	160
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	160
Lave-glaces de pare-brise.....	38
Lève-vitres électriques.....	48
Fermeture à une impulsion côté conducteur.....	48
Fonction anti-pincement.....	48
Ouverture à une impulsion côté conducteur.....	48
Limiteur de vitesse.....	111
Limiteur de régime.....	111
Limiteur de vitesse du véhicule - fixe.....	111
Limiteur de vitesse du véhicule - réglable.....	111

M

Messages d'information.....	60
Mise à l'arrêt du moteur.....	87
Véhicules avec turbocompresseur.....	87
Mode Eco.....	117
Procédure de réinitialisation du mode Eco.....	117
Type 1.....	117
Types 2 et 3.....	117
Montre de bord.....	58
Type 1.....	58
Type 2.....	58

N

Navigation	205
Avertissement de zone dangereuse.....	209
Menu Options itinéraire.....	206
Mise à jour des cartes de navigation.....	209
Réglage de vos préférences de navigation.....	207
Sécurité routière.....	205
Utilisation de la navigation.....	205
Nettoyage de l'extérieur.....	160
Nettoyage de la lunette arrière.....	160
Nettoyage des garnitures chromées.....	160
Nettoyage des phares.....	160
Protection de la peinture de la carrosserie.....	160
Nettoyage de l'intérieur.....	161
Ceintures de sécurité.....	161
Ecrans du combiné des instruments, écrans LCD et écrans radio.....	161
Lunette arrière.....	161
Nettoyage des jantes en alliage.....	161
Nettoyage du véhicule.....	160
Notices spéciales.....	8
Numéro de châssis du véhicule.....	177

O

Ordinateur de bord	
Voir : Affichages d'informations.....	56
Ordinateur de bord.....	59
Autonomie.....	59
Consommation de carburant instantanée.....	59
Consommation de carburant moyenne.....	59
Réglages usine.....	59
Réinitialisation de l'ordinateur de bord.....	59
Température d'air extérieure.....	59
Totalisateur journalier.....	59
Vitesse moyenne.....	59
Ouïes d'aération.....	65
Buse d'aération latérale.....	66
Buses d'aération centrales.....	65
Ouverture et fermeture du capot.....	143
Fermeture du capot.....	143
Ouverture du capot.....	143

P

Panne sèche.....	92
Remplissage à l'aide d'un bidon de carburant.....	93
Pare-soleils.....	50
Vitres latérales arrière.....	50
PATS	
Voir : Dispositif antivol passif.....	33
Performance réduite du moteur.....	125
Phares de virage.....	45
Plaque d'identification du véhicule.....	176
Pneus hiver	
Voir : Utilisation de pneus hiver.....	167
Pneus	
Voir : Jantes et pneus.....	163
Points de remorquage.....	123
Points d'alimentation auxiliaire.....	80
Emplacements.....	80
Prise d'alimentation CA.....	81
Porte-bouteille.....	84
Porte-charge	
Voir : Barres de toit longitudinales et transversales.....	118
Porte-gobelets.....	83
Porte-verre.....	84
Positionnement du siège de sécurité enfant.....	17
Précautions de sécurité.....	91
Précautions nécessaires par temps froid.....	125
Pressions de gonflage	
Voir : Spécifications techniques.....	173
Prise d'entrée auxiliaire.....	203
Programme de stabilité électronique.....	103
Principes de fonctionnement.....	103
Projecteurs antibrouillard.....	87
Utilisation du chauffe-moteur.....	88
Qualité du carburant.....	92
Stockage à long terme.....	92
Quantités et spécifications.....	176
Spécifications techniques.....	177

Q

R

Ravitaillement.....	94
Recommandations pour les pièces de rechange	7
Entretien programmé et réparations mécaniques.....	7
Garantie des pièces de rechange.....	8
Réparations en cas de collision.....	7
Réglage de l'intensité d'éclairage du combiné des instruments.....	42
.....	42
Réglage du volant.....	34
Réglage en hauteur des ceintures de sécurité.....	22
Réglage en hauteur du faisceau des projecteurs.....	44
Réglages personnalisés.....	59
Désactivation des avertissements sonores.....	59
Unités de mesure.....	59
Régulateur de vitesse.....	35
Principes de fonctionnement.....	109
Régulateur de vitesse	
Voir : Régulateur de vitesse.....	109
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	109
Remorquage du véhicule sur ses quatre roues.....	124
Remorquage.....	122
Remplacement d'une ampoule.....	151
Eclairage de plaque d'immatriculation.....	155
Feux arrière.....	154
Lampe de miroir de pare-soleil.....	156
Lampes de lecture.....	156
Phare.....	152
Plafonnier.....	155
Projecteurs antibrouillard.....	153
Répétiteur latéral.....	153
Troisième feu stop.....	155

Index

Remplacement d'une roue.....	168	Sièges à réglage électrique.....	73
Dépose d'une roue.....	171	Support lombaire électrique.....	74
Ecrous de roue.....	168	Sièges à réglage manuel.....	71
Levage du véhicule avec cric.....	169	Avance et recul des sièges.....	72
Points de levage arrière.....	171	Réglage de coussin de siège.....	73
Points de levage avant.....	170	Réglage de l'accoudoir.....	73
Pose d'une roue.....	172	Réglage de l'inclinaison.....	73
Rangement de la roue.....	173	Réglage de la hauteur du siège	
Véhicules avec roue de secours.....	168	conducteur.....	72
Remplacement d'un fusible.....	141	Réglage du support lombaire.....	72
Remplacement de la batterie	148	Sièges arrière.....	74
Remplacement des balais		Accès à la troisième rangée de sièges.....	77
d'essuie-glaces.....	150	Dépose des sièges.....	76
Balais d'essuie-glace de pare-brise.....	150	Double cabine.....	75
Balais d'essuie-glace de lunette		Pose d'une troisième rangée de sièges au	
arrière.....	150	niveau de la deuxième rangée.....	77
Remplacement d'une clé ou d'une		Pose des sièges.....	77
commande à distance perdue.....	27	Rabattement des dossiers de sièges.....	75
Réparation des dégâts mineurs de		Rabattement des sièges vers l'avant.....	76
peinture.....	161	Réglage de l'inclinaison.....	75
Retard de sortie de phare.....	42	Sièges avant.....	71
Rétroviseur intérieur.....	50	Compartiment de rangement sous le	
Rétroviseur anti-éblouissement.....	50	siège.....	71
Rétroviseurs extérieurs.....	49	Sièges chauffants.....	78
Rétroviseurs électriques rabattables.....	49	Sièges.....	70
Rétroviseurs extérieurs électriques.....	49	Signaux sonores et indicateurs.....	55
Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	50	Frein de stationnement appliqué.....	55
Rétroviseurs		Phares allumés.....	55
Voir : Vitres chauffantes et rétroviseurs		Spécifications techniques	
chauffants.....	69	Voir : Quantités et spécifications.....	176
Voir : Vitres et rétroviseurs.....	48	SYNC™.....	210
Rodage.....	125	Généralités.....	210
Freins et embrayage.....	125	Système audio	181
Moteur.....	125	Généralités.....	181
Pneus.....	125	Système d'aide au stationnement	104
		Système d'immobilisation	
		Voir : Dispositif antivol passif.....	33
		Système de maintien de trajectoire	
			114
		Alerte de maintien de trajectoire.....	114
S		T	
S'asseoir dans la position correcte.....	70	Tableau de spécification des	
Sécurité des enfants.....	14	ampoules.....	157
Sécurité.....	33		
Sécurités enfants.....	20		
Côté droit.....	20		
Côté gauche.....	20		
Serrure de capot			
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	143		
Serrures.....	28		

Index

Tableau de spécification des fusibles.....	131
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	134
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	131
Boîte à fusibles du module de commande de carrosserie.....	139
Boîtier pré-fusibles.....	138
Tablettes au dos des sièges.....	83
Tapis de sol.....	126
Télécommande.....	27
Témoins d'avertissement et indicateurs.....	52
Contrôle de stabilité désactivé.....	55
Indicateur de bougie de préchauffage.....	54
Indicateur de contrôle de stabilité.....	55
Indicateur de direction.....	53
Indicateur de phares.....	54
Indicateur de régulateur de vitesse.....	53
Témoin d'afficheur multimessage.....	54
Témoin d'airbag avant.....	53
Témoin d'allumage.....	54
Témoin d'assistance au démarrage en côte.....	54
Témoin d'eau dans carburant.....	55
Témoin de bas niveau de carburant.....	54
Témoin de démarrage/arrêt.....	55
Témoin de feu de brouillard avant.....	53
Témoin de feux de brouillard arrière.....	55
Témoin de feux de route.....	54
Témoin de porte mal fermée.....	53
Témoin de pression d'huile.....	54
Témoin de rappel de ceinture de sécurité.....	55
Témoin de système de freinage.....	52
Témoin de système de freinage antiblocage.....	52
Témoin de verglas.....	54
Témoin d'usure des plaquettes de frein.....	52
Témoins du moteur.....	53
Traction d'une remorque.....	122
Conduite du véhicule sur fortes pentes.....	122
Transmission.....	98
Trappes dans l'espace de chargement arrière.....	118
Triangle de signalisation.....	128

Trousse de premiers secours.....	128
----------------------------------	-----

U

Utilisation de chaînes à neige.....	167
Véhicules avec contrôle dynamique de stabilité.....	168
Utilisation de l'antipatinage.....	102
Utilisation de la reconnaissance vocale.....	212
Conseils.....	212
Démarrer une session de commande vocale.....	212
Interactions et réponses du système.....	213
Utilisation de pneus hiver.....	167
Utilisation de SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	230
Accéder à votre bibliothèque USB.....	234
Appareils Bluetooth et paramètres système.....	235
Commande Qui est-ce qui chante ?.....	231
Commandes vocales multimédia.....	231
Connexion de votre lecteur multimédia au port USB.....	230
Options du menu Media.....	233
Utilisation de SYNC™ avec votre téléphone.....	215
Accéder aux paramètres de votre téléphone cellulaire.....	222
Accès aux fonctions depuis le menu du téléphone cellulaire.....	220
Appareils Bluetooth.....	224
Commandes vocales du téléphone cellulaire.....	216
Jumelage de téléphones cellulaires supplémentaires.....	215
Jumelage initial d'un téléphone.....	215
Messages texte (SMS).....	221
Options de téléphone cellulaire disponibles pendant un appel actif.....	218
Passage d'un appel.....	218
Réception d'appel.....	218
Utilisation du régulateur de vitesse.....	109
Activation du régulateur de vitesse.....	109
Désactivation du régulateur de vitesse.....	110

V

Ventilation

Voir : Contrat de licence d'utilisateur

final.....65

Verrou de direction.....86

Verrouillage et déverrouillage.....28

Confirmation du verrouillage et du

déverrouillage.....28

Déverrouillage.....28

Déverrouillage configurable.....31

Déverrouillage en deux étapes.....30

Déverrouillage en une étape.....30

Double verrouillage.....28

Ouverture de la porte coulissante.....29

Ouverture des portes arrière doubles.....29

Reverrouillage automatique.....30

Reverrouillage des zones.....31

Verrouillage.....28

Verrouillage automatique.....30

Verrouillage automatique à la

fermeture.....30

Verrouillage et déverrouillage des portes

depuis l'intérieur.....29

Verrouillages électriques des portes

Voir : Verrouillage et déverrouillage.....28

Vidange du séparateur d'eau du filtre à

carburant.....147

VIN

Voir : Numéro de châssis du véhicule.....177

Vitres chauffantes et rétroviseurs

chauffants.....69

Lunette arrière chauffante.....69

Pare-brise chauffant.....69

Rétroviseurs extérieurs chauffants.....69

Vitres et rétroviseurs.....48

Volant de direction.....34

Vue d'ensemble sous le capot - 2.2L

Duratorq-TDCi (114kW/155ch) -

Puma/2.2L Duratorq-TDCi

(74kW/100ch) - Puma/2.2L

Duratorq-TDCi (92kW/125ch) -

Puma.....144

